

les dossiers

Moyens et coûts de l'éducation

Le Compte de l'éducation

Principes, méthodes et résultats
pour les années 1999 à 2009

199 [mai 2011]

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



les dossiers

Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat général
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

Directeur de publication : **Michel QUÉRÉ**

les dossiers

Responsables de ce numéro : **Martine JELJOU, JEAN-PIERRE DALOUS et
Luc BRIÈRE**

DEPP – Département de la valorisation et de l'édition
61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15
Téléphone : 01 55 55 72 04

Prix : 15 euros

Centre de documentation de la DEPP
Téléphone : 01 55 55 73 58

Le Compte de l'éducation

*Principes, méthodes et résultats
pour les années 1999 à 2009*

**Martine JELJOUL, Jean-Pierre DALOUS
et Luc BRIÈRE**

Après mise à jour d'un document non publié, réalisé par Serge PÉANO en février 2006

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat général
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Sommaire

INTRODUCTION : HISTORIQUE DU COMPTE DE L'ÉDUCATION.....	7
1. PREMIÈRE PARTIE : LA MÉTHODOLOGIE DU COMPTE	9
1.1. Un compte satellite de la comptabilité nationale.....	9
1.2. Le domaine de l'éducation	11
1.2.1. Les activités d'enseignement.....	11
1.2.2. Les activités liées à la fréquentation scolaire.....	13
1.2.3. Les activités d'organisation du système de formation	14
1.2.4. Les aides liées à la fréquentation du domaine.....	15
1.3. Les différentes dimensions du compte	16
1.3.1. Les niveaux de formation.....	17
1.3.2. Les activités.....	22
1.3.3. Les unités de financement.....	25
1.3.4. Les unités de production.....	29
1.3.5. Les opérations économiques.....	40
1.3.6. Les transferts.....	41
1.4. Le compte satellite de l'éducation lu à travers le prisme du cadre central de la comptabilité nationale.....	43
1.4.1. Compte satellite et cadre central : « dépense » versus « production »	43
1.4.2. L'analyse de la production	44
1.4.3. Les opérations des producteurs	46
1.4.4. L'analyse du financement	46
1.4.5. Articulation entre la dépense d'éducation et les opérations du cadre central	47
2. DEUXIÈME PARTIE : SOURCES, AGRÉGATS ET TABLEAUX DE SYNTHÈSE	49
2.1. Les sources d'information utilisées et leur traitement.....	49
2.1.1. Schéma général du traitement des informations	50
2.1.2. Sources d'information sur les unités de financement	51
2.1.3. Sources d'information sur les unités de production	51
2.2. Les agrégats et ratios présentés.....	52
2.2.1. La dépense intérieure d'éducation (DIE)	52
2.2.2. Les dépenses moyennes par élève ou étudiant	52
2.3. Les tableaux de synthèse	53
ANNEXES RELATIVES À LA PRODUCTION DES COMPTES ET AUX RÉSULTATS.....	55
A.1. La réropolation des comptes de 1974 à 1998	55
A.2. Les comptes provisoires	57
A.3. Les résultats 1999-2005 et 2006-2009 présentés sous forme de tableaux de synthèse	58
- <i>Compte 1999 (définitif)</i>	59
- <i>Compte 2000 (provisoire)</i>	73
- <i>Compte 2001 (provisoire)</i>	87
- <i>Compte 2002 (définitif)</i>	101
- <i>Compte 2003 (définitif)</i>	115
- <i>Compte 2004 (semi-définitif)</i>	129
- <i>Compte 2005 (définitif)</i>	143
- <i>Compte 2006 (définitif)</i>	157
- <i>Compte 2007 (définitif)</i>	171
- <i>Compte 2008 (définitif)</i>	185
- <i>Compte 2009 (provisoire)</i>	199

INTRODUCTION : HISTORIQUE DU COMPTE DE L'ÉDUCATION

Les informations statistiques sur le système éducatif ne manquent pas, qu'il s'agisse des effectifs d'élèves, de professeurs ou les filières de formation. Par ailleurs, des données monétaires telles que les dépenses budgétaires ou les sommes acquittées par les entreprises au titre des dépenses obligatoires pour l'apprentissage et la formation professionnelle continue, peuvent être mobilisées.

Quand on cherche la réponse à une question ponctuelle, on la trouve généralement dans cette collection de chiffres. En revanche, quand on s'intéresse à une étude plus globale du domaine, qui nécessite de recourir à des données de différentes origines, on se heurte très vite aux problèmes liés à la mise en cohérence des diverses sources d'information, à l'imprécision de certaines définitions, ainsi qu'au manque de données synthétiques permettant un cadrage d'ensemble. La question de l'appréhension du coût du système éducatif est problématique de ce point de vue. L'idée d'établir un Compte de l'éducation découle en partie de cette situation et vise à lever cette difficulté. Le Compte de l'éducation tend à organiser de façon cohérente des données multiples, et à rétablir un bilan exhaustif du domaine, qui repose sur une méthodologie et des définitions précises.

Le Compte de l'éducation est un composant important du système d'information sur l'éducation. Il offre un cadre de synthèse de l'ensemble des flux monétaires intervenant dans le domaine de l'éducation, rassemblant et mettant en cohérence les données comptables et statistiques relatives à la dépense d'éducation, à son financement et à ses coûts de production. Il se place du point de vue national (France métropolitaine + DOM), sans qu'il soit possible de fournir de façon standard des résultats académiques ou régionaux¹.

Il complète ainsi les autres composantes du système d'information sur les établissements d'enseignement, les élèves ou étudiants, les personnels ou les moyens matériels. Il est ainsi utilisé pour les publications statistiques de synthèse du ministère. Cinq indicateurs de la publication « L'État de l'École » sont directement issus du Compte de l'éducation.

Il est aussi sollicité pour les travaux sur les indicateurs de comparaisons internationales et constitue la base des informations financières sur l'éducation communiquées aux organisations internationales (UNESCO, OCDE, Eurostat).

Il s'intègre également dans le système français de comptabilité nationale dont il constitue un compte satellite. Il est ainsi articulé avec le cadre central de la comptabilité nationale, utilisant des concepts identiques s'agissant du territoire économique, proches pour ce qui est de la classification des agents économiques ou de celle des opérations comptables.

Les travaux d'élaboration des comptes définitifs et provisoires permettent de disposer maintenant de séries statistiques largement homogènes sur une longue période puisqu'elles débutent en 1974. Le Compte de l'éducation est établi chaque année par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance.

En fait, les premiers travaux sur les Comptes de l'éducation remontent au début des années soixante-dix avec une évaluation préliminaire et partielle portant sur l'année 1971. Ils ont réellement abouti au début des années quatre vingt avec le chiffrage de la série 1974 à 1981 qui a permis de constituer et de stabiliser la base conceptuelle et technique. La méthode ainsi mise au point est présentée dans le dossier Éducation et Formation n°7. Cette méthode a été utilisée jusqu'à l'élaboration du compte provisoire de l'année 2001 en juin 2002.

Plusieurs évolutions ont conduit à envisager une rénovation des structures du Compte de l'éducation, l'organisation des informations, les nomenclatures utilisées ou les tableaux de synthèse tout en conservant autant que possible une cohérence avec les séries constituées depuis 1974.

¹ Des résultats régionaux sont disponibles de façon ponctuelle dans la publication de la DEPP « Géographie de l'École », sans toutefois que la production des indicateurs ainsi présentés ne soit intégrée à la production du compte lui-même.

Dans le domaine des comptes nationaux tout d'abord, les principes arrêtés par la Comptabilité nationale intègrent les Départements d'Outre-mer dans le territoire économique. Le champ territorial de la Dépense Intérieure d'Éducation est conforme à celui retenu pour le Produit Intérieur Brut.

Les besoins d'information liés aux systèmes d'indicateurs nationaux et internationaux nécessitent des regroupements de dépenses différents de ceux immédiatement disponibles dans le Compte de l'éducation dont la conception leur est antérieure. La satisfaction de ces besoins entraînait des travaux supplémentaires d'évaluation, de répartition et d'agrégation.

Une rénovation a été conduite entre 2000 et 2003. Elle a conduit à une refonte complète de la structure du Compte de l'éducation, à un réexamen complet des nomenclatures, des sources d'information utilisées et de leur traitement. Le premier compte définitif selon les nouveaux principes a été établi pour l'année 1999.

Ce document constitue la référence technique pour les évaluations des comptes définitifs et provisoires établis pour l'année 1999 et les années suivantes. A partir de 2006, bien que la structure générale du compte n'ait pas été modifiée, la mise en place de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) a entraîné des modifications de champs et de nomenclatures (voir notamment la partie 1, chapitre 3.3).

1. PREMIÈRE PARTIE : LA MÉTHODOLOGIE DU COMPTE

1.1. Un compte satellite de la comptabilité nationale

Le cadre central de la comptabilité nationale donne une description de l'ensemble de l'économie et permet d'étudier les flux monétaires réalisés dans les différentes branches de l'économie.

Pour les décideurs, gestionnaires ou économistes intéressés par un domaine particulier, l'éducation dans notre cas, le cadre central de la comptabilité nationale n'est pas adapté à leurs besoins. Ainsi, par exemple :

- Certaines dépenses d'éducation ne sont pas retracées comme telles dans le cadre central. La formation continue interne aux entreprises est comptabilisée comme un coût de la production de la branche d'activité de l'entreprise et n'apparaît pas comme une dépense d'éducation.
- Le cadre central ne distingue pas les notions d'unité de financement et d'unité de production.

Les comptes nationaux français ont donc été conduits à développer des comptes par domaine ou comptes satellites qui permettent de mieux étudier un domaine particulier tout en conservant une cohérence avec le cadre central de la comptabilité nationale. Des comptes ont ainsi été développés par exemple dans les domaines de la santé, de la protection sociale, du logement ou du tourisme.

Le Compte de l'éducation se définit donc comme un système d'information complet sur les flux monétaires concernant le domaine de l'éducation. Son but est de rassembler dans un cadre comptable cohérent l'ensemble de ces flux afin de permettre l'analyse de l'économie du domaine de l'éducation, d'étudier les modes de financement et les coûts de production des activités composant le domaine. Cette cohérence interne se double d'un effort de cohérence avec le cadre central de la comptabilité nationale dont il constitue un compte satellite.

La cohérence avec le cadre central se traduit notamment par l'utilisation de définitions et de nomenclatures identiques :

- Géographiquement, le territoire économique de la comptabilité nationale est constitué par la France métropolitaine et les Départements d'Outre-mer. Les Communautés d'Outre-mer ou COM, (anciennement TOM) et les pays étrangers constituent le reste du monde.
- Les unités de financement sont regroupées en secteurs institutionnels, administrations publiques, entreprises, ménages, identiques à ceux du cadre central. Les critères de classification institutionnelle sont ceux du cadre central.
- Les rémunérations de personnel comprennent, outre les rémunérations principales, les charges sociales des employeurs et des cotisations sociales correspondant aux prestations versées. D'une manière générale, la définition des opérations économiques est identique à celles du cadre central.

Ce lien avec la comptabilité nationale est important. La proximité des concepts, définitions et nomenclatures permet des comparaisons directes entre les agrégats du Compte de l'éducation et ceux de la comptabilité nationale.

Ce lien requiert une exigence : l'exhaustivité. Le Compte de l'éducation ne se réduit pas aux établissements publics ni aux établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Il couvre la totalité des activités d'éducation réalisées sur le territoire économique.

Cette exigence d'exhaustivité a une contrepartie : le Compte de l'éducation rassemble des données pour lesquelles les processus d'élaboration ne répondent pas tous aux mêmes conditions de qualité. A côté de données comptables parfaitement déterminées (par exemple pour le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative) on trouve dans certains domaines de simples évaluations, notamment à partir d'enquêtes ou d'indices d'évolution.

1.2. Le domaine de l'éducation

Le Compte de l'éducation est un système d'information rassemblant, avec un souci d'exhaustivité et de cohérence, un grand nombre de données monétaires dont l'objectif principal est la mesure et l'analyse de l'effort que la collectivité nationale consacre à l'acquisition des connaissances au travers de son « système éducatif ».

Dès lors le préalable à toute démarche de cette nature réside dans la détermination précise du domaine couvert.

Lorsqu'on parle d'éducation, la compréhension immédiate est celle des activités d'enseignement de type scolaire dont le caractère commun est l'existence d'un programme découpé en cycles annuels et mis en œuvre dans des institutions spécialisées : écoles, collèges, lycées, universités.

Ces activités constituent sans nul doute le cœur du système éducatif. Elles concernent un très grand nombre d'élèves et d'étudiants. La scolarité obligatoire s'étend de 6 à 16 ans, mais la scolarité concerne les enfants dès l'âge de 2 ans, la quasi-totalité des enfants de 3 à 5 ans fréquentent une classe maternelle et, réciproquement, 79,5 % des enfants de 18 ans sont encore scolarisés (année 2004-2005) dans le système éducatif. L'espérance de scolarisation pour un jeune français représente près de 19 années d'études. Le système scolaire accueille ainsi près de 15 millions d'élèves ou d'étudiants.

Le système éducatif ne se limite pas au système scolaire. Il s'y ajoute des formations diverses, des stages de formation continue, la formation des demandeurs d'emploi, les stages de requalification, les cours du soir ou encore, l'enseignement par correspondance.

Enfin, l'effort que la Nation consacre à l'acquisition des connaissances ne se limite pas à celui qu'elle fournit pour les activités d'enseignement scolaires ou extrascolaires. Il englobe aussi notamment la définition des contenus d'enseignement (programmes, recherche pédagogique), l'administration générale du système, les systèmes d'orientation pédagogique, les cantines et internats scolaires, le transport entre le domicile et les établissements.

L'étendue et la complexité du système éducatif obligent à définir strictement les domaines couverts par le Compte de l'éducation.

Le domaine de l'éducation, au sens du Compte de l'éducation, est constitué par un ensemble de quatre types d'activités : activités d'enseignements, activités liés à la fréquentation scolaire, activités d'organisation du système et les aides à la fréquentation du domaine.

1.2.1. Les activités d'enseignement

Les activités d'enseignement retenues correspondent à la définition internationale donnée par la « classification internationale type de l'éducation (CITE) » de 1997² publiée par l'UNESCO.

Selon cette classification :

Le mot « éducation » désigne la *communication organisée et suivie* visant à susciter l'apprentissage.

Le terme « communication » exige une relation entre deux ou plusieurs personnes (le maître et ses élèves) et exclut les simples améliorations de compétences résultant de la pratique et de l'expérience.

Le terme « organisée » suppose un ordre déterminé et des objectifs, c'est-à-dire des programmes fixés. Il suppose également une organisation sociale institutionnalisée. L'apprentissage par simple observation ou initiation est donc exclu du domaine, ainsi que les actions informelles de formation comme celles que peuvent mener des parents pour leurs enfants ou qui s'effectuent dans le cadre des relations de travail.

² Une révision de la CITE est en cours : elle devrait être adoptée par l'assemblée générale de l'ONU fin 2011.

Le terme « suivie » signifie que la communication doit posséder des qualités de durée et de continuité. Ainsi, la participation à des séminaires ou des conférences isolées ne fait pas partie du domaine. Enfin, les activités d'enseignement peuvent être exercées dans le cadre de cours scolaires, de cours particuliers, de stages, de cours par correspondance ou dans le cadre d'autres formes de télé-enseignement.

Cette définition, somme toute assez générale, convient bien aux activités de type scolaire ou extrascolaires déjà mentionnées. Toutefois, certaines activités pouvant paraître satisfaire à cette définition sont exclues du domaine de l'éducation et il est nécessaire de préciser certaines situations :

- L'ensemble des cours de musique, danse, qu'ils fassent partie de l'enseignement général dispensé dans le premier ou le second degré, ou qu'il s'agisse de cours dans les conservatoires de musique, de cours universitaires dans les disciplines artistiques, ou de cours particuliers donnés par des professeurs indépendants, font partie du domaine.
- En revanche, ont été exclus du champ la formation dispensée par les auto-écoles et les écoles de pilotage (avion, etc.), ainsi que les enseignements correspondant essentiellement à des activités sportives ou de loisirs, à moins qu'ils ne fassent partie des programmes scolaires.
- Le service national n'est pas non plus considéré comme une activité du domaine de l'éducation. Les formations au métier militaire, initiales ou continues font, quant à elles, partie du champ du Compte de l'éducation.
- Certaines formes d'éducation s'adressant à des populations particulières ne sont reprises que partiellement, pour la seule partie exercée par des enseignants du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative :
 - o la formation dispensée dans les instituts médico-pédagogiques et assimilés, qui s'adresse à des enfants handicapés mentaux, est distinguée de l'activité de santé ou d'action sociale ;
 - o la formation dispensée dans les établissements pénitentiaires n'est retenue que pour les actions d'enseignement distinctes des actions de réinsertion sociale.
- Les dépenses de recherche sont également exclues du domaine même si elles sont réalisées par des institutions d'enseignement, à l'exception de la recherche sur l'éducation qui est assimilée à une dépense d'organisation générale du système d'enseignement. Néanmoins, à partir de 2006, les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la recherche universitaire sont également prises en compte (voir 3.2).
- Les rémunérations des élèves et étudiants ou des stagiaires de la formation continue ne sont pas considérées comme une dépense d'éducation. Les rémunérations versées aux élèves fonctionnaires sont assorties d'un engagement d'effectuer un certain nombre d'années de travail dans la fonction publique et s'interprètent ainsi comme un investissement en capital humain. Ce point de vue conduit à comptabiliser dans le domaine les seules rémunérations versées aux personnels d'éducation en formation et de les analyser comme une dépense d'organisation générale du système éducatif.

Il est important de noter que la définition retenue des activités d'enseignement, en intégrant les dimensions d'organisation et de suivi, confère un caractère institutionnel au domaine de l'éducation. Le Compte de l'éducation est ainsi un compte des institutions de l'éducation. Ce caractère est naturellement important. Il satisfait les besoins d'information liés au pilotage du système éducatif. En cela, il ne permet pas de répondre à des demandes qui viseraient à analyser l'éducation dans des perspectives davantage ciblées sur des sous-populations scolaires particulières ou d'autres publics en formation.

1.2.2. Les activités liées à la fréquentation scolaire

Le Compte de l'éducation retient dans son périmètre un certain nombre d'activités destinées à faciliter ou accompagner la fréquentation du système d'enseignement par les bénéficiaires :

- **Les cantines et internats scolaires**

Les activités de restauration et d'hébergement organisées par les établissements d'enseignement ou par des institutions spécialisées comme Le Centre National des Œuvres Universitaires et les Centres Régionaux (CNOUS-CROUS), ne sont pas des activités d'enseignement au sens de la définition retenue, mais contribuent à la fréquentation scolaire.

Le Compte de l'éducation ne retient que les activités de restauration et d'hébergement organisées par le système de formation. Les résidences universitaires des CROUS relèvent de cette activité et sont incluses dans le champ de la dépense d'éducation tandis que la dépense de logement d'un étudiant dans un appartement privé n'est pas comptabilisée. C'est aussi une conséquence du caractère institutionnel du Compte de l'éducation.

- **La médecine scolaire**

Les dépenses pour les activités de médecine scolaire et universitaire sont comptabilisées dans le Compte de l'éducation. Les autres dépenses de santé pour les jeunes scolarisés ne sont pas comptabilisées.

- **L'orientation scolaire**

L'orientation a pour fonction d'aider les individus dans leur cheminement à travers les activités d'enseignement. Elle se traduit par la diffusion d'informations sur les filières du système éducatif, et sur les débouchés. Les activités d'orientation sont principalement exercées par les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), pour le système scolaire, ou les missions locales, pour les activités extrascolaires, et par l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP). Elle s'adresse aux élèves, aux étudiants et à leurs familles. Elle s'effectue sous forme de diffusion de documentation écrite (brochures, etc.), de séances d'information dans les établissements et de consultations individuelles. Ces activités font partie du domaine. Par contre, les activités d'information à la sortie du système éducatif (informations sur les débouchés diffusées par une association d'anciens élèves d'une école par exemple), ne font pas partie du domaine de l'éducation. Elles s'apparentent à une activité de placement.

- **Le transport scolaire**

Le transport des élèves ou étudiants entre leur domicile et le lieu de formation peut être organisé par des moyens individuels ou en utilisant des services collectifs. Le Compte de l'éducation ne comptabilise dans l'activité de transport scolaire que les seuls transports organisés ou financés par les administrations publiques. Sont ainsi inclus les coûts de transport (y compris les participations financières éventuelles des parents), pour les circuits de transport scolaire ainsi que les coûts supportés par les pouvoirs publics pour des dispositifs d'aide au transport des jeunes scolarisés.

- **Les biens et services liés à la fréquentation scolaire**

La fréquentation des établissements scolaires nécessite des achats de livres et fournitures scolaires, de matériels professionnels pour certaines formations, d'équipement pour les activités physiques et sportives ou pour les travaux pratiques.

Les manuels scolaires et les fournitures peuvent pour certains niveaux d'enseignement être fournis gratuitement aux élèves. Les familles complètent cet équipement et, pour les niveaux plus élevés comme dans l'enseignement supérieur, ont la charge de la totalité de ces dépenses.

Le Compte de l'éducation prend en compte toutes ces dépenses, qu'elles soient effectuées par les établissements d'enseignement, les administrations publiques ou directement par les familles, pour tous les niveaux d'enseignement.

Cette règle rétablit une vision fonctionnelle de l'éducation en incluant une partie des dépenses directes des familles ne transitant pas par les institutions de formation.

Le Compte de l'éducation retrace ainsi une vision fonctionnelle des institutions éducatives.

Toutefois, la liste des biens et services liés à la fréquentation scolaire est strictement limitée aux dépenses demandées ou requises par la scolarisation.

Sont ainsi inclus :

- les achats de manuels scolaires, ou de livres demandés par les enseignants, à l'exclusion des livres et dictionnaires achetés à la seule initiative des familles ;
- les achats de fournitures scolaires et d'équipements professionnels demandés par les établissements ; l'achat d'ordinateurs ne fait pas partie des dépenses prises en compte.
- les achats d'équipement sportif pour les seules activités d'éducation physique et sportive effectuées dans les établissements d'enseignement ;
- les achats de vêtements professionnels pour les formations techniques ou pour les blouses pour les travaux pratiques de physique et de chimie ;
- les dépenses d'assurance scolaire et les dépenses pour des timbres et enveloppes lorsque celles-ci étaient demandées par les établissements d'enseignement.

Les leçons particulières que les familles financent pour le soutien scolaire de leurs enfants font partie du domaine du Compte de l'éducation. Toutefois, leur classification a connu un changement avec la nouvelle organisation des informations (appliquée pour le compte définitif de 1999) : considérée apparemment comme une activité de formation extrascolaire, les leçons particulières sont maintenant considérées comme un achat de service lié et classées avec le niveau d'enseignement correspondant.

1.2.3. Les activités d'organisation du système de formation

Ces activités comprennent le pilotage et l'administration générale du système éducatif, l'exercice de la fonction de réglementation et de contrôle, la gestion centralisée extérieure aux établissements, par les services administratifs centraux, régionaux ou départementaux du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, mais aussi par les services administratifs au sein des collectivités territoriales par exemple. Les dépenses pour ces activités sont comptabilisées dans le domaine de l'éducation.

Sont également incluses les actions qui visent à développer de nouvelles méthodes pédagogiques. La recherche sur l'éducation est regroupée avec les activités d'administration générale du système.

Les dépenses de rémunération des élèves et stagiaires de la formation continue ne sont pas considérées comme des dépenses d'éducation, sauf pour ce qui concerne celles des personnels d'éducation en formation.

La rémunération des élèves des écoles de formation de la fonction publique a une contrepartie constituée par l'engagement de servir l'État pendant plusieurs années. Par exemple, le versement de la rémunération aux élèves de l'école des impôts peut être analysée comme un investissement de l'administration fiscale pour s'attacher les services de cadres formés et ne constitue pas une dépense d'enseignement.

De la même façon, la rémunération des stagiaires de la formation continue doit s'analyser dans le cadre de la politique sociale et ne doit pas être considérée comme une dépense d'enseignement.

Cette règle conduit à retenir dans la dépense d'éducation les seules rémunérations d'élèves et de stagiaires qui sont destinés à avoir une activité dans le domaine de l'éducation.

1.2.4. Les aides liées à la fréquentation du domaine

Les pouvoirs publics versent des aides qui ont pour but de faciliter l'accès au système éducatif ou qui sont liées à la fréquentation d'un établissement scolaire.

Certaines de ces aides, comme les bourses d'études, font clairement partie de la politique éducative et font d'ailleurs partie du budget du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ou des budgets éducatifs des collectivités territoriales. Ces aides sont décrites dans le Compte de l'éducation.

Le compte base 1974 décrit uniquement les bourses d'études et l'allocation de rentrée scolaire. Ces dépenses sont considérées comme des transferts entre le financeur État ou Administrations publiques et les Ménages. Les bourses et l'allocation de rentrée scolaire (ARS) viennent donc en déduction des dépenses du financeur initial Ménages. Ce traitement se justifie par l'existence d'un lien étroit entre les bourses et les dépenses d'éducation.

D'autres aides sont plutôt liées à la politique familiale mais sont toutefois soumises à des critères de scolarisation. Le maintien des allocations familiales pour les enfants scolarisés au-delà de 18 ans, la réduction d'impôt dans le cadre de l'impôt sur le revenu, les aides au logement pour les étudiants ou les réductions sur les tarifs de transport s'inscrivent dans ce cadre. Cette deuxième catégorie d'aide n'était pas décrite dans la base 1974. Désormais, elle est prise en compte dans certaines publications (l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, à partir de l'édition 2009) mais ne peut pas être considérée de la même façon car elle ne correspond pas à une contrepartie de dépenses des ménages comptabilisées dans la dépense d'éducation. Par exemple, en dehors des frais d'hébergement en résidences universitaires (ou en internats), le Compte ne mesure pas de dépenses de logement par les ménages au titre des étudiants. Par cohérence, les aides publiques au logement des étudiants ne sont pas donc également prises en compte. Toutefois, il est intéressant pour l'économie du domaine de décrire ces aides qui ne sont pas incluses dans la Dépense Intérieure d'Éducation, mais peuvent s'ajouter aux dépenses d'éducation des administrations publiques.

1.3. Les différentes dimensions du compte

Les différentes dimensions du compte constituent les domaines permettant de décrire les divers aspects du système éducatif pris en compte pour en analyser les coûts et les financements. Elles sont au nombre de cinq.

Les niveaux de formation permettent de décliner les dépenses selon qu'elles concernent le premier degré, le second degré, l'enseignement supérieur ou les formations extrascolaires. Des niveaux plus fins à l'intérieur de chaque grand niveau sont également pris en compte.

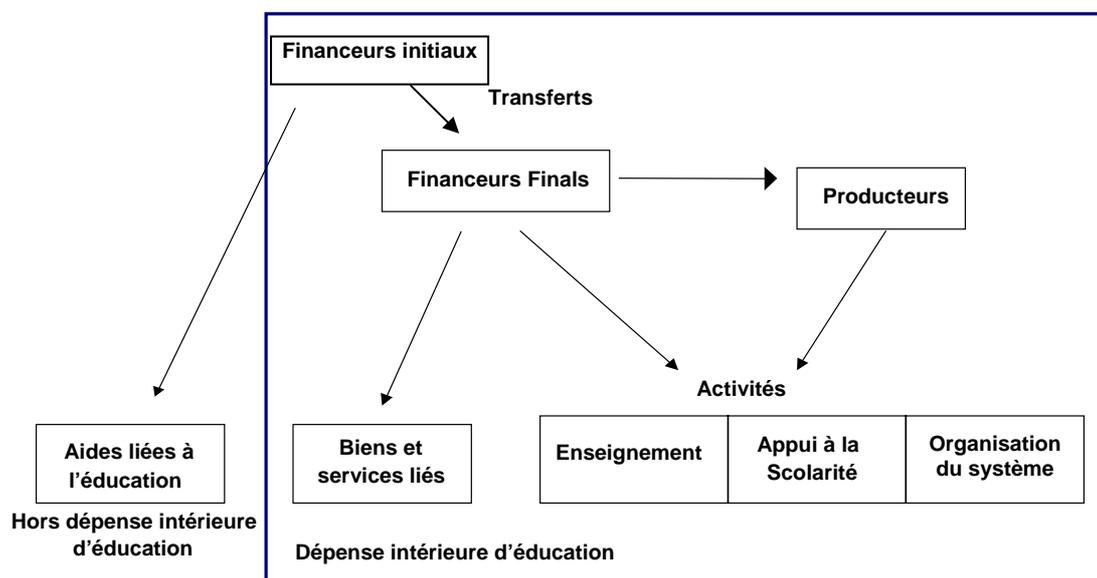
Les activités représentent les différents aspects liés au domaine de l'éducation pour lesquels le Compte de l'éducation apporte des informations. Elles sont composées des activités d'enseignement, d'appui à la scolarité, d'organisation du système et des biens et services liés. Ces derniers sont constitués du transport scolaire, des livres et fournitures, des leçons particulières, de l'habillement et autres biens. Les transferts entre financeurs sont rattachés à cette dimension.

Les unités de financement sont constituées des agents économiques qui supportent les dépenses d'éducation. Ils n'exercent pas les activités d'éducation. Ce sont l'État, décomposé en ministères ou en missions depuis la LOLF, les collectivités territoriales, les autres administrations publiques, les entreprises, les ménages, et le reste du monde.

Les unités de production sont les agents économiques qui ont une activité d'enseignement ou une activité annexe (restauration, hébergement, etc.) et qui utilisent les ressources mises à leur disposition par les unités de financement.

Les opérations économiques représentent la nature des dépenses que sont la rémunération des personnels, le fonctionnement et l'investissement.

Dans chacun des niveaux, deux catégories d'agents économiques interviennent dans le domaine de l'éducation : les unités de financement ou financeurs, et les unités de production ou producteurs. Le schéma ci-dessous permet de visualiser l'articulation des différentes dimensions ou analyses du Compte de l'éducation.



Théoriquement, les données du compte peuvent être analysées au niveau du croisement le plus fin de ces cinq dimensions. Cependant, certains croisements sont vides de sens. Par exemple, l'enseignement de *niveau* « primaire » ne peut être apprécié du point de vue du *producteur* « université » ; de même, le *producteur* « administration » ne peut exercer d'*activité* d'« enseignement ». D'un point de vue pratique, d'autres croisements s'avèrent peu pertinents du fait du manque de précision des données. Par exemple, des subventions globalisées pour un *producteur* (un type d'établissement) ne permettent pas toujours de déterminer la part des dépenses pour une *activité* (la restauration).

1.3.1. Les niveaux de formation

Les niveaux de formation constituent une partition du domaine de l'éducation. On distingue quatre grands niveaux : premier degré, second degré, supérieur, formation extrascolaire. Les 14 niveaux plus détaillés de formation sont articulés avec la CITE (Classification internationale type de l'éducation³) utilisée pour les questionnaires internationaux. La DEPP répond chaque année aux demandes d'information harmonisée de l'UNESCO, de l'OCDE et d'Eurostat (dite collecte UOE), dans le cadre de la transmission de données à des fins de comparaisons internationales, que ce soit organisé de façon récurrente ou pour des enquêtes *ad hoc* ou ponctuelles.

Niveaux (avec correspondance CITE)	
1. Premier degré	
11. Préélémentaire (cite 0)	
12. Élémentaire (cite 1)	
13. Spécial premier degré (cite 1)	
2. Second degré	
21. Premier cycle (cite 2)	
22. Spécial second degré (cite 2 ou 3C)	
23. Second cycle général et technologique (cite 3A)	
24. Second cycle professionnel (cite 3B et 3C)	
25. Apprentissage (cite 3B et 3C)	
3. Enseignement supérieur	
31. Formations post secondaires (cite 4)	
32. Supérieur technique court (cite 5B)	
33. Supérieur long (cite 5A et 6)	
34. Apprentissage niveau supérieur (cite 5A et 5B)	
4. Extrascolaire	
41. Formation professionnelle continue	
42. Autres formations extrascolaires	

L'enseignement préélémentaire ne fait pas partie de la scolarité obligatoire. Il accueille les enfants âgés de 2 à 5 ans et les prépare à la scolarité élémentaire. Il est dispensé dans des écoles maternelles ou dans les classes préélémentaires des écoles élémentaires, parfois dans des sections maternelles au sein de classes à plusieurs niveaux.

L'enseignement préélémentaire correspond au niveau 0 de la CITE.

Pour le Compte de l'éducation, il est dispensé par trois groupes de producteurs : les écoles maternelles et élémentaires publiques, les écoles maternelles et élémentaires privées sous contrat (subventionnés) et les écoles maternelles et élémentaires privées hors contrat (non subventionnées).

L'enseignement élémentaire fait partie de la scolarité obligatoire. Il comporte 5 années d'études et s'adresse aux enfants âgés de 6 à 11 ans.

³ La Classification internationale type de l'éducation (CITE) a été conçue par l'UNESCO au début des années 70 pour constituer «un instrument de classement permettant de rassembler, de compiler et de mettre en forme les statistiques éducatives tant dans les différents pays que sur le plan international». Cette nomenclature a été révisée en 1997 et une nouvelle révision devrait aboutir en 2011.

A chacun de ses niveaux, le programme d'enseignement comporte 24 heures⁴ d'enseignement hebdomadaire pour les élèves. Outre les disciplines fondamentales, l'enseignement comprend aussi des activités d'éveil et une éducation physique et sportive.

L'enseignement élémentaire correspond au niveau 1 de la CITE.

Il est dispensé dans des écoles primaires.

Pour le Compte de l'éducation, il est dispensé principalement par quatre groupes de producteurs : les écoles maternelles et élémentaires publiques, les écoles maternelles et élémentaires privées sous contrat (subventionnés) et les écoles maternelles et élémentaires privées hors contrat (non subventionnées), ainsi que par les écoles publiques d'enseignement à distance (CNED).

L'enseignement spécial du premier degré est à la fois dispensé dans les écoles primaires ou dans des écoles spécialisées :

Dans les écoles primaires, il existe différentes classes relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaire (AIS) : Les classes d'initiation destinées à recevoir des élèves non francophones ; les classes d'adaptation destinées à accueillir les enfants rencontrant des difficultés dans l'enseignement élémentaire ; les classes d'intégration scolaire (CLIS) accueillant des élèves présentant un handicap physique, sensoriel ou mental, mais pouvant tirer profit d'une scolarité adaptée en milieu scolaire ordinaire.

Il est également dispensé dans des écoles spécialisées, écoles autonomes de perfectionnement, écoles régionales du premier degré etc. et dans d'autres établissements « hospitaliers », « médico-éducatifs ou « sociaux » dépendant du ministère des affaires sociales pour les enfants malades ou présentant des déficiences plus graves ou des troubles du caractère et du comportement. Dans ce cas, le Compte de l'éducation reprend les seules dépenses de rémunération des enseignants, financées par le ministère de l'éducation. Les autres dépenses sont supportées par les hôpitaux, la sécurité sociale ou l'aide sociale.

L'enseignement spécial du premier degré correspond au niveau 1 de la CITE.

L'enseignement du premier cycle du second degré comporte 4 années, de la classe de sixième à la classe de troisième. Il reçoit les enfants ayant achevé leur scolarité élémentaire. Il a pour but de donner à tous les jeunes une même culture de base et de préparer leur orientation scolaire et professionnelle.

Les programmes sont unifiés, sans répartition en filières. Toutefois, une partie des élèves ont pu être scolarisés dans des classes de 4^{ème} et 3^{ème} préparatoires ou technologiques (fermées à la rentrée 2005), des classes préparatoires à l'apprentissage, ou des classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA).

Les formations adaptées comme les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou les unités pédagogiques d'intégration (UPI) sont classées avec l'enseignement spécial, même si elles sont situées dans des collèges.

L'enseignement du premier cycle du second degré correspond au niveau 2A de la CITE.

Les classes relevant du niveau du premier cycle sont implantées essentiellement dans des collèges publics ou privés. Certaines structures peuvent être implantées dans des lycées professionnels ; c'est le type d'enseignement qui détermine le classement dans le niveau et non le type de l'établissement.

Pour le Compte de l'éducation, l'enseignement du premier cycle du second degré est dispensé principalement par quatre groupes de producteurs : les collèges et lycées publics, les collèges et lycées privés sous contrat (subventionnés) et les collèges et lycées privés hors contrat (non subventionnées), ainsi que par le CNED.

L'enseignement spécial du second degré est dispensé dans les classes des écoles régionales d'enseignement adapté (EREA), les sections d'enseignement général et professionnel adapté

⁴ 24 heures à compter de la rentrée scolaire 2008-2009 (arrêté du 09 juin 2008), auparavant, la durée hebdomadaire était de 26 heures.

(SEGPA), les unités pédagogiques d'intégration (UPI), des écoles spécialisées relevant du ministère des affaires sociales, ou les établissements de l'éducation surveillée relevant du ministère de la justice. Selon les cas, ces classes accueillent des enfants en grande difficulté scolaire ou sociale (SEGPA, des déficiences sensorielles ou motrices (UPI)), des handicaps moteur ou visuels plus importants (EREA et écoles spécialisées), ou des jeunes placés sur décision judiciaire (éducation surveillée).

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et les unités pédagogiques d'intégration (UPI) sont implantées dans des collèges.

L'enseignement spécial du second degré correspond au niveau 2 ou 3C de la CITE.

Pour les écoles spécialisées ou l'enseignement surveillé, le Compte de l'éducation ne reprend que les dépenses d'enseignement de ces structures, à l'exclusion des dépenses médicales, de prise en charge juridique ou d'insertion sociale.

Pour le Compte de l'éducation, il est dispensé par trois groupes de producteurs : les collèges et lycées publics, les écoles publiques d'enseignement spécial, les collèges et lycées privés sous contrat (subventionnés).

L'enseignement du second cycle général et technologique du second degré comporte 3 années, de la classe de seconde à la classe terminale. Il reçoit les jeunes ayant achevé leur premier cycle secondaire et qui ont été orientés vers le second cycle général et technologique. Il prépare aux examens du baccalauréat général ou technologique, ou au brevet de technicien.

A partir de la classe de première, les enseignements sont diversifiés en filières.

L'enseignement du second cycle général et technologique correspond au niveau 3A de la CITE.

Les classes relevant du niveau du second cycle général et technologique sont implantées dans des lycées publics ou privés. Certains établissements peuvent relever d'une tutelle autre que l'éducation nationale (agriculture, défense).

Pour le Compte de l'éducation, il est dispensé principalement par quatre groupes de producteurs : les collèges et lycées publics, les collèges et lycées privés sous contrat (subventionnés) et les collèges et lycées privés hors contrat (non subventionnés), ainsi que par le CNED.

L'enseignement du second cycle professionnel du second degré est constitué par les enseignements préparant aux diplômes professionnels, certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP), baccalauréat professionnel (Bac pro), brevet des métiers d'art (BMA). D'autres dénominations de diplôme ont pu exister dans le passé. Il reçoit les jeunes ayant achevé leur premier cycle secondaire pour des études durant entre une année et quatre années.

L'enseignement du second cycle professionnel correspond aux niveaux 3B et 3C de la CITE.

Les classes relevant du niveau du second cycle professionnel sont implantées dans des lycées professionnels publics ou privés. Certains établissements peuvent relever d'une tutelle autre que l'éducation nationale (agriculture).

Pour le Compte de l'éducation, il est dispensé principalement par quatre groupes de producteurs : les collèges et lycées publics, les collèges et lycées privés sous contrat (subventionnés) et les collèges et lycées privés hors contrat (non subventionnés), ainsi que par le CNED.

L'apprentissage du niveau second degré. Les apprentis sont des jeunes ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire (16 ans), qui apprennent un métier dans des entreprises avec lesquelles ils sont liés par un contrat d'apprentissage sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. La formation au métier dans l'entreprise est complétée par des cours dans des centres de formation d'apprentis (CFA).

La formule de l'apprentissage permet de préparer des diplômes professionnels de tous niveaux. Le CAP reste le diplôme préparé par la plus grande part des apprentis mais la proportion d'apprentis préparant des diplômes de niveau supérieur au CAP s'accroît au cours des dernières années.

L'apprentissage du niveau second degré comprend les préparations aux diplômes professionnels du second degré dispensées dans les centres de formation d'apprentis et dans les classes préparatoires à l'apprentissage qui leur sont annexées. Il ne comprend pas la formation dispensée sur le lieu de travail.

L'apprentissage du niveau second degré est classé au niveau 3C de la CITE.

Les dépenses ne comprennent pas la rémunération des apprentis. Les centres de formation d'apprentis sont créés par des conventions passées entre l'État et les organismes gestionnaires. Depuis la rentrée 1984, l'apprentissage est sous la responsabilité des régions qui concluent les conventions et versent les subventions auparavant inscrites au budget de l'État. Certains CFA font l'objet de conventions nationales en raison de leur recrutement (CFA de la SNCF par exemple) et demeurent sous la tutelle directe de l'État.

Les organismes gestionnaires des CFA peuvent être des municipalités, des chambres de commerce et d'industrie, des chambres des métiers, des organismes privés, des entreprises ou des établissements publics d'enseignement.

Pour le Compte de l'éducation, l'apprentissage est réalisé par trois producteurs : les CFA publics gérés par des collectivités locales ou des établissements publics d'enseignement ; les CFA privés à financement public prédominant gérés par les chambres de commerce et d'industrie, les chambres des métiers ou les associations ; les CFA privés non subventionnés gérés par les entreprises.

Les formations post secondaires. Les formations post secondaires, classées au niveau 4 de la CITE, sont composées de formations ne conduisant pas à un diplôme de niveau supérieur. Elles comprennent les préparations à la capacité en droit, à des formations en langues, l'année de mise à niveau pour certains BTS ou encore de formation à certaines professions sanitaires et sociales (éducateur spécialisé principalement). Les formations conduisant à un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau inférieur à la licence, classées au niveau 5 de la CITE, font partie de l'enseignement supérieur court.

Pour le Compte de l'éducation, ce niveau est dispensé par de multiples producteurs : les lycées publics, les lycées privés subventionnés ou non, les universités publiques, les autres établissements publics d'enseignement supérieur, les établissements privés d'enseignement supérieur subventionnés et les écoles supérieures non subventionnées.

L'enseignement supérieur court. Le niveau d'enseignement supérieur court rassemble les formations conduisant à un diplôme d'enseignement supérieur de niveau inférieur à la licence. Il comprend principalement les formations préparant aux brevets de technicien supérieur (BTS), aux diplômes universitaires de technologies (DUT) ou aux formations paramédicales de niveau Bac +2⁵.

Les classes préparatoires aux grandes écoles et les premiers cycles universitaires sont considérées comme faisant partie d'un cursus long et ne sont pas classées à ce niveau.

Ces formations correspondent au niveau 5B de la CITE.

Les producteurs assurant les services d'enseignement à ces niveaux interviennent dans les sections de technicien supérieur implantées dans des lycées publics ou privés ou dans des écoles supérieures privées pour les préparations aux BTS, dans les instituts universitaires de technologie (IUT) rattachés aux universités publiques, dans des écoles spécialisées pour les autres formations.

L'enseignement supérieur long. Le niveau d'enseignement supérieur long rassemble les formations conduisant à un diplôme d'enseignement supérieur de niveau au moins égal à la licence.

Suite à la mise en place de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la nouvelle architecture des études supérieures en trois grades : licence (Bac+3), master (Bac+5), doctorat (Bac+8) tend à remplacer progressivement à compter de 2002 les cursus précédents. Lors de la rentrée 2004, 75% des universités étaient entrées dans le système LMD, puis 100% à la rentrée 2006.

⁵ Puis BAC+3 pour l'obtention du diplôme d'état infirmier : Décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009 + arrêté du 31 juillet 2009.

Les classes préparatoires aux grandes écoles implantées dans des établissements secondaires ou dans des écoles supérieures font également parties de ce champ. Elles préparent, en général en deux années, aux concours d'entrée de certaines écoles d'ingénieur, de commerce ou autres écoles supérieures spécialisées.

L'enseignement supérieur long comprend également toutes les formations de ce niveau assurées dans des écoles supérieures publiques ou privées recrutant après les classes préparatoires aux grandes écoles ou après le baccalauréat.

Ces formations correspondent au niveau 5A et 6 de la CITE.

La rémunération des élèves ou étudiants des écoles supérieures de la fonction publique n'est pas considérée comme une dépense d'enseignement supérieur. Pour le Compte de l'éducation, seules les rémunérations versées aux enseignants en formation sont considérées comme une dépense d'éducation et sont comptabilisées dans la rubrique « rémunération des personnels d'éducation en formation » jusqu'en 2005. Elles sont intégrées à partir de 2006 dans les dépenses d'enseignement.

Pour le Compte de l'éducation, l'activité d'enseignement supérieur long est réalisée par sept producteurs :

- les établissements publics du second degré pour les classes préparatoires aux grandes écoles de ces établissements ;
- les universités publiques pour l'ensemble des formations de ces établissements ; y compris les formations d'ingénieurs
- les autres établissements publics d'enseignement supérieur. Ce type de producteur rassemble les écoles ayant le statut d'établissement public et bénéficiant de l'autonomie comptable, ainsi que les écoles de formation des cadres supérieurs de la fonction publique qui n'ont pas le statut d'établissement public. Ces dernières étaient classées en centres de formation interne des administrations publiques dans les chiffres du Compte de l'éducation antérieurs à 1999 ;
- les établissements privés subventionnés du second degré pour les classes préparatoires aux grandes écoles sous contrat d'association ;
- les établissements privés subventionnés d'enseignement supérieur rassemblant les établissements privés bénéficiant de subventions publiques comme par exemple les instituts catholiques, l'école supérieure d'électricité etc. ;
- les établissements privés non subventionnés du second degré pour les classes préparatoires aux grandes écoles hors contrat d'association ;
- les établissements privés non subventionnés d'enseignement supérieur rassemblant les établissements privés ne bénéficiant pas de subventions publiques.

L'apprentissage du niveau supérieur regroupe les préparations aux diplômes de l'enseignement court ou long effectuées dans le cadre de l'apprentissage. Les modalités sont analogues à celles de l'apprentissage du niveau second degré.

L'apprentissage du niveau supérieur est classé au niveau 5A ou 5B de la CITE.

Le Compte de l'éducation isole toutes les formations effectuées dans le cadre de l'apprentissage même si elles sont associées à des formations dans un cadre universitaire traditionnel. L'unité de production isolée est regroupée avec les centres de formation d'apprentis.

La formation professionnelle continue rassemble l'ensemble des actions de formation continue à destination des actifs occupés ou inoccupés (chômeurs, jeunes), y compris la formation professionnelle continue interne aux administrations ou aux entreprises.

La rémunération des personnels en stage de formation continue n'est pas considérée, dans le Compte de l'éducation, comme une dépense de formation, sauf pour celle des personnels d'éducation en formation.

Les actions de formation continue sont financées essentiellement par l'État, les collectivités territoriales (pour leurs propres agents et pour les demandeurs d'emploi ou les programmes à l'intention des jeunes de 18 à 25 ans), et les entreprises. Les dépenses des entreprises peuvent aller

au-delà de leur obligation fiscale de consacrer 1,1% de leur masse salariale pour la formation continue de leurs agents.

Les autres formations de type extrascolaire regroupent l'enseignement artistique, les cours du soir, les formations assurées par des enseignants dans le cadre d'une activité de profession libérale.

L'aide apportée par les parents pour les études de leurs enfants n'est pas comptabilisée, ne donnant pas lieu à un échange monétaire.

Les leçons particulières ou le soutien scolaire apporté à un jeune scolarisé et portant sur les disciplines du programme sont classés avec le niveau correspondant à la formation de l'élève.

Les activités du conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et des centres associés ont été en totalité classées dans cette activité. Outre les cours du soir, cet organisme assure également des actions de formation initiale et de formation continue. Pour des raisons techniques, ces activités n'ont pas pu être séparées.

1.3.2. Les activités

Les activités constituent la base de la définition du domaine de l'éducation. Le domaine de l'éducation est ainsi défini par une liste d'activités caractéristiques et de biens et services liés. Ces **activités** sont organisées en quatre grandes catégories : les activités d'enseignement, d'appui à la scolarité, d'organisation du système et les biens et services liés.

Les activités d'enseignement, d'appui à la scolarité et d'organisation du système sont réalisées par les producteurs d'enseignement grâce aux ressources apportées par les unités de financement. Le Compte de l'éducation décrit leur financement et leur production pour chaque niveau de formation. Les « biens et services liés » ne sont pas produits par les producteurs du domaine. Seul leur financement est décrit pour chacun des niveaux.

Les activités annexes sont divisées en deux groupes : l'appui à la scolarité et l'organisation du système. Les changements apportés par la nomenclature actuelle des activités concernent les activités annexes : les activités de recherche sur l'éducation (INRP⁶) et de documentation pédagogique (CNDP) ne sont pas isolées dans l'activité d'organisation générale.

Les leçons particulières ne seront plus considérées comme une activité d'enseignement, mais comme un achat de service par les ménages (hors producteurs) et rattachées ainsi aux dépenses de chaque niveau d'enseignement.

⁶ L'INRP, depuis le 18 avril 2011, n'existe plus en tant que tel mais est rattaché à l'ENS Lyon et prend le nom de d'institut Français de l'Éducation (IFÉ).

Activités

A. Activités des unités de production

Enseignement

- 10. Enseignement
- 11. Recherche (*à partir de 2006*)

Appui à la scolarité

- 21. Cantines et internats
- 22. Médecine scolaire
- 23. Orientation

Organisation du système

- 31. Administration générale
- 32. Rémunération du personnel en formation

B. Dépenses hors des unités de production

Achats de biens et services liés

- 41. Transports scolaires
- 42. Livres et fournitures
- 43. leçons particulières
- 44. habillement et autres

L'activité d'enseignement correspond à chaque niveau de formation décrit dans la partie précédente. Elle correspond à la notion d'externat telle qu'elle est pratiquée dans les établissements d'enseignement. Elle comprend donc les dépenses d'administration et de gestion localisées au niveau des établissements de formation. Cette activité est présente pour tous les producteurs à l'exception du producteur services administratifs et organismes publics.

La rémunération des personnels enseignants-chercheurs est intégrée dans l'activité enseignement sans que l'on puisse la répartir entre l'enseignement et la recherche. Avant 2006, les dépenses de fonctionnement et d'investissement relatives à la recherche universitaire étaient écartées. Avec la mise en place de la LOLF en 2006, ces dépenses ne sont plus retirées du compte. Cela a entraîné l'ajout de l'activité recherche à la nomenclature du compte. Cependant, en raison de l'impossibilité d'isoler les dépenses d'investissement relatives à la recherche, seules les dépenses de fonctionnement figurent sous l'activité recherche. Les dépenses en personnel et les dépenses d'investissement relatives à la recherche sont quant à elles comptabilisées avec l'activité d'enseignement.

Les activités d'appui à la scolarité comprennent les cantines scolaires, la médecine scolaire et l'orientation scolaire.

L'activité de **cantines et d'internats** correspond aux activités de restauration et d'hébergement à l'intention des élèves et étudiants réalisées par les établissements d'enseignement ou par le CNOUS et les CROUS pour l'enseignement supérieur. Elle ne comprend pas les repas pris par les élèves et étudiants qui ne sont pas organisés par les établissements ou les CROUS.

La dépense pour les cantines et internats comprend les dépenses de rémunération des personnels administratifs ou d'entretien des établissements pour la partie de leur temps de travail qu'ils consacrent à cette activité, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement et d'investissement nécessaires à la bonne marche des installations.

L'activité des restaurants ou cantines à l'intention des personnels administratifs n'est pas comptabilisée avec l'activité de cantines et d'internats mais avec celle d'administration générale.

La plupart des producteurs du Compte de l'éducation ont une activité de cantines et d'internats.

L'activité de cantines et d'internats réalisée par le producteur « services administratifs et organismes publics » correspond au centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et aux centres régionaux (CROUS) qui gèrent les restaurants et les résidences universitaires.

L'activité de **médecine scolaire** correspond aux actions des médecins et infirmières scolaires à l'intention des élèves et étudiants. Elle ne comprend pas les soins prodigués aux élèves et étudiants en dehors de ce cadre. Elle peut être réalisée au sein des établissements d'enseignement ou au sein des services administratifs.

L'activité de médecine scolaire est constituée surtout par l'organisation de visites médicales préventives, par la rémunération de médecins et d'infirmières et le fonctionnement d'infirmières. Elle regroupe les actions de santé scolaire destinées aux élèves ou étudiants. Les dépenses de médecine du travail des infirmières destinées aux personnels des services administratifs sont comptées avec l'activité d'administration générale. En pratique, cette activité n'a pas pu être isolée dans toutes les unités de production. Le Compte de l'éducation n'évalue des dépenses de médecine scolaire que pour les établissements publics du second degré, d'enseignement supérieur et d'enseignement spécial.

Les dépenses de médecine scolaire effectuées par les collectivités locales sont attribuées au producteur « services administratifs et organismes publics ».

Les dépenses d'investissement ne peuvent pas, le plus souvent, être prises en compte.

L'activité d'**orientation scolaire** correspond aux activités des conseillers d'orientation et de l'ONISEP. Ces structures ont pour but d'informer les élèves et les familles sur les différentes filières de formation et leurs débouchés. Elle comprend aussi les services de conseil mis en place dans le cadre de la formation professionnelle continue. Dans le Compte de l'éducation, cette activité est assurée par le producteur services administratifs et organismes publics.

L'administration générale regroupe les activités des services administratifs centraux ou locaux : administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, rectorats, inspections académiques, services de différentes administrations dont l'objet est d'organiser, gérer et de réglementer les systèmes d'enseignement. Dans le Compte de l'éducation, cette activité est assurée par le producteur services administratifs et organismes publics.

L'activité de recherche sur l'éducation regroupe les actions tendant à développer de nouvelles méthodes pédagogiques et à produire une réflexion sur le contenu des programmes. Cette activité, réalisée principalement par l'institut national de la recherche pédagogique (INRP⁷), était isolée dans le Compte de l'éducation jusqu'en 1998. Elle est maintenant classée avec les dépenses d'administration générale.

De même, l'activité de documentation pédagogique était isolée dans les tableaux du Compte de l'éducation jusqu'en 1998. Elle correspond à l'activité du centre national de documentation pédagogique (CNDP) et de ses centres régionaux (CRDP) et départementaux (CDDP). Elle est maintenant regoupée avec l'activité d'administration générale.

La rémunération du personnel d'éducation en formation correspond aux rémunérations versées aux enseignants en formation dans les IUFM et, plus généralement, à tous les personnels d'éducation en formation initiale ou continue.

Le Compte de l'éducation ne retient pas comme dépense d'éducation les rémunérations versées aux élèves et étudiants en formation initiale ou aux stagiaires de la formation continue. Les dépenses de rémunération des élèves fonctionnaires sont assorties de la contrainte d'effectuer un certain nombre d'années dans la fonction publique et s'interprètent ainsi comme un investissement en capital humain. Ce point de vue conduit à compter dans la dépense d'éducation les seules rémunérations versées aux personnels en formation ayant une activité d'éducation.

L'activité de **transport scolaire** regroupe l'ensemble des actions menées par les administrations publiques pour aider le transport des élèves entre leur domicile et l'établissement d'enseignement qu'ils fréquentent.

⁷ L'INRP, depuis le 18 avril 2011, n'existe plus en tant que tel mais est rattaché à l'ENS Lyon et prend le nom de d'institut Français de l'Éducation (IFÉ).

Cette action peut prendre plusieurs formes : l'organisation de circuits de transports par car ; des subventions attribuées à des organismes assurant le transport des élèves par car ou par train ; des bourses individuelles de transport.

A partir de la rentrée 1984, la compétence sur le transport scolaire a été transférée aux conseils généraux des départements ou aux autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains (ACOTU). Les dépenses figurant auparavant au budget du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ont été transférées dans les dotations générales de décentralisation.

Le Compte de l'éducation n'étudie pas la production des activités de transport scolaire qui est traitée comme un service connexe. La dépense de transport n'est étudiée que du point de vue de son financement.

Les achats de livres et fournitures scolaires sont effectués aussi bien par les administrations publiques que par les familles.

Les dépenses de livres et de fournitures scolaires sont effectuées par les collectivités locales pour l'enseignement du premier degré. Les dépenses de l'État correspondent aux achats de livres scolaires pour les classes de collèges. Les dépenses des ménages correspondent aux dépenses complémentaires effectuées par les familles pour les élèves du premier degré et des collèges : cartables, papeterie, fournitures diverses, livres demandés ou recommandés par l'institution scolaire (dictionnaires, précis de théâtre, ...). A partir des classes du second cycle et pour l'enseignement supérieur, la totalité des dépenses de livres et fournitures est à la charge des ménages ; toutefois les conseils régionaux prennent de plus en plus en charge une partie des livres scolaires pour les élèves des lycées.

Les leçons particulières correspondent aux seuls cours particuliers de soutien aux élèves effectués à l'initiative des familles dans les disciplines correspondant aux programmes.

Les leçons de musique ou d'arts sont classées comme une activité de formation extrascolaire.

Les dépenses **d'habillement et les autres dépenses** liées à la fréquentation scolaire correspondent aux achats effectués à la demande de l'institution scolaire : blouses pour les travaux pratiques, tenues de gymnastique, participation à des activités de loisirs organisées par l'école.

Ce poste de dépenses comprend aussi les dépenses diverses d'enveloppes, timbres et assurances scolaires.

1.3.3. Les unités de financement

Les **unités de financement**, ou financeurs, sont les agents économiques qui supportent la dépense pour les activités du domaine. Ils n'exercent pas ces activités. Les dépenses des unités de financement constituent des ressources pour les unités de production qui réalisent les activités. La nomenclature est identique pour tous les niveaux mais certains financeurs peuvent ne pas intervenir sur l'ensemble des niveaux de formation. La nomenclature est similaire à celle utilisée dans la base 1974. Une catégorie de financement Reste du Monde est ajoutée pour décrire les financements venant de l'Union Européenne ou de l'étranger (Bourses). Avec l'introduction de la LOLF à partir de 2006, l'unité de financement « État » se décline non plus par ministère mais selon la distinction de missions et programmes.

Ces unités de financement sont en outre cohérentes avec les secteurs institutionnels de la comptabilité nationale : les administrations publiques (comprenant l'État, les collectivités territoriales et les autres administrations publiques), les entreprises, les ménages et le reste du monde. La nomenclature utilisée permet une analyse un peu plus détaillée du financement.

Financiers

Jusqu'en 2005

Ministère de l'Éducation

- 110 Enseignement scolaire
- 119 Charges sociales rattachées - scolaire
- 120 Enseignement supérieur
- 129 Charges sociales rattachées - supérieur

Autres ministères

- 201 Agriculture
- 202 Culture
- 203 Défense
- 204 FFPPS
- 205 Santé
- 206 Travail
- 207 Affaires Étrangères
- 208 Équipement, transports
- 209 Industrie Commerce
- 210 Intérieur
- 211 Jeunesse et Sports
- 212 Justice
- 213 Premier Ministre
- 219 Charges sociales rattachées autres ministères

À partir de 2006

Missions Enseignement scolaire et MIRES

- Mission enseignement scolaire
- 130 Programmes Éducation
- 140 Programme enseignement technique agricole
- MIRES (Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur)
- 150 Mission Recherche et enseignement supérieur
- 160 Programme Enseignement supérieur et Recherche agricole

Autres Missions (selon le Projet de Loi de Finances 2008*)

- 221 Mission Action extérieure de l'État
- 222 Mission administration générale et territoriale de l'État
- 223 Mission Agriculture, Pêche, Forêt et affaires rurales
- 224 Mission Aide publique au développement
- 225 Mission Anciens combattant, mémoire et liens avec la nation
- 226 Mission Conseil et contrôle de l'État
- 227 Mission Culture
- 228 Mission Défense
- 229 Mission Développement et régulation économiques
- 230 Mission Direction de l'action du Gouvernement
- 231 Mission Écologie et développement durable
- 232 Mission Engagements financiers de l'État
- 233 Mission Gestion et contrôle des finances publiques
- 234 Mission Justice
- 235 Mission Médias
- 236 Mission Outre-mer
- 238 Mission pouvoirs publics
- 239 Mission provisions
- 240 Mission régimes sociaux et de retraite
- 241 Mission relations avec les collectivités territoriales
- 242 Mission remboursements et dégrèvements
- 243 Mission Santé
- 244 Mission Sécurité
- 245 Mission Sécurité civile
- 246 Mission Sécurité sanitaire
- 247 Mission Solidarité et intégration
- 248 Mission Sport, Jeunesse et vie associative
- 249 Mission stratégie économique et pilotage des finances publiques
- 250 Mission Transports
- 251 Mission Travail et Emploi
- 252 Mission Ville et Logement
- 253 Contrôle et exploitation aériens

Collectivités territoriales

- 310 Régions
- 320 Départements
- 330 Communes

Autres administrations publiques

- 410 Autres APU
- 420 Caisses Allocations Familiales

Entreprises et autres personnes morales

- 500 Entreprises (Taxe d'apprentissage, contrats de formation avec les entreprises)
- 550 Autres financeurs (Produits financiers, vente de produits fabriqués, services) (à partir du compte définitif 2008)

Ménages

- 600 Ménages

Reste du monde

- 710 Union européenne
- 720 Pays étrangers

* Les nomenclatures des programmes et des missions peuvent varier d'une année sur l'autre afin de répondre aux priorités définies pour la mise en œuvre du budget de l'État.

Les agents économiques considérés ici comme des unités de financement peuvent produire eux-mêmes des activités d'éducation. C'est le cas, par exemple, du ministère de l'éducation qui assure lui-même la fonction d'administration générale du système, ou des entreprises qui peuvent réaliser elles-mêmes des formations à l'intention de leur personnel. Pour le Compte de l'éducation, il convient de faire la distinction entre l'unité de financement et l'unité de production qui lui est interne. Cette distinction permet de développer les analyses du compte : le ministère de l'éducation est ainsi une unité de financement (par son budget) qui finance l'unité de production « *services administratifs* » qui réalise l'activité d'administration générale.

Les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dans le cadre des missions « enseignement scolaire » et MIRES (Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur), sont les principaux financeurs du domaine de l'éducation. Par leur budget, ils financent notamment les rémunérations des enseignants des établissements publics et privés sous contrat, des non enseignants des établissements publics et des personnels des services administratifs. Ils versent également des subventions diverses aux établissements publics ou privés.

La distinction entre enseignement scolaire et enseignement supérieur correspondait, jusqu'en 2005, à la répartition en deux sections au sein du budget de l'État. Cette décomposition se fait actuellement dans le cadre de deux ministères distincts, avec des missions et des programmes propres pour reprendre la terminologie de la LOLF. Dans le cas de l'enseignement supérieur, cette nouvelle organisation des finances publiques a rendu les traitements du Compte de l'éducation plus complexes dans la mesure où il n'a plus été possible de poursuivre certaines procédures. Ainsi, les dépenses de recherche liées aux personnels ITRF et les dépenses de fonctionnement des laboratoires universitaires qui étaient, avant la LOLF, retirées du Compte l'éducation y sont désormais intégrées (voir plus-haut « activités d'enseignement »). De même, les dépenses relatives à l'administration centrale du MESR pour la partie recherche sont également comptabilisées comme concernant l'enseignement supérieur dans la mesure où la décomposition entre l'enseignement supérieur et la recherche n'est plus possible.

Les charges sociales rattachées correspondent aux charges sociales que l'employeur État verse sur le budget des charges communes. Elles résultent du fait que l'État n'a pas créé de fonds auquel il verserait des cotisations employeur pour gérer les régimes de retraite des fonctionnaires ou les prestations sociales.

Le régime de retraite des fonctionnaires n'est pas géré par un organisme indépendant qui recevrait d'une part les cotisations des salariés et des employeurs, et verserait d'autre part les pensions aux fonctionnaires retraités. L'État paye directement les pensions civiles et militaires à partir du budget des charges communes et chaque ministère prélève les cotisations salariées sur les rémunérations des actifs payés sur son budget⁸. La différence entre le montant des pensions versées et les cotisations des salariés correspond à la cotisation employeur de l'État.

De 1999 à 2005, le montant des charges employeurs de l'État est calculé pour l'ensemble des fonctionnaires civils de l'État, qu'ils travaillent ou non dans le secteur de l'éducation. Il est rapporté à la somme des rémunérations versées aux fonctionnaires civils actifs (salaires, primes et indemnités, correspondant aux catégories D11 de la comptabilité nationale) pour calculer des taux de cotisation employeur. A partir de 2006, la création du compte d'affectations spéciales au titre des pensions intègre directement dans les comptes de l'État ces charges employeurs. Le Compte de l'éducation prend donc aussi en compte ces nouveaux traitements. Il convient de préciser que la création du Compte d'affectation spéciale pour les pensions des fonctionnaires (CAS pensions) a entraîné une hausse des cotisations sociales imputées ou charges sociales rattachées, estimées auparavant sur la base d'un taux de cotisation inférieur. Les flux que les ministères reversent dans leur programme au CAS pensions pour équilibrer les retraites de leurs fonctionnaires étaient sous-estimés avant le passage à la LOLF.

Le calcul des charges sociales rattachées permet de mettre en cohérence les dépenses de personnel du Compte de l'éducation avec la définition de la comptabilité nationale. Les dépenses de personnel

⁸ La création du Compte d'affectations spéciales pour les pensions (CAS pensions) avec la LOLF modifie les choses du point de vue de la comptabilité de l'Etat mais pas pour les traitements de comptabilité nationale (cf. mécanisme des cotisations imputées).

comprennent les rémunérations diverses versées aux salariés et les charges sociales versées par les employeurs.

Jusqu'en 2005, le Compte de l'éducation distinguait les charges sociales rattachées à la section enseignement scolaire de celles de la section enseignement supérieur du budget de l'éducation nationale. Les charges sociales rattachées aux autres ministères étaient ensuite globalisées. A partir de 2006, les charges sociales sont directement intégrées dans les rémunérations des personnels.

Les autres ministères, au travers des « Autres Missions », comprennent toutes les administrations de l'État effectuant des dépenses d'éducation. Certains ministères comme celui de l'agriculture, de la santé ou de la défense, gèrent des établissements de formation. Tous effectuent des dépenses pour la formation continue de leur personnel.

Les tableaux publiés retiennent une nomenclature simplifiée indiquant seulement les ministères effectuant les dépenses d'éducation les plus importantes et regroupant les autres dans une même catégorie.

Les collectivités territoriales comprennent les régions, départements et communes. Les collectivités ont reçu des compétences en matière d'éducation et de formation, fixées par les lois de décentralisation. Ainsi, par exemple, les régions interviennent à la fois dans le financement des lycées et dans celui de la formation professionnelle, avec notamment les dépenses de l'apprentissage. Elles peuvent aussi financer des activités au delà de leurs interventions obligatoires. Le Compte de l'éducation retrace l'ensemble de ces dépenses.

L'unité de financement « *communes* » comprend les communes, groupements et syndicats de communes, communautés urbaines, ainsi que les caisses des écoles.

Les écoles maternelles et élémentaires publiques n'ont pas d'autonomie juridique et financière ; elles sont gérées par les communes et incluses dans leur comptabilité. Le Compte de l'éducation isole les écoles comme une unité de production distincte. Les financements des activités des écoles sont isolés à l'intérieur des comptes des communes. Ainsi les paiements des familles au titre des cantines scolaires sont considérés comme un financement des ménages vers les écoles et le passage par la comptabilité des communes n'est pas retracé.

Les autres administrations publiques effectuant des dépenses d'éducation comprennent les organismes consulaires, chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers, chambres d'agriculture, hôpitaux ainsi que les organismes de sécurité sociale.

La caisse d'allocation familiale est isolée en raison de son rôle pour le versement de l'allocation de rentrée scolaire.

L'unité de financement « **entreprises** » comprend les entreprises publiques et privées, l'administration des postes et télécommunications (avant la création d'entités sous statut d'entreprise) et les associations professionnelles au service des entreprises.

Les entreprises sont en particulier impliquées dans le financement de l'apprentissage (public ou privé), assuré également par les régions. Le financement par les entreprises est lié au système de la taxe d'apprentissage⁹. La taxe d'apprentissage est un impôt d'État assis sur la masse salariale brute versée par les entreprises. Le taux d'imposition est de 0,5 %¹⁰ sauf pour les départements de la Moselle, du Bas Rhin et du Haut Rhin où le taux est de 0,26 %. Les entreprises peuvent déduire du montant à verser au Trésor Public certaines dépenses venant en exonération de la taxe due : une

⁹ Il faut en effet noter que les financements par les entreprises versés directement au Trésor public ne sont pas considérés comme une dépense d'éducation. Il en est ainsi de la taxe d'apprentissage ou de la contribution obligatoire pour la formation professionnelle, considérées comme des dépenses directes des entreprises que le compte de l'éducation ne retrace pas compte tenu de leur caractère fiscal.

¹⁰ Les entreprises de plus de 250 salariés dont la part des jeunes salariés en alternance est inférieur à 3% paient une taxe additionnelle de 0,1% (affectée aux CFA). A partir de 2010 (loi du 24 novembre 2009), cette taxe additionnelle est remplacée par une contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) versée au FNDMA

partie du salaire des apprentis, les subventions versées aux CFA ou aux établissements d'enseignement, publics ou privés, dispensant des premières formations technologiques, les frais de fonctionnement, de premier équipement, de renouvellement du matériel existant et d'équipement complémentaire des CFA ou des écoles organisées par les entreprises.

La partie de la taxe d'apprentissage retracée dans le Compte de l'éducation correspond aux versements faits aux CFA et aux établissements d'enseignement. Ces subventions sont considérées comme des dépenses directes des entreprises. Le transit des sommes versées aux établissements d'enseignement par les organismes collecteurs n'est pas retracé dans le Compte de l'éducation.

L'unité de financement **ménages** correspond à la définition de la comptabilité nationale. Les ménages financent les activités des établissements scolaires en payant des droits d'inscription, des frais de scolarité ou en contribuant aux frais de restauration. Ils contribuent aussi aux activités extrascolaires et effectuent également des achats directs de livres et fournitures scolaires ou achètent des services de leçon particulière.

Le **reste du monde** correspond aux financements des dépenses d'éducation sur le territoire national par des agents économiques non résidents. L'Union Européenne, qui intervient principalement via le fonds social européen ou le fonds de développement régional, est distinguée des autres financeurs non résidents.

Transferts entre unités de financement. Certains flux financiers peuvent transiter par une unité de financement intermédiaire avant d'atteindre l'unité de production destinataire. C'est par exemple le cas pour les bourses, versées par l'État ou les collectivités aux ménages.

Le flux financier correspondant peut être attribué à l'État, premier financeur. On parle alors de financeur initial. Il peut être attribué aux ménages, dernier financeur. On parle alors de financeur final.

L'étude du financeur final permet de connaître la destination effective du financement. Pour cette raison, le Compte de l'éducation privilégie l'étude du financement final.

Toutefois, les transferts entre financeurs sont répertoriés et permettent de rétablir pour chaque niveau d'enseignement la charge réelle supportée par chaque financeur initial.

Les transferts liés aux lois de décentralisation ne sont isolés que lorsqu'ils sont affectés à des dépenses d'éducation. Les dotations d'équipement (DRES et DDEC¹¹), accompagnant les transferts de compétence en matière d'investissement des lycées et des collèges, sont ainsi considérées comme des transferts du financeur initial État vers les financeurs finals Régions ou Départements. En revanche, les transferts de compétences compensés par les dotations globales de décentralisation (DGD) ne sont pas décrits dans le compte, la DGD constituant un transfert global de ressources non affectées.

1.3.4. Les unités de production

Les **unités de production**, ou producteurs, sont les agents économiques qui réalisent les activités du domaine grâce aux ressources mises à leur disposition par les unités de financement.

La nomenclature est identique pour tous les niveaux de formation. De fait, la plupart des producteurs réalisent des activités dans un petit nombre de niveaux d'enseignement, voire un seul niveau. Toutefois, certains producteurs comme les établissements publics du second degré peuvent intervenir pour plusieurs niveaux différents : second degré pour les classes des premier et second cycles, enseignement supérieur avec les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de technicien supérieur, formation extrascolaire avec la formation continue dans les GRETA.

Par ailleurs, les unités de production peuvent être des établissements publics et privés bénéficiant de l'autonomie comptable, ou des entités liées à des structures pouvant avoir d'autres activités que

¹¹ Ces dotations sont financées par des taxes affectées depuis 2007, et ne sont plus considérées comme des transferts.

l'éducation (par exemple, les écoles primaires publiques avec le rôle particulier des communes). Pour les besoins du Compte de l'éducation, toutes les entités effectuant des activités d'éducation sont isolées, qu'elles soient autonomes ou pas. Les dépenses de formation continue internes aux administrations ou aux entreprises sont isolées et affectées à des unités de production.

La nomenclature des unités de production a été sensiblement modifiée par rapport à la nomenclature utilisée en base 1974. Elle est articulée autour de quatre grands groupes de producteurs¹², que sont les établissements publics d'enseignement, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non subventionnés et un producteur « services administratifs et organismes publics » pour décrire les dépenses d'organisation générale du système. On retient en outre une notion plus fine de producteur : il s'agit d'une partition des producteurs entre plusieurs sous unités homogènes du point de vue des sources comptables utilisées et destinées à faciliter l'arbitrage.

La distinction comptable entre établissements autonomes et centres de formation interne est abandonnée. Elle est toutefois utile pour le traitement des sources d'information, mais n'est pas reprise dans les tableaux de synthèse.

La nomenclature des unités de production a été sensiblement réorganisée lors de la rénovation du Compte de l'éducation à partir de 1999. Cette évolution permet une cohérence avec les demandes d'information des organisations internationales.

La nomenclature n'utilise plus le critère d'autonomie comptable ; toutefois, ce critère reste utile pour faire le lien avec les sources d'information et faciliter le traitement des données. La notion de sous-producteur permet d'identifier des groupes de producteurs homogènes du point de vue des sources d'information utilisées. Certaines unités de production sont divisées en deux ou plusieurs sous-producteurs.

Producteurs	
1. Établissements publics d'enseignement	
11 Écoles maternelles et élémentaires publiques	110 <i>Écoles maternelles et élémentaires publiques</i>
12 Collèges et lycées publics	121 <i>Collèges et lycées publics MENJVA</i> 123 <i>Collèges et lycées publics Agriculture</i> 124 <i>Collèges et lycées publics Défense</i>
13 CFA publics	131 <i>CFA publics non agricoles</i> 133 <i>CFA publics agricoles</i>
14 Universités publiques	140 <i>Universités (à partir de 2006, y compris IUT)</i> 141 <i>Universités publiques (jusqu'en 2005)</i> 142 <i>IUT (jusqu'en 2005)</i>
15 Autres établissements publics d'enseignement supérieur	151 <i>Établissements autonomes</i> 152 <i>Centres internes aux administrations publiques</i>
16 Centres publics de formation artistique	160 <i>Centres publics de formation artistique</i>
17 Centres publics d'enseignement spécial	171 <i>Centres publics d'enseignement spécial MENJVA</i> 172 <i>EREA</i> 175 <i>Centres publics d'enseignement spécial Santé</i> 176 <i>Centres publics d'enseignement spécial Justice</i>
18 Organismes d'enseignement à distance	180 <i>CNED</i>
19 Organismes de formation extrascolaire	190 <i>Organismes de formation extrascolaire</i>

¹² Les établissements d'enseignement sont classés selon leur nature juridique et l'existence ou non de subventions publiques.

Producteurs (suite)

2. Établissements privés subventionnés

21 Écoles maternelles et élémentaires sous contrat	210 <i>Écoles maternelles et élémentaires sous contrat</i>
22 Collèges et lycées sous contrat	222 <i>Collèges et lycées sous contrat autres MENJVA</i> 223 <i>Collèges et lycées sous contrat Agriculture</i>
23 CFA privés subventionnés	231 <i>CFA privés subventionnés non agricoles</i> 233 <i>CFA privés subventionnés agricoles</i>
24 Établissements privés d'enseignement supérieur	241 <i>Établissements autonomes</i> 242 <i>Institutions sans but lucratif au service des ménages</i>
26 Organismes subventionnés de formation extrascolaire	260 <i>Organismes subventionnés de formation extrascolaire</i>

3. Établissements privés non subventionnés

31 Écoles maternelles et élémentaires hors contrat	310 <i>Écoles maternelles et élémentaires hors contrat</i>
32 Établissements secondaires hors contrat	320 <i>Établissements secondaires hors contrat</i>
33 CFA d'entreprises	330 <i>CFA d'entreprises</i>
34 Écoles supérieures non subventionnées	341 <i>Écoles supérieures CFI Entreprises</i> 342 <i>Écoles supérieures Organismes consulaires</i> 343 <i>Autres écoles supérieures privées BIC</i>
36 Organismes privés de formation extrascolaire	361 <i>Organismes privés extrascolaire CFI Entreprises</i> 362 <i>Organismes privés extrascolaire Organismes consulaires</i> 363 <i>Organismes privés extrascolaire BIC</i>

4. Services administratifs et organismes publics

40 Services administratifs et organismes publics	400 <i>Services administratifs et organismes publics</i>
--	---

Les écoles maternelles et élémentaires publiques relèvent toutes de la tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Elles sont gérées pour leur fonctionnement par les communes, à l'exception de dix écoles régionales du premier degré sous la responsabilité des conseils régionaux depuis 1986.

Les écoles maternelles et élémentaires publiques produisent des activités d'enseignement aux niveaux préélémentaire, élémentaire et d'enseignement spécial du premier degré. Elles produisent également une activité de cantines et d'internats.

Le financement des écoles maternelles et élémentaires publiques est assuré essentiellement par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et par les communes. Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative prend en charge les dépenses de personnel enseignant. Les communes supportent les dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses pour le personnel non enseignant et les dépenses d'investissement.

Les communes supportent également une grande partie des dépenses des cantines. Les ménages participent aux dépenses des cantines et assurent quelques recettes annexes pour les activités d'enseignement.

Les sources utilisées

A part les dix écoles régionales du premier degré qui fournissent des comptes financiers, les écoles maternelles et élémentaires publiques n'ont pas d'autonomie comptable. Leur comptabilité est incluse dans celle des communes qui les gèrent.

A partir de l'étude des comptes administratifs des collectivités locales, on reconstitue un compte des écoles faisant apparaître les coûts pour les différentes activités ainsi que les recettes selon leur

provenance : État, entreprises, ménages.

Les recettes provenant de l'État sont traitées comme des transferts entre unités de financement. Le financement des communes est évalué de façon à équilibrer les dépenses et les recettes.

Ces comptes reconstitués sont complétés par les dépenses figurant au budget de l'État.

Les collèges et lycées publics regroupent les collèges, lycées, lycées professionnels publics relevant de la tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ou de celui de l'agriculture. Certains établissements relèvent de la tutelle du ministère de la défense.

Au 1^{er} janvier 1986, date d'entrée en vigueur des textes sur la décentralisation, ceux de ces établissements qui étaient à gestion d'État ou nationalisés sont devenus des établissements publics locaux à l'exception d'une dizaine de collèges et de lycées qui sont essentiellement des établissements à sections internationales, dont la charge demeure entièrement à l'État. Les collèges sont à la charge des départements, les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels sont à la charge des régions.

Les collèges et lycées publics produisent des activités d'enseignement aux différents niveaux du second degré : premier cycle, second cycle général et technologique, second cycle professionnel, enseignement spécial du second degré. Ils produisent également des activités d'enseignement aux niveaux supérieur long (classes préparatoires aux grandes écoles) ou supérieur court (sections de technicien supérieur). Ils réalisent également des activités de formation professionnelle continue ainsi que des activités annexes, cantines et internats, médecine scolaire.

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative est le principal financeur des établissements publics du second degré en finançant les coûts de personnel enseignant et non enseignant. Les départements (pour les collèges) et les régions (pour les lycées) financent les investissements, versent les subventions de fonctionnement et progressivement à partir de 2006, gèrent les personnels TOS (techniciens ouvriers et de service).

Les ménages participent aux dépenses des cantines et d'internats et procurent des recettes annexes aux activités d'enseignement.

Les sources utilisées

Le compte des établissements publics du second degré est constitué à partir des comptes financiers des établissements sous tutelle de l'éducation nationale récapitulés par la DEPP. Ces documents comptables ne contiennent pas la prise en charge directe par l'État des coûts de personnel et sont complétés par les informations provenant du budget de l'État.

Le compte des établissements publics du second degré agricole est constitué à partir des budgets du ministère de l'agriculture.

Les informations sur les établissements dépendant du ministère de la défense complètent les sources précédentes.

Les **Centres de Formation d'Apprentis publics** comprennent les centres de formation d'apprentis gérés par des collectivités locales ou par des établissements publics d'enseignement.

Les CFA publics peuvent être sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ou celle du ministère de l'agriculture.

Depuis la rentrée 1984, les établissements sont passés sous la responsabilité des régions qui se sont substituées à l'État pour le financement.

Les CFA publics produisent une activité d'enseignement au niveau secondaire ou supérieur selon les formations suivies par les apprentis et par les élèves des classes préparatoires à l'apprentissage annexées aux centres. Ils produisent aussi une activité de cantines.

Seules sont prises en compte les dépenses internes aux centres de formation d'apprentis. Les dépenses effectuées pour les apprentis dans leur entreprise d'accueil ne sont pas comptabilisées.

Le financement de l'apprentissage (public ou privé) est assuré principalement par les régions et les entreprises. Les centres de formation d'apprentis peuvent également recevoir des subventions d'autres collectivités locales. Les ménages participent aux dépenses des cantines. Le financement par les entreprises est lié au système de la taxe d'apprentissage.

Les sources utilisées

Le compte des établissements publics d'apprentissage est établi à partir des bilans financiers des CFA récapitulés par la DEPP puis par le CNFPTLV pour les centres de formation d'apprentis sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Les universités publiques regroupent les 82 universités, les IUFM ainsi que les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées. Depuis 2006, la réforme de la LOLF ne permet plus de distinguer les dépenses des IUT qui ont été intégrées à celles des universités.

Elles réalisent une activité d'enseignement aux niveaux supérieurs (post secondaire, supérieur court, supérieur long), de formation professionnelle continue, ainsi que des activités de médecine scolaire. Depuis 2006, une activité de recherche est également prise en compte (voir 3.2).

Les universités sont financées essentiellement par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui rémunère les personnels, verse des subventions de fonctionnement et d'investissement. Cependant, la loi L.R.U., du 10 août 2007, prévoit que d'ici 2013, toutes les universités accèdent à l'autonomie dans les domaines budgétaire et de gestion de leurs ressources humaines (comprenant la rémunération des personnels) et qu'elles puissent devenir propriétaires de leurs biens immobiliers. Dès lors, une subvention globale comprenant la masse salariale et le fonctionnement sera versée par l'État à chaque établissement.

Elles reçoivent également des subventions des collectivités locales ou des entreprises au titre de la taxe d'apprentissage.

La participation des ménages correspond aux droits d'inscriptions payés par les étudiants ainsi que des versements divers, pour les cours photocopiés par exemple.

Les sources utilisées

Le compte des universités est établi à partir des comptes financiers des établissements complétés par les dépenses de personnel et d'investissement effectuées sur le budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les autres établissements publics d'enseignement supérieur regroupent les écoles supérieures publiques ayant le statut d'établissement public et les écoles ne bénéficiant pas d'une autonomie comptable.

Les établissements disposant de l'autonomie comptable sont tous classés par la comptabilité nationale comme organismes divers d'administration centrale (ODAC).

Cette distinction selon l'autonomie comptable concerne les écoles de formation des cadres supérieurs de la fonction publique. Certaines écoles comme l'école nationale d'administration bénéficient du statut d'établissement public. D'autres écoles (CFIAPU : centres de formation internes aux administrations publiques) comme l'école des impôts ou l'école navale ne disposent pas de l'autonomie comptable et fonctionnent comme des services administratifs des ministères.

Ces établissements réalisent des activités d'enseignement au niveau supérieur long, de formation professionnelle continue, ainsi que des activités de médecine scolaire, et de cantines et d'internats.

Les sources utilisées

Le compte des autres établissements publics d'enseignement supérieur est établi à partir des comptes des organismes divers d'administration centrale établis pour la comptabilité nationale par

la direction de la comptabilité publique.

Les comptes des établissements sont complétés par des dépenses de personnel ou d'investissement figurant dans les budgets des différents ministères.

Les dépenses pour les établissements non autonomes sont entièrement déduites des budgets des ministères auxquels ils sont rattachés.

Le producteur **centres publics d'enseignement artistique** regroupe les écoles d'arts et les conservatoires départementaux ou municipaux d'art.

Les écoles nationales, les conservatoires nationaux et les écoles d'architecture sont considérés comme des établissements d'enseignement supérieur. Ils sont classés avec les autres établissements publics d'enseignement supérieur par niveau d'enseignement.

La comptabilité des conservatoires départementaux et municipaux est incluse dans celle des collectivités. Ces établissements ont été isolés comme l'ensemble des établissements de formation gérés par les collectivités locales. Ces établissements produisent une seule activité, l'enseignement artistique, classé maintenant dans le niveau des autres formations extrascolaires.

Les sources utilisées

les comptes ont été constitués à partir des comptes administratifs des collectivités locales.

Les **centres publics d'enseignement spécial** regroupent les écoles régionales du premier degré (ERPD), les écoles régionales d'enseignement adapté (EREA), les établissements publics de l'éducation surveillée et les établissements de la santé.

Les écoles nationales de perfectionnement (ENP) sont des établissements publics sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Elles accueillent des élèves présentant des handicaps ou des déficiences ne permettant pas une scolarité dans un établissement normal. A partir de 1986, ces établissements sont devenus des écoles régionales d'enseignement adapté (EREA) et reçoivent leurs subventions de fonctionnement des régions.

Les établissements publics de l'éducation surveillée sont sous la tutelle du ministère de la justice. Ils reçoivent des jeunes placés par décision judiciaire. Les dépenses de ces établissements ne sont reprises dans le Compte de l'éducation que pour la partie correspondant à l'enseignement. Ces dépenses liées à la tutelle juridique et l'insertion sociale des jeunes ne sont pas isolées.

L'enseignement délivré aux jeunes pris en charge par les services de l'éducation surveillée et placés dans les établissements de l'éducation nationale, est compté avec l'activité d'enseignement de l'établissement d'accueil.

Les centres publics d'enseignement spécial produisent une activité d'enseignement du niveau enseignement spécial du premier et second degré, une activité de cantines et d'internats et une activité de médecine scolaire.

Le financement est en quasi-totalité assuré par l'État. Les régions versent des subventions de fonctionnement aux EREA et aux ERPD, les entreprises versent des subventions au titre de la taxe d'apprentissage et les ménages participent aux frais de cantines et d'internats.

Les sources utilisées

Les comptes des écoles régionales d'enseignement adapté et des écoles régionales du 1^{er} degré sont récapitulés par la DEPP.

Ces comptes sont complétés par les dépenses effectuées directement par l'État, c'est-à-dire les dépenses de personnel et les investissements.

Les dépenses des établissements de l'éducation surveillée sont établies à partir du budget du ministère de la justice.

Le producteur **Centre public d'enseignement à distance** est constitué par le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Le CNED produit des activités d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif.

Les sources utilisées

La source principale est constituée par le compte financier du CNED. Les ressources et dépenses sont réparties par niveau en tenant compte des effectifs inscrits.

Le producteur « **organismes publics de formation extrascolaire** » regroupe le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Paris, et tous les centres autonomes ou non au sein des administrations publiques qui réalisent des activités de formation professionnelle continue.

Le CNAM de Paris organise essentiellement des cours du soir. Ses activités relèvent surtout de la formation des adultes, même si certains de ses instituts peuvent être de fait des établissements de formation initiale. L'ensemble de l'activité du CNAM est classée au niveau « autres formations de type extrascolaire ». Les centres régionaux associés au CNAM sont des associations de droit privé. Ils sont regroupés avec le producteur « établissements privés subventionnés de formation extrascolaire ».

Les sources utilisées

Le compte des établissements publics de formation extrascolaire est établi à partir des comptes financiers du CNAM et à partir des comptes administratifs des collectivités locales pour les centres qu'elles gèrent.

Ces comptes sont complétés par toutes les dépenses de formation continue interne effectuées directement par les différentes administrations

Le producteur « **écoles maternelles et élémentaires privées sous contrat** » est constitué par les écoles maternelles et élémentaires privées comprenant des classes sous contrat d'association ou sous contrat simple.

Dans le cas, peu fréquent, où une école privée comprend à la fois des classes sous contrat et des classes hors contrat, seule l'activité d'enseignement correspondant aux classes sous contrat est décrite chez le producteur. L'activité d'enseignement des classes hors contrat est rattachée au producteur « établissements d'enseignement non subventionnés ».

Les écoles maternelles et **élémentaires** privées sous contrat réalisent des activités d'enseignement aux trois niveaux du premier degré : préélémentaire, élémentaire ainsi que de l'enseignement spécial du premier degré et une activité de cantines.

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative rémunère le personnel enseignant. Les communes peuvent verser des subventions pour participer au fonctionnement courant des écoles ; ces versements sont obligatoires pour les classes sous contrat d'association. Les ménages versent des frais de scolarité pour l'enseignement et financent la totalité de l'activité de cantines.

Les sources utilisées

En l'absence d'une récapitulation des bilans financiers des établissements, le compte des établissements privés du premier degré à financement public prédominant est reconstitué à partir du budget de l'État, des comptes des communes et des droits de scolarité demandés par les écoles.

Le producteur «**collèges et lycées privés sous contrat**» est constitué par les collèges et lycées privés comprenant des classes sous contrat d'association ou sous contrat simple. La quasi-totalité des classes fonctionnent sous le système du contrat d'association.

Ils relèvent de la tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ou de l'agriculture.

Dans le cas, peu fréquent, où un établissement privé comprend à la fois des classes sous contrat et des classes hors contrat, seule l'activité d'enseignement correspondant aux classes sous contrat est décrite chez le producteur. L'activité d'enseignement des classes hors contrat est rattachée au producteur établissements d'enseignement non subventionnés.

Les collèges et lycées privés sous contrat réalisent des activités d'enseignement aux quatre niveaux du second degré (premier cycle, enseignement spécial, second cycle général et technologique, second cycle professionnel), de l'enseignement supérieur court (sections de technicien supérieur) et long (classes préparatoires aux grandes écoles). Ils réalisent également des activités de formation continue, de cantines et d'internats.

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, ou le ministère de l'agriculture, rémunèrent le personnel enseignant et versent un forfait d'externat variable selon le niveau. Les départements pour les collèges et les régions pour les lycées peuvent verser des subventions pour participer au fonctionnement courant des établissements ; ces versements sont obligatoires pour les classes sous contrat d'association. Les ménages versent des frais de scolarité pour l'enseignement et financent la totalité des activités de cantines et d'internats.

Les sources utilisées

En l'absence d'une récapitulation des bilans financiers des établissements, le compte des collèges et lycées privés sous contrat est reconstitué à partir du budget de l'État, des comptes des collectivités et des droits de scolarité demandés par les écoles.

Ces sources sont complétées par les bilans pédagogiques pour les actions de formation continue.

Les **Centres de Formation d'Apprentis privés subventionnés** comprennent les centres de formation d'apprentis gérés par des organismes consulaires ou des associations.

Les CFA privés subventionnés peuvent être sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ou celle du ministère de l'agriculture.

Depuis la rentrée 1984, les établissements sont passés sous la responsabilité des régions qui se sont substituées à l'État pour le financement.

Les CFA produisent une activité d'enseignement au niveau secondaire ou supérieur selon les formations suivies par les apprentis et par les élèves des classes préparatoires à l'apprentissage annexées aux centres. Ils produisent aussi une activité de cantines.

Seules sont prises en compte les dépenses internes aux centres de formation d'apprentis. Les dépenses effectuées pour les apprentis dans leur entreprise d'accueil ne sont pas comptabilisées.

Le financement des centres de formation d'apprentis est assuré par les subventions des régions et par les subventions reçues des entreprises au titre de la taxe d'apprentissage. Les centres peuvent également recevoir des subventions des autres collectivités locales. Les ménages participent aux dépenses des cantines.

Les sources utilisées

Le compte des Centres de Formation d'Apprentis privés subventionnés est établi à partir des bilans financiers des CFA récapitulés par la DEPP, puis par le CNFPTLV (Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie).

Le producteur **établissements privés subventionnés d'enseignement supérieur** regroupe les écoles supérieures privées recevant des subventions de l'État.

Ces établissements sont en grande partie classés par la comptabilité nationale dans la catégorie des Organismes Divers d'Administration Centrale (ODAC).

Ils réalisent une activité d'enseignement au niveau supérieur et une activité de formation professionnelle continue. L'activité de cantines et d'internats n'a pas pu être isolée.

Ces établissements reçoivent des subventions des administrations publiques, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la plupart d'entre eux, du ministère de l'agriculture ou d'autres ministères pour certaines écoles supérieures.

Ils reçoivent aussi des subventions des collectivités locales ainsi que des entreprises au titre de la taxe d'apprentissage. Les ménages participent à leur financement par le paiement de frais de scolarité.

Les sources utilisées

Le compte du producteur « établissements privés subventionnés d'enseignement supérieur » est constitué à partir des comptes des Organismes Divers d'Administration Centrale établis par la direction de la comptabilité publique.

Le producteur « **établissements privés subventionnés de formation extrascolaire** » regroupe l'association française pour la promotion des adultes (AFPA) qui réalise une activité de formation professionnelle continue et les Centres régionaux associés au Conservatoire national des Arts et Métiers dont l'activité est classée en « autres formations de type extrascolaire ». Il comprend également les organismes de formation continue exerçant sous un statut d'association.

L'AFPA est une association créée et financée par l'État pour réaliser des activités de formation continue.

Les sources utilisées

Le compte du producteur « établissements privés subventionnés de formation extrascolaire » est établi à partir du compte de l'ODAC AFPA fourni par la direction de la comptabilité publique, et des bilans pédagogiques des centres de formation continue récapitulés par le ministère des affaires sociales (DARES).

Le producteur « **écoles maternelles et élémentaires privées hors contrat** » est constitué par les écoles maternelles et élémentaires privées comprenant des classes ne fonctionnant pas sous le système du contrat d'association ou du contrat simple.

Dans le cas, peu fréquent, où une école privée comprend à la fois des classes sous contrat et des classes hors contrat, seule l'activité d'enseignement correspondant aux classes hors contrat est décrite chez ce producteur. L'activité d'enseignement des classes sous contrat est rattachée au producteur « établissements d'enseignement privés subventionnés ».

Les écoles maternelles et élémentaires privées hors contrat réalisent des activités d'enseignement à deux niveaux du premier degré : préélémentaire, élémentaire. L'activité de cantines n'a pu être isolée.

Ces établissements sont entièrement financés par les frais de scolarité acquittés par les familles.

Les sources utilisées

Les comptes sont reconstitués à partir d'une estimation des frais de scolarité.

Le producteur « **collèges et lycées privés hors contrat** » est constitué par les collèges et lycées privés comprenant des classes ne fonctionnant pas sous le système du contrat d'association ou du contrat simple.

Dans le cas, peu fréquent, où un établissement privé comprend à la fois des classes sous contrat et des classes hors contrat, seule l'activité d'enseignement correspondant aux classes hors contrat est décrite chez ce producteur. L'activité d'enseignement des classes sous contrat est rattachée au producteur établissements d'enseignement privés subventionnés.

Les collèges et lycées privés hors contrat réalisent des activités d'enseignement à trois niveaux du second degré (premier cycle, second cycle général et technologique, second cycle professionnel) ainsi qu'aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

Ces établissements sont entièrement financés par les frais de scolarité acquittés par les familles

Les sources utilisées

Les comptes sont reconstitués à partir d'une estimation des frais de scolarité, et des versements de la taxe d'apprentissage.

Les **Centres de formation d'Apprentis privés non subventionnés** comprennent les centres de formation d'apprentis gérés par les entreprises.

Les CFA produisent une activité d'enseignement au niveau secondaire ou supérieur selon les formations suivies par les apprentis et par les élèves des classes préparatoires à l'apprentissage annexées aux centres. Ils produisent aussi une activité de cantines.

Seules sont prises en compte les dépenses internes aux centres de formation d'apprentis. Les dépenses effectuées pour les apprentis dans leur entreprise d'accueil ne sont pas comptabilisées.

Le financement des CFA d'entreprise est assuré par les dépenses venant en exonération de la taxe d'apprentissage.

Les sources utilisées

Le compte des Centres de formation d'apprentis privés subventionnés est établi à partir des bilans financiers des CFA récapitulés par la DEPP puis par le CNFPTLV.

Le producteur **établissements privés non subventionnés d'enseignement supérieur** regroupe les écoles supérieures privées ne recevant pas de subvention de l'État.

Ces établissements réalisent une activité d'enseignement au niveau supérieur. L'activité de cantines et d'internats n'a pas pu être isolée.

Ils peuvent recevoir des subventions des entreprises au titre de la taxe d'apprentissage. Les ménages participent à leur financement par le paiement de frais de scolarité.

Les sources utilisées

Les comptes sont reconstitués à partir d'une estimation des frais de scolarité, et des versements de la taxe d'apprentissage.

Le producteur « **établissements privés non subventionnés de formation extrascolaire** » regroupe les centres de formation sous statut d'entreprise ainsi que les formations internes aux entreprises. Il comprend également les formateurs agissant sous statut de profession libérale.

Ils réalisent des activités de formation professionnelle continue financée par les entreprises, ou des activités de formation extrascolaire pour les activités effectuées par les formateurs sous statut libéral.

Les sources utilisées

Le compte du producteur « établissements privés non subventionnés de formation extrascolaire » est établi à partir des bilans pédagogiques des centres de formation continue récapitulés par le ministère des affaires sociales (DARES).

Le producteur « **services administratifs et organismes publics** » rassemble toutes les entités autonomes ou internes aux administrations qui réalisent des activités autres que les activités d'enseignement. Il comprend :

- les services administratifs centraux du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, les rectorats, les inspections académiques et quelques services du ministère de l'agriculture, de la défense ou d'autres ministères qui réalisent une activité d'administration générale. Ces unités sont entièrement financées par l'État.
- les centres d'information et d'orientation (CIO) gérés par l'État ou les collectivités locales, qui réalisent une activité d'orientation. Ces centres sont essentiellement financés par l'État et les collectivités mais ils peuvent recevoir des financements complémentaires provenant des entreprises au titre de la taxe d'apprentissage.
- les services des collectivités territoriales ayant des activités annexes du domaine, et qui ne peuvent pas être rattachées aux unités de production d'enseignement qui ont été isolées au sein des collectivités, comme l'activité d'administration générale.
- les établissements publics qui interviennent dans le domaine de l'éducation mais ne réalisent pas d'activités d'enseignement. Ces établissements ont uniquement des activités annexes. Il s'agit de l'agence pour le développement de l'éducation permanente (ADEP) qui a une activité d'administration générale, de l'office national d'information sur l'enseignement et les professions (ONISEP) qui réalise une activité d'orientation, du centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), du centre national des œuvres universitaires (CNOUS) et des centres régionaux des œuvres universitaires (CROUS) qui gèrent les restaurants et les résidences universitaires et réalisent donc une activité de cantines et d'internats, de l'ex-institut national de la recherche pédagogique (INRP¹³) qui a une activité de recherche sur l'éducation, du centre national de documentation pédagogique (CNDP) et des centres régionaux de documentation pédagogique. Ces établissements ont tous le statut d'établissement public et produisent un compte financier.

Les sources utilisées

Les dépenses de l'État pour l'activité d'administration générale et d'orientation sont extraites de l'analyse des dépenses des différents ministères. L'évaluation des ressources des unités produisant le service d'orientation est complétée par une évaluation des apports des collectivités locales issue de l'exploitation des comptes de ces collectivités et par une évaluation de l'apport des entreprises, évaluée à partir de l'enquête statistique sur la taxe d'apprentissage.

Les grands établissements publics cités produisent un compte financier qui est exploité chaque année pour obtenir les comptes simplifiés intégrés dans le Compte de l'éducation.

¹³ L'INRP, depuis le 18 avril 2011, n'existe plus en tant que tel mais est rattaché à l'ENS Lyon et prend le nom de d'institut Français de l'Éducation (IFÉ).

1.3.5. Les opérations économiques

Les **opérations économiques** sont décrites selon une nomenclature simple de **nature** de dépenses : personnel, fonctionnement, investissement. Les dépenses de personnel enseignant et les autres dépenses de personnel sont distinguées pour tenir compte de l'importance des enseignants dans la production des activités éducatives. C'est aussi une information demandée par les organisations internationales.

Les définitions de ces opérations correspondent à celles de la comptabilité nationale.

La nature de la dépense est analysée du point de vue de l'agent économique qui effectue la dépense. Par exemple, l'État accorde une subvention globale de fonctionnement à un établissement d'enseignement. Dans les tableaux faisant intervenir les unités de financement, la subvention est considérée comme une autre dépense de fonctionnement de l'État, même si elle peut servir à rémunérer des personnels ou à réaliser des investissements. Par contre, dans les tableaux des dépenses des unités de production, c'est l'utilisation de cette ressource qui est décrite et des dépenses de personnel ou d'investissement peuvent apparaître.

Nature	
1. Rémunération des personnels	
10. Enseignants	
11. Autres personnels	
2. Fonctionnement courant	
20. Autre fonctionnement	
3. Investissement	
30. Dépenses en capital	

Les dépenses de **rémunération des personnels** comprennent les rémunérations des salariés et les charges sociales employeur. Les dépenses de personnel effectuées par les différents ministères sont complétées par des charges sociales employeur que l'État verse sur le budget des charges communes. Les charges sociales comptabilisées prennent en compte la particularité du régime de retraite des fonctionnaires titulaires qui, avant la LOLF, n'était pas géré comme un organisme recevant d'une part les cotisations des salariés et les cotisations des employeurs et versant d'autre part les pensions aux fonctionnaires retraités. L'État versait la totalité des pensions sur le budget des charges communes et chaque ministère prélève sur les rémunérations des actifs, les cotisations des salariés¹⁴. La différence entre le montant des pensions versées et les cotisations des salariés correspond à la cotisation employeur de l'État. Cette cotisation est calculée sur l'ensemble des fonctionnaires civils et est rapportée à la somme des rémunérations versées aux fonctionnaires civils actifs pour calculer un pourcentage de cotisation employeur unique. Ce taux de cotisation est ensuite appliqué aux rémunérations versées par les différents ministères aux fonctionnaires titulaires ayant une activité d'éducation. Cette cotisation qui vise à assurer l'équilibre du régime des retraites des agents de l'État, correspond au principe des cotisations imputées en comptabilité nationale.

Les dépenses de rémunération sont divisées en dépenses pour le personnel enseignant et dépenses pour les autres personnels.

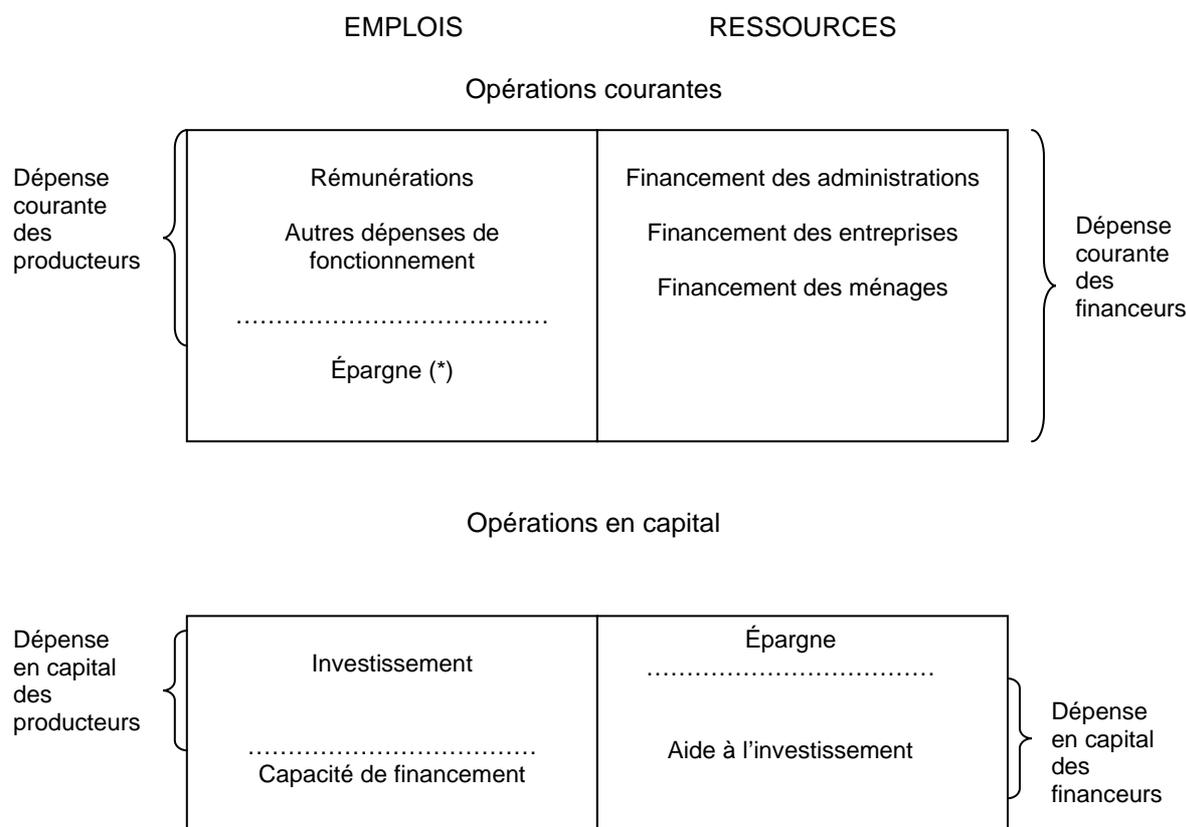
Les **autres dépenses de fonctionnement courant** correspondent aux dépenses autres que les dépenses en personnel et qui n'ont pas le caractère de dépense en capital. Sont classées ainsi, les dépenses courantes réalisées par les unités de production (ex. : dépenses de viabilisation comme le

¹⁴ La création du Compte d'affectations spéciales pour les pensions (CAS pensions) avec la LOLF modifie les choses du point de vue de la comptabilité de l'Etat mais pas pour les traitements de comptabilité nationale.

chauffage, l'électricité et l'eau) et les dépenses effectuées par les ménages au titre des biens et services liés à la fréquentation scolaire (ex. : le paiement des fournitures scolaires ou des leçons particulières) ou des services à destination des établissements (ex. : le paiement de frais de scolarité, ou de restauration).

Les **dépenses en capital ou d'investissement**, correspondent aux dépenses immobilisables en comptabilité : constructions, grosses réparations, gros matériels. Le Compte de l'éducation ne retrace pas d'amortissement. La totalité de la dépense est comptabilisée l'année où elle a été effectuée. Les opérations d'emprunt ne sont pas retracées, les intérêts sont considérés comme une dépense de fonctionnement.

Schéma : les opérations de dépense du point de vue des financeurs et des producteurs



* Épargne : solde entre les ressources courantes et les dépenses courantes, elle peut être négative.

1.3.6. Les transferts

Les **transferts** décrivent les flux financiers entre les financeurs initiaux qui supportent la charge financière, et les financeurs finals, qui reversent aux établissements producteurs ou font directement les dépenses. Dans le cadre du compte, les transferts ne sont pas traités comme une dimension à part entière, mais sont intégrés à la catégorie « *activités* »

Il apparaît en effet que certains flux financiers peuvent transiter par une unité de financement intermédiaire avant d'atteindre l'unité de production destinataire. C'est par exemple le cas pour la Dotation d'équipement des collèges, versée par l'État aux Conseils Généraux chargés des investissements pour les collèges. Le flux financier correspondant peut être attribué à l'État, premier financeur, on parle alors de financeur initial. Il peut être attribué au Conseil Général, dernier financeur, on parle alors de financeur final.

L'étude du financeur final permet de connaître la destination effective du financement. Pour cette raison, le Compte de l'éducation privilégie l'étude du financement final.

Toutefois, les transferts entre financeurs sont répertoriés et permettent de rétablir pour chaque niveau d'enseignement la charge réelle supportée par chaque financeur initial.

Les transferts aux ménages, comprenant les bourses d'études, l'allocation de rentrée scolaire et le financement des prêts d'honneur, sont isolés des autres transferts versés.

Transferts

51. Bourses d'études et transferts aux ménages

52. Autres transferts versés

53. Transferts reçus

1.4. Le compte satellite de l'éducation lu à travers le prisme du cadre central de la comptabilité nationale

La difficulté d'articuler le compte satellite de l'éducation au cadre central de la comptabilité nationale tient au fait qu'ils n'ont pas les mêmes fondements conceptuels. Ainsi, le concept de base du compte satellite est la dépense alors que le concept de production tient une place importante dans le cadre central. L'enregistrement comptable dans le cadre central utilise une approche en termes d'emplois et de ressources : la notion de dépense n'apparaît que dans un second temps pour retraduire les opérations, tout au moins certaines d'entre elles. Cela étant, le Compte de l'éducation peut être lu à travers le prisme du cadre central.

D'abord, on peut analyser la production d'éducation en introduisant la notion d'unité de production d'éducation (UPE) qui est une adaptation, au cas de l'éducation, de la notion d'unité de production homogène (UPH) utilisée par les comptes nationaux. Les activités d'enseignement retenues par le Compte de l'éducation peuvent être définies de manière extensive par des postes précis de la nomenclature d'activités française (NAF) et de la nomenclature économique de synthèse (NES). Par ailleurs, on peut, à l'aide d'une nomenclature adaptée, faire correspondre des opérations retracées dans le cadre central et dans le Compte de l'éducation. Enfin, même si la notion de secteur de financement du compte satellite ne se retrouve pas en ces termes dans le cadre central, on peut toutefois se livrer à une analyse commune du financement.

Tout ceci permet *in fine* d'articuler assez étroitement la dépense d'éducation et les opérations du cadre central.

1.4.1. Compte satellite et cadre central : « dépense » versus « production »

Dans le compte satellite de l'éducation, la notion de dépense est liée directement à la fonction des unités de financement (l'État, les collectivités territoriales,...). Les dépenses engagées par les unités de financement représentent l'ensemble des dépenses au sens du compte satellite : elles sont destinées à assurer le financement de l'ensemble du système éducatif. Par comparaison, les dépenses engagées par les unités de production du domaine éducatif (les établissements d'enseignement du second degré, ou EPLE, par exemple) sont d'une nature différente. En effet, de façon stricte, elles ne servent pas à financer le système éducatif mais sont constitutives des coûts de production liés à leurs différentes activités.

Plus globalement, le champ de la dépense, notion plus utilisée dans un compte satellite, diffère de celui de la production, davantage spécifique au cadre central. Ainsi, la dépense, peut être constituée, à côté d'opérations sur biens et services (comme les consommations intermédiaires), au sens du cadre central, de transferts (comme les dotations globales de fonctionnement ou les aides à l'investissement) et d'opérations en capital (comme la formation brute de capital fixe ou dépenses d'investissement).

Cependant, au sein du compte satellite de l'éducation, production et dépense ont des points de connexion. D'un côté, la production des services éducatifs, mesurée par la somme des coûts dans le cas des administrations publiques, constitue, au moins en partie, une ressource pour les unités de production (comme, par exemple, les établissements d'enseignement supérieur). D'un autre côté, un même montant de dépense est comptabilisé à la fois en emplois pour une unité de financement du système éducatif et en ressources, au moins en partie, pour les unités de production assurant notamment les enseignements eux-mêmes.

Dans le cas du cadre central de la comptabilité nationale, la production ne se confond pas avec les recettes d'une unité de production. Cette remarque s'applique au cas de la production marchande, comme elle s'applique au cas de la production non marchande qui est prédominante dans le domaine de l'éducation. A titre d'exemple, on s'intéressera au seul cas de la production non marchande. Comme il a été rappelé précédemment, la production des administrations publiques et plus globalement celle des branches non marchandes sont évaluées par la somme des coûts de production : consommations intermédiaires, rémunération des salariés, impôts liés à la production, consommation de capital fixe (cette dernière n'a pas fait l'objet d'une évaluation dans le Compte de l'éducation).

En ressources du compte des opérations courantes de l'unité de production concernée, on trouvera la part de la dépense courante, réalisée par les unités de financement du domaine, et reçue par cette

unité de production. Il existe un écart entre le contenu de ces deux concepts, écart qui correspond au solde du compte des opérations courantes de l'unité de production (épargne), c'est-à-dire avant le compte de capital.

A titre d'illustration, on prendra le compte des opérations courantes des établissements publics du second degré en 2005 (c'est-à-dire avant le transfert des personnels TOS de l'État vers les collectivités territoriales). Il se présente comme suit :

Emplois		Ressources	
		Dépenses courantes des financeurs	
Coût du personnel	30 350	État	29 849
Autres coûts de fonctionnement	3 156	Collectivités territoriales	1 633
		Autres APU	342
		Entreprises	338
Épargne	174	Ménages	1 500
		Reste du monde	18
Total	33 680	Total	33 680

Source : Compte de l'éducation, millions d'euros

Pour simplifier, on ne se préoccupera pas de la décomposition de la production de ces établissements entre la production d'enseignement et celle de services des cantines (qui induit des ventes résiduelles de services marchands¹⁵).

Dès lors, la production de ces établissements se mesure par la somme de leurs coûts, soit :

$30\,350 + 3\,156 = 33\,506$ millions d'euros

La part de la dépense courante, affectée à ces unités de production se mesure par la somme des ressources de ce compte : 33 680 millions d'euros.

L'écart (174 millions d'euros) représente l'épargne brute de ces unités de production, ou « bénéfice » avant affectation pour d'éventuelles dépenses en capital.

1.4.2. L'analyse de la production

Le Compte de l'éducation structure la description de la production des activités « caractéristiques » du domaine d'une façon analogue au cadre central. Il s'appuie sur la notion d'unité de production homogène¹⁶ et définit l'« activité caractéristique » comme regroupement de ces unités, de la même manière que le cadre central définit la branche d'activité comme le regroupement d'unités de production homogènes. Néanmoins, quoi qu'identiques dans leur principe, les deux approches présentent des différences, dont l'origine se trouve essentiellement dans la définition retenue pour l'unité de production homogène. En effet, le Compte de l'éducation définit une unité de production homogène qui lui est spécifique et que l'on peut désigner par le terme « d'unité de production d'éducation » (UPE). Cette unité présente les caractéristiques suivantes :

- . Une UPE peut être un regroupement d'unités de production homogène appartenant à des unités institutionnelles différentes ;
- . Une UPE peut être un éclatement d'unités de production homogène.

¹⁵ Les ventes résiduelles correspondent à des ventes de biens ou de services marchands par des branches non marchandes, en marge de leur activité principale de nature non marchande.

¹⁶ Le SEC 1995 donne de l'unité de production homogène la définition suivante : l'unité de production homogène (UPH) est caractérisée par une activité unique, à savoir par des entrées de produits, un processus de production et des sorties de produits. Les produits qui constituent les entrées et les sorties sont eux-mêmes caractérisés à la fois par leur nature, leur stade d'élaboration et la technique de production utilisée, par référence à une nomenclature de produits. Les regroupements d'unités homogènes sont des branches homogènes. Le SEC 1995 en donne la définition suivante : La branche homogène constitue un regroupement d'unités de production homogène. L'ensemble des activités retracées par une branche homogène est décrit par référence à une nomenclature de produits. La branche homogène produit les biens ou services décrits dans la nomenclature et rien que ceux-ci. Les branches homogènes sont des unités conçues pour l'analyse économique. Les unités de production homogène ne pouvant généralement pas être observées directement, elles doivent être reconstituées à partir de données relevées pour des unités d'enquêtes statistiques.

Ces deux caractéristiques ont les conséquences suivantes :

- la première caractéristique permet une structuration du domaine plus détaillée dans le Compte de l'éducation qu'elle ne l'est dans le cadre central. Néanmoins, à cette structuration correspond une nomenclature qui peut être raccordée à celle du cadre central ;
- la seconde caractéristique permet une définition du secteur de production plus précise dans le Compte de l'éducation, puisque l'on peut repérer et décrire la production des unités « internes » de formation, alors que le cadre central ne les appréhende pas en tant que telles.

La structuration du domaine

Deux exemples peuvent illustrer cette différence entre les deux approches :

- le cas des écoles publiques élémentaires :

Dans le cadre central, les écoles publiques ne sont pas repérées en tant que telles. L'activité d'enseignement qu'elles dispensent apparaît de manière éclatée entre plusieurs unités institutionnelles. Elle est, pour une part, incluse dans la production de l'État, qui supporte la charge des rémunérations du personnel et d'une fraction des investissements, et, pour une autre part, dans celle des collectivités locales, qui ont en charge les autres charges de fonctionnement et d'investissement. Au contraire, dans le Compte de l'éducation, les écoles publiques élémentaires constituent des unités de production d'éducation (UPE) à part entière, qui exercent deux types d'activité : l'enseignement et les services de cantines. Elles sont donc, en tant que telles, des producteurs dans la structuration propre au Compte de l'éducation, indépendamment de l'organisation institutionnelle de leur financement.

- le cas de l'ensemble restauration-hébergement :

Dans le cadre central, l'activité de cantines et d'internats du secteur des administrations publiques n'est pas isolée. Elle reste incluse dans l'activité d'enseignement à laquelle elle est associée. Au contraire, le Compte de l'éducation définit une « activité caractéristique » des services de cantines et d'internats, qui regroupe les unités de production homogène d'éducation qui produisent ces services. Dès lors, ces unités étant définies dans le secteur des administrations publiques, leur production est décrite en tant que telle.

La définition du secteur de production

L'exemple de la formation professionnelle continue dispensée au sein des entreprises illustre la seconde caractéristique des UPE.

En effet, certaines unités ont, pour ce faire, une activité d'enseignement pour compte propre. Dans le cadre central, cette activité n'est pas décrite en tant que telle, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'unité de production d'enseignement qui lui soit associée. Cependant, les coûts correspondants sont bien pris en compte pour l'évaluation des coûts de production des unités.

Dans le Compte de l'éducation, en éclatant cette unité de production homogène et en créant une UPE relative à cette activité d'enseignement, on peut faire apparaître explicitement cette dernière. Elle est qualifiée d'activité « auxiliaire » d'éducation. Dès lors, on peut lui attribuer une production évaluée par la somme des coûts¹⁷.

Correspondance des nomenclatures

La correspondance entre le champ des activités d'enseignement décrit dans le Compte de l'éducation et celui décrit dans le cadre central peut être résumée de la façon suivante :

. *le cadre central* retient comme activités d'enseignement :

- les activités marchandes classées dans la division 80 de la NAF 2003 (remplacée par la division 85 dans la NAF 2008)
- les activités non marchandes classées dans la division 80 de la NAF 2003 (remplacée par la division 85 dans la NAF 2008)

Cette distinction entre activités marchandes et activités non marchandes n'est réalisée que dans la nomenclature de synthèse NES118 composée pour les comptes nationaux (remplacée la nomenclature agrégée NA138 pour la future base 2005).

¹⁷ Ce phénomène n'est pas particulier au compte de l'éducation. On le retrouve dans d'autres comptes satellites. On a, par exemple le cas de la médecine du travail interne aux entreprises dans le compte de la santé. Dans le cadre central, il est comptabilisé par les entreprises dans le cadre de leur activité de production. Elle n'y apparaît donc pas comme une activité de santé, alors qu'elle est identifiée dans le compte de la santé et traitée comme une activité « auxiliaire » des services de santé.

. le *Compte de l'éducation* retient toutes ces activités, sauf la classe 804.A (école de conduite) de la NAF 2003 (remplacée par la classe 85.53Z, enseignement de la conduite, dans la NAF 2008). Depuis la NAF 2008, les activités « auxiliaires » des entreprises relatives à la formation professionnelle continue, sont isolées (85.59A : formation continue des adultes).

Remarque : l'achat, par l'État, de fournitures scolaires destinées à être distribuées gratuitement, apparaît dans le cadre central comme un coût de production de l'activité des établissements d'enseignement. Dans le *Compte de l'éducation*, il s'agit de l'achat de biens connexes, qui n'entrent pas dans les coûts des activités « caractéristiques » d'enseignement.

1.4.3. Les opérations des producteurs

Correspondance entre nomenclatures d'opérations (en emplois) :

Compte de l'éducation	Cadre central
Coûts de personnel	Rémunération des salariés
Autres coûts de fonctionnement	Consommations intermédiaires Impôts liés à la production (1) Intérêts versés
Investissements	FBCF Variation des stocks Acquisitions nettes de terrains et d'actifs incorporels

(1) Non consolidés avec les subventions reçues

Symétriquement, si le *Compte de l'éducation* permet une analyse plus fine de la production d'éducation que le cadre central, en revanche la nomenclature des opérations utilisées pour décrire l'activité des producteurs est simplifiée par rapport à celle du cadre central, les deux nomenclatures pouvant cependant être raccordées (voir tableau ci-dessus).

1.4.4. L'analyse du financement

Le secteur de financement, concept du compte satellite, n'a pas d'équivalent direct dans le cadre central. Néanmoins, toute unité de financement d'un compte satellite est soit une fraction d'unité institutionnelle (ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, par exemple), soit une unité institutionnelle à part entière (ménage par exemple). Il est donc toujours possible de passer de la nomenclature du secteur de financement d'un compte satellite à celle des secteurs institutionnels du cadre central. Par ailleurs, le fait qu'une unité de financement puisse être une fraction d'unité institutionnelle implique que certains flux sont explicitement décrits dans le compte satellite alors qu'ils sont consolidés dans le cadre central, puisqu'ils sont internes à la même unité institutionnelle.

Pour ce qui concerne la nature des opérations réalisées par les unités de financement, l'articulation entre cadre central et compte satellite est plus complexe. Des différences existent, dont l'origine se trouve dans l'architecture d'un compte satellite.

L'optique du financement retenue y est particulière puisque la dépense se mesure par la somme des financements finals réalisés par les unités du domaine, quelle que soit la nature et l'origine de leurs ressources. Dès lors, certains flux de financement ne sont pas enregistrés dans la dépense, dès l'instant où ils ne correspondent pas à un financement final.

A contrario, dans le cadre central, ces flux sont en général présents :

- dans le cas général, si l'un de ces flux s'établit entre deux unités institutionnelles appartenant à des secteurs institutionnels distincts, il est enregistré en ressources du compte de l'unité « receveuse » et en emplois du compte de l'unité « verseuse » ;
- toutefois, les règles de consolidation du cadre central impliquent que si l'un de ces flux s'établit entre deux unités institutionnelles appartenant à un même secteur institutionnel, il peut ne pas être enregistré.

Dans le compte satellite, tout flux vers une unité du domaine (que ce soit une unité de production, un bénéficiaire ou une unité de financement) est une opération de financement :

- si l'unité réceptrice est une unité de production ou un bénéficiaire, il y a alors financement final du domaine et l'opération est enregistrée dans la dépense ;
- par contre, si l'unité réceptrice est elle-même une unité de financement du domaine, le flux en question n'est pas un financement final, le Compte de l'éducation permet de décrire les flux entre financeurs initiaux et finals.

C'est donc à travers la prise en compte de l'ensemble des opérations de financement du domaine par les unités concernées qu'il est possible d'établir le « raccordement » au cadre central.

Tout se passe comme si les procédures et les règles de consolidation étaient différentes dans les deux ensembles. Dans le cadre central, on ne peut opérer de consolidation qu'entre des unités appartenant au même secteur ou sous-secteur institutionnel. Le compte satellite de l'éducation en revanche autorise une consolidation entre unités appartenant à deux secteurs institutionnels différents.

1.4.5. Articulation entre la dépense d'éducation et les opérations du cadre central

Comme on vient de le voir au cours des développements précédents, la dépense est une somme d'opérations de financement réalisées par des unités regroupées en un secteur de financement, secteur lui-même structuré selon une nomenclature tenant compte de celle des secteurs institutionnels du cadre central. A ces opérations de financement, correspondent des opérations du cadre central qui peuvent être diverses dans leur nature. Il est donc nécessaire de décrire cette correspondance, selon la nomenclature du secteur de financement du Compte de l'éducation. Enfin, on peut décrire le « raccordement » précis entre la dépense d'éducation et le cadre central.

Le « raccordement » aux agrégats de la comptabilité nationale

Ce « raccordement » se fait de la façon suivante :

Dépense courante d'éducation
 = Consommation finale des ménages en biens et services d'éducation
 + Consommation finale des administrations en biens et services d'éducation
 + Consommation intermédiaire des entreprises en biens et services d'éducation
 + Consommation intermédiaire de services «auxiliaires» d'éducation
 + Transferts courants et subventions d'exploitation

- **Consommation intermédiaire de services « auxiliaires » d'éducation**

Il s'agit de la contrepartie de la production des activités non repérées comme activités d'enseignement dans le cadre central. Les services sont produits par les centres internes des entreprises (formation continue).

- **Consommation intermédiaire des entreprises**

Elle correspond au financement final, par les entreprises, des activités d'enseignement. En revanche, le financement final, par les entreprises, d'activités du domaine autres que celles d'enseignement est traité, dans le cadre central, comme un avantage en nature qui entre dans la rémunération des salariés, et il s'agit dès lors d'une consommation finale des ménages (cas des cantines par exemple).

- **Consommation finale non marchande des administrations publiques**

Dans le cadre central, on l'évalue à partir de la ventilation des dépenses des administrations publiques selon la CFAP (Classification fonctionnelle des administrations publiques ou COFOG, *Classification of the functions of government*). Dans cette dernière, on retient les dépenses de la fonction 9 (enseignement-éducation) relatives aux opérations qui correspondent à des coûts de production.

La fonction (ou division) éducation se décompose en plusieurs sous-fonctions (ou groupes) : la sous-fonction 9.1. Enseignement préélémentaire et élémentaire, 9.2. Enseignement secondaire, 9.3. Enseignement postsecondaire non supérieur, 9.4. Enseignement supérieur, 9.5. Enseignement non défini par niveau, 9.6. Services annexes à l'enseignement, 9.7. R&D dans le domaine de l'enseignement, 9.8. Enseignement n.c.a. (non classé ailleurs).

Correspondance entre les opérations de financement du Compte de l'éducation et la nomenclature d'opérations du cadre central

Compte de l'éducation	Cadre central
Dépense des ménages	- Consommation finale marchande et non marchande (paiements partiels) des ménages en services d'enseignement, de cantines, etc.
Dépense des entreprises	- Consommation intermédiaire des entreprises en services d'enseignement et de formation (1) Consommation intermédiaire en services «auxiliaires» d'éducation
Dépense courante des administrations	- Consommation finale des administrations - Subventions d'exploitation - Transferts courants (2)
Dépense en capital des administrations	- Formation brute de capital fixe (3)

(1) Comprenant la taxe d'apprentissage versée directement à des établissements marchands d'enseignement

(2) Hors transferts entre administrations publiques

(3) Déduction faite de l'épargne.

Dans le cas des collectivités locales, une codification fonctionnelle spécifique existe, propre aux nomenclatures comptables correspondantes (exemple de la M14 pour les communes). Le Compte de l'éducation retient la fonction 2, Enseignement-Formation, qui se décompose elle-même en plusieurs sous-fonctions (20-Services communs, 21-Enseignement primaire, 22-Enseignement du second degré, 23-Enseignement supérieur, 24-Formation continue, 25-Services annexes à l'enseignement). Des niveaux plus fins aux sous-fonctions sont également utilisés.

- Consommation des ménages

Le reste de la dépense intérieure courante d'éducation est de la consommation finale des ménages.

- Transferts courants

Ces derniers excluent les transferts courants entre administrations publiques, et comprennent les subventions d'exploitation à des établissements marchands d'éducation.

Remarque : on rappellera que dans le cadre central, la consommation de services rendus par les auto-écoles et les écoles de pilotage (classe 804.A, école de conduite de la NAF 2003 puis classe 85.53Z, enseignement de la conduite de la NAF 2008) figure dans la consommation des ménages en services d'enseignement, alors qu'elle n'est pas reprise dans le champ du compte satellite de l'éducation.

2. DEUXIÈME PARTIE : SOURCES, AGRÉGATS ET TABLEAUX DE SYNTHÈSE

2.1. Les sources d'information utilisées et leur traitement

Les évaluations du Compte de l'éducation s'appuient sur un ensemble de sources d'informations comptables ou statistiques qu'il a été possible de mobiliser.

Les sources comptables peuvent porter sur l'activité d'une unité de financement, comme par exemple les documents d'exécution budgétaire des différents ministères ou sur l'activité d'une unité de production comme les comptes financiers des établissements publics locaux d'enseignement ou des universités.

Les informations utilisées peuvent aussi provenir de comptes d'institutions déjà traités pour les besoins de la Comptabilité nationale comme les comptes des établissements d'enseignement récapitulés par la Direction générale des finances publiques (DGFIP, ex. Direction générale de la comptabilité publique).

Dans le cas des charges sociales employeurs, comprenant les cotisations permettant d'équilibrer le régime des retraites, les taux suivants ont été calculés pour l'année 1999. Ils prennent en compte les pensions et les prestations sociales. Ils ont été appliqués jusqu'en 2005.

Pour les personnels titulaires civils	50,937 %
Pour les personnels non titulaires civils	26,954 %
Pour les personnels militaires	77,026 %

Ces taux sont appliqués aux rémunérations versées par les différents ministères. Le montant des charges sociales rattachées est ensuite calculé par différence entre le montant calculé et les prestations versées sur le budget du ministère. A partir de 2006, les cotisations sociales employeurs au titre des pensions civiles et militaires sont directement calculées à partir des montants reversés au sein de chaque mission et programme vers le CAS pensions.

D'autres sources d'information sont de nature plus statistique, comme pour les enquêtes sur les dépenses de rentrée des ménages.

Les sources d'information utilisées sont classées en deux catégories différentes :

- Les sources d'information sur les unités de financement décrivent les dépenses effectuées par les financeurs. Leur traitement consiste à traduire l'ensemble de ces dépenses dans les nomenclatures du compte selon le niveau d'enseignement, l'unité de production destinatrice, l'activité financière et la nature de l'opération économique. Le traitement de ces sources d'information aboutit à la création de tableaux de financement propres à chaque unité de financement.
- Les sources d'information sur les unités de production décrivent les ressources et les emplois réalisés par les producteurs. Leur traitement consiste à traduire les ressources et les dépenses dans les nomenclatures du Compte. Les ressources sont classées selon le niveau d'enseignement concerné, l'unité de financement originaire, l'activité financée et la nature de l'opération économique du point de vue du financeur. Les dépenses sont classées selon le niveau d'enseignement, l'activité financée et la nature de l'opération économique des dépenses effectuées. Le traitement de ces sources aboutit à la création de tableaux de ressources et dépenses.

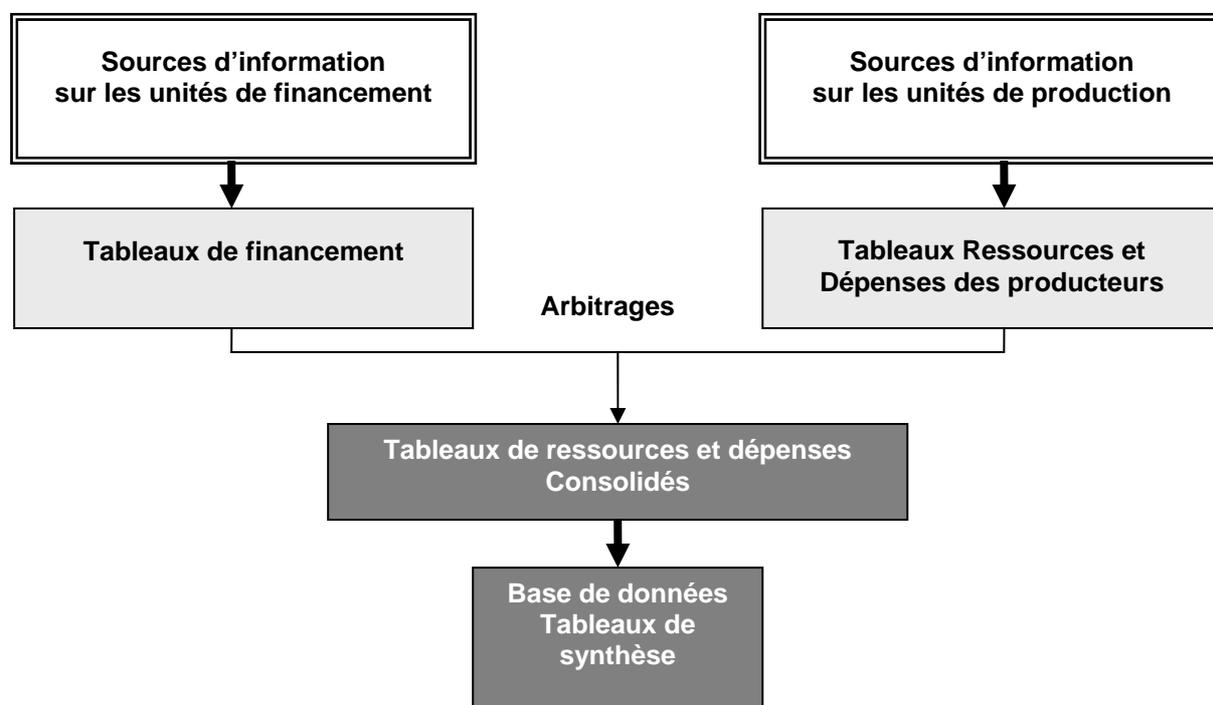
Une fois l'ensemble des traitements effectués, tous les flux financiers ont été traduits dans les nomenclatures du compte.

L'ensemble des informations des tableaux de financement sont reportées dans les tableaux de ressources et dépenses des producteurs pour permettre à la fois la confrontation et l'arbitrage entre des évaluations provenant de sources différentes, ainsi que la consolidation au sens quasi comptable des flux financiers.

Les collèges et lycées publics par exemple bénéficient d'une autonomie financière et élaborent chaque année des comptes financiers. Toutefois, les personnels de ces établissements sont payés directement par l'État ou les collectivités territoriales et n'apparaissent pas dans les comptes des établissements. Les informations venant des différentes sources sont consolidées pour restituer une vision complète des financements et des coûts de la catégorie des producteurs.

La phase de consolidation et d'arbitrage est essentielle pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des informations. Elle permet de constituer une base de données complète et cohérente et aussi de produire les tableaux de synthèse.

2.1.1. Schéma général du traitement des informations



Les sources d'information utilisées sont décrites dans les tableaux suivants.

2.1.2. Sources d'information sur les unités de financement

Unité de financement	Sources utilisées
Ministère de l'éducation - Enseignement scolaire - Enseignement supérieur	- Exécution du budget de l'État (DGFIP) - Enquête formation continue des agents de l'État (fonction publique)
Autres ministères	- Exécution du budget de l'État - Enquête formation continue des agents de l'État - Ministère de la défense
Charges sociales de l'État	- Étude pour évaluer les taux de charge (DEPP) (jusqu'en 2005)
Régions	- Comptes administratifs des régions (DGFIP, DGCL)
Départements	- Comptes administratifs des départements (DGFIP, DGCL)
Communes	- Comptes administratifs des communes, groupements de communes, syndicats et caisses des écoles (DGFIP, DGCL)
Autres administrations publiques	- Formation continue des hôpitaux
Caisses d'allocations familiales	- Enquête auprès de la CNAF
Entreprises	- Enquête taxe d'apprentissage (DEPP) - Déclaration des dépenses de formation continue (DARES)
Ménages	- Enquête sur les dépenses de rentrée scolaire (DEPP)

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques, ministère de l'économie et des finances (anciennement DGCP : Direction générale de la comptabilité publique)

DEPP : Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

DGCL : Direction générale des Collectivités locales, ministère de l'intérieur

DARES : Direction de l'Animation et de la Recherche, des Études et des Statistiques, ministère de l'Emploi et de la solidarité

2.1.3. Sources d'information sur les unités de production

Unité de production	Sources utilisées
Écoles maternelles et élémentaires publiques	- Les écoles ne jouissent pas d'une autonomie complète. Pas de source spécifique. Les comptes sont reconstitués à partir des sources financières.
Collèges et lycées publics MENJVA	- Comptes financiers des EPLE (DEPP)
Collèges et lycées publics Défense	- Enquête auprès du ministère de la défense
CFA publics non agricoles	- Comptes financiers des centres de formation d'apprentis
Universités publiques	- Comptes administratifs des Universités (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et DGFIP)
Autres établissements publics d'enseignement supérieur	- Comptes des ODAC (DGFIP)
Centres publics de formation artistique	- Pas de source particulière - Les comptes sont reconstitués à partir des sources financières
Centres publics d'enseignement spécial	- Comptes financiers des EPLE (DEPP)
Organismes publics d'enseignement à distance	- Compte financier et rapport d'activité du CNED
Organismes publics de formation extra scolaire	- Bilans pédagogiques des centres de formation continue (DARES) - Comptes du CNAM
Établissements privés sous contrat avec l'État MENJVA	- Enquête auprès des préfectures (DEPP)
Centres de formation d'apprentis subventions	- Comptes financiers des CFA (DEPP et CNPTLV)
Établissements privés subventionnés d'enseignement supérieur	- Comptes des ODAC (DGFIP)
Organismes privés subventionnés de formation extra scolaire	- Bilans pédagogiques des centres
Établissements privés de formation extrascolaire	- Bilans pédagogiques des centres de formation continue (DARES)
Services administratifs et organismes publics	- Comptes financiers du CNDP, ONISEP, CEREQ, INRP

2.2. Les agrégats et ratios présentés

2.2.1. La dépense intérieure d'éducation (DIE)

La DIE est le principal agrégat produit par le Compte de l'éducation. Pour un niveau d'enseignement, elle correspond à l'ensemble des dépenses des financeurs pour les activités caractéristiques et les achats de biens et services liés.

La dépense intérieure d'éducation pour un niveau donné peut être analysée du point de vue du financeur final ou de celui du financeur initial. Toutefois, la décomposition du financement de la dépense intérieure d'éducation par activité ou par producteur ne peut se faire que du point de vue du financeur final.

La dépense intérieure d'éducation pour un niveau donné peut aussi être analysée comme la somme des ressources des producteurs de ce niveau plus les achats de biens et services liés.

La dépense intérieure d'éducation pour l'ensemble des niveaux est la somme des dépenses intérieures d'éducation des niveaux détaillés.

2.2.2. Les dépenses moyennes par élève ou étudiant

L'organisation du Compte de l'éducation par niveau d'enseignement et par unité de production permet de faire le lien entre les financements et les dépenses d'une part, et les bénéficiaires d'autre part. Pour un niveau et une catégorie d'établissement (producteur), les bénéficiaires sont les élèves et étudiants suivant les enseignements du niveau concerné dans la catégorie d'établissement.

Les effectifs d'élèves et d'étudiants sont recensés chaque année par les opérations de recensement scolaire menées par la DEPP. Ils peuvent être complétés par les effectifs scolarisés dans les établissements de formation sous tutelle d'autres ministères.

Pour chaque niveau d'enseignement et chaque catégorie d'établissements, il est ainsi possible de mettre en relation les financements reçus et les dépenses effectuées pour les activités d'enseignement, les activités annexes ou les achats de biens et services liés, avec l'effectif des élèves scolarisés.

Cette relation aboutit au calcul de dépenses moyennes par élève (cette notion se réfère aux dépenses moyennes par élève des financeurs) ou à un coût moyen par élève (cette notion se réfère plutôt aux dépenses des établissements). Les dépenses moyennes par élève sont potentiellement disponibles pour chaque niveau d'enseignement.

Les dépenses moyennes par élève peuvent être réparties par financeur et par activité (enseignement, activités annexes, biens et services liés). Les coûts moyens par élèves peuvent être répartis par activité et par nature de dépense.

Le cumul des dépenses moyennes calculées sur une année donnée permet de reconstituer des coûts théoriques pour des scolarités complètes. Le calcul théorique prend en compte des durées standards de scolarité (avec ou sans redoublements) et les valorise en utilisant les dépenses moyennes de l'année. Ainsi, le coût théorique d'une scolarité menant à un baccalauréat général sera calculé en cumulant les dépenses moyennes pour 3 années de préélémentaire, 5 années d'enseignement élémentaire, 4 années de 1^{er} cycle et 3 années de second cycle secondaire.

2.3. Les tableaux de synthèse

Les tableaux de synthèse du Compte de l'éducation sont publiés chaque année. Ils doivent apporter la plupart des informations demandées par les utilisateurs du Compte. Les dix tableaux sont articulés pour montrer la cohérence d'ensemble du compte et faciliter la compréhension des liens.

Le **tableau 1** décrit la dépense d'éducation par niveau détaillé et activité.

Chaque ligne représente la composition de la dépense intérieure d'éducation par activité pour un niveau d'enseignement particulier.

Le total général représente la dépense intérieure d'éducation.

Ce tableau permet d'analyser la répartition des financements du domaine par niveau de formation et par type d'activité.

Ainsi en 2009, la collectivité nationale a consacré 132 089 millions d'euros pour les activités d'éducation.

Les niveaux de l'enseignement secondaire avec 55 440 millions d'euros (42 %) reçoivent la plus grande partie du financement. Le premier cycle secondaire qui reçoit quatre générations complètes d'élèves reçoit à lui seul 25 189 millions d'euros (soit 19 % de la DIE totale).

Les poids des autres niveaux d'enseignement peuvent être observés dans la colonne financement initial ou financement final.

Les activités d'enseignement constituent la plus grande partie de la dépense avec 110 277 millions d'euros (83 % de la dépense intérieure d'éducation totale). L'activité de cantines et d'internats représente 9 978 millions d'euros (8,0% du total).

Les **tableaux 2** et **3** décrivent le financement de la dépense intérieure d'éducation (DIE).

Le **tableau 2** décrit plus précisément le financement initial de chacun des niveaux d'enseignement. Les totaux par niveau représentent la DIE pour le niveau considéré et sont cohérents avec les totaux du tableau 1. On peut observer le poids prédominant (plus de 50%) du financement de l'Etat (59 % de la DIE) pour tous les niveaux de formation, à l'exception de l'extrascolaire. Les collectivités territoriales (25 % de la DIE totale) sont surtout présentes dans le financement du primaire, de l'apprentissage et de la formation extrascolaire.

Le **tableau 3** décrit le financement final de la DIE selon l'activité. Les activités d'enseignement ont été réparties selon les quatre grands niveaux de formation.

Le tableau permet par exemple de mieux voir la destination du financement des Ménages entre le financement des activités d'enseignement (les frais d'inscription et de scolarité, dans les établissements privés principalement), des activités de cantines ou des achats de livres et fournitures scolaires.

Les ménages ont ainsi dépensé 14 604 millions d'euros pour l'éducation mais ont reçu 4 159 millions d'euros sous forme de bourses et allocations de rentrée scolaire. Leur charge réelle (financement initial) s'établit à 10 445 millions d'euros (8,0% de la DIE totale).

Les **tableaux 4, 5** et **6** décrivent le financement des activités pour chacun des grands niveaux : premier degré, second degré et supérieur. Ils sont analogues au tableau 3 et permettent de décrire de manière plus détaillée le financement de chacun de ces niveaux.

Le **tableau 7** s'intéresse aux unités de production (décliné en quatre tableaux par grands niveaux et notés à partir de 2006 **7.1** pour 1^{er} degré, **7.2** pour le 2nd degré, **7.3** pour le supérieur et **7.4** pour l'extrascolaire). Il décrit l'origine du financement de chacune des unités de production. Le total du tableau 7 correspond à la colonne financement des producteurs (« Total Activités des unités de production » de financement final) dans le tableau 1.

Le **tableau 8** décrit les dépenses des unités de production par activité et nature de dépense. L'écart avec le tableau 7 précédent correspond à la différence entre ressources (tableau 7) et emplois (tableau 8) des unités de production.

Le **tableau 9** décrit les dépenses moyennes par élève ou étudiant selon la source de financement. Les effectifs pris en compte incluent tous les élèves y compris ceux ne recevant pas de financement de la part des administrations publiques (par exemple, la dépense moyenne présentée pour le financeur État inclut au dénominateur les effectifs des établissements non subventionnés).

Le **tableau 10** décrit les dépenses moyennes par élève ou étudiant selon le niveau et l'activité.

ANNEXES RELATIVES À LA PRODUCTION DES COMPTES ET AUX RÉSULTATS

A.1. La rétopolation des comptes de 1974 à 1998

Dans le vocabulaire de la comptabilité nationale, la notion de base représente un ensemble de concepts, nomenclatures et méthodes. Les changements de base permettent de faire évoluer le cadre conceptuel et les méthodes mises en œuvre. La dernière base de la comptabilité nationale française est celle de l'année 2000. La prochaine sera la base 2005 dont les résultats seront publiés en mai 2011.

Pour le Compte de l'éducation, la structure et la méthode n'avaient pas réellement changé depuis le premier chiffrage portant sur l'année 1974. Des aménagements de nomenclature avaient été apportés, permettant de mieux détailler les niveaux d'enseignement, mais sans impact majeur sur l'organisation des informations ni les méthodes utilisées.

Le changement introduit à partir de l'année 1999 affecte l'organisation et la structure de la représentation du domaine des dépenses d'éducation. Il touche aussi à son étendue avec l'inclusion des départements d'outre-mer dans le territoire géographique couvert.

Afin de préserver des séries statistiques cohérentes sur une longue période, il est apparu nécessaire de rétopoler les séries des dépenses d'éducation pour la période de 1974 à 1998 selon les nouveaux principes de couverture et d'organisation établis pour les chiffreages effectués à partir de 1999. La rétopolation effectuée permet de maintenir des séries homogènes pour les principaux indicateurs de pilotage du système éducatif rassemblés dans la publication *l'état de l'école*.

La rétopolation n'a pas porté sur le détail des Comptes de l'éducation, mais uniquement sur :

- la dépense intérieure d'éducation,
- la répartition de la dépense intérieure d'éducation (tous niveaux) par financeur initial,
- la répartition de la dépense intérieure d'éducation par niveau et financeur final.

Pour effectuer la rétopolation, on a mesuré l'impact de la nouvelle base en chiffrant les Comptes de l'éducation pour l'année 1999 selon les principes et méthodes des deux bases.

L'impact de l'inclusion des départements d'outre-mer a été isolé car il affecte aussi la valeur du PIB

Les autres principales modifications portent sur les taux des charges sociales rattachées de l'État qui ont été revalorisées, les dépenses des ménages pour les établissements privés sous contrat et sur les dépenses de formation professionnelle continue avec la prise en compte des bilans pédagogiques des centres de formation.

Le tableau suivant permet de mesurer les modifications des dépenses des différents financeurs entraînées par l'application des nouveaux principes.

Tableau : la dépense intérieure d'éducation en 1999

Millions d'euros

Financier initial	DIE 1999 Base 1974	Effet DOM	Effet rénovation	DIE 1999 Base 1999
Enseignement scolaire	34 957	1 485	0	36 442
Charges rattachées	10 605	444	1 928	12 977
Enseignement supérieur	7 166	44	0	7 210
Charges rattachées	1 633	9	292	1 934
Total Éducation Nationale	54 361	1 982	2 220	58 563
Autres ministères	6 544	186	505	7 235
Charges rattachées autres	621	18	51	690
Collectivités locales	19 948	568	- 406	20 110
Autres administrations	1 925	55	157	2 137
Entreprises	5 648	161	- 394	5 415
Ménages	6 342	181	1 231	7 754
Total DIE	95 389	3 151	3 364	101 904

L'application des nouvelles structures et méthodes entraîne une revalorisation de 6,5 milliards d'euros se répartissant en :

- 3,1 milliards d'euros pour les DOM ;
- 2,3 milliards d'euros pour les charges sociales de l'État ;
- 1,1 milliards d'euros pour les autres modifications.

La prise en compte des départements d'outre-mer est rétropolée pour les années antérieures en appliquant un pourcentage de dépenses additionnelles pour chaque financeur. Cette correction est appliquée pour toutes les années de 1974 à 1998. Il convient de noter que la prise en compte des DOM a un impact positif sur la part de la dépense intérieure d'éducation dans le PIB ; en effet le poids des DOM est plus important dans la dépense d'éducation que dans le PIB.

Les autres effets, principalement dus à l'actualisation de clés statistiques, ont été répartis progressivement sur les années 1980 à 1999. L'effet principal résulte de la revalorisation des taux de charges sociales employeur de l'État dont la précédente évaluation portait sur l'année 1980.

La revalorisation apportée influe sur l'indicateur rapportant la dépense intérieure d'éducation au produit intérieur brut. Cet indicateur est utilisé notamment pour les comparaisons internationales entre les pays. La revalorisation s'élève à 0,48 points de PIB pour l'année 1999, pouvant être répartie en 0,23 points dus à la prise en compte des DOM et 0,25 points liés aux autres aspects de la rénovation.

A.2. Les comptes provisoires

Après la construction du compte dit définitif, qui permet une exploitation des différentes sources de données statistiques et une phase d'arbitrage, on élabore le compte « provisoire » de l'année suivante.

Ces comptes sont dits provisoires car on ne dispose pas, au moment de leur élaboration, de l'ensemble des données définitives nécessaires et ce sont donc des projections du compte définitif de l'année précédente.

Les différents éléments entrant dans les comptes provisoires ne sont pas fiables au même degré.

On dispose déjà en particulier au cours de l'année n d'un bilan de l'exécution du budget du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative pour l'année (n-1) détaillé au moins au niveau du chapitre.

Par contre, pour les collectivités territoriales, ne sont disponibles que les budgets primitifs de l'année (n-1) qui peuvent parfois être sensiblement différents des dépenses exécutées. Les dépenses des autres financeurs (en particulier des ménages et des entreprises) sont projetées à l'aide de divers indices calculés par l'INSEE ; évolution du PIB, prix des services d'éducation, des transports routiers de voyageurs, des repas dans un restaurant scolaire ou universitaire, de l'hébergement en internat, de la presse librairie papeterie, de l'évolution des salaires et des traitements bruts, etc.

Par ailleurs, en règle générale, le compte définitif de l'année n devient la référence pour cette année, il remplace ainsi le compte provisoire établi l'année précédente en régime permanent.

Ainsi ont été élaborés :

- en 2004, année de la finalisation de la rénovation du compte, un compte définitif 1999 et des comptes provisoires pour les années 2000 à 2003 ;
- en 2005, un compte définitif 2002 et des comptes provisoires 2003 et 2004 ;
- en 2006 un compte définitif 2003, un semi définitif 2004 et un provisoire 2005 ;
- en 2007 un compte définitif 2005 et un provisoire 2006 ;
- en 2008 un compte définitif 2006 et un provisoire 2007 ;
- en 2009 un compte définitif 2007 et un provisoire 2008 ;
- en 2010 un compte définitif 2008 et un provisoire 2009.

Dans ce document, sont publiés les comptes définitifs (1999, 2002, 2003, 2005, 2006, 2007 et 2008) et quelques comptes provisoires pour les années qui n'ont pas fait l'objet de compte définitifs (2000, 2001 et 2004) ou pour le compte provisoire 2009 dont la version définitive n'est pas encore réalisée. L'ensemble des comptes de 1999 à 2005 ont été revus pour harmonisation en 2007.

En 2006, intervient l'application de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) qui constitue une deuxième rupture importante après la rénovation du compte. Ainsi, le compte provisoire 2006 (non présenté ici) élaboré en 2007 est sensiblement différent du compte définitif 2006 élaboré en 2008.

A.3. Les résultats 1999-2005 et 2006-2009 présentés sous forme de tableaux de synthèse

Les années 1999-2005 correspondent à un traitement homogène des données entre deux ruptures, celle de la rénovation du compte en 1999 et celle de la nouvelle présentation du budget de l'État avec la LOLF (loi organique relative aux lois de finances) en 2006.

A partir de 2006, la mise en œuvre de la LOLF a modifié certaines méthodes de traitement et certaines nomenclatures pour les unités de financement (voir plus-haut).

Pour chaque année sont présentés les 10 tableaux décrits au point 2.3.

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Activités des unités de production												Achats de biens et services liés			Financement final			Transferts entre financeurs			Financement initial
	Appui à la scolarité						Organisation du système			Leçons particulières			Bourses d'études et ARS			Autres transferts versés						
	Cantines Internats		Médecine scolaire		Orient.		Administ. générale		Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs		Livres et fournitures scolaires	Leçons particulières	Habillage et autres	Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus				
	Enseignant	1230	12.2	19.1	0.6	31.9	399.5	145.1	9 398.4	209.5	50.6	128.7	9 787.2	18.1	-18.1	9 787.2						
Premier degré	7 718.6	1 123.0	12.2	19.1	0.6	31.9	399.5	145.1	9 398.4	209.5	50.6	128.7	9 787.2	18.1	-18.1	9 787.2						
Pré-élémentaire	12 889.6	2 005.3	19.1	0.6	31.9	647.6	228.3	15 789.9	435.9	390.0	64.9	206.4	16 887.1	61.4	-680.9	16 887.1						
Elémentaire	1 032.1	30.4	0.6			10.0	41.1	1 114.2	14.2	13.6		6.7	1 148.7	0.2	-20.2	1 148.7						
Spécial premier degré	21 640.3	3 158.7	31.9			1 057.1	414.5	26 302.5	659.6	454.2	64.9	341.8	27 823.0	79.7	-719.2	27 823.0						
Total premier degré																						
Second degré	16 315.4	1 742.1	66.8	163.7	681.1	288.6	19 257.7	746.7	550.3	335.2	358.0	21 247.9	811.1	445.8	-1 256.9	21 247.9						
Premier cycle	1 187.0	72.1	2.5	52.8	29.8	13.2	1 357.4	32.4	20.6	15.2	1 425.6	21.2	49.4	-70.6	1 425.6							
Spécial second degré	10 919.3	1 447.2	51.3	75.9	415.4	138.0	13 047.1	335.7	307.5	202.9	172.3	14 065.5	340.8	327.3	-668.1	14 065.5						
Second cycle général et technologique	6 035.9	521.0	28.6	36.1	211.1	65.0	6 897.7	176.8	169.1	88.3	90.9	7 422.8	306.9	315.9	-622.8	7 422.8						
Second cycle professionnel	1 125.0	77.8				59.9	1 262.7	50.8			28.5	1 342.0	16.0	263.1	-279.1	1 342.0						
Apprentissage niveau second degré	35 582.6	3 860.2	149.2	328.5	1 397.3	504.8	41 822.6	1 291.6	1 098.3	626.4	664.9	45 503.8	1 496.0	-2 897.5	45 503.8							
Total second degré																						
Enseignement supérieur	138.0	11.8	0.2	1.5	71.0	2.6	3 460.6	47.8	218.1	15.2	14.2	3 755.9	373.0	-373.0	3 755.9							
Formations post secondaires	10 808.3	758.2	15.5	3.6	100.9	108.2	11 794.7	21.4	748.1	52.6	48.9	12 665.7	922.9	-997.6	12 665.7							
Supérieur technique court	221.3	12.9				12.8	247.0	51.1			3.4	301.5	109.3	-109.3	301.5							
Supérieur long	14 299.7	1 027.9	24.1	5.1	185.1	110.8	15 652.7	69.4	1 035.3	67.8	67.7	16 892.9	1 314.2	-1 498.2	16 892.9							
Apprentissage niveau supérieur																						
Total supérieur																						
Extra-scolaire	8 737.5	63.4		166.5	138.7	843.1	9 949.2					9 949.2	831.1	-831.1	9 949.2							
Formation professionnelle continue	1 733.8					1 733.8						1 733.8	39.1	-39.1	1 733.8							
Autre extra-scolaire	10 471.3	63.4		166.5	138.7	843.1	11 683.0					11 683.0	870.2	-870.2	11 683.0							
Total extra-scolaire	81 993.9	8 110.2	205.2	500.1	2 778.2	1 873.2	95 460.8	2 020.6	2 587.8	759.1	1 074.4	101 902.7	3 449.7	-5 985.1	101 902.7							
Total général																						

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement
en millions d'euros

	1er degré				2nd degré				Enseignement supérieur				Extra-scolaire						
	Pré-élém.	Elém.	Spécial 1er degré	Total 1er degré	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total 2nd degré	Form. post second.	Sup. tech. court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total supérieur	Form. prof. cont.	Autre extra-scol.	Total extra-scol.	Total général
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	3 514.6	6 304.0	619.1	10 437.7	11 347.5	608.2	7 456.1	3 890.8	6.3	23 308.9	16.2	1 243.9	602.5	2.0	1 864.6	830.0		830.0	36 441.2
Enseignement supérieur	2.6	4.3		6.9	3.4	0.2	1.6	0.8		6.0	57.5	904.1	6 146.2		7 107.8	44.3	45.4	89.7	7 210.4
Charges sociales rattachées	1 298.0	2 327.8	299.0	3 924.8	3 918.5	242.3	2 584.9	1 282.4	0.8	8 028.9	25.1	655.1	1 917.5	0.3	2 598.0	341.9	16.6	358.5	14 910.2
Autres Ministères																			
Agriculture				101.4			220.6	399.4	3.1	724.5		147.0	53.0	0.2	200.2	29.4	0.2	29.6	954.3
FFPPS																406.5		406.5	406.5
Santé							0.9	0.2		2.5	34.8	151.3	46.1		232.2	10.3	0.9	11.2	245.9
Autres Ministères	17.6	28.5	0.2	46.3	303.8	371.7	311.2	285.2	255.4	1 527.3	0.4	2.8	983.4	104.4	1 091.0	2 221.5	133.5	2 355.0	5 019.6
Charges sociales autres Ministères					13.6	27.0	67.6	59.8		168.0	2.2	51.3	166.4		219.9	301.2	0.3	301.5	689.4
Total etat	4 832.8	8 664.6	918.3	14 415.7	15 689.6	1 249.4	10 642.9	5 918.6	265.6	33 766.1	136.2	3 155.5	9 915.1	106.9	13 313.7	4 185.1	196.9	4 382.0	65 877.5
Communes	4 264.7	6 462.4	193.4	10 920.5	181.6	2.1	13.8	8.8	23.2	229.5	1.4	14.6	93.6	9.4	119.0	346.1	835.5	1 181.6	12 450.6
Départements	107.5	305.0	8.2	420.7	2 759.0	76.0	354.2	179.7	7.8	3 376.7	1.2	52.3	118.4	1.4	173.3	55.5	35.2	90.7	4 061.4
Régions	1.4	2.5		3.9	58.4	1.9	1 525.7	624.8	408.6	2 619.4	4.0	264.5	274.8	20.8	564.1	404.5	6.3	410.8	3 598.2
Total collectivités territoriales	4 373.6	6 769.9	201.6	11 345.1	2 999.0	80.0	1 893.7	813.3	439.6	6 225.6	6.6	331.4	486.8	31.6	856.4	806.1	877.0	1 683.1	20 110.2
Autres administrations publiques		618.0	20.0	638.0	725.0	17.7	179.0	95.3	56.1	1 073.1	0.7	22.3	179.6	7.8	210.4	215.4		215.4	2 136.9
Entreprises	0.5			0.5	23.3	22.5	74.3	126.8	461.9	708.8	0.5	107.8	748.2	90.1	946.6	3 751.5	7.8	3 759.3	5 415.2
Ménages	580.3	833.5	8.8	1 422.6	1 809.7	56.0	1 262.6	462.1	112.4	3 702.8	25.8	138.5	1 326.4	64.1	1 554.8	421.7	652.1	1 073.8	7 754.0
Reste du Monde		1.1		1.1	1.3		13.0	6.7	6.4	27.4		0.4	9.6	1.0	11.0	569.4		569.4	608.9
Total général	9 787.2	16 887.1	1 148.7	27 823.0	21 247.9	1 425.6	14 065.5	7 422.8	1 342.0	45 503.8	169.8	3 755.9	12 665.7	301.5	16 892.9	9 949.2	1 733.8	11 683.0	101 902.7

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 3. La dépense d'éducation par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	Financement initial			
	Enseignement					Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Financement final				Transferts entre financeurs
	1er degré	2nd degré	Enseign sup.	Extra-scol.	Total enseignant	Canines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus			
Education Nationale																					
Enseignement scolaire	9 316.6	19 967.5	1 685.2	276.6	31 245.9	1 370.8	122.7	184.8	1 584.8	1 167.7	35 676.7	82.2	74.1		621.4		-13.2	36 441.2			
Enseignement supérieur			5 589.9	77.7	5 667.6	307.0	10.0	1.7	50.8	85.7	6 122.8				1 090.7	8.5	-11.6	7 210.4			
Charges sociales rattachées	3 585.9	6 969.1	2 490.2	77.8	13 123.0	666.2	58.0	76.4	366.8	619.8	14 910.2							14 910.2			
Autres Ministères																					
Agriculture		669.2	170.3	29.4	868.9	11.4					880.3				70.2	3.8		954.3			
FFPS				393.5	393.5						393.5				13.0			406.5			
Santé		2.5	180.7	10.7	193.9				0.7		194.6				51.3			245.9			
Autres Ministères		302.0	823.5	1 895.0	3 020.5	106.8		135.2	73.0		3 335.5				110.8	1 787.1	-213.8	5 019.6			
Charges sociales autres Ministères		157.0	206.4	292.5	655.9	15.1			18.4		689.4							689.4			
Total Etat	12 902.5	28 067.3	11 146.2	3 053.2	55 169.2	2 477.3	190.7	398.1	2 094.5	1 873.2	62 203.0	82.2	74.1		1 944.4	1 812.4	-238.6	65 877.5			
Communes	8 293.7	166.3	129.2	1 222.7	9 811.9	2 226.3	14.5				12 052.7	298.4	168.7			127.0	-196.2	12 450.6			
Départements	27.1	2 303.4	115.3	90.5	2 536.3	45.4		11.3	274.1		2 867.1	1 549.5			85.8	72.3	-513.3	4 061.4			
Régions	3.2	3 082.0	555.3	863.4	4 503.9	31.4		83.7	382.6		5 001.6	14.8			29.4	139.8	-1 587.4	3 598.2			
Total collectivités territoriales	8 324.0	5 551.7	799.8	2 176.6	16 852.1	2 303.1	14.5	95.0	656.7		19 921.4	1 862.7	168.7		115.2	339.1	-2 296.9	20 110.2			
Autres administrations publiques																					
Entreprises		320.6	158.2	195.6	674.4	72.4					746.8				1 390.1			2 136.9			
Ménages	413.8	936.5	1 249.2	1 073.8	3 673.3	3 244.0		6.6	25.5		6 949.4	75.7	2 345.0				-3 449.6	7 754.0			
Reste du Monde		10.5	1.4	212.8	224.7	0.3					225.0					383.9		608.9			
Total général	21 640.3	35 582.6	14 299.7	10 471.3	81 993.9	8 110.2	205.2	500.1	2 778.2	1 873.2	95 460.8	2 020.6	2 587.8	759.1	1 074.4	2 535.4	-5 985.1	101 902.7			
																			101 902.7		

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production													Transferts entre financeurs			Financem. initial		
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés			Financem. final				
	Pré-élem.	Elémentaire	Spécial 1er degré	Total enseign.	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financem. des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit. et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés		Transferts reçus	
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	3 094.6	5 639.1	582.9	9 316.6		12.5		815.5	276.0	10 420.6	17.7	0.5					-1.1	10 437.7	
Enseignement supérieur							6.7	0.2	6.9									6.9	
Charges sociales rattachées	1 172.3	2 130.1	283.5	3 585.9		4.9		195.7	138.3	3 924.8								3 924.8	
Autres Ministères																			
Agriculture																			
FFPS																			
Santé																			
Autres Ministères																46.3			46.3
Charges sociales autres Ministères																			46.3
Total Etat	4 266.9	7 769.2	866.4	12 902.5		17.4		1 017.9	414.5	14 352.3	17.7	0.5					-1.1	14 370.5	
Communes	3 319.1	4 813.8	160.8	8 293.7	2 225.8	14.5				10 534.0	298.4	166.6			0.0		-78.5	10 920.5	
Départements	10.5	16.6		27.1			28.0			55.1	332.5				1.5	31.6	0.0	420.7	
Régions	1.2	2.0		3.2						3.2					0.7			3.9	
Total collectivités territoriales	3 330.8	4 832.4	160.8	8 324.0	2 225.8	14.5	28.0			10 592.3	630.9	166.6			1.5	32.3	-78.5	11 345.1	
Autres administrations publiques																			
Entreprises							0.5			0.5					638.0				638.0
Ménages	120.9	288.0	4.9	413.8	932.9		10.7			1 357.4	11.0	287.1	64.9	341.8			-639.6	1 422.6	
Reste du Monde																1.1		1.1	
Total général	7 718.6	12 889.6	1 032.1	21 640.3	3 158.7	31.9	1 057.1	414.5	26 302.5	659.6	454.2	64.9	341.8	27 823.0	639.5	79.7	-719.2	27 823.0	

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	Financement initial		
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs				
	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill. et autres	Bourses d'études et ARS		Autres transferts versés	Transferts reçus
Education Nationale	9 858.9	555.4	6 270.9	3 280.3	2.0	19 967.5	1 262.1	103.1	184.8	711.5	336.2	22 565.2	61.4	72.8			621.4		-11.9	23 308.9
Enseignement scolaire										6.0		6.0								6.0
Enseignement supérieur	3 423.3	225.8	2 185.5	1 134.5		6 969.1	611.3	46.1	76.4	157.4	168.6	8 028.9								8 028.9
Charges sociales rattachées																				
Autres Ministères	94.2		204.1	369.8	1.1	669.2	8.7					677.9					43.0	3.6		724.5
Agriculture																				
FFPPS																				
Santé	1.4		0.9	0.2		2.5						2.5								2.5
Autres Ministères	6.5	255.3	31.7	0.3	8.2	302.0	21.1		52.4	6.7		382.2					2.9	1 142.2		1 527.3
Charges sociales autres Ministères	12.8	22.9	63.1	58.2		157.0	8.9		2.1			168.0								168.0
Total état	13 397.1	1 059.4	8 756.2	4 843.3	11.3	28 067.3	1 912.1	149.2	313.6	883.7	504.8	31 830.7	61.4	72.8			667.3	1 145.8	-11.9	33 766.1
Communes	112.8	2.3	28.4	16.3	6.5	166.3	0.5					166.8		2.1				113.3	-52.7	229.5
Départements	2 179.4	86.2	31.0		6.8	2 303.4	45.4		8.4	237.8		2 595.0	1 161.2				66.0	37.6	-483.1	3 376.7
Régions	8.2	0.3	1 651.5	833.7	588.3	3 082.0	24.6			260.0		3 366.6	7.9				10.6	88.2	-853.9	2 619.4
Total collectivités territoriales	2 300.4	88.8	1 710.9	850.0	601.6	5 551.7	70.5		8.4	497.8		6 128.4	1 169.1	2.1			76.6	239.1	-1 389.7	6 225.6
Autres administrations publiques	142.7	8.7	84.0	45.1	40.1	320.6	0.4					321.0					752.1			1 073.1
Entreprises	22.5	22.5	73.1	126.0	451.9	696.0	11.4		0.4	1.0		708.8								708.8
Ménages	451.7	7.6	292.8	170.4	14.0	936.5	1 865.5		6.1	14.8		2 822.9	61.1	1 023.4	626.4	664.9			-1 495.9	3 702.8
Reste du Monde	1.0		2.3	1.1	6.1	10.5	0.3					10.8						16.6		27.4
Total général	16 315.4	1 187.0	10 919.3	6 035.9	1 125.0	35 582.6	3 860.2	149.2	328.5	1 397.3	504.8	41 822.6	1 291.6	1 098.3	626.4	664.9	1 496.0	1 401.5	-2 897.5	45 503.8

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production															Financement initial					
	Enseignement					Appui à la scolarité			Organisation du système			Achats de biens et services liés			Transferts entre financeurs						
	Formations post-second.	Supérieur technique court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit. et autres		Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
Education Nationale																					
Enseignement scolaire	15.3	1 122.2	547.3	0.4	1 685.2	108.7	7.1		57.3	2.4	1 860.7	3.1	0.8			1 864.6				1 864.6	
Enseignement supérieur	44.3	556.6	4 989.0		5 589.9	307.0	10.0	1.7	35.7	75.1	6 019.4					6 019.4	1 090.7	8.5	-10.8	7 107.8	
Charges sociales rattachées	24.6	609.2	1 856.4		2 490.2	54.9	7.0		12.6	33.3	2 598.0					2 598.0				2 598.0	
Autres Ministères																					
Agriculture		123.0	47.1	0.2	170.3	2.7					173.0					173.0	27.2			200.2	
FFPS																					
Santé	25.0	109.6	46.1		180.7				0.2		180.9					180.9	51.3			232.2	
Autres Ministères		0.2	820.0	3.3	823.5	45.8			12.7		882.0					882.0	107.9	101.1		1 091.0	
Charges sociales autres Ministères	2.2	50.4	153.8		206.4	2.5			11.0		219.9					219.9				219.9	
Total Etat	111.4	2 571.2	8 459.7	3.9	11 146.2	521.6	24.1	1.7	129.5	110.8	11 933.9	3.1	0.8			11 937.8	1 277.1	109.6	-10.8	13 313.7	
Communes	1.4	14.6	112.0	1.2	129.2						129.2					129.2		13.7	-23.9	119.0	
Départements	1.2	10.2	102.5	1.4	115.3			2.9	8.3		126.5	55.8				182.3	18.3	2.9	-30.2	173.3	
Régions	3.8	242.8	193.9	114.8	555.3	6.8			47.3		609.4	6.9				616.3	18.8	48.2	-119.2	564.1	
Total collectivités territoriales	6.4	267.6	408.4	117.4	799.8	6.8		2.9	55.6		865.1	62.7				927.8	37.1	64.8	-173.3	856.4	
Autres administrations publiques																					
Entreprises	0.5	107.8	748.2	88.4	944.9	1.7					210.4					210.4				210.4	
Ménages	19.7	167.4	1 059.3	2.8	1 249.2	445.6		0.5			1 695.3	3.6	1 034.5	67.8	67.7	2 868.9			-1 314.1	1 554.8	
Reste du Monde		0.4		1.0	1.4						1.4					1.4		9.6		11.0	
Total général	138.0	3 132.1	10 808.3	221.3	14 299.7	1 027.9	24.1	5.1	185.1	110.8	15 652.7	69.4	1 035.3	67.8	67.7	16 892.9	1 314.2	184.0	-1 498.2	16 892.9	

Compte définitif de l'éducation 1999
 Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
 dépenses des financeurs finals
 en millions d'euros

Niveau: 1er degré

	Etablissements publics			Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Ecoles mater. et prim.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Ecoles mater. et prim.	Total Etabl. privés subventionnés	Ecoles mater. et prim.	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale									
Enseignement scolaire	7 661.2	292.9	0.8	7 954.9	1 362.8	1 362.8		1 102.9	10 420.6
Enseignement supérieur								6.9	6.9
Charges sociales rattachées	3 441.9	144.2	0.3	3 586.4				338.4	3 924.8
Autres Ministères									
Agriculture									
FFPPS									
Santé									
Autres Ministères									
Charges sociales autres Ministères									
Total état	11 103.1	437.1	1.1	11 541.3	1 362.8	1 362.8		1 448.2	14 352.3
Communes	9 709.0	86.9		9 795.9	738.1	738.1			10 534.0
Départements	27.1			27.1				28.0	55.1
Régions	3.2			3.2					3.2
Total collectivités territoriales	9 739.3	86.9		9 826.2	738.1	738.1		28.0	10 592.3
Autres administrations publiques									
Entreprises								0.5	0.5
Ménages	671.2		0.9	672.1	622.1	622.1	52.5	10.7	1 357.4
Reste du Monde									
Total général	21 513.6	524.0	2.0	22 039.6	2 723.0	2 723.0	52.5	1 487.4	26 302.5

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 2nd degré

	Etablissements publics						Etablissements privés subventionnés			Autres établissements privés			Serv. adm. et financem. des producteurs
	Centres de form. artis.		Centres d'ens. spécial.		Organis. d'ens. à distance		Collèges et lycées		Total Etabl. privés subventionnés	Ets second. C.F.A. privés		Total autres Etabl. privés	
	Collèges et lycées	C.F.A.	Centres de form. artis.	Centres d'ens. spécial.	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Total Etabl. privés subventionnés	Ets second. C.F.A. privés	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale	17 250.5	0.2	104.9	13.8	17 369.4	3 951.2	1.8	3 953.0	1.2	1.2	1 241.6	22 565.2	
Enseignement scolaire											6.0	6.0	
Enseignement supérieur											406.1	8 028.9	
Charges sociales rattachées	7 550.8		49.0	4.6	7 604.4	18.4		18.4					
Autres Ministères	311.3	1.1			312.4	365.5		365.5				677.9	
Agriculture													
FFPPS													
Santé	2.2				2.2	0.3		0.3				2.5	
Autres Ministères	39.1	1.6	319.4		360.1	0.2	6.6	6.8	8.6	8.6	6.7	382.2	
Charges sociales autres Ministères	138.9		27.0		165.9						2.1	168.0	
Total Etat	25 292.8	2.9	500.3	18.4	25 814.4	4 335.6	8.4	4 344.0	9.8	9.8	1 662.5	31 830.7	
Communes	160.3	1.0			161.3		2.4	2.4	3.1	3.1		166.8	
Départements	2 221.5	1.0	0.2	0.2	2 222.9	119.9	2.6	122.5	3.4	3.4	246.2	2 595.0	
Régions	2 291.9	89.9	0.2		2 382.0	203.8	227.5	431.3	293.3	293.3	260.0	3 366.6	
Total collectivités territoriales	4 673.7	91.9	0.4	0.2	4 766.2	323.7	232.5	556.2	299.8	299.8	506.2	6 128.4	
Autres administrations publiques	278.0	5.9	2.9		286.8		14.9	14.9	19.3	19.3		321.0	
Entreprises	145.7	68.0	2.0		215.7	85.8	172.1	257.9	12.0	221.8	1.4	708.8	
Ménages	1 294.2	7.3	9.3	16.0	1 326.8	1 307.4	18.2	1 325.6	126.0	23.6	20.9	2 822.9	
Reste du Monde	4.4	1.1			5.5		5.3	5.3				10.8	
Total général	31 688.8	177.1	514.9	34.6	32 415.4	6 052.5	451.4	6 503.9	138.0	574.3	2 191.0	41 822.6	

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

	Etablissements publics							Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés				Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Total Etabl. privés subventionnés	Ets second.	C.F.A.	Ecoles sup.	Total autres Etabl. privés				
Education Nationale																		
Enseignement scolaire	1 388.4		54.6		13.3	1 456.3	343.8	0.1	343.9		0.3		0.3		60.2		1 860.7	
Enseignement supérieur	0.0	5 086.6	477.7		5 564.3	0.9		34.7	35.6						419.5		6 019.4	
Charges sociales rattachées	663.9	1 703.6	177.7		4.1	2 549.3	1.0		1.0						47.7		2 598.0	
Autres Ministères																		
Agriculture	98.8	0.2	36.0			135.0	28.1		9.9								173.0	
FFPPS																		
Santé	0.2		45.0	40.4		85.6			95.1								180.9	
Autres Ministères	23.2	0.3	540.4	198.8		762.9		1.0	1.0		2.0	73.4	75.4		42.7		882.0	
Charges sociales autres Ministères	49.9		5.8	25.5		208.9									11.0		219.9	
Total Etat	2 224.4	0.5	6 895.8	1 399.9	224.3	17.4	373.8	1.1	139.7		2.3	73.4	75.7		581.3		11 933.9	
Communes																		
Communes	3.7	0.2	120.4			124.3		0.3	3.9		0.7		0.7				129.2	
Départements	1.7	0.2	107.3			109.2		0.4	4.9		0.8		0.8		11.2		126.5	
Régions	277.1	16.1	134.9	0.5	0.4	429.0	24.9	33.1	2.9		70.0		70.0		49.5		609.4	
Total collectivités territoriales	282.5	16.5	362.6	0.5	0.4	662.5	24.9	33.8	11.7		71.5		71.5		60.7		865.1	
Autres administrations publiques																		
Autres administrations publiques	17.4	1.1	39.4	33.8		91.7		2.1	22.0		4.6	37.8	42.4		52.2		210.4	
Entreprises	22.0	12.2	176.3	365.1	7.2	582.8	14.8	25.0	99.6		3.6	52.9	167.9				946.6	
Ménages	97.0	1.3	231.2	170.4	3.4	518.6	73.8	2.7	95.2		5.6	637.3	667.3		337.7		1 695.3	
Reste du Monde	0.4					0.4		1.0	1.0								1.4	
Total général	2 643.7	31.6	7 705.3	1 969.2	235.4	33.1	487.3	65.7	368.2	28.0	136.9	916.4	1 081.3		1 031.9		15 652.7	

Niveau: Enseigt sup.

Compte définitif de l'éducation 1999
 Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
 dépenses des financeurs finals
 en millions d'euros

	Etablissements publics										Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés			Serv. adm. et organis. publics	Total financement des producteurs			
	Autres établissements publics					Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés												
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres établissements sup.	Centres de form. arts.	Autres établissements sup.	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organis. de form. extra-scol.	Total Etabl. privés subventionnés	Organis. de form. extra-scol. C.F.A.	Organis. de form. extra-scol. C.F.A.	Total Etabl. privés										
Niveau: Extra- scol.																							
Education Nationale																							
Enseignement scolaire	38.1				33.2																		
Enseignement supérieur			4.6	3.4																			
Charges sociales rattachées			2.0	1.5																			
Autres Ministères																							
Agriculture																							
FFPPS	80.1		5.9	2.3																			
Santé				0.3																			
Autres Ministères																							
Charges sociales autres Ministères																							
Total état	118.2		12.5	463.6	0.2	43.9		1 269.9	1 908.3				2.6	43.5	1 063.4		1 109.5	0.2	78.8	79.0	989.3	4 086.1	
Communes																							
Départements	12.1		4.0	2.0	874.0	0.3		116.5	1 008.9				0.7		155.0		155.7	0.2	57.9	58.1		1 222.7	
Régions	122.2	0.2	23.7	10.2	5.7	5.3		54.3	89.7	0.2	0.6		0.6		407.7		412.0	1.2	256.1	257.3	159.0	1 022.4	
Total collectivités territoriales	134.3	0.2	27.7	12.2	914.9	5.8		197.6	1 292.7	0.7	5.1		5.1		562.7		568.5	1.4	314.0	315.4	159.0	2 335.6	
Autres administrations publiques																							
Entreprises	175.0	0.3	47.4	21.5				165.7	165.7				0.6				0.6		49.1	49.1		215.4	
Ménages	18.4		25.8	9.3	59.8	41.9		53.7	297.9	3.5	11.4		3.5		1 237.4		1 252.3		2 209.1	2 209.1		3 759.3	
Reste du Monde	15.2		4.6	0.8				27.3	182.5	0.8	0.6		0.6		141.5		142.9		748.4	748.4		1 073.8	
Total général	461.1	0.5	118.0	507.4	974.9	91.6		1 715.5	3 869.0	5.2	21.1	43.5	3 118.3	1.6	3 476.0	3 477.6	3 188.1	1.6	3 476.0	3 477.6	1 148.3	11 683.0	

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité agrégée et nature des dépenses
en millions d'euros

	Enseignement			Appui à la scolarité			Organisation du système			Dépenses des producteurs		
	Enseignants	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Enseignants	Personnel non enseignant		Autre fonctiont	Dépenses en capital
Etablissements publics												
Ecoles maternelles et primaires	10 966.6	3 938.5	2 403.0	1 381.3	1 210.0	1 402.9	211.3				21 513.6	
Collèges et lycées	21 002.4	4 579.7	2 014.3	3 769.0	2 485.1	885.9	34.8				34 771.2	
CFA	85.8	41.4	62.3	11.3		8.6					209.4	
Universités	4 499.6	1 453.1	750.1	1 107.6	12.1						7 822.5	
Autres établissements d'ens. supérieur	1 025.1	711.4	509.5	163.5	8.5	5.2	3.8				2 427.0	
Centres de formation artistique	650.9	235.2	246.9	77.2							1 210.2	
Centres d'ens. spécial	739.2	103.9	91.2	22.5	22.5	57.8					1 037.1	
Organismes d'ens. à distance	94.5	21.5	41.4	4.2							161.6	
Organis. de formation extra-scolaire	452.6	605.9	522.4	71.3	14.4	24.8	24.2				1 715.6	
Total établissements publics	39 516.7	11 690.6	6 641.1	6 607.9	3 752.6	2 385.2	274.1				70 868.2	
Etablissements privés subventionnés												
Ecoles maternelles et primaires	1 339.9	484.9	341.3	206.5	161.2	189.2					2 723.0	
Collèges et lycées	3 718.8	892.6	924.9	287.1		721.5					6 544.9	
CFA	193.9	99.2	156.4	52.6	10.3	20.6	5.2				538.2	
Etablissements d'ens. supérieur	178.9	91.5	186.9	19.3							476.6	
Centres d'enseignement spécial												
Organismes de formation extra-scolaire	887.9	973.4	1 092.3	164.7							3 118.3	
Total établissements privés subventionnés	6 319.4	2 541.6	2 701.8	730.2	171.5	931.3	5.2				13 401.0	
Autres établissements privés												
Ecoles maternelles et primaires	28.5	11.0	6.7	3.7							49.9	
Etablissements secondaires	86.7	15.5	7.3	14.7	5.1	13.3	0.2				142.8	
CFA	205.6	106.3	258.2	92.6		50.1					712.8	
Ecoles supérieures	452.9	147.8	136.4	54.4							791.5	
Organismes de formation extra-scolaire	959.5	870.2	1 488.0	158.4							3 476.1	
Total autres établissements privés	1 733.2	1 150.8	1 896.6	323.8	5.1	63.4	0.2				5 173.1	
Services administratifs et organismes publics												
					621.9	527.8	53.2	1 705.2	1 791.7	1 095.3	59.2	
Total général	47 569.3	15 383.0	11 239.5	7 661.9	4 551.1	3 907.7	332.7	1 705.2	1 791.7	1 095.3	95 296.6	

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale
en euros

	Etat		Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Total
	Régions	Département	Communes							
Premier degré										
Pré-élémentaire	1 935.5	0.6	43.1	1 708.0			0.2	232.4		3 919.7
Elémentaire	2 143.6	0.6	75.5	1 598.8	152.9			206.2	0.3	4 177.8
Spécial premier degré	7 025.3		62.7	1 479.6	153.0			67.3		8 788.0
Total premier degré	2 161.4	0.6	63.1	1 637.3	95.7		0.1	213.3	0.2	4 171.5
Second degré										
Premier cycle	4 713.5	17.5	828.9	54.6	217.8		7.0	543.7	0.4	6 383.3
Spécial second degré	8 755.1	13.3	532.6	14.7	124.0		157.7	392.4		9 989.8
Second cycle général et technologique	6 725.0	964.1	223.8	8.7	113.1		46.9	797.8	8.2	8 887.7
Second cycle professionnel	7 091.0	748.6	215.3	10.5	114.2		151.9	553.6	8.0	8 893.2
Apprentissage niveau second degré	823.6	1 267.0	24.2	71.9	174.0		1 432.3	348.5	19.8	4 161.3
Total second degré	5 436.4	421.7	543.7	36.9	172.8		114.1	596.2	4.4	7 326.2
Enseignement supérieur										
Formations post secondaires	3 313.4	97.3	29.2	34.1	17.0		12.2	627.6		4 130.8
Supérieur technique court	6 976.5	584.8	115.6	32.3	49.3		238.3	306.2	0.9	8 304.0
Supérieur long	6 053.9	167.8	72.3	57.2	109.7		456.8	809.9	5.9	7 733.4
Apprentissage niveau supérieur	2 505.3	487.5	32.8	220.3	182.8		2 111.6	1 502.3	23.4	7 066.0
Total supérieur	6 124.4	259.5	79.7	54.7	96.8		435.4	715.2	5.1	7 770.9
Total général	4 084.8	211.7	263.8	748.5	127.6		110.0	443.7	2.6	5 992.8

Compte définitif de l'éducation 1999
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités
 en euros

	Activités des unités de production				Achats de biens et services liés				
	Enseignant	Cantines Internats	Autres appuis à la scolarité	Organ. du système	Transports scol.	Livres et fourn.		Total	
						Autres	Total		
Premier degré									
Pré-élémentaire	3 091.2	449.8	4.9	218.1	3 764.0	83.9	20.3	51.5	3 919.7
Elémentaire	3 188.8	496.1	4.7	216.7	3 906.3	107.8	96.5	67.1	4 177.8
Spécial premier degré	7 895.9	232.6	4.6	390.9	8 524.0	108.6	104.0	51.3	8 788.0
Total premier degré	3 244.5	473.6	4.8	220.6	3 943.6	98.9	68.1	61.0	4 171.5
Second degré									
Premier cycle	4 901.5	523.4	69.2	291.3	5 785.4	224.3	165.3	208.3	6 383.3
Spécial second degré	8 317.8	505.2	387.5	301.3	9 511.9	227.0	144.4	106.5	9 989.8
Second cycle général et technologique	6 899.7	914.5	80.4	349.7	8 244.2	212.1	194.3	237.1	8 887.7
Second cycle professionnel	7 231.5	624.2	77.5	330.8	8 264.1	211.8	202.6	214.7	8 893.2
Apprentissage niveau second degré	3 488.4	241.2		185.7	3 915.4		157.5	88.4	4 161.3
Total second degré	5 728.9	621.5	76.9	306.2	6 733.5	207.9	176.8	207.9	7 326.2
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 357.2	287.1	4.9	9.7	3 658.8	4.9	437.9	29.2	4 130.8
Supérieur technique court	6 924.8	541.7	21.9	162.7	7 651.1	105.7	482.2	65.0	8 304.0
Supérieur long	6 599.3	462.9	11.7	127.7	7 201.6	13.1	456.8	62.0	7 733.4
Apprentissage niveau supérieur	5 186.4	302.3		300.0	5 788.7		1 197.6	79.7	7 066.0
Total supérieur	6 578.0	472.8	13.4	136.1	7 200.4	31.9	476.2	62.3	7 770.9
Total général	4 750.8	534.5	35.8	243.8	5 564.9	134.2	171.9	121.8	5 992.8

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Activités des unités de production														Financement initial			
	Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs						
	Enseignant	Cantines Internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transports scolaires	Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillement et autres	Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés		Transferts reçus		
Premier degré																		
Pré-élémentaire	8 027.4	1 137.4	12.5		413.2	149.2	9 739.7	219.8	52.3		129.9	10 141.7		18.4	-18.4	10 141.7		
Élémentaire	13 239.7	2 016.9	19.5		669.6	234.4	16 180.1	459.0	395.6	65.6	208.4	17 308.7	649.3	62.0	-711.3	17 308.7		
Spécial premier degré	1 059.0	30.4	0.5		10.2	42.4	1 142.5	15.1	13.7		6.8	1 178.1	20.9	0.2	-21.1	1 178.1		
Total premier degré	22 326.1	3 184.7	32.5		1 093.0	426.0	27 062.3	693.9	461.6	65.6	345.1	28 628.5	670.2	80.6	-750.8	28 628.5		
Second degré																		
Premier cycle	16 830.8	1 758.8	67.3	164.2	709.3	281.8	19 812.2	796.9	560.9	338.5	361.4	21 869.9	844.9	450.0	-1 294.9	21 869.9		
Spécial second degré	1 230.7	72.6	2.2	55.7	30.9	12.7	1 404.8	34.7	20.7		15.4	1 475.6	21.9	49.9	-71.8	1 475.6		
Second cycle général et technologique	11 207.2	1 443.2	52.0	76.2	427.2	134.3	13 340.1	358.2	309.7	204.9	173.9	14 386.8	348.6	330.4	-679.0	14 386.8		
Second cycle professionnel	6 274.0	519.3	28.7	36.2	213.6	64.2	7 136.0	188.7	170.5	89.1	91.7	7 676.0	296.7	318.8	-615.5	7 676.0		
Apprentissage niveau second degré	1 166.6	87.0			60.4		1 314.0	51.1			28.8	1 393.9	16.8	265.5	-282.3	1 393.9		
Total second degré	36 709.3	3 880.9	150.2	332.3	1 441.4	493.0	43 007.1	1 378.5	1 112.9	632.5	671.2	46 802.2	1 528.9	1 414.6	-2 943.5	46 802.2		
Enseignement supérieur																		
Formations post secondaires	144.8	11.9	0.1		0.3		157.1	0.2	18.1		1.2	176.6	19.3		-19.3	176.6		
Supérieur technique court	3 231.2	249.7	8.3	1.5	74.2	2.5	3 567.4	50.9	219.6	15.4	14.3	3 867.6	393.1		-393.1	3 867.6		
Supérieur long	11 177.9	785.4	15.7	3.8	104.7	99.5	12 187.0	22.7	753.3	53.1	49.4	13 065.5	972.1	75.3	-1 047.4	13 065.5		
Apprentissage niveau supérieur	251.5	53.7			13.9		319.1	51.4			3.4	373.9		110.4	-110.4	373.9		
Total supérieur	14 805.4	1 100.7	24.1	5.3	193.1	102.0	16 230.6	73.8	1 042.4	68.5	68.3	17 483.6	1 384.5	185.7	-1 570.2	17 483.6		
Extra-scolaire																		
Formation professionnelle continue	8 974.7	67.9		170.3	142.1	846.8	10 201.8					10 201.8		839.2	-839.2	10 201.8		
Autre extra-scolaire	1 777.0						1 777.0					1 777.0		39.4	-39.4	1 777.0		
Total extra-scolaire	10 751.7	67.9		170.3	142.1	846.8	11 978.8					11 978.8		878.6	-878.6	11 978.8		
Total général	84 592.5	8 234.2	206.8	507.9	2 869.6	1 867.8	98 278.8	2 146.2	2 616.9	766.6	1 084.6	104 893.1	3 583.6	2 559.5	-6 143.1	104 893.1		

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement
 en millions d'euros

	1er degré				2nd degré				Enseignement supérieur				Extra-scolaire			Total général			
	Pré-élem.	Elém.	Spécial 1er degré	Total 1er degré	Spécial 2nd degré	1er cycle	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total 2nd degré	Form. post. second.	Sup. tech. court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total supérieur		Form. prof. cont.	Autre extra-scol.	Total extra-scol.
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	3 669.5	6 471.5	636.9	10 777.9	11 700.8	631.7	7 667.6	4 049.0	5.8	24 054.9	17.3	1 281.7	614.3	2.1	1 915.4	849.5		849.5	37 597.7
Enseignement supérieur	2.7	4.4		7.1	3.5	0.1	1.6	0.8		6.0	59.2	940.2	6 340.8	15.3	7 355.5	50.1	46.8	96.9	7 465.5
Charges sociales rattachées	1 350.4	2 373.0	307.8	4 031.2	3 950.3	244.8	2 606.5	1 308.6	0.7	8 110.9	25.8	664.6	1 962.2	0.4	2 653.0	345.5	17.2	362.7	15 157.8
Autres Ministères																			
Agriculture					104.2		227.7	411.8	3.3	747.0		154.1	55.4		209.5	30.1	0.2	30.3	986.8
FFPS																410.0		410.0	410.0
Santé					1.4		1.0	0.2		2.6	36.4	158.1	47.7		242.2	10.5	0.9	11.4	256.2
Autres Ministères	17.9	28.8	0.2	46.9	306.7	386.4	314.5	288.0	259.2	1 554.8	0.4	3.0	1 018.1	106.2	1 127.7	2 281.0	137.5	2 418.5	5 147.9
Charges sociales autres Ministères					13.3	27.1	68.0	61.2		169.6	2.2	53.4	170.3		225.9	304.0	0.3	304.3	699.8
Total Etat	5 040.5	8 877.7	944.9	14 863.1	16 080.2	1 290.1	10 886.9	6 119.6	269.0	34 645.8	141.3	3 255.1	10 208.8	124.0	13 729.2	4 280.7	202.9	4 483.6	67 721.7
Communes	4 395.8	6 655.5	195.9	11 247.2	186.7	2.1	13.8	8.5	21.9	233.0	1.4	15.1	97.4	9.4	123.3	330.0	863.3	1 193.3	12 796.8
Départements	111.8	317.9	8.7	438.4	2 950.3	83.3	375.9	186.8	8.2	3 604.5	1.2	55.5	127.2	1.5	185.4	58.7	37.4	96.1	4 324.4
Régions	1.4	2.4		3.8	60.6	1.9	1 569.3	640.6	431.6	2 704.0	3.9	272.5	276.9	39.1	592.4	415.1	6.8	421.9	3 722.1
Total collectivités territoriales	4 509.0	6 975.8	204.6	11 689.4	3 197.6	87.3	1 959.0	835.9	461.7	6 541.5	6.5	343.1	501.5	50.0	901.1	803.8	907.5	1 711.3	20 843.3
Autres administrations publiques																			
Entreprises	0.5		647.7	648.2	759.8	18.6	187.5	99.9	58.7	1 124.5	0.7	23.5	188.0	11.7	223.9	225.7		225.7	2 242.7
Ménages	591.7	806.4	7.7	1 405.8	1 806.5	55.9	1 262.7	471.8	112.9	3 709.8	27.5	129.8	1 360.7	82.3	1 600.3	425.6	658.3	1 083.9	7 799.8
Reste du Monde		1.1		1.1	1.3		13.0	6.8	6.7	27.8		0.4	9.7	1.0	11.1	582.7		582.7	622.7
Total général	10 141.7	17 308.7	1 178.1	28 628.5	21 869.9	1 475.6	14 386.8	7 676.0	1 393.9	46 802.2	176.6	3 867.6	13 065.5	373.9	17 483.6	10 201.8	1 777.0	11 978.8	104 893.1

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 3. La dépense d'éducation par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	Financem. initial			
	Enseignement					Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs				
	1er degré	2nd degré	Enseigt sup.	Extra-scol.	Total enseigt	Canines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financem. des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit. et autres	Financem. final	Bourses d'études et ARS		Autres transferts versés	Transferts reçus	
Education Nationale																					
Enseignement scolaire	9 616.6	20 690.4	1 736.0	294.0	32 337.0	1 365.6	123.5	186.1	1 640.4	1 169.7	36 822.3	94.2	81.7			36 998.2	612.7		-13.2	37 597.7	
Enseignement supérieur			5 759.3	84.6	5 843.9	333.4	10.2	1.8	52.7	76.0	6 318.0					6 318.0	1 150.6	8.6	-11.7	7 465.5	
Charges sociales rattachées	3 683.4	7 054.2	2 543.8	80.6	13 362.0	663.7	58.5	75.6	375.9	622.1	15 157.8					15 157.8				15 157.8	
Autres Ministères																					
Agriculture		690.3	178.0	30.1	898.4	12.0					910.4					910.4	72.6	3.8		986.8	
FFPS				396.9	396.9						396.9					396.9		13.1		410.0	
Santé		2.6	188.2	10.9	201.7				0.7		202.4					202.4	53.8			256.2	
Autres Ministères		323.4	853.2	1 948.5	3 125.1	103.3		140.2	75.1		3 443.7					3 443.7	115.4	1 804.6	-215.8	5 147.9	
Charges sociales autres Ministères		158.3	212.0	295.1	665.4	15.5			18.9		699.8					699.8				699.8	
Total Etat	13 300.0	28 919.2	11 470.5	3 140.7	56 830.4	2 493.5	192.2	403.7	2 163.7	1 867.8	63 951.3	94.2	81.7			64 127.2	2 005.1	1 830.1	-240.7	67 721.7	
Communes	8 585.7	169.3	133.7	1 234.8	10 123.5	2 246.3	14.6				12 384.4	308.5	174.1			12 867.0		128.0	-198.2	12 796.8	
Départements	22.3	2 444.8	122.2	95.9	2 685.2	48.1		11.7	286.3		3 031.3	1 647.2				4 678.5	90.9	72.9	-517.9	4 324.4	
Régions	3.1	3 149.4	575.2	877.2	4 604.9	55.0		85.4	391.8		5 137.1	15.7				5 152.8	30.9	141.1	-1 602.7	3 722.1	
Total collectivités territoriales	8 611.1	5 763.5	831.1	2 207.9	17 413.6	2 349.4	14.6	97.1	678.1		20 552.8	1 971.4	174.1			22 698.3	121.8	342.0	-2 318.8	20 843.3	
Autres administrations publiques																					
Entreprises		336.0	166.6	204.9	707.5	78.5					786.0					786.0	1 456.7			2 242.7	
Ménages	415.0	939.6	1 320.0	1 083.9	3 758.5	3 299.0		6.7	26.3		7 090.5	80.6	2 361.1	766.6	1 084.6	11 383.4			-3 583.6	7 799.8	
Reste du Monde		10.9	1.4	222.7	235.0	0.3					235.3					235.3		387.4		622.7	
Total général	22 326.1	36 709.3	14 805.4	10 751.7	84 592.5	8 234.2	206.8	507.9	2 869.6	1 867.8	98 278.8	2 146.2	2 616.9	766.6	1 084.6	104 893.1	3 583.6	2 559.5	-6 143.1	104 893.1	

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																Financement initial	Financement final		
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système				Achats de biens et services liés						Transferts entre financeurs	
	Pré-élé.	Elémentaire	Spécial 1er degré	Total enseigné	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés			Transferts reçus	
Education Nationale																				
Enseignement scolaire	3 234.3	5 782.5	599.8	9 616.6		12.8		845.1	283.7	10 758.2	20.3	0.5					-1.1	10 777.9		
Enseignement supérieur								7.0	0.1	7.1								7.1		
Charges sociales rattachées	1 221.4	2 170.2	291.8	3 683.4		5.1		200.5	142.2	4 031.2								4 031.2		
Autres Ministères																				
Agriculture																				
FFPS																				
Santé																				
Autres Ministères																46.9			46.9	
Charges sociales autres Ministères																			46.9	
Total Etat	4 455.7	7 952.7	891.6	13 300.0		17.9		1 052.6	426.0	14 796.5	20.3	0.5						14 817.3		
Communes	3 438.0	4 985.0	162.7	8 585.7	2 245.9	14.6				10 846.2	308.5	172.0					0.0	11 326.7		
Départements	8.9	13.4		22.3			29.2			51.5	353.4						1.6	404.9		
Régions	1.2	1.9		3.1						3.1							0.7	3.1		
Total collectivités territoriales	3 448.1	5 000.3	162.7	8 611.1	2 245.9	14.6	29.2	10 900.8	661.9	172.0	661.9	172.0					1.6	11 734.7		
Autres administrations publiques																				
Entreprises																				
Ménages	123.6	286.7	4.7	415.0	938.8		10.7			1 364.5	11.7	289.1	65.6	345.1				2 076.0		
Reste du Monde																	1.1		1.1	
Total général	8 027.4	13 239.7	1 059.0	22 326.1	3 184.7	32.5	1 093.0	426.0	27 062.3	693.9	461.6	65.6	345.1	670.2	80.6	-750.8	28 628.5	28 628.5		

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																					
	Enseignement					Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs					
	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financent des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilt autres	Financent final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Financent initial	
Education Nationale																						
Enseignement scolaire	10 186.6	578.1	6 476.3	3 446.7	2.7	20 690.4	1 257.9	103.9	186.1	736.4	328.4	23 303.1	70.6	80.4			23 454.1	612.7		-11.9	24 054.9	
Enseignement supérieur										6.0	6.0	6.0					6.0					6.0
Charges sociales rattachées	3 455.5	228.7	2 209.5	1 160.5		7 054.2	609.2	46.3	75.6	161.0	164.6	8 110.9					8 110.9					8 110.9
Autres Ministères																						
Agriculture	96.7		210.5	381.8	1.3	690.3	9.1					699.4					699.4	44.0	3.6			747.0
FFPS																						
Santé	1.4		1.0	0.2		2.6						2.6					2.6					2.6
Autres Ministères	6.5	266.2	32.1	0.3	18.3	323.4	12.7		55.3	7.0		398.4					398.4	3.1	1 153.3			1 554.8
Charges sociales autres Ministères	12.5	23.0	63.3	59.5		158.3	9.1		2.2			169.6					169.6					169.6
Total Etat	13 759.2	1 096.0	8 992.7	5 049.0	22.3	28 919.2	1 898.0	150.2	317.0	912.6	493.0	32 690.0	70.6	80.4			32 841.0	659.8	1 156.9	-11.9	34 645.8	
Communes	117.3	2.3	28.4	16.2	5.1	169.3	0.4					169.7		2.1			171.8		114.2			233.0
Départements	2 313.2	91.5	32.9		7.2	2 444.8	48.1		8.7	248.3		2 749.9	1 234.5				3 984.4	69.9	37.9	-487.7		3 604.5
Régions	9.8	0.3	1 694.4	850.5	594.4	3 149.4	43.5			264.6		3 457.5	8.4				3 465.9	11.1	89.0	-862.0		2 704.0
Total collectivités territoriales	2 440.3	94.1	1 755.7	866.7	606.7	5 763.5	92.0		8.7	512.9		6 377.1	1 242.9	2.1			7 622.1	81.0	241.1	-1 402.7		6 541.5
Autres administrations publiques	149.6	9.2	88.0	47.3	41.9	336.0	0.4					336.4					336.4	788.1				1 124.5
Entreprises	23.7	23.7	76.5	141.1	475.1	740.1	11.3		0.4	1.0		752.8					752.8					752.8
Ménages	457.0	7.7	292.0	168.7	14.2	939.6	1 878.9		6.2	14.9		2 839.6	65.0	1 030.4	632.5	671.2	5 238.7			-1 528.9		3 709.8
Reste du Monde	1.0		2.3	1.2	6.4	10.9	0.3					11.2					11.2		16.6			27.8
Total général	16 830.8	1 230.7	11 207.2	6 274.0	1 166.6	36 709.3	3 880.9	150.2	332.3	1 441.4	493.0	43 007.1	1 378.5	1 112.9	632.5	671.2	46 802.2	1 528.9	1 414.6	-2 943.5		46 802.2

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production															Financement initial					
	Enseignement					Appui à la scolarité			Organisation du système			Achats de biens et services liés			Transferts entre financeurs						
	Formations post second.	Supérieur technique court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total enseignant	Cantines internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill et autres		Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
Education Nationale																					
Enseignement scolaire	16.4	1 159.8	559.2	0.6	1 736.0	107.7	6.8		58.4	2.4	1 911.3	3.3	0.8		1 915.4					1 915.4	
Enseignement supérieur	45.7	573.6	5 140.0		5 759.3	333.4	10.2	1.8	37.2	65.3	6 207.2				6 207.2		1 150.6	8.6	-10.9	7 355.5	
Charges sociales rattachées	25.4	618.7	1 899.7		2 543.8	54.5	7.1		13.3	34.3	2 653.0				2 653.0					2 653.0	
Autres Ministères																					
Agriculture		128.8	49.2		178.0	2.9					180.9				180.9	28.6					209.5
FFPS																					
Santé	26.1	114.4	47.7		188.2				0.2		188.4				188.4	53.8					242.2
Autres Ministères		0.2	848.9	4.1	853.2	47.2			12.9		913.3				913.3	112.3		102.1			1 127.7
Charges sociales autres Ministères	2.2	52.4	157.4		212.0	2.7			11.2		225.9				225.9						225.9
Total état	115.8	2 647.9	8 702.1	4.7	11 470.5	548.4	24.1	1.8	133.2	102.0	12 280.0	3.3	0.8		12 284.1	1 345.3	110.7	-10.9		13 729.2	
Communes	1.4	15.1	116.1	1.1	133.7						133.7				133.7		13.8	-24.2			123.3
Départements	1.2	10.8	108.7	1.5	122.2			3.0	8.8		134.0	59.3			193.3	19.4	2.9	-30.2			185.4
Régions	3.7	249.6	193.4	128.5	575.2	11.5			50.4		637.1	7.3			644.4	19.8	48.6	-120.4			592.4
Total collectivités territoriales	6.3	275.5	418.2	131.1	831.1	11.5		3.0	59.2		904.8	66.6			971.4	39.2	65.3	-174.8			901.1
Autres administrations publiques		18.6	139.0	9.0	166.6	57.3					223.9				223.9						223.9
Entreprises	0.6	115.7	796.8	102.7	1 015.8	2.2					1 018.0				1 018.0						1 018.0
Ménages	22.1	173.1	1 121.8	3.0	1 320.0	481.3		0.5	0.7		1 802.5	3.9	1 041.6	68.5	68.3	2 984.8			-1 384.5		1 600.3
Reste du Monde		0.4		1.0	1.4						1.4				1.4			9.7			11.1
Total général	144.8	3 231.2	11 177.9	251.5	14 805.4	1 100.7	24.1	5.3	193.1	102.0	16 230.6	73.8	1 042.4	68.5	68.3	17 483.6	1 384.5	185.7	-1 570.2		17 483.6

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 1er degré

	Etablissements publics			Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Ecoles mater. et prim.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Ecoles mater. et prim.	Total Etabl. privés subventionnés	Ecoles mater. et prim.	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale									
Enseignement scolaire	7 907.7	301.4	0.9	8 210.0	1 407.8	1 407.8		1 140.4	10 758.2
Enseignement supérieur								7.1	7.1
Charges sociales rattachées	3 535.2	148.4	0.3	3 683.9				347.3	4 031.2
Autres Ministères									
Agriculture									
FFPPS									
Santé									
Autres Ministères									
Charges sociales autres Ministères									
Total état	11 442.9	449.8	1.2	11 893.9	1 407.8	1 407.8		1 494.8	14 796.5
Communes	10 045.9	87.8		10 133.7	712.5	712.5			10 846.2
Départements	22.3			22.3				29.2	51.5
Régions	3.1			3.1					3.1
Total collectivités territoriales	10 071.3	87.8		10 159.1	712.5	712.5		29.2	10 900.8
Autres administrations publiques									
Entreprises								0.5	0.5
Ménages	675.1		0.9	676.0	625.0	625.0	52.8	10.7	1 364.5
Reste du Monde									
Total général	22 189.3	537.6	2.1	22 729.0	2 745.3	2 745.3	52.8	1 535.2	27 062.3

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 2nd degré

	Etablissements publics						Etablissements privés subventionnés			Autres établissements privés			Serv. adm. et financ. des producteurs
	Centres de form. artis.		Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A. subventionnés	Total Etabl. privés	Ets second. C.F.A.	Total autres Etabl. privés	Total		
	Collèges et lycées	C.F.A.										Total	
Education Nationale													
Enseignement scolaire	17 842.0	0.3	109.0	12.7	17 964.0	4 076.5	1.0	4 077.5	1.4	1.4	1 260.2	23 303.1	
Enseignement supérieur											6.0	6.0	
Charges sociales rattachées	7 633.4		49.5	4.1	7 687.0	19.0		19.0			404.9	8 110.9	
Autres Ministères													
Agriculture	322.4	1.3			323.7	375.7		375.7				699.4	
FFPPS													
Santé	2.3				2.3	0.3		0.3				2.6	
Autres Ministères	39.5	1.8	333.4		374.7	0.2	7.0	7.2	9.5	9.5	7.0	398.4	
Charges sociales autres Ministères	140.3		27.1		167.4						2.2	169.6	
Total Etat	25 979.9	3.4	519.0	16.8	26 519.1	4 471.7	8.0	4 479.7	10.9	10.9	1 680.3	32 690.0	
Communes	164.6	0.8			165.4		1.8	1.8	2.5	2.5		169.7	
Départements	2 358.0	1.1	0.2	0.2	2 359.5	127.1	2.7	129.8	3.6	3.6	257.0	2 749.9	
Régions	2 348.2	94.2	0.2		2 442.6	209.0	228.8	437.8	312.5	312.5	264.6	3 457.5	
Total collectivités territoriales	4 870.8	96.1	0.4	0.2	4 967.5	336.1	233.3	569.4	318.6	318.6	521.6	6 377.1	
Autres administrations publiques	291.4	6.2	3.1		300.7		15.0	15.0	20.7	20.7		336.4	
Entreprises	155.1	71.4	2.1		228.6	91.6	174.7	266.3	17.7	238.8	1.4	752.8	
Ménages	1 300.7	7.4	9.2	16.1	1 333.4	1 317.0	17.9	1 334.9	125.7	24.5	21.1	2 839.6	
Reste du Monde	4.5	1.1			5.6		5.6	5.6				11.2	
Total général	32 602.4	185.6	533.8	33.1	33 354.9	6 216.4	454.5	6 670.9	143.4	613.5	2 224.4	43 007.1	

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: Enseigt sup.

	Etablissements publics					Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés				Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs	
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Ets privés subventionnés	Total Etabl. privés	Ets second. C.F.A.	Ecoles sup. privées	Total autres Etabl. privés			
Education Nationale																	
Enseignement scolaire	1 420.9		56.1		13.7	1 490.7	358.8	0.2	359.0				0.4	0.4		61.2	1 911.3
Enseignement supérieur	0.0	5 241.6	490.6		5 732.2	5 732.2	0.9	36.4	37.3							437.7	6 207.2
Charges sociales rattachées	668.2	1 769.8	160.3		4.3	2 602.6	0.9		0.9							49.5	2 653.0
Autres Ministères																	
Agriculture	104.0		37.5			141.5	29.1		39.4								180.9
FFPPS																	
Santé	0.2	46.6	41.6			88.4			99.8							0.2	188.4
Autres Ministères	23.6	0.5	557.3	206.1		787.7		1.1	1.1			2.5	78.3	80.8		43.7	913.3
Charges sociales autres Ministères	51.9		5.9	26.1		214.7										11.2	225.9
Total état	2 268.8	0.5	7 120.2	1 418.1	232.2	18 011 057.8	389.7	1.3	146.5	537.5		2.9	78.3	81.2		603.5	12 280.0
Communes	3.5	0.2	125.5			129.2		0.3	3.6	3.9		0.6		0.6			133.7
Départements	1.8	0.2	113.7			115.7		0.4	5.2	5.6		0.9		0.9		11.8	134.0
Régions	283.0	18.3	134.7	0.5	0.4	436.9	25.2	37.6	3.1	65.9		81.6		81.6		52.7	637.1
Total collectivités territoriales	288.3	18.7	373.9	0.5	0.4	681.8	25.2	38.3	11.9	75.4		83.1		83.1		64.5	904.8
Autres administrations publiques	18.2	1.3	41.3	35.5		96.3		2.4	23.0	25.4		5.3	39.6	44.9		57.3	223.9
Entreprises	23.4	13.9	187.8	388.9	7.6	621.6	14.9	28.7	107.7	151.3	5.3	62.3	177.5	245.1			1 018.0
Ménages	98.4	1.4	232.1	171.2	3.5	522.0	74.8	2.9	97.7	175.4	25.6	6.4	701.4	733.4		371.7	1 802.5
Reste du Monde	0.4					0.4		1.0	1.0								1.4
Total général	2 697.5	35.8	7 955.3	2 013.7	243.8	33.8	12 979.9	504.6	74.6	386.8	966.0	30.9	160.0	996.8	1 187.7	1 097.0	16 230.6

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité agrégée et nature des dépenses
en millions d'euros

	Enseignement			Appui à la scolarité			Organisation du système			Dépenses des producteurs		
	Enseignants	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Enseignants	Personnel non enseignant		Autre fonctiont	Dépenses en capital
Etablissements publics												
Ecoles maternelles et primaires	11 282.4	4 066.9	2 490.5	1 501.2	1 253.5	1 364.9	229.9				22 189.3	
Collèges et lycées	21 477.1	4 831.2	2 125.0	3 934.1	2 480.1	894.0	36.9				35 778.4	
CFA	90.1	43.5	65.5	11.7		11.3					222.1	
Universités	4 623.4	1 525.8	786.6	1 126.4	12.5						8 074.7	
Autres établissements d'ens. supérieur	1 052.1	695.9	548.7	171.6	8.6	5.4	4.0	0.0	0.0		2 486.3	
Centres de formation artistique	653.5	244.2	271.5	80.6							1 249.8	
Centres d'ens. spécial	756.2	106.6	99.5	24.1	22.6	60.6					1 069.6	
Organismes d'ens. à distance	94.3	21.5	43.1	4.2							163.1	
Organis. de formation extra-scolaire	458.7	608.3	553.1	75.6	14.7	26.0	27.2				1 763.6	
Total établissements publics	40 487.8	12 143.9	6 983.5	6 929.5	3 792.0	2 362.2	298.0	0.0	0.0		72 996.9	
Etablissements privés subventionnés												
Ecoles maternelles et primaires	1 384.3	485.6	310.8	212.1	161.2	191.3					2 745.3	
Collèges et lycées	3 842.8	893.4	972.3	288.9		728.8					6 726.2	
CFA	198.3	101.3	160.1	53.8	-12.1	21.1	5.2				527.7	
Etablissements d'ens. supérieur	179.1	91.5	206.3	19.4							496.3	
Centres d'enseignement spécial												
Organismes de formation extra-scolaire	887.9	973.4	1 158.8	170.4							3 190.5	
Total établissements privés subventionnés	6 492.4	2 545.2	2 808.3	744.6	149.1	941.2	5.2				13 686.0	
Autres établissements privés												
Ecoles maternelles et primaires	28.5	11.0	7.0	3.7							50.2	
Etablissements secondaires	86.5	15.5	15.8	14.7	5.1	13.3	0.2				151.1	
CFA	223.6	115.7	280.8	100.8		54.1					775.0	
Ecoles supérieures	452.9	147.8	216.8	54.4							871.9	
Organismes de formation extra-scolaire	959.5	870.2	1 561.7	157.9							3 549.3	
Total autres établissements privés	1 751.0	1 160.2	2 082.1	331.5	5.1	67.4	0.2				5 397.5	
Services administratifs et organismes publics												
					625.7	591.9	56.5	1 729.5	1 812.6	1 141.1	54.2	
Total général	48 731.2	15 849.3	11 873.9	8 005.6	4 571.9	3 962.7	359.9	1 729.5	1 812.6	1 141.1	98 091.9	

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale
 en euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Total
		Régions	Département	Communes					
Premier degré									
Pré-élémentaire	1 998.9	0.6	44.3	1 743.3		0.2	234.7		4 021.9
Elémentaire	2 225.4	0.6	79.7	1 668.3	162.4		202.1	0.3	4 338.8
Spécial premier degré	7 424.5		68.4	1 539.3	164.2		60.5		9 256.8
Total premier degré	2 239.0	0.6	66.0	1 694.3	100.7	0.1	211.8	0.2	4 312.7
Second degré									
Premier cycle	4 834.3	18.2	887.0	56.1	228.4	7.4	543.1	0.4	6 574.9
Spécial second degré	9 260.4	13.6	597.9	15.1	133.5	170.1	401.3		10 592.0
Second cycle général et technologique	6 934.1	999.5	239.4	8.8	119.4	49.5	804.2	8.3	9 163.3
Second cycle professionnel	7 500.4	785.1	228.9	10.4	122.4	174.0	578.3	8.3	9 408.0
Apprentissage niveau second degré	829.2	1 330.4	25.3	67.5	180.9	1 494.7	348.0	20.7	4 296.6
Total second degré	5 609.8	437.8	583.6	37.7	182.1	121.9	600.7	4.5	7 578.1
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 493.7	96.4	29.7	34.6	17.3	14.8	680.0		4 366.5
Supérieur technique court	7 079.2	592.6	120.7	32.8	51.1	251.6	282.3	0.9	8 411.3
Supérieur long	6 234.1	169.1	77.7	59.5	114.8	486.6	830.9	5.9	7 978.6
Apprentissage niveau supérieur	2 609.5	822.8	31.6	197.8	246.2	2 207.5	1 731.9	21.0	7 868.4
Total supérieur	6 282.4	271.1	84.8	56.4	102.5	465.8	732.3	5.1	8 000.4
Total général	4 216.0	220.0	281.9	773.6	134.5	118.1	447.7	2.7	6 194.5

Compte provisoire de l'éducation 2000
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités
en euros

	Activités des unités de production					Achats de biens et services liés			
	Enseignant	Cantines Internats	Autres appuis à la scolarité	Organ. du système	Total	Transports scol.	Livres et fourn.		Total
							Autres		
Premier degré									
Pré-élémentaire	3 183.5	451.1	5.0	223.0	3 862.5	87.2	20.7	51.5	4 021.9
Elémentaire	3 318.8	505.6	4.9	226.6	4 055.9	115.1	99.2	68.7	4 338.8
Spécial premier degré	8 321.0	238.9	3.9	413.3	8 977.1	118.6	107.6	53.4	9 256.8
Total premier degré	3 363.3	479.8	4.9	228.8	4 076.8	104.5	69.5	61.9	4 312.7
Second degré									
Premier cycle	5 059.9	528.8	69.6	298.0	5 956.3	239.6	168.6	210.4	6 574.9
Spécial second degré	8 834.1	521.1	415.6	313.0	10 083.8	249.1	148.6	110.5	10 592.0
Second cycle général et technologique	7 138.1	919.2	81.7	357.6	8 496.6	228.1	197.3	241.3	9 163.3
Second cycle professionnel	7 689.6	636.5	79.5	340.5	8 746.1	231.3	209.0	221.6	9 408.0
Apprentissage niveau second degré	3 596.0	268.2		186.2	4 050.3		157.5	88.8	4 296.6
Total second degré	5 943.9	628.4	78.1	313.2	6 963.6	223.2	180.2	211.1	7 578.1
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 580.3	294.2	2.5	7.4	3 884.4	4.9	447.5	29.7	4 366.5
Supérieur technique court	7 027.2	543.0	21.3	166.8	7 758.4	110.7	477.6	64.6	8 411.3
Supérieur long	6 825.9	479.6	11.9	124.7	7 442.2	13.9	460.0	62.6	7 978.6
Apprentissage niveau supérieur	5 292.6	1 130.1		292.5	6 715.2		1 081.7	71.6	7 868.4
Total supérieur	6 774.9	503.7	13.5	135.0	7 427.0	33.8	477.0	62.6	8 000.4
Total général	4 922.9	544.4	36.3	249.9	5 753.5	143.1	174.5	123.4	6 194.5

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Activités des unités de production																Financement initial
	Appui à la scolarité						Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			
	Enseigt	Cantines Internats		Médecine scolaire	Orient.	Administ générale	Rémunér personnel en form.	Financement des producteurs	Transports scolaires	Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillage ment et autres	Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
		8 255.4	1 140.9	12.6	33.0												
Premier degré																	
Pré-élémentaire	8 255.4	1 140.9	12.6	33.0	1 130.3	435.7	27 595.4	712.3	472.9	66.7	351.2	29 198.5	696.2	81.9	-778.1		
Elémentaire	13 479.4	2 012.1	19.9		692.1	239.7	16 443.2	471.1	405.0	66.7	212.1	17 598.1	674.5	63.0	-737.5		
Spécial premier degré	1 078.4	30.2	0.5		10.5	43.4	1 163.0	15.4	13.9		6.9	1 199.2	21.7	0.2	-21.9		
Total premier degré	22 813.2	3 183.2															
Second degré																	
Premier cycle	17 266.0	1 793.4	69.1	168.6	724.6	286.6	20 308.3	814.1	573.1	344.5	367.8	22 407.8	856.1	458.0	-1 314.1		
Spécial second degré	1 254.6	73.5	2.2	55.4	31.5	12.9	1 430.1	35.4	21.1		15.7	1 502.3	21.7	50.8	-72.5		
Second cycle général et technologique	11 502.1	1 470.0	53.2	78.3	436.6	136.6	13 676.8	365.9	315.7	208.5	177.0	14 743.9	341.1	336.3	-677.4		
Second cycle professionnel	6 410.3	522.2	29.3	37.2	215.9	65.3	7 280.2	192.7	174.1	90.7	93.4	7 831.1	287.9	324.7	-612.6		
Apprentissage niveau second degré	1 201.3	88.5			60.6		1 350.4	52.1			29.3	1 431.8	17.4	270.3	-287.7		
Total second degré	37 634.3	3 947.6	153.8	339.5	1 469.2	501.4	44 045.8	1 408.1	1 136.1	643.7	683.2	47 916.9	1 524.2	1 440.1	-2 964.3		
Enseignement supérieur																	
Formations post secondaires	152.2	12.6	0.1		0.3		165.2	0.2	18.5		1.3	185.2	20.2		-20.2		
Supérieur technique court	3 309.8	259.8	8.5	1.5	77.5	2.5	3 659.6	52.2	223.9	15.7	14.6	3 966.0	415.5		-415.5		
Supérieur long	11 493.2	802.0	16.1	3.7	105.7	112.8	12 533.5	23.2	768.0	54.0	50.3	13 429.0	1 020.5	76.8	-1 097.3		
Apprentissage niveau supérieur	284.4	56.7			15.2		356.3	52.4			3.4	412.1		112.3	-112.3		
Total supérieur	15 239.6	1 131.1	24.7	5.2	198.7	115.3	16 714.6	75.6	1 062.8	69.7	69.6	17 992.3	1 456.2	189.1	-1 645.3		
Extra-scolaire																	
Formation professionnelle continue	9 150.4	70.6		175.0	143.7	863.9	10 403.6					10 403.6		854.0	-854.0		
Autre extra-scolaire	1 822.7						1 822.7					1 822.7		40.0	-40.0		
Total extra-scolaire	10 973.1	70.6		175.0	143.7	863.9	12 226.3					12 226.3		894.0	-894.0		
Total général	86 660.2	8 332.5	211.5	519.7	2 941.9	1 916.3	100 582.1	2 196.0	2 671.8	780.1	1 104.0	107 334.0	3 676.6	2 605.1	-6 281.7		

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement
 en millions d'euros

	1er degré				2nd degré				Enseignement supérieur				Extra-scolaire			Total général			
	Pré-élem.	Elém.	Spécial 1er degré	Total 1er degré	Spécial 2nd degré	1er cycle	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total 2nd degré	Form. post. second.	Sup. tech. court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total supérieur		Form. prof. cont.	Autre extra-scol.	Total extra-scol.
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	3 808.8	6 621.2	652.0	11 082.0	12 010.9	646.6	7 868.5	4 131.5	6.6	24 664.1	18.6	1 316.8	632.5	1.7	1 969.6	871.8		871.8	38 587.5
Enseignement supérieur	2.8	4.5		7.3	3.6	0.1	1.6	0.8		6.1	60.3	971.4	6 465.5	15.4	7 512.6	51.5	48.0	99.5	7 625.5
Charges sociales rattachées	1 393.6	2 405.4	314.9	4 113.9	4 031.3	249.9	2 664.5	1 337.0	0.8	8 283.5	26.9	679.5	2 012.7	0.4	2 719.5	352.2	17.6	369.8	15 486.7
Autres Ministères																			
Agriculture					106.9		230.7	419.6	3.2	760.4		160.0	57.0	0.3	217.3	31.9	0.2	32.1	1 009.8
FFPPS																431.1		431.1	431.1
Santé					1.5		1.0	0.2		2.7	37.6	164.1	49.4		251.1	11.1	1.0	12.1	265.9
Autres Ministères	18.2	29.3	0.2	47.7	312.2	387.6	319.7	293.1	266.4	1 579.0	0.4	3.3	1 035.2	109.0	1 147.9	2 383.0	141.7	2 524.7	5 299.3
Charges sociales autres Ministères					13.3	27.6	68.4	62.6		171.9	2.2	52.0	174.4		228.6	310.1	0.3	310.4	710.9
Total Etat	5 223.4	9 060.4	967.1	15 250.9	16 479.7	1 311.8	11 154.4	6 244.8	277.0	35 467.7	146.0	3 347.1	10 426.7	126.8	14 046.6	4 442.7	208.8	4 651.5	69 416.7
Communes	4 457.9	6 742.3	194.5	11 394.7	190.4	2.0	13.2	8.2	22.0	235.8	1.4	14.8	94.7	9.6	120.5	326.5	891.7	1 218.2	12 969.2
Départements	112.8	321.3	8.9	443.0	3 012.5	85.6	381.2	188.2	7.7	3 675.2	1.2	56.2	127.0	1.6	186.0	54.7	35.9	90.6	4 394.8
Régions	1.5	2.5		4.0	63.5	1.9	1 612.5	654.1	428.2	2 760.2	4.1	280.3	285.6	52.5	622.5	404.6	7.5	412.1	3 798.8
Total collectivités territoriales	4 572.2	7 066.1	203.4	11 841.7	3 266.4	89.5	2 006.9	850.5	457.9	6 671.2	6.7	351.3	507.3	63.7	929.0	785.8	935.1	1 720.9	21 162.8
Autres administrations publiques					789.4	19.2	194.9	103.7	61.8	1 169.0	0.8	24.8	195.0	13.4	234.0	234.6		234.6	2 332.3
Entreprises	0.5			0.5	25.2	24.6	84.6	143.0	514.0	791.4	0.6	122.9	845.5	122.2	1 091.2	3 909.6	8.8	3 918.4	5 801.5
Ménages	605.1	797.5	7.0	1 409.6	1 845.8	57.2	1 289.6	482.1	114.1	3 788.8	31.1	119.5	1 444.6	84.8	1 680.0	433.3	670.0	1 103.3	7 981.7
Reste du Monde			1.1	1.1	1.3		13.5	7.0	7.0	28.8		0.4	9.9	1.2	11.5	597.6		597.6	639.0
Total général	10 401.2	17 598.1	1 199.2	29 198.5	22 407.8	1 502.3	14 743.9	7 831.1	1 431.8	47 916.9	185.2	3 966.0	13 429.0	412.1	17 992.3	10 403.6	1 822.7	12 226.3	107 334.0

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 3. La dépense d'éducation par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																				
	Enseignement							Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés			Financement final		Transferts entre financeurs	
	1er degré	2nd degré	Enseign sup.	Extra-scol.	Total enseignant	Canines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Financem initial		
																				184.4	31.9
Education Nationale	9 882.6	21 259.5	1 786.1	305.1	33 233.3	1 399.1	126.7	192.6	1 698.2	1 193.0	37 842.9	92.0	84.6			581.5		-13.5	38 587.5		
Enseignement scolaire			5 841.1	86.8	5 927.9	335.0	10.5	1.8	53.3	85.1	6 413.6					1 215.1	8.7	-11.9	7 625.5		
Enseignement supérieur	3 757.2	7 202.4	2 604.0	82.1	13 645.7	679.7	59.7	77.0	386.4	638.2	15 486.7								15 486.7		
Charges sociales rattachées																					
Autres Ministères																					
Agriculture		703.1	184.4	31.9	919.4	12.2					931.6					74.4	3.8		1 009.8		
FFPPS				417.8	417.8						417.8						13.3		431.1		
Santé		2.7	194.5	11.6	208.8			0.7			209.5					56.4			265.9		
Autres Ministères		327.2	866.0	2 041.2	3 234.4	106.2	145.0	77.2			3 562.8					119.8	1 836.4	-219.7	5 299.3		
Charges sociales autres Ministères		160.6	214.5	301.0	676.1	15.6		19.2			710.9								710.9		
Total état	13 639.8	29 655.5	11 690.6	3 277.5	58 263.4	2 547.8	196.9	416.4	2 235.0	1 916.3	65 575.8	92.0	84.6			2 047.2	1 862.2	-245.1	69 416.7		
Communes	8 731.4	171.0	130.9	1 260.4	10 293.7	2 233.7	14.6				12 542.0	318.6	179.9				130.4	-201.7	12 969.2		
Départements	18.4	2 504.6	123.3	90.4	2 736.7	48.8		11.2	279.5		3 076.2	1 686.7				84.8	74.3	-527.2	4 394.8		
Régions	3.3	3 214.7	601.6	878.9	4 698.5	56.4		85.0	399.1		5 239.0	16.1				31.1	143.7	-1 631.1	3 798.8		
Total collectivités territoriales	8 753.1	5 890.3	855.8	2 229.7	17 728.9	2 338.9	14.6	96.2	678.6		20 857.2	2 021.4	179.9			115.9	348.4	-2 360.0	21 162.8		
Autres administrations publiques																					
Entreprises		349.8	174.4	213.0	737.2	81.6					818.8					1 513.5			2 332.3		
Ménages	420.3	949.7	1 428.6	1 103.3	3 901.9	3 348.9	6.7	26.8			7 284.3	82.6	2 407.3	780.1	1 104.0			-3 676.6	7 981.7		
Reste du Monde			11.4	1.6	244.2	0.3					244.5						394.5		639.0		
Total général	22 813.2	37 634.3	15 239.6	10 973.1	86 660.2	8 332.5	211.5	519.7	2 941.9	1 916.3	100 582.1	2 196.0	2 671.8	780.1	1 104.0	3 676.6	2 605.1	-6 281.7	107 334.0		

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs		
	Pré-élem.	Elémentaire	Spécial 1er degré	Total enseigné	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financem. des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit. et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Financem. initial
Education Nationale																		
Enseignement scolaire	3 359.2	5 909.4	614.0	9 882.6			13.2		876.8	290.2	11 062.8	19.8	0.5				-1.1	11 082.0
Enseignement supérieur								7.2	0.1	7.3								7.3
Charges sociales rattachées	1 261.4	2 197.3	298.5	3 757.2			5.2	206.1	145.4	4 113.9								4 113.9
Autres Ministères																		
Agriculture																		
FFPS																		
Santé																		
Autres Ministères																47.7		47.7
Charges sociales autres Ministères																		
Total Etat	4 620.6	8 106.7	912.5	13 639.8			18.4	1 090.1	435.7	15 184.0	19.8	0.5					-1.1	15 250.9
Communes	3 499.4	5 070.8	161.2	8 731.4			14.6			10 979.2	318.6	177.7					0.0	11 394.7
Départements	7.5	10.9		18.4				28.8		47.2	361.9					1.5	32.4	443.0
Régions	1.3	2.0		3.3						3.3						0.7		4.0
Total collectivités territoriales	3 508.2	5 083.7	161.2	8 753.1			14.6	28.8		11 029.7	680.5	177.7				1.5	33.1	11 841.7
Autres administrations publiques																		
Entreprises															694.7			694.7
Ménages	126.6	289.0	4.7	420.3				0.5	0.5	0.5								0.5
Reste du Monde								10.9		1 381.2	12.0	294.7	66.7	351.2			-696.2	1 409.6
Total général	8 255.4	13 479.4	1 078.4	22 813.2			33.0	1 130.3	435.7	27 595.4	712.3	472.9				81.9	-778.1	29 198.5
																		29 198.5

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	Financement initial			
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs					
	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill. autres	Bourses d'études et ARS		Autres transferts versés	Transferts reçus	
Education Nationale	10 468.9	592.6	6 663.9	3 530.7	3.4	21 259.5	1 288.6	106.5	192.6	761.4	334.0	23 942.6	68.9	83.3			581.5		-12.2	24 664.1	
Enseignement scolaire										6.1		6.1								6.1	
Enseignement supérieur	3 525.7	233.5	2 257.6	1 185.6		7 202.4	623.8	47.3	77.0	165.6	167.4	8 283.5								8 283.5	
Charges sociales rattachées																					
Autres Ministères	99.2		213.4	389.3	1.2	703.1	9.2					712.3					44.5	3.6		760.4	
Agriculture																					
FFPS																					
Santé	1.5		1.0	0.2		2.7						2.7								2.7	
Autres Ministères	6.6	266.6	32.5	0.3	21.2	327.2	12.9		55.0	7.2		402.3					3.0	1 173.7		1 579.0	
Charges sociales autres Ministères	12.5	23.4	63.8	60.9		160.6	9.1			2.2		171.9								171.9	
Total état	14 114.4	1 116.1	9 232.2	5 167.0	25.8	29 655.5	1 943.6	153.8	324.6	942.5	501.4	33 521.4	68.9	83.3			629.0	1 177.3	-12.2	35 467.7	
Communes	119.8	2.2	28.1	16.0	4.9	171.0	0.4					171.4		2.2				116.3	-54.1		235.8
Départements	2 371.9	94.2	31.7		6.8	2 504.6	48.7		8.3	241.9		2 803.5	1 264.0				65.2	38.7	-496.2	3 675.2	
Régions	11.9	0.3	1 739.2	867.8	595.5	3 214.7	43.9			268.7		3 527.3	8.6				11.2	90.7	-877.6	2 760.2	
Total collectivités territoriales	2 503.6	96.7	1 799.0	883.8	607.2	5 890.3	93.0		8.3	510.6		6 502.2	1 272.6	2.2			76.4	245.7	-1 427.9	6 671.2	
Autres administrations publiques	155.4	9.4	91.5	49.1	44.4	349.8	0.4					350.2					818.8			1 169.0	
Entreprises	24.4	24.6	83.4	142.1	503.1	777.6	12.4		0.4	1.0		791.4								791.4	
Ménages	467.2	7.8	293.5	167.1	14.1	949.7	1 897.9		6.2	15.1		2 868.9	66.6	1 050.6	643.7	683.2			-1 524.2	3 788.8	
Reste du Monde	1.0		2.5	1.2	6.7	11.4	0.3					11.7						17.1		28.8	
Total général	17 266.0	1 254.6	11 502.1	6 410.3	1 201.3	37 634.3	3 947.6	153.8	339.5	1 469.2	501.4	44 045.8	1 408.1	1 136.1	643.7	683.2	1 524.2	1 440.1	-2 964.3	47 916.9	

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement
 en millions d'euros

	Activités des unités de production																Financem. initial				
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés			Transferts entre financeurs						
	Formations post-second.	Supérieur technique court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financem. des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit. et autres	Financem. final		Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
Education Nationale																					
Enseignement scolaire	17.7	1 192.2	576.1	0.1	1 786.1	110.5	7.0		59.5	2.4	1 965.5	3.3	0.8		1 969.6					1 969.6	
Enseignement supérieur	46.1	582.9	5 212.1		5 841.1	335.0	10.5	1.8	37.4	74.1	6 299.9				6 299.9	1 215.1	8.7	-11.1		7 512.6	
Charges sociales rattachées	26.4	632.6	1 945.0		2 604.0	55.9	7.2		13.6	38.8	2 719.5				2 719.5					2 719.5	
Autres Ministères																					
Agriculture		133.5	50.6	0.3	184.4	3.0					187.4				187.4	29.9				217.3	
FFPS																					
Santé	26.9	118.2	49.4		194.5				0.2		194.7				194.7	56.4				251.1	
Autres Ministères		0.2	860.7	5.1	866.0	48.1			13.1		927.2				927.2	116.8	103.9			1 147.9	
Charges sociales autres Ministères	2.2	51.0	161.3		214.5	2.7			11.4		228.6				228.6					228.6	
Total état	119.3	2 710.6	8 855.2	5.5	11 690.6	555.2	24.7	1.8	135.2	115.3	12 522.8	3.3	0.8		12 526.9	1 418.2	112.6	-11.1		14 046.6	
Communes	1.4	14.8	113.6	1.1	130.9	0.1					131.0				131.0		14.1	-24.6		120.5	
Départements	1.2	10.4	110.2	1.5	123.3	0.1		2.9	8.8		135.1	60.8			195.9	18.1	3.0	-31.0		186.0	
Régions	3.9	255.0	201.1	141.6	601.6	12.5			53.9		668.0	7.5			675.5	19.9	49.5	-122.4		622.5	
Total collectivités territoriales	6.5	280.2	424.9	144.2	855.8	12.7		2.9	62.7		934.1	68.3			1 002.4	38.0	66.6	-178.0		929.0	
Autres administrations publiques		19.3	144.5	10.6	174.4	59.6					234.0				234.0					234.0	
Entreprises	0.6	122.9	845.5	119.6	1 088.6	2.6					1 091.2				1 091.2					1 091.2	
Ménages	25.8	176.4	1 223.1	3.3	1 428.6	501.0		0.5	0.8		1 930.9	4.0	1 062.0	69.7	3 136.2			-1 456.2		1 680.0	
Reste du Monde		0.4		1.2	1.6						1.6				1.6		9.9			11.5	
Total général	152.2	3 309.8	11 493.2	284.4	15 239.6	1 131.1	24.7	5.2	198.7	115.3	16 714.6	75.6	1 062.8	69.7	17 992.3	1 456.2	189.1	-1 645.3		17 992.3	

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 1er degré

	Etablissements publics			Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Ecoles mater. et prim.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Ecoles mater. et prim.	Total Etabl. privés subventionnés	Ecoles mater. et prim.	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale									
Enseignement scolaire	8 116.0	308.5	2.1	8 426.6	1 457.3	1 457.3		1 178.9	11 062.8
Enseignement supérieur								7.3	7.3
Charges sociales rattachées	3 605.6	151.8	0.3	3 757.7				356.2	4 113.9
Autres Ministères									
Agriculture									
FFPPS									
Santé									
Autres Ministères									
Charges sociales autres Ministères									
Total état	11 721.6	460.3	2.4	12 184.3	1 457.3	1 457.3		1 542.4	15 184.0
Communes	10 178.7	87.1		10 265.8	713.4	713.4			10 979.2
Départements	18.4			18.4				28.8	47.2
Régions	3.3			3.3					3.3
Total collectivités territoriales	10 200.4	87.1		10 287.5	713.4	713.4		28.8	11 029.7
Autres administrations publiques									
Entreprises								0.5	0.5
Ménages	683.3		0.9	684.2	632.5	632.5	53.6	10.9	1 381.2
Reste du Monde									
Total général	22 605.3	547.4	3.3	23 156.0	2 803.2	2 803.2	53.6	1 582.6	27 595.4

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 2nd degré

	Etablissements publics					Etablissements privés subventionnés			Autres établissements privés			Serv. adm. et financem. des producteurs publics
	Collèges et lycées C.F.A.	Centres de form. artis.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées C.F.A. subventionnés	Total Etabl. privés	Ets second.	Total autres Etabl. privés			
Education Nationale	18 282.5	3.4	111.4	13.9	18 411.2	4 233.8	4 233.8				1 297.6	23 942.6
Enseignement scolaire											6.1	6.1
Enseignement supérieur												
Charges sociales rattachées	7 795.3		50.6	4.1	7 850.0	19.7	19.7				413.8	8 283.5
Autres Ministères												
Agriculture	329.0	1.2			330.2	382.1	382.1					712.3
FFPPS												
Santé	2.4				2.4	0.3	0.3					2.7
Autres Ministères	40.0	2.1	333.8		375.9	0.1	8.0	8.1	11.1	11.1	7.2	402.3
Charges sociales autres Ministères	142.1		27.6		169.7						2.2	171.9
Total Etat	26 591.3	6.7	523.4	18.0	27 139.4	4 636.0	8.0	4 644.0	11.1	11.1	1 726.9	33 521.4
Communes	166.5	0.8			167.3		1.7	1.7	2.4	2.4		171.4
Départements	2 427.5	1.0	0.2	0.2	2 428.9	118.5	2.4	120.9	3.5	3.5	250.2	2 803.5
Régions	2 407.2	94.1	0.2		2 501.5	214.5	227.3	441.8	315.3	315.3	268.7	3 527.3
Total collectivités territoriales	5 001.2	95.9	0.4	0.2	5 097.7	333.0	231.4	564.4	321.2	321.2	518.9	6 502.2
Autres administrations publiques	302.7	6.5	3.1		312.3		15.9	15.9	22.0	22.0		350.2
Entreprises	162.9	75.8	2.2		240.9	98.0	183.6	281.6	12.9	254.6	1.4	791.4
Ménages	1 311.8	7.4	9.1	16.5	1 344.8	1 333.1	17.9	1 351.0	24.8	151.8	21.3	2 868.9
Reste du Monde	4.7	1.2			5.9		5.8	5.8				11.7
Total général	33 374.6	193.5	538.2	34.7	34 141.0	6 400.1	462.6	6 862.7	139.9	633.7	2 268.5	44 045.8

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: Enseigné sup.

	Etablissements publics					Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés				Serv. adm. et autres organ. publics	Total financement des producteurs
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Total Etabl. privés subventionnés	Ets second.	C.F.A.	Ecoles sup.	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale																
Enseignement scolaire	1 454.8	0.1	58.1		14.1	1 527.1	376.1	0.0		376.1						62.3
Enseignement supérieur	0.0		5 321.1	497.0		5 818.1	1.0		32.5	33.5						448.3
Charges sociales rattachées	683.9		1 811.6	164.3		2 664.2	1.0			1.0						54.3
Autres Ministères																
Agriculture	107.6	0.3		38.6		146.5	30.3		10.6	40.9						187.4
FFPPS																
Santé	0.2		48.3	42.0		90.5			104.0	104.0						0.2
Autres Ministères	24.0	0.4	0.2	561.8	207.8	794.2		1.4		1.4		3.3	83.2	86.5		45.1
Charges sociales autres Ministères	50.4		6.1	133.9	26.8	217.2										11.4
Total Etat	2 320.9	0.8	7 245.4	1 437.6	234.6	11 257.8	408.4	1.4	147.1	556.9		3.3	83.2	86.5		621.6
Communes	3.5	0.2	122.8			126.5			0.3	3.5		0.7		0.7		
Départements	1.7	0.2	115.3			117.2			0.4	4.8		1.0		1.0		11.7
Régions	290.3	19.0	140.0		0.5	450.2	25.9	40.1	3.1	69.1		92.3		92.3		56.4
Total collectivités territoriales	295.5	19.4	378.1		0.5	693.9	25.9	40.8	11.4	78.1		94.0		94.0		68.1
Autres administrations publiques	19.0	1.4	42.8	36.9		100.1			2.8	23.9		6.4	41.2	47.6		59.6
Entreprises	25.2	15.3	199.9	413.9	8.1	662.4	17.4	32.4	113.7	163.5		3.8	74.5	187.0		234.0
Ménages	99.6	1.5	234.6	176.9	3.7	531.9	75.7	3.2	100.7	179.6		24.3	7.2	798.5		1 091.2
Reste du Monde	0.4					0.4		1.2		1.2						389.4
Total général	2 760.6	38.4	8 100.8	2 065.3	246.9	13 246.5	527.4	81.8	396.8	1 006.0	28.1	185.4	1 109.9	1 323.4		1 138.7
																16 714.6

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
 en millions d'euros

	Etablissements publics								Etablissements privés subventionnés							Autres établissements privés			Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs								
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. arts.	Organs. de ens. à distance	Organs. de form. extra-scol.	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organs. de form. extra-scol.	Total Etabl. privés subventionnés	Organs. de form. extra-scol.	Organs. de form. extra-scol. C.F.A.	Total autres Etabl. privés													
Education Nationale																												
Enseignement scolaire	42.0				35.4	191.9	269.3			35.8		35.8													872.0			
Enseignement supérieur			4.8	3.5		78.5	86.8																			13.5		
Charges sociales rattachées			2.1	6.2		62.4	82.1																			287.7		
Autres Ministères																												
Agriculture						18.6	18.6			0.5		12.8															31.9	
FFPPS	77.2		6.5	2.5		4.6	90.8			1.7		243.2															417.8	
Santé				0.3		9.8	10.1					1.5															0.5	
Autres Ministères				371.0	0.2	797.1	1 168.3			0.5	10.2	903.6															146.9	
Charges sociales autres Ministères				110.6		194.2	304.8																				5.6	
Total Etat	119.2		13.4	494.1	0.2	46.8	1 357.1	2 030.8		2.7	47.5	1 159.6															1 021.1	
Communes	11.6		3.8	1.8	931.1	0.3	109.6	1 058.2		0.6		146.7																1 260.4
Départements					35.9	0.2	53.5	89.6		0.2	0.6																	90.4
Régions	124.2	0.2	24.0	10.4	6.8	27.3	198.3			3.9	0.5	414.6															1 040.4	
Total collectivités territoriales	135.8	0.2	27.8	12.2	973.8	5.9	190.4	1 346.1		0.7	5.1	561.3															161.5	
Autres administrations publiques							180.5			0.7																		234.6
Entreprises	220.6	0.3	48.9	22.2		56.1	348.1			3.6	11.7	1 276.4																3 918.4
Ménages	18.9		26.5	9.6	61.4	43.1	187.5			0.8	0.6	145.4																1 103.3
Reste du Monde	16.5		4.9	0.8		1.4	23.6			0.2	0.8	123.3																231.2
Total général	511.0	0.5	121.5	538.9	1 035.4	95.8	1 813.5	4 116.6	5.3	21.6	47.5	3 266.0	1.5	3 585.2	3 586.7	1 182.6											12 226.3	

Niveau: Extra- scol.

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité agrégée et nature des dépenses
en millions d'euros

	Enseignement			Appui à la scolarité			Organisation du système			Dépenses des producteurs		
	Enseignants	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Enseignants	Personnel non enseignant		Autre fonctiont	Dépenses en capital
Etablissements publics												
Ecoles maternelles et primaires	11 544.4	4 199.5	2 574.3	1 444.3	1 256.1	1 365.5	221.2				22 605.3	
Collèges et lycées	21 979.7	4 955.2	2 157.7	4 056.5	2 533.0	903.6	38.1				36 623.8	
CFA	86.7	43.4	65.1	21.6		15.8					232.6	
Universités	4 742.5	1 564.2	826.9	1 075.0	12.9						8 221.5	
Autres établissements d'ens. supérieur	1 076.9	704.4	598.9	156.6	8.7	5.6	3.5	0.0	0.0		2 554.6	
Centres de formation artistique	656.0	253.6	295.8	76.8							1 282.2	
Centres d'ens. spécial	770.0	109.1	98.6	22.8	23.1	60.2					1 083.8	
Organismes d'ens. à distance	95.4	21.5	47.5	4.2							168.6	
Organis. de formation extra-scolaire	472.5	607.0	585.7	77.8	15.0	27.1	28.5				1 813.6	
Total établissements publics	41 424.1	12 457.9	7 250.5	6 935.6	3 848.8	2 377.8	291.3	0.0	0.0		74 586.0	
Etablissements privés subventionnés												
Ecoles maternelles et primaires	1 432.3	487.1	309.4	217.8	161.2	195.4					2 803.2	
Collèges et lycées	3 974.7	895.2	1 031.2	293.3		738.3					6 932.7	
CFA	210.5	107.4	159.1	51.6		37.4					566.0	
Etablissements d'ens. supérieur	179.2	91.5	219.6	19.0							509.3	
Centres d'enseignement spécial												
Organismes de formation extra-scolaire	887.9	973.4	1 229.7	175.0							3 266.0	
Total établissements privés subventionnés	6 684.6	2 554.6	2 949.0	756.7	161.2	971.1					14 077.2	
Autres établissements privés												
Ecoles maternelles et primaires	28.5	11.0	7.8	3.7							51.0	
Etablissements secondaires	85.4	15.4	10.7	14.6	5.1	13.7	0.2				145.1	
CFA	237.0	122.5	297.8	106.8		56.5					820.6	
Ecoles supérieures	452.9	147.8	329.9	54.4							985.0	
Organismes de formation extra-scolaire	959.5	870.2	1 596.7	158.9							3 585.3	
Total autres établissements privés	1 763.3	1 166.9	2 242.9	338.4	5.1	70.2	0.2				5 587.0	
Services administratifs et organismes publics												
					631.4	621.7	56.8	1 774.9	1 868.8	1 157.1	57.4	
Total général	49 872.0	16 179.4	12 442.4	8 030.7	4 646.5	4 040.8	348.3	1 774.9	1 868.8	1 157.1	100 418.3	

Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale

en euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Total
		Régions	Département	Communes					
Premier degré									
Pré-élémentaire	2 052.9	0.6	44.3	1 752.1		0.2	237.8		4 087.9
Elémentaire	2 294.5	0.6	81.4	1 707.5	170.4		202.0	0.3	4 456.7
Spécial premier degré	7 763.9		71.4	1 561.5	174.2		56.2		9 627.3
Total premier degré	2 304.6	0.6	66.9	1 721.9	105.0	0.1	213.0	0.2	4 412.3
Second degré									
Premier cycle	4 960.4	19.1	906.8	57.3	237.6	7.6	555.6	0.4	6 744.8
Spécial second degré	9 581.7	13.9	625.2	14.6	140.2	179.7	417.8		10 973.1
Second cycle général et technologique	7 144.2	1 032.8	244.2	8.5	124.8	54.2	826.0	8.6	9 443.2
Second cycle professionnel	7 890.5	826.5	237.8	10.4	131.0	180.7	609.1	8.8	9 894.8
Apprentissage niveau second degré	857.3	1 325.3	23.8	68.1	191.3	1 590.8	353.1	21.7	4 431.4
Total second degré	5 781.2	449.9	599.1	38.4	190.5	129.0	617.6	4.7	7 810.4
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 589.0	100.8	29.5	34.4	19.7	14.7	764.5		4 552.6
Supérieur technique court	7 004.0	586.5	117.6	31.0	51.9	257.2	250.1	0.8	8 299.1
Supérieur long	6 402.7	175.4	78.0	58.2	119.7	519.2	887.1	6.1	8 246.3
Apprentissage niveau supérieur	2 438.0	1 009.4	30.8	184.6	257.6	2 349.6	1 630.5	23.1	7 923.6
Total supérieur	6 387.6	283.1	84.6	54.8	106.4	496.2	764.0	5.2	8 181.8
Total général	4 331.6	226.5	287.9	785.9	140.3	125.9	460.0	2.8	6 361.0

Compte provisoire de l'éducation 2001
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités
en euros

	Activités des unités de production				Achats de biens et services liés				
	Enseignant	Cantines Internats	Autres appuis à la scolarité	Organ. du système	Total	Transports scol.	Livres et fourn.		Total
							Autres		
Premier degré									
Pré-élémentaire	3 244.6	448.4	5.0	228.1	3 926.0	88.7	21.2	52.0	4 087.9
Elémentaire	3 413.7	509.6	5.0	236.0	4 164.2	119.3	102.6	70.6	4 456.7
Spécial premier degré	8 657.5	242.4	4.0	432.7	9 336.6	123.6	111.6	55.4	9 627.3
Total premier degré	3 447.4	481.0	5.0	236.6	4 170.0	107.6	71.5	63.1	4 412.3
Second degré									
Premier cycle	5 197.1	539.8	71.5	304.4	6 112.8	245.0	172.5	214.4	6 744.8
Spécial second degré	9 163.9	536.9	420.7	324.3	10 445.8	258.6	154.1	114.7	10 973.1
Second cycle général et technologique	7 366.9	941.5	84.2	367.1	8 759.8	234.4	202.2	246.9	9 443.2
Second cycle professionnel	8 099.6	659.8	84.0	355.3	9 198.7	243.5	220.0	232.6	9 894.8
Apprentissage niveau second degré	3 718.0	273.9		187.6	4 179.4		161.2	90.7	4 431.4
Total second degré	6 134.4	643.5	80.4	321.2	7 179.4	229.5	185.2	216.3	7 810.4
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 741.4	309.7	2.5	7.4	4 061.0	4.9	454.8	32.0	4 552.6
Supérieur technique court	6 925.9	543.6	20.9	167.4	7 657.9	109.2	468.5	63.4	8 299.1
Supérieur long	7 057.6	492.5	12.2	134.2	7 696.4	14.2	471.6	64.0	8 246.3
Apprentissage niveau supérieur	5 468.3	1 090.2		292.3	6 850.7		1 007.5	65.4	7 923.6
Total supérieur	6 930.1	514.4	13.6	142.8	7 600.8	34.4	483.3	63.3	8 181.8
Total général	5 062.1	552.6	37.2	257.5	5 909.4	146.9	178.7	126.0	6 361.0

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Activités des unités de production													Achats de biens et services liés			Transferts entre financeurs			Financement initial
	Appui à la scolarité					Organisation du système			Financement des producteurs					Leçons particulières	Habillage et autres	Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
	Enseignant	Cantines Internats		Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transports scolaires	Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillage et autres	Financement final							
		1511.2	13.7	20.9	0.5									449.0	168.7	10 246.1	234.5	55.8	135.2	
Premier degré	8 463.5	1 151.2	13.7		449.0	168.7	10 246.1	234.5	55.8			135.2	10 671.6	16.8	-16.8	10 671.6				
Pré-élémentaire	13 568.9	2 023.2	20.9		692.8	272.9	16 578.7	489.1	415.2			216.9	17 768.1	60.6	-596.8	17 768.1				
Elémentaire	1 031.4	31.2	0.5		11.1	7.4	1 081.6	16.1	14.2			7.0	1 118.9	0.2	-19.2	1 118.9				
Spécial premier degré	23 063.8	3 205.6	35.1		1 152.9	449.0	27 906.4	739.7	485.2			359.1	29 558.6	77.6	-632.8	29 558.6				
Total premier degré																				
Second degré	17 775.8	1 881.7	72.7	172.0	735.9	331.2	20 969.3	846.7	569.1	352.3	376.1	23 113.5	658.6	424.3	-1 082.9	23 113.5				
Premier cycle	1 278.8	76.0	2.3	56.0	31.7	14.1	1 458.9	37.2	21.6		16.0	1 533.7	28.3	44.6	-72.9	1 533.7				
Spécial second degré	11 837.8	1 536.9	56.1	79.3	439.4	160.0	14 109.5	381.3	325.0	213.2	181.0	15 210.0	417.8	302.1	-719.9	15 210.0				
Second cycle général et technologique	6 439.4	545.8	28.5	36.5	224.6	71.2	7 346.0	199.8	173.5	92.8	95.5	7 907.6	309.8	288.6	-598.4	7 907.6				
Second cycle professionnel	1 280.2	92.4	0.1		64.6		1 437.3	53.3			30.0	1 520.6	27.8	286.1	-313.9	1 520.6				
Apprentissage niveau second degré	38 612.0	4 132.8	159.7	343.8	1 496.2	576.5	45 321.0	1 465.0	1 142.5	658.3	698.6	49 285.4	1 442.3	1 345.7	-2 788.0	49 285.4				
Total second degré																				
Enseignement supérieur	188.0	12.6	0.2		0.6		201.4	0.2	18.9		1.3	221.8	21.6		-21.6	221.8				
Formations post secondaires	3 718.5	252.0	8.5	0.8	82.2	1.9	4 063.9	54.8	228.9	16.0	14.9	4 378.5	424.1		-424.1	4 378.5				
Supérieur technique court	11 889.0	824.6	17.2	2.1	98.1	59.0	12 890.0	23.4	785.0	55.3	51.4	13 805.1	1 105.5	78.5	-1 184.0	13 805.1				
Supérieur long	325.6	23.6			17.1		366.3	53.6			3.5	423.4		118.4	-118.4	423.4				
Apprentissage niveau supérieur	16 121.1	1 112.8	25.9	2.9	198.0	60.9	17 521.6	78.4	1 086.4	71.3	71.1	18 828.8	1 551.2	196.9	-1 748.1	18 828.8				
Total supérieur																				
Extra-scolaire	9 773.3	75.3		166.9	142.1	1 023.2	11 180.8					11 180.8	943.7		-943.7	11 180.8				
Formation professionnelle continue	1 937.1						1 937.1					1 937.1	41.0		-41.0	1 937.1				
Autre extra-scolaire	11 710.4	75.3		166.9	142.1	1 023.2	13 117.9					13 117.9	984.7		-984.7	13 117.9				
Total extra-scolaire	89 507.3	8 526.5	220.7	513.6	2 989.2	2 109.6	103 866.9	2 283.1	2 714.1	797.8	1 128.8	110 790.7	3 548.7	2 604.9	-6 153.6	110 790.7				
Total général																				

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement
en millions d'euros

	1er degré				2nd degré					Enseignement supérieur					Extra-scolaire			Total général	
	Pré-élem.	Elém.	Spécial 1er degré	Total 1er degré	Spécial 2nd degré	1er cycle	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. niv. 2nd degré	Total 2nd degré	Form. post. second.	Sup. tech. court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total supérieur	Form. prof. cont.	Autre extra-scol.		Total extra-scol.
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	4 002.3	6 701.8	595.7	11 299.8	12 226.2	634.5	8 105.5	4 095.0	3.8	25 065.0	20.5	1 408.7	668.5	2.5	2 100.2	1 073.8		1 073.8	39 538.8
Enseignement supérieur	3.4	5.1	0.2	8.7	4.3		0.2	2.0		6.5	80.5	1 141.8	6 564.1	0.4	7 786.8	35.4	54.4	89.8	7 891.8
Charges sociales rattachées	1 394.6	2 377.2	287.7	4 059.5	4 198.3	255.2	2 810.7	1 370.9	0.8	8 635.9	30.2	771.6	2 029.7	0.4	2 831.9	412.1	19.3	431.4	15 958.7
Autres Ministères																			
Agriculture					124.8		226.7	428.4	3.4	783.3	1.0	162.5	91.2	0.2	254.9	29.0		29.0	1 067.2
FFPS																337.6		337.6	337.6
Santé					1.4	0.1	0.7	0.2		2.4	39.4	172.7	51.9		264.0	10.4		10.4	276.8
Autres Ministères	16.3	26.2	0.2	42.7	275.1	387.1	285.0	256.3	280.6	1 484.1	0.5	4.1	1 110.3	115.0	1 229.9	2 142.0	147.3	2 289.3	5 046.0
Charges sociales autres Ministères					13.8	29.0	67.4	64.4		174.6	2.3	52.9	199.8		255.0	301.9		301.9	731.5
Total etat	5 416.6	9 110.3	883.8	15 410.7	16 843.9	1 305.9	11 496.2	6 217.2	288.6	36 151.8	174.4	3 714.3	10 715.5	118.5	14 722.7	4 342.2	221.0	4 563.2	70 848.4
Communes	4 516.6	6 826.0	193.7	11 536.3	194.6	2.0	12.4	7.3	23.2	239.5	1.4	19.2	89.7	9.7	120.0	135.2	914.6	1 049.8	12 945.6
Départements	116.5	331.5	9.4	457.4	3 232.8	99.8	396.3	192.5	9.7	3 931.1	1.2	64.3	131.8	2.3	199.6	0.8	35.2	36.0	4 624.1
Régions	1.5	2.7	2.0	6.2	67.2	21.4	1 697.4	712.3	464.1	2 962.4	4.5	296.9	309.9	70.6	681.9	338.7	29.6	368.3	4 018.8
Total collectivités territoriales	4 634.6	7 160.2	205.1	11 999.9	3 494.6	123.2	2 106.1	912.1	497.0	7 133.0	7.1	380.4	531.4	82.6	1 001.5	474.7	979.4	1 454.1	21 588.5
Autres administrations publiques																			
Entreprises				534.7	609.2	29.2	271.2	127.9	77.4	1 114.9	1.7	25.7	174.9	12.7	215.0	210.1	2.8	212.9	2 096.6
Ménages	620.4	961.8	10.8	1 593.0	2 136.5	50.0	1 234.3	496.6	105.8	4 023.2	29.1	122.9	1 455.0	69.9	1 676.9	522.0	708.4	1 230.4	8 523.5
Reste du Monde			1.1	1.1	2.4		13.2	8.8	6.7	31.1	0.1	2.2	37.0	1.1	40.4	622.2		622.2	694.8
Total général	10 671.6	17 768.1	1 118.9	29 558.6	23 113.5	1 533.7	15 210.0	7 907.6	1 520.6	49 285.4	221.8	4 378.5	13 805.1	423.4	18 828.8	11 180.8	1 937.1	13 117.9	110 790.7

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production														Financement final	Transferts entre financeurs						
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système		Achats de biens et services liés					Financement initial	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus			
	Pré-élem.	Elémentaire	Spécial 1er degré	Total enseigné	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit et autres								
																				5 968.9	581.4	10 075.3
Education Nationale	3 525.0	5 968.9	581.4	10 075.3		15.0		891.1	298.9	11 280.3	20.1	0.5						-1.1	11 299.8	11 299.8		
Enseignement scolaire								8.7	8.7	8.7									8.7	8.7		
Enseignement supérieur																						
Charges sociales rattachées	1 251.9	2 156.8	283.2	3 691.9		5.3		212.2	150.1	4 059.5									4 059.5	4 059.5		
Autres Ministères																						
Agriculture																						
FFPS																						
Santé																						
Autres Ministères																						
Charges sociales autres Ministères																				42.7	42.7	
Total Etat	4 776.9	8 125.7	864.6	13 767.2		20.3		1 112.0	449.0	15 348.5	20.1	0.5							15 369.1	15 410.7		
Communes	3 548.8	5 139.0	160.0	8 847.8	2 237.7	14.8				11 100.3	329.0	183.5						0.0	-76.5	11 536.3		
Départements	6.3	8.3		14.6			29.8			44.4	378.4							1.5	33.1	0.0		
Régions	1.3	2.2	2.0	5.5						5.5								0.7		6.2		
Total collectivités territoriales	3 556.4	5 149.5	162.0	8 867.9	2 237.7	14.8	29.8			11 150.2	707.4	183.5						1.5	33.8	-76.5		
Autres administrations publiques			0.1	0.1						0.1									553.7		553.8	
Entreprises			0.1	0.1						0.1										0.1	0.1	
Ménages	130.2	293.7	4.6	428.5	967.9		11.1			1 407.5	12.2	301.2	68.2	359.1						-555.2	1 593.0	
Reste du Monde																				1.1	1.1	
Total général	8 463.5	13 568.9	1 031.4	23 063.8	3 205.6	35.1	1 152.9	449.0	27 906.4	739.7	485.2	68.2	359.1					555.2	77.6	-632.8	29 558.6	
																						29 558.6

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	Financem. initial			
	Enseignement					Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs				
	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financem. des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill. et autres	Financem. final		Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus
Education Nationale	10 620.3	579.8	6 829.6	3 494.7	0.2	21 524.6	1 345.0	110.7	197.4	791.1	384.0	24 352.8	69.9	66.4			24 489.1	588.5		-12.6	25 065.0
Enseignement scolaire										6.5		6.5					6.5				6.5
Enseignement supérieur	3 660.2	238.0	2 372.5	1 218.0		7 488.7	654.5	49.0	82.3	168.9	192.5	8 635.9					8 635.9				8 635.9
Charges sociales rattachées																					
Autres Ministères	116.0		210.2	397.0	1.3	724.5	9.2					733.7					733.7	45.9	3.7		783.3
Agriculture																					
FFPPS																					
Santé	1.4	0.1	0.7	0.2		2.4						2.4					2.4				2.4
Autres Ministères	6.8	271.0	33.3	0.3	20.0	331.4	13.5		55.8	6.9		407.6					407.6	3.1	1 073.4		1 484.1
Charges sociales autres Ministères	13.2	24.6	64.2	62.8		164.8	7.8		2.0			174.6					174.6				174.6
Total état	14 417.9	1 113.5	9 510.5	5 173.0	21.5	30 236.4	2 030.0	159.7	335.5	975.4	576.5	34 313.5	69.9	66.4			34 449.8	637.5	1 077.1	-12.6	36 151.8
Communes	122.2	2.2	27.0	15.5	5.7	172.6	1.1					173.7		2.2			175.9		118.8	-55.2	239.5
Départements	2 533.0	100.9	32.0		8.9	2 674.8	52.4		8.3	228.8		2 964.3	1 318.1				4 282.4	65.2	39.6	-456.1	3 931.1
Régions	14.5	19.8	1 785.5	886.1	640.4	3 346.3	48.6			276.4		3 671.3	8.9				3 680.2	11.2	92.8	-821.8	2 962.4
Total collectivités territoriales	2 669.7	122.9	1 844.5	901.6	655.0	6 193.7	102.1		8.3	505.2		6 809.3	1 327.0	2.2			8 138.5	76.4	251.2	-1 333.1	7 133.0
Autres administrations publiques	174.9	9.3	101.5	49.7	49.6	385.0	1.5					386.5					386.5	728.4			1 114.9
Entreprises	26.7	25.4	88.1	144.3	533.4	817.9	13.4		0.1			831.4					831.4				831.4
Ménages	484.5	7.7	291.2	167.9	14.3	965.6	1 985.5		15.5			2 966.6	68.1	1 073.9	658.3	698.6	5 465.5			-1 442.3	4 023.2
Reste du Monde	2.1		2.0	2.9	6.4	13.4	0.3					13.7					13.7		17.4		31.1
Total général	17 775.8	1 278.8	11 837.8	6 439.4	1 280.2	38 612.0	4 132.8	159.7	343.8	1 496.2	576.5	45 321.0	1 465.0	1 142.5	658.3	698.6	49 285.4	1 442.3	1 345.7	-2 788.0	49 285.4

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production														Financement initial						
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs					
	Formations post second.	Supérieur technique court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total enseignant	Cantines internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part. autres		Habill et autres	Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
Education Nationale																					
Enseignement scolaire	19.6	1 289.6	617.7	0.9	1 927.8	100.2	6.9		59.3	1.9	2 096.1	3.3	0.8		2 100.2					2 100.2	
Enseignement supérieur	65.6	749.4	5 268.7	0.3	6 084.0	322.0	10.9		33.9	38.8	6 489.6				6 489.6		1 299.6	9.0	-11.4	7 786.8	
Charges sociales rattachées	29.8	730.9	1 980.6		2 741.3	50.2	8.1		12.1	20.2	2 831.9				2 831.9					2 831.9	
Autres Ministères																					
Agriculture	1.0	136.8	84.1	0.2	222.1	3.0					225.1				225.1		29.8			254.9	
FFPS																					
Santé	28.1	124.0	51.9		204.0				0.2		204.2				204.2		59.8			264.0	
Autres Ministères																					
Charges sociales autres Ministères	2.3	52.0	186.2		240.5	3.0			11.5		255.0				255.0		123.9	109.8		1 229.9	
																					255.0
Total état	146.4	3 083.0	9 111.0	6.6	12 347.0	534.1	25.9		130.2	60.9	13 098.1	3.3	0.8		13 102.2		1 513.1	118.8	-11.4	14 722.7	
Communes	1.4	19.1	109.0	1.1	130.6	0.1					130.7				130.7			14.4	-25.1	120.0	
Départements	1.2	16.0	115.4	2.3	134.9			2.9	9.1		146.9	63.3			210.2		18.1	3.0	-31.7	199.6	
Régions	4.3	269.5	224.0	162.6	660.4	14.1			57.9		732.4	7.7			740.1		20.0	50.6	-128.8	681.9	
Total collectivités territoriales	6.9	304.6	448.4	166.0	925.9	14.2		2.9	67.0		1 010.0	71.0			1 081.0		38.1	68.0	-185.6	1 001.5	
Autres administrations publiques																					
Entreprises	1.0	18.8	126.9	12.7	159.4	55.6					215.0				215.0					215.0	
Ménages	9.4	133.0	891.3	135.6	1 169.3	3.0					1 172.3				1 172.3					1 172.3	
Reste du Monde	24.3	177.6	1 290.4	3.6	1 495.9	499.2			0.8		1 995.9	4.1	1 085.6	71.3	71.1	3 228.0			-1 551.1	1 676.9	
																					40.4
Total général	188.0	3 718.5	11 889.0	325.6	16 121.1	1 112.8	25.9	2.9	198.0	60.9	17 521.6	78.4	1 086.4	71.3	71.1	18 828.8	1 551.2	196.9	-1 748.1	18 828.8	

Compte définitif de l'éducation 2002
 Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
 dépenses des financeurs finals
 en millions d'euros

	Etablissements publics			Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Ecoles mater. et prim.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Ecoles mater. et prim.	Total Etabl. privés subventionnés	Ecoles mater. et prim.	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale									
Enseignement scolaire	8 204.4	326.5	0.9	8 531.8	1 544.6	1 544.6		1 203.9	11 280.3
Enseignement supérieur								8.7	8.7
Charges sociales rattachées	3 531.0	161.1	0.3	3 692.4				367.1	4 059.5
Autres Ministères									
Agriculture									
FFPPS									
Santé									
Autres Ministères									
Charges sociales autres Ministères									
Total état	11 735.4	487.6	1.2	12 224.2	1 544.6	1 544.6		1 579.7	15 348.5
Communes	10 293.3	86.4		10 379.7	720.6	720.6			11 100.3
Départements	14.6			14.6				29.8	44.4
Régions	3.5	2.0		5.5					5.5
Total collectivités territoriales	10 311.4	88.4		10 399.8	720.6	720.6		29.8	11 150.2
Autres administrations publiques		0.1		0.1					0.1
Entreprises		0.1		0.1					0.1
Ménages	695.6	1.0	1.0	697.6	644.0	644.0	54.8	11.1	1 407.5
Reste du Monde									
Total général	22 742.4	577.2	2.2	23 321.8	2 909.2	2 909.2	54.8	1 620.6	27 906.4

Niveau: 1er degré

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 2nd degré

	Etablissements publics					Etablissements privés subventionnés			Autres établissements privés			Serv. adm. et financ. organ. publics	Total financement des producteurs
	Centres de form. artis.		Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	Total Etabl. privés subventionnés	Ets second. C.F.A.	Total autres Etabl. privés				
	Collèges et lycées	C.F.A.											
Education Nationale	18 563.5	0.2	104.3	15.8	18 683.8	4 285.3	4 285.3				1 383.7	24 352.8	
Enseignement supérieur											6.5	6.5	
Charges sociales rattachées	8 135.7		47.4	5.1	8 188.2						447.7	8 635.9	
Autres Ministères	331.8	1.3			333.1	400.6	400.6					733.7	
Agriculture													
FFPS													
Santé	2.1				2.1	0.3	0.3					2.4	
Autres Ministères	41.2	1.9	339.3		382.4	0.1	7.5	7.6	10.7	10.7	6.9	407.6	
Charges sociales autres Ministères	143.6		29.0		172.6						2.0	174.6	
Total Etat	27 217.9	3.4	520.0	20.9	27 762.2	4 686.3	7.5	4 693.8	10.7	10.7	1 846.8	34 313.5	
Communes	168.0	1.0			169.0		1.9	1.9	2.8	2.8		173.7	
Départements	2 599.5	1.3	0.2	0.2	2 601.2	118.4	3.1	121.5	4.5	4.5	237.1	2 964.3	
Régions	2 470.0	99.8	19.6		2 589.4	220.6	239.3	459.9	345.6	345.6	276.4	3 671.3	
Total collectivités territoriales	5 237.5	102.1	19.8	0.2	5 359.6	339.0	244.3	583.3	352.9	352.9	513.5	6 809.3	
Autres administrations publiques	334.6	7.3	2.3		344.2		17.3	17.3	25.0	25.0		386.5	
Entreprises	169.7	79.5	2.0		251.2	101.0	190.5	291.5	13.5	275.1	0.1	831.4	
Ménages	1 379.4	7.4	8.5	16.8	1 412.1	1 362.6	17.6	1 380.2	133.5	25.3	15.5	2 966.6	
Reste du Monde	7.0	0.5			7.5		2.0	2.0	4.2	4.2		13.7	
Total général	34 346.1	200.2	552.6	37.9	35 136.8	6 488.9	479.2	6 968.1	147.0	693.2	2 375.9	45 321.0	

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépendances des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: Enseignant sup.

	Etablissements publics						Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés				Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs						
	Collèges et lycées		Autres ets d'ens. sup.		Centres de form. artis.		Organis. d'ens. à distance		Total Etabl. publics		Collèges et lycées		Ets d'ens. sup. C.F.A.		Total Etabl. privés subventionnés			Ets second. C.F.A.		Total autres Etabl. privés			
	C.F.A.	Univers.	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Collèges et lycées	Ets d'ens. sup. C.F.A.	Total Etabl. privés subventionnés	Ets second. C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Collèges et lycées	Ets d'ens. sup. C.F.A.			Total autres Etabl. privés	Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs			
Education Nationale																							
Enseignement scolaire	1 578.3	0.9	57.8			1 651.7	14.7	382.6		382.6											61.8	2 096.1	
Enseignement supérieur			5 677.8	382.4		6 060.2		41.6		41.6					0.4					0.4	387.4	6 489.6	
Charges sociales rattachées			1 948.1	111.8		2 799.4	4.7														32.5	2 831.9	
Autres Ministères																							
Agriculture				59.6		167.7		30.2		27.2													225.1
FFPPS																							
Santé			50.7	43.3		94.1				109.9												0.2	204.2
Autres Ministères			24.8	0.5	616.6	216.5				1.2					3.5	85.7					47.4	996.2	
Charges sociales autres Ministères			51.1		158.3	27.8															11.5	255.0	
Total Etat	2 497.0	1.6	7 740.7	1 372.0	244.3	11 875.0	19.4	412.8	1.2	178.7					3.9	85.7					540.8	13 098.1	
Communes			4.1	0.2	121.9					3.6					0.9								130.7
Départements			2.8	0.3	125.0					0.5	4.8				1.5							12.0	146.9
Régions			308.9	22.3	144.9	14.0	0.5	26.5	39.2	3.1	68.8				112.4						60.2	732.4	
Total collectivités territoriales			315.8	22.8	391.8	14.0	0.5	26.5	39.7	11.5	77.7				114.8						72.2	1 010.0	
Autres administrations publiques			22.2	1.7	32.0	26.0				2.9	24.7				8.1	42.6					54.8	215.0	
Entreprises			25.3	17.8	207.9	448.5	8.4	19.5	31.3	127.9	178.7				89.5	192.2					390.1	1 172.3	
Ménages			94.6	1.7	265.2	125.0	4.2	76.6	2.9	100.1	179.6				8.2	885.6					919.5	1 995.9	
Reste du Monde			0.4		22.1					0.2	0.2				0.9						6.7	30.3	
Total général	2 955.3	45.6	8 659.7	1 985.5	257.4	13 939.3	35.8	535.4	78.2	442.9	1 056.5				225.4	1 461.2					1 064.6	17 521.6	

Compte définitif de l'éducation 2002
 Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
 dépenses des financeurs finals
 en millions d'euros

	Etablissements publics										Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés			Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs		
	Autres établissements publics					Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés											
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. arts.	Organs. de ens. à distance	Organs. de form. extra-scol.	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organs. de form. extra-scol.	Total Etabl. privés subventionnés	C.F.A.	Organs. de form. extra-scol.	Total autres Etabl. privés							
Niveau: Extra- scol.																						
Education Nationale																						
Enseignement scolaire	45.1				38.1	187.4	270.6															
Enseignement supérieur		21.3				69.3	90.6															
Charges sociales rattachées		9.4			12.2	69.9	91.5															
Autres Ministères																						
Agriculture						17.2	17.2			8.3	8.3	8.3	8.3	3.3	3.3						28.8	
FFPPS	84.2	3.6	1.7		0.4	7.8	97.7	1.1	0.3	198.1	199.5	199.5	32.0	32.0							329.2	
Santé			0.3			8.2	8.5			1.4	1.4	1.4									10.4	
Autres Ministères	2.3	16.0	399.2	0.2	6.4	756.6	1 180.7	0.2	0.4	405.6	415.6	415.6	377.4	377.4							2 030.2	
Charges sociales autres Ministères			123.4			172.9	296.3															301.9
Total état	131.6	50.3	524.6	0.2	57.1	1 289.3	2 053.1	1.3	0.7	42.2	612.0	656.2	412.7	412.7	1 174.5						4 296.5	
Communes	3.7	2.0	1.3	955.0	0.3		962.3				97.7	97.7	32.9	32.9							1 092.9	
Départements	0.4			35.2			35.6			0.2	0.2	0.2									35.8	
Régions	148.4	0.2	23.5	11.2	7.4	11.5	202.2			5.2	534.9	540.1	1.1	123.0	124.1						1 024.1	
Total collectivités territoriales	152.5	0.2	25.5	12.5	997.6	0.3	1 200.1			5.4	632.6	638.0	1.1	155.9	157.0						2 152.8	
Autres administrations publiques	21.0		0.8			187.2	211.0				1.9	1.9									212.9	
Entreprises	222.4	0.1	63.5	17.1	3.8	280.3	587.2	2.5	5.1	1 605.6	1 613.2	1.4	2 833.3	2 834.7							5 035.1	
Ménages	29.9	30.6	6.3	62.8	39.6	40.6	209.8	0.7	0.1	170.8	171.6		849.0	849.0							1 230.4	
Reste du Monde	7.1	2.2	0.8			2.6	12.7	0.1	0.3	96.6	97.0	0.2	80.3	80.5							190.2	
Total général	564.5	0.3	174.1	562.1	1 060.6	100.8	1 811.5	4 273.9	4.6	11.6	42.2	3 119.5	3 177.9	2.7	4 331.2	4 333.9					13 117.9	

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité agrégée et nature des dépenses
en millions d'euros

	Enseignement			Appui à la scolarité			Organisation du système			Dépenses des producteurs		
	Enseignants	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Enseignants	Personnel non enseignant		Autre fonctiont	Dépenses en capital
Etablissements publics												
Ecoles maternelles et primaires	11 609.1	4 284.2	2 645.8	1 345.3	1 274.0	1 377.9	206.1				22 742.4	
Collèges et lycées	21 882.0	5 959.5	2 102.3	4 279.7	2 579.1	1 016.7	41.8				37 861.1	
CFA	92.0	46.0	69.0	22.8		16.5					246.3	
Universités	4 777.9	1 684.8	1 497.3	818.3	14.5						8 792.8	
Autres établissements d'ens. supérieur	905.2	649.2	738.4	188.6	13.0	11.6	6.2				2 512.2	
Centres de formation artistique	710.3	256.7	269.4	81.6							1 318.0	
Centres d'ens. spécial	796.2	109.0	114.4	22.3	22.0	65.8					1 129.7	
Organismes d'ens. à distance	67.5	35.3	63.7	10.2							176.7	
Organis. de formation extra-scolaire	331.5	759.2	588.8	56.7	16.1	33.9	25.3				1 811.5	
Total établissements publics	41 171.7	13 783.9	8 089.1	6 825.5	3 918.7	2 522.4	279.4				76 590.7	
Etablissements privés subventionnés												
Ecoles maternelles et primaires	1 515.7	484.3	339.9	205.9	172.9	189.9					2 908.6	
Collèges et lycées	4 052.1	938.6	984.6	296.5		754.4					7 026.2	
CFA	211.9	107.0	160.1	52.4		37.6					569.0	
Etablissements d'ens. supérieur	190.0	103.3	152.4	39.5							485.2	
Centres d'enseignement spécial												
Organismes de formation extra-scolaire	833.5	1 042.6	1 073.1	170.3							3 119.5	
Total établissements privés subventionnés	6 803.2	2 675.8	2 710.1	764.6	172.9	981.9					14 108.5	
Autres établissements privés												
Ecoles maternelles et primaires	27.0	9.9	6.0	3.8							46.7	
Etablissements secondaires	87.4	20.6	9.0	15.2	12.1	5.6	0.3				150.2	
CFA	266.9	137.7	334.7	120.1		61.9					921.3	
Ecoles supérieures	561.7	206.1	155.0	117.1							1 039.9	
Organismes de formation extra-scolaire	1 081.3	1 113.1	1 940.6	196.2							4 331.2	
Total autres établissements privés	2 024.3	1 487.4	2 445.3	452.4	12.1	67.5	0.3				6 489.3	
Services administratifs et organismes publics												
					390.1	853.3	51.1	1 893.0	1 906.9	1 245.1	53.8	6 393.3
Total général	49 999.2	17 947.1	13 244.5	8 042.5	4 493.8	4 425.1	330.8	1 893.0	1 906.9	1 245.1	53.8	103 581.8

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale
en euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Total
		Régions	Département	Communes					
Premier degré									
Pré-élémentaire	2 117.1	0.6	45.5	1 765.3			242.5		4 171.0
Elémentaire	2 320.8	0.7	84.4	1 738.9	136.2		245.0	0.3	4 526.3
Spécial premier degré	7 182.4	16.3	76.4	1 574.2	155.2	0.8	87.8		9 093.1
Total premier degré	2 332.4	0.9	69.2	1 746.0	83.8	0.0	241.1	0.2	4 473.8
Second degré									
Premier cycle	5 084.2	20.3	975.8	58.7	183.9	8.1	644.9	0.7	6 976.6
Spécial second degré	9 671.8	158.5	739.1	14.8	216.3	188.1	370.3		11 358.9
Second cycle général et technologique	7 353.6	1 085.8	253.5	7.9	173.5	56.9	789.5	8.4	9 729.2
Second cycle professionnel	7 886.5	903.6	244.2	9.3	162.2	183.9	629.9	11.2	10 030.8
Apprentissage niveau second degré	905.5	1 456.1	30.4	72.8	242.8	1 710.3	332.0	21.0	4 770.9
Total second degré	5 908.7	484.2	642.5	39.1	182.2	135.9	657.6	5.1	8 055.3
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	4 236.9	109.3	29.2	34.0	41.3	228.4	707.0	2.4	5 388.5
Supérieur technique court	7 302.6	583.7	126.4	37.7	50.5	261.5	241.6	4.3	8 608.5
Supérieur long	6 660.4	192.6	81.9	55.8	108.7	554.0	904.4	23.0	8 580.8
Apprentissage niveau supérieur	2 170.1	1 292.9	42.1	177.6	232.6	2 538.2	1 280.1	20.1	7 753.7
Total supérieur	6 652.1	308.1	90.2	54.2	97.1	529.7	757.7	18.3	8 507.4
Total général	4 437.1	244.4	307.1	796.3	126.1	134.1	488.2	4.9	6 538.2

Compte définitif de l'éducation 2002
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités
en euros

	Activités des unités de production				Achats de biens et services liés				
	Enseignant	Cantines Internats	Autres appuis à la scolarité	Organ. du système	Total	Livres et fourn.		Total	
						Transports scol.	Autres		
Premier degré									
Pré-élémentaire	3 307.9	449.9	5.4	241.4	4 004.7	91.7	21.8	52.8	4 171.0
Elémentaire	3 456.6	515.4	5.3	246.0	4 223.3	124.6	105.8	72.6	4 526.3
Spécial premier degré	8 382.0	253.6	4.1	150.3	8 789.9	130.8	115.4	56.9	9 093.1
Total premier degré	3 490.7	485.2	5.3	242.5	4 223.7	112.0	73.4	64.7	4 473.8
Second degré									
Premier cycle	5 365.5	568.0	73.9	322.1	6 329.4	255.6	171.8	219.9	6 976.6
Spécial second degré	9 471.0	562.9	431.8	339.2	10 804.9	275.5	160.0	118.5	11 358.9
Second cycle général et technologique	7 572.2	983.1	86.6	383.4	9 025.3	243.9	207.9	252.2	9 729.2
Second cycle professionnel	8 168.4	692.3	82.5	375.2	9 318.4	253.4	220.1	238.9	10 030.8
Apprentissage niveau second degré	4 016.7	289.9	0.3	202.7	4 509.6		167.2	94.1	4 770.9
Total second degré	6 310.8	675.5	82.3	338.8	7 407.3	239.4	186.7	221.8	8 055.3
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	4 567.3	306.1	4.9	14.6	4 892.9	4.9	459.2	31.6	5 388.5
Supérieur technique court	7 310.8	495.5	18.3	165.3	7 989.9	107.7	450.0	60.8	8 608.5
Supérieur long	7 389.8	512.5	12.0	97.6	8 012.0	14.5	487.9	66.3	8 580.8
Apprentissage niveau supérieur	5 962.7	432.2		313.2	6 708.1		981.6	64.1	7 753.7
Total supérieur	7 284.0	502.8	13.0	117.0	7 916.7	35.4	490.9	64.3	8 507.4
Total général	5 207.7	565.7	38.0	263.3	6 074.7	152.8	181.7	129.0	6 538.2

Compte définitif de l'éducation 2003
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement
en millions d'euros

	1er degré				2nd degré				Enseignement supérieur				Extra-scolaire			Total général			
	Pré-élem.	Elém.	Spécial 1er degré	Total 1er degré	Spécial 2nd degré	1er cycle	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. niv. 2nd degré	Total 2nd degré	Form. post. second.	Sup. tech. court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total supérieur		Form. prof. cont.	Autre extra-scol.	Total extra-scol.
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	4 197.8	7 103.1	567.4	11 868.3	12 780.8	673.0	7 862.5	4 179.7	6.5	25 502.5	21.3	1 430.1	725.2	1.6	2 178.2	359.5		359.5	
Enseignement supérieur	3.5	5.3	0.2	9.0	4.5	0.3	2.1	1.0		7.9	74.6	1 239.4	6 635.0		7 949.0	61.7	52.3	114.0	
Charges sociales rattachées	1 544.0	2 606.9	273.8	4 424.7	4 346.5	273.7	2 766.3	1 392.6	1.3	8 780.4	29.8	794.2	2 071.7	0.4	2 896.1	107.7	17.6	126.3	
Autres Ministères																			
Agriculture					132.7		223.0	433.5	2.6	791.8	1.0	170.1	114.0	0.1	285.2	29.5		29.5	
FFPS																320.7		320.7	
Santé					0.9		1.1	0.4		2.4	40.6	175.9	53.2		269.7	9.3		9.3	
Autres Ministères	16.5	26.5	0.2	43.2	295.0	350.8	432.5	191.4	271.5	1 541.2	0.7	12.9	1 168.1	113.4	1 295.1	2 021.5	115.7	2 137.2	
Charges sociales autres Ministères					14.5	29.6	67.6	66.1		177.8	2.3	52.0	188.3		242.6	324.3		324.3	
Total Etat	5 761.8	9 741.8	841.6	16 345.2	17 574.9	1 327.4	11 355.1	6 264.7	281.9	36 804.0	170.3	3 874.6	10 955.5	115.5	15 115.9	3 234.2	185.6	3 419.8	
Communes	4 786.2	7 144.4	203.1	12 133.7	109.2	1.4	9.8	3.3	20.1	143.8	1.6	16.7	101.0	9.0	128.3	259.2	941.1	1 200.3	
Départements	108.5	312.5	8.9	429.9	3 371.2	136.6	371.5	182.0	15.6	4 076.9	1.4	60.7	132.8	4.1	199.0	55.1	40.9	96.0	
Régions	1.7	2.9	3.2	7.8	76.3	24.6	1 621.5	812.8	506.3	3 041.5	4.8	296.3	351.0	93.9	746.0	348.5	34.2	382.7	
Total collectivités territoriales	4 896.4	7 459.8	215.2	12 571.4	3 556.7	162.6	2 002.8	998.1	542.0	7 262.2	7.8	373.7	584.8	107.0	1 073.3	662.8	1 016.2	1 679.0	
Autres administrations publiques																			
Entreprises					558.2	19.9	578.1	595.2	83.9	1 119.5	2.0	28.9	230.0	14.8	275.7	242.5	2.6	245.1	
Ménages	637.0	944.9	10.4	1 592.3	2 161.1	49.4	1 388.6	467.3	106.0	4 172.4	34.3	114.0	1 564.0	71.6	1 783.9	532.9	756.6	1 289.5	
Reste du Monde			1.1	1.1	4.3	0.1	14.8	8.6	6.8	34.6	0.4	3.8	52.7	1.1	58.0	633.1	2.0	635.1	
Total général	11 295.2	18 705.8	1 087.3	31 088.3	23 919.8	1 593.5	15 121.3	8 010.8	1 587.0	50 232.4	227.2	4 547.2	14 207.2	462.9	19 444.5	10 305.0	1 983.6	12 288.6	
																		1 13 053.8	

Compte définitif de l'éducation 2003
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production														Financement final	Transferts entre financeurs				
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Financement initial	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
	Pré-élem.	Elémentaire	Spécial 1er degré	Total enseigné	Canines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn. part.	Leçons et autres	Habilit et autres						
																				Financement des producteurs
Education Nationale																				
Enseignement scolaire	3 704.7	6 345.9	538.3	10 588.9	0.4	13.9		874.7	365.4	11 843.3	21.8				11 865.1		4.3	-1.1	11 868.3	
Enseignement supérieur								9.0		9.0					9.0				9.0	
Charges sociales rattachées	1 381.0	2 354.7	261.3	3 997.0		5.7		236.3	185.7	4 424.7					4 424.7				4 424.7	
Autres Ministères																				
Agriculture																				
FFPS																				
Santé																				
Autres Ministères																				
Charges sociales autres Ministères																	43.2		43.2	
Total Etat	5 085.7	8 700.6	799.6	14 585.9	0.4	19.6		1 120.0	551.1	16 277.0	21.8				16 298.8		47.5	-1.1	16 345.2	
Communes	3 772.5	5 374.6	170.1	9 317.2	2 354.1	16.0				11 687.3	338.3	188.7			12 214.3			-80.6	12 133.7	
Départements	4.6	5.9		10.5				28.6		39.1	357.0				396.1		1.5	32.3	429.9	
Régions	1.4	2.4	3.2	7.0						7.0					7.0		0.8		7.8	
Total collectivités territoriales	3 778.5	5 382.9	173.3	9 334.7	2 354.1	16.0		28.6		11 733.4	695.3	188.7			12 617.4		1.5	-80.6	12 571.4	
Autres administrations publiques																				
Entreprises																	578.0		578.1	
Ménages	133.5	299.4	4.5	437.4	992.0			11.2		1 440.6	12.2	304.6	49.6	364.8	2 171.8			-579.5	1 592.3	
Reste du Monde																	1.1		1.1	
Total général	8 997.7	14 382.9	977.7	24 358.3	3 346.5	35.6		1 159.8	551.1	29 451.3	729.3	493.3	49.6	364.8	31 088.3		579.5	81.7	-661.2	31 086.3

Compte définitif de l'éducation 2003
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	Financem. initial		
	Enseignement					Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			
	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financem. des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill. et autres	Bourses d'études et ARS		Autres transferts versés	Transferts reçus
Education Nationale	11 168.4	612.8	6 552.0	3 567.7	1.8	21 902.7	1 469.0	108.0	203.5	773.1	334.7	24 791.0	75.7	62.4			586.5		-13.1	25 502.5
Enseignement scolaire										7.9		7.9								7.9
Enseignement supérieur	3 818.8	255.0	2 321.0	1 235.2		7 630.0	664.1	49.2	84.9	187.8	164.4	8 780.4								8 780.4
Charges sociales rattachées																				
Autres Ministères	123.9		206.7	402.2	0.5	733.3	9.5					742.8					45.3	3.7		791.8
Agriculture																				
FFPPS																				
Santé	0.9		1.1	0.4		2.4						2.4								2.4
Autres Ministères	8.6	268.9	38.0	8.7	6.9	331.1	13.3		54.8	9.5		408.7					3.0	1 129.5		1 541.2
Charges sociales autres Ministères	14.2	25.1	64.4	65.1		168.8	7.3		1.7			177.8								177.8
Total état	15 134.8	1 161.8	9 183.2	5 279.3	9.2	30 768.3	2 163.2	157.2	343.2	980.0	499.1	34 911.0	75.7	62.4			634.8	1 133.2	-13.1	36 804.0
Communes	114.3	1.6	27.5	12.6	5.5	161.5	0.6					162.1						39.4	-57.7	143.8
Départements	2 653.4	105.5	36.1		13.9	2 808.9	55.8		8.9	232.7		3 106.3	1 244.0				68.2	30.7	-372.3	4 076.9
Régions	18.0	22.3	1 833.0	912.5	677.2	3 463.0	51.3		282.1			3 796.4	9.9				13.2	105.9	-883.9	3 041.5
Total collectivités territoriales	2 785.7	129.4	1 896.6	925.1	696.6	6 433.4	107.7		8.9	514.8		7 064.8	1 253.9				81.4	176.0	-1 313.9	7 262.2
Autres administrations publiques	141.8	8.2	95.3	55.9	54.9	356.1	2.9		0.1			359.1					760.4			1 119.5
Entreprises	27.2	25.1	85.9	133.2	554.3	825.7	13.7		0.3			839.7								839.7
Ménages	506.3	8.1	296.6	176.6	14.4	1 002.0	1 992.3		6.1	15.7		3 016.1	68.1	1 085.9	769.4	709.5			-1 476.6	4 172.4
Reste du Monde	4.0	0.1	3.4	2.5	6.5	16.5	0.3					16.8						17.8		34.6
Total général	18 599.8	1 332.7	11 561.0	6 572.6	1 335.9	39 402.0	4 280.1	157.2	358.6	1 510.5	499.1	46 207.5	1 397.7	1 148.3	769.4	709.5	1 476.6	1 327.0	-2 803.6	50 232.4

Compte définitif de l'éducation 2003
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés			Transferts entre financeurs			
	Formations post-second.	Supérieur technique court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill. et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus
Education Nationale																		
Enseignement scolaire	20.4	1 281.6	676.8	0.3	1 979.1	113.9	6.8	58.3	20.3	2 178.4	3.6	0.4			2 182.4		-4.2	2 178.2
Enseignement supérieur	58.9	831.1	5 290.9		6 180.9	324.4	11.1	30.0	52.7	6 601.3					6 601.3	1 346.4	9.1	7 949.0
Charges sociales rattachées	29.1	739.2	2 016.2		2 784.5	54.5	8.3	12.8	36.0	2 896.1					2 896.1			2 896.1
Autres Ministères																		
Agriculture	1.0	136.7	91.0	0.1	228.8	2.9				231.7					231.7	53.5		285.2
FFPFS																		
Santé	28.9	126.4	53.2		208.5					208.5					208.5	61.2		269.7
Autres Ministères	0.2	8.8	960.2	1.9	971.1	62.8		21.7		1 055.6					1 055.6	128.0	111.5	1 295.1
Charges sociales autres Ministères	2.3	51.2	173.4		226.9	4.2		11.5		242.6					242.6			242.6
Total état	140.8	3 175.0	9 261.7	2.3	12 579.8	562.7	26.2	134.3	109.0	13 414.2	3.6	0.4			13 418.2	1 589.1	120.6	15 115.9
Communes	1.6	16.7	122.9	1.7	142.9					142.9					142.9		13.6	128.3
Départements	1.4	15.0	118.8	4.1	139.3			9.7	3.1	152.1	59.7				211.8	18.7	3.6	199.0
Régions	4.6	266.8	252.3	182.9	706.6	15.0		65.0		786.6	8.6				795.2	23.6	57.3	746.0
Total collectivités territoriales	7.6	298.5	494.0	188.7	988.8	15.0		74.7	3.1	1 081.6	68.3				1 149.9	42.3	74.5	1 073.3
Autres administrations publiques	1.3	23.5	187.4	14.8	227.0	48.7				275.7					275.7			275.7
Entreprises	12.4	152.2	820.2	149.7	1 134.5	3.2		0.8		1 137.7					1 137.7			1 137.7
Ménages	29.3	179.8	1 418.2	4.0	1 631.3	527.5	0.4	0.8		2 160.0	4.1	1 097.9	81.1	72.2	3 415.3		-1 631.4	1 783.9
Reste du Monde	0.4	3.1	36.5	1.1	41.1	6.6				47.7					47.7		10.3	58.0
Total général	191.8	3 832.1	12 218.0	360.6	16 602.5	1 163.7	26.2	209.8	109.0	18 116.9	76.0	1 098.3	81.1	72.2	19 444.5	1 631.4	205.4	19 444.5

Compte définitif de l'éducation 2003
 Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
 dépenses des financeurs finals
 en millions d'euros

Niveau: 1er degré

	Etablissements publics			Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Ecoles mater. et prim.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Ecoles mater. et prim.	Total Etabl. privés subventionnés	Ecoles mater. et prim.	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale									
Enseignement scolaire	8 689.2	307.2	2.4	8 998.8	1 591.5	1 591.5		1 253.0	11 843.3
Enseignement supérieur								9.0	9.0
Charges sociales rattachées	3 845.7	151.0	0.8	3 997.5				427.2	4 424.7
Autres Ministères									
Agriculture									
FFPPS									
Santé									
Autres Ministères									
Charges sociales autres Ministères									
Total état	12 534.9	458.2	3.2	12 996.3	1 591.5	1 591.5		1 689.2	16 277.0
Communes	10 935.8	91.9		11 027.7	659.6	659.6			11 687.3
Départements	10.5			10.5				28.6	39.1
Régions	3.8	3.2		7.0					7.0
Total collectivités territoriales	10 950.1	95.1		11 045.2	659.6	659.6		28.6	11 733.4
Autres administrations publiques		0.1		0.1					0.1
Entreprises		0.2		0.2					0.2
Ménages	710.8	1.3	2.5	714.6	659.0	659.0	55.8	11.2	1 440.6
Reste du Monde									
Total général	24 195.8	554.9	5.7	24 756.4	2 910.1	2 910.1	55.8	1 729.0	29 451.3

Compte définitif de l'éducation 2003
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 2nd degré

	Etablissements publics						Etablissements privés subventionnés			Autres établissements privés			Serv. adm. et financ. des producteurs publics
	Centres de form. artis.		Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A. subventionnés	Total Etabl. privés	Ets second.	Total autres Etabl. privés	C.F.A.		
	Collèges et lycées	C.F.A.											
Education Nationale	18 969.6	1.8	112.5	13.8	19 097.7	4 371.6		4 371.6				1 321.7	24 791.0
Enseignement scolaire												7.9	7.9
Enseignement supérieur	8 283.7		51.0	4.5	8 339.2							441.2	8 780.4
Charges sociales rattachées													
Autres Ministères	338.1	0.5			338.6	404.2		404.2					742.8
Agriculture													
FFPS													
Santé	2.1				2.1	0.3		0.3					2.4
Autres Ministères	55.8	0.7	336.5		393.0		2.5	2.5		3.7	3.7	9.5	408.7
Charges sociales autres Ministères	146.5		29.6		176.1							1.7	177.8
Total etat	27 795.8	3.0	529.6	18.3	28 346.7	4 776.1	2.5	4 778.6		3.7	3.7	1 782.0	34 911.0
Communes	156.0	0.8			156.8	0.3	2.0	2.3		3.0	3.0		162.1
Départements	2 726.9	2.1			2 729.0	123.0	5.1	128.1		7.6	7.6	241.6	3 106.3
Régions	2 533.9	106.4	22.7		2 663.0	233.5	250.8	484.3		367.0	367.0	282.1	3 796.4
Total collectivités territoriales	5 416.8	109.3	22.7		5 548.8	356.8	257.9	614.7		377.6	377.6	523.7	7 064.8
Autres administrations publiques	301.7	8.1	2.4		312.2		19.0	19.0		27.8	27.8	0.1	359.1
Entreprises	163.4	83.3	2.1		248.8	92.0	196.1	288.1		15.5	287.0	302.5	839.7
Ménages	1 384.6	7.4	7.9	14.0	1 413.9	1 396.0	17.6	1 413.6		25.7	166.8	21.8	3 016.1
Reste du Monde	10.0	0.5			10.5		2.0	2.0		4.3	4.3		16.8
Total général	35 072.3	211.6	564.7	32.3	35 880.9	6 620.9	495.1	7 116.0	156.6	726.1	882.7	2 327.9	46 207.5

Compte définitif de l'éducation 2003
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité agrégée et nature des dépenses
en millions d'euros

	Enseignement			Appui à la scolarité			Organisation du système			Dépenses des producteurs		
	Enseignants	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Enseignants	Personnel non enseignant		Autre fonctiont	Dépenses en capital
Etablissements publics												
Ecoles maternelles et primaires	12 407.5	4 420.8	2 726.4	1 651.6	1 402.6	1 333.7	253.2				24 195.8	
Collèges et lycées	22 631.8	5 618.5	2 028.3	4 460.0	2 658.3	1 088.5	43.0				38 528.4	
CFA	99.2	49.6	74.5	24.8		18.7					266.8	
Universités	5 459.6	1 862.9	1 110.0	913.8	14.8						9 361.1	
Autres établissements d'ens. supérieur	1 166.1	749.7	506.1	151.3	18.3	10.4	5.2				2 607.1	
Centres de formation artistique	755.7	251.9	252.2	97.6							1 357.4	
Centres d'ens. spécial	775.2	112.7	112.6	25.9	22.7	68.4					1 117.5	
Organismes d'ens. à distance	59.3		98.8	5.5							163.6	
Organis. de formation extra-scolaire	779.8	395.7	412.3	31.1	14.1	32.8	22.3				1 688.1	
Total établissements publics	44 134.2	13 461.8	7 321.2	7 361.6	4 130.8	2 552.5	323.7				79 285.8	
Etablissements privés subventionnés												
Ecoles maternelles et primaires	1 569.3	505.4	279.4	183.4	171.2	170.6	30.8				2 910.1	
Collèges et lycées	4 157.3	966.8	973.5	303.0		775.7					7 176.3	
CFA	220.6	111.4	166.6	54.5		38.8					591.9	
Etablissements d'ens. supérieur	183.6	99.1	211.0	43.3							537.0	
Centres d'enseignement spécial												
Organismes de formation extra-scolaire	816.8	1 017.3	1 046.4	145.2							3 025.7	
Total établissements privés subventionnés	6 947.6	2 700.0	2 676.9	729.4	171.2	985.1	30.8				14 241.0	
Autres établissements privés												
Ecoles maternelles et primaires	31.3	11.7	5.8	4.3							53.1	
Etablissements secondaires	96.9	19.5	12.6	14.8		18.8					162.6	
CFA	282.4	145.8	354.2	127.1		65.1					974.6	
Ecoles supérieures	643.5	185.6	135.0	111.9							1 076.0	
Organismes de formation extra-scolaire	1 135.1	1 097.3	1 921.1	202.4							4 355.9	
Total autres établissements privés	2 189.2	1 459.9	2 428.7	460.5		83.9					6 622.2	
Services administratifs et organismes publics												
					374.3	773.1	35.7	968.2	1 963.2	1 269.2	54.3	
Total général	53 271.0	17 621.7	12 426.8	8 551.5	4 676.3	4 394.6	390.2	968.2	1 963.2	1 269.2	54.3	
											105 587.0	

Compte définitif de l'éducation 2003
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale
en euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques			Total	
		Régions	Département	Communes	Entreprises	Ménages	Etranger		
Premier degré									
Pré-élémentaire	2 235.9	0.7	42.1	1 857.3		247.2			4 383.2
Elémentaire	2 490.3	0.7	79.9	1 826.3	142.7	241.5	0.3		4 781.7
Spécial premier degré	6 852.5	26.1	72.5	1 653.7	162.0	84.7			8 853.1
Total premier degré	2 472.2	1.2	65.0	1 835.2	87.4	240.8	0.2	0.2	4 702.1
Second degré									
Premier cycle	5 325.7	23.1	1 021.6	33.1	180.4	8.4	654.9	1.3	7 248.3
Spécial second degré	9 998.9	185.3	1 029.0	10.5	217.7	189.1	372.1	0.8	12 003.4
Second cycle général et technologique	7 251.8	1 035.6	237.3	6.3	174.5	55.4	886.8	9.5	9 657.0
Second cycle professionnel	7 885.3	1 023.1	229.1	4.2	174.0	168.5	588.2	10.8	10 083.1
Apprentissage niveau second degré	894.0	1 605.6	49.5	63.7	266.1	1 796.2	336.2	21.6	5 032.8
Total second degré	6 025.1	497.9	667.4	23.5	183.3	137.5	683.1	5.7	8 223.4
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 835.8	108.1	31.5	36.0	45.0	279.3	772.6	9.0	5 117.5
Supérieur technique court	7 472.1	571.4	117.1	32.2	55.7	293.5	219.8	7.3	8 769.2
Supérieur long	6 678.0	214.0	80.9	61.6	140.2	500.0	953.4	32.1	8 660.1
Apprentissage niveau supérieur	2 011.2	1 635.1	71.4	156.7	257.7	2 662.5	1 246.8	19.2	8 060.7
Total supérieur	6 685.8	330.0	88.0	56.7	121.9	503.2	789.0	25.7	8 600.4
Total général	4 556.8	253.3	314.1	828.1	131.7	132.0	503.9	6.3	6 726.2

Compte définitif de l'éducation 2003
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités
en euros

	Activités des unités de production				Achats de biens et services liés				
	Enseignant	Cantines Internats	Autres appuis à la scolarité	Organ. du système	Total	Livres et fourn.		Total	
						Transports scol.	Autres		
Premier degré									
Pré-élémentaire	3 491.7	467.3	5.4	252.8	4 217.1	90.5	22.4	53.3	4 383.2
Elémentaire	3 676.7	539.3	5.3	260.3	4 481.6	123.2	108.0	69.0	4 781.7
Spécial premier degré	7 960.7	267.1	7.3	337.1	8 572.2	115.6	106.7	58.6	8 853.1
Total premier degré	3 684.2	506.2	5.4	258.8	4 454.5	110.3	74.6	62.7	4 702.1
Second degré									
Premier cycle	5 636.2	598.4	75.9	296.0	6 606.6	244.4	172.3	225.1	7 248.3
Spécial second degré	10 038.9	610.9	433.9	364.6	11 448.2	267.4	165.0	122.8	12 003.4
Second cycle général et technologique	7 383.3	995.4	89.9	393.5	8 862.1	232.8	209.9	352.3	9 657.0
Second cycle professionnel	8 272.8	715.6	84.1	375.8	9 448.3	240.4	220.8	173.6	10 083.1
Apprentissage niveau second degré	4 236.5	307.3	0.3	221.4	4 765.5		170.9	96.4	5 032.8
Total second degré	6 450.4	700.7	84.4	329.0	7 564.5	228.8	188.0	242.1	8 223.4
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	4 320.1	310.8	4.5	18.0	4 653.5	4.5	430.2	29.3	5 117.5
Supérieur technique court	7 390.1	538.4	19.7	210.6	8 158.8	101.2	445.9	63.3	8 769.2
Supérieur long	7 447.6	515.1	13.1	115.8	8 091.6	14.2	483.9	70.5	8 660.1
Apprentissage niveau supérieur	6 279.3	447.5		327.4	7 054.2		943.8	62.7	8 060.7
Total supérieur	7 343.3	514.7	14.1	141.0	8 013.2	33.6	485.8	67.8	8 600.4
Total général	5 364.3	586.8	38.9	269.6	6 259.7	147.1	182.9	136.6	6 726.2

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
 en millions d'euros

	Activités des unités de production											Achats de biens et services liés			Transferts entre financeurs			Financement initial
	Appui à la scolarité					Organisation du système			Financement des producteurs	Transports scolaires	Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillage et autres	Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
	Enseignant	Cantines Internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.												
Premier degré																		
Pré-élémentaire	9 332.4	1 247.5	13.2		460.8	197.9	11 251.8	235.0	59.5				139.6	11 685.9		19.0	-19.0	11 685.9
Élémentaire	14 839.6	2 180.3	20.1		694.5	288.9	18 023.4	481.6	431.5	50.4			224.0	19 210.9	573.1	63.7	-636.8	19 210.9
Spécial premier degré	999.4	33.4	0.9		10.5	28.1	1 072.3	14.1	13.4				7.3	1 107.1	20.4	0.2	-20.6	1 107.1
Total premier degré	25 171.4	3 461.2	34.2		1 165.8	514.9	30 347.5	730.7	504.4	50.4			370.9	32 003.9	593.5	82.9	-676.4	32 003.9
Second degré																		
Premier cycle	18 870.8	2 027.3	71.6	163.0	742.2	243.4	22 118.3	791.5	567.2	366.7			388.4	24 232.1	701.0	378.0	-1 079.0	24 232.1
Spécial second degré	1 288.6	76.0	2.0	51.8	37.7	16.6	1 472.7	34.6	22.4				16.6	1 546.3	29.8	11.4	-41.2	1 546.3
Second cycle général et technologique	11 773.7	1 552.8	57.8	84.8	455.6	169.4	14 094.1	359.4	333.2	373.9			186.9	15 347.5	478.0	445.2	-923.2	15 347.5
Second cycle professionnel	6 628.0	573.0	27.7	35.6	217.5	80.9	7 562.7	188.3	177.2	41.6			98.6	8 068.4	332.5	222.6	-555.0	8 068.5
Apprentissage niveau second degré	1 401.7	98.8	0.1		72.4	0.2	1 573.2		54.9				30.9	1 659.0	30.0	291.9	-321.9	1 659.0
Total second degré	39 962.8	4 327.9	159.2	335.2	1 525.4	510.5	46 821.0	1 373.8	1 154.9	782.2			721.4	50 853.3	1 571.3	1 349.1	-2 920.3	50 853.4
Enseignement supérieur																		
Formations post secondaires	198.8	15.8	0.2		0.6	0.5	215.9	0.2	19.4				1.3	236.8	22.4		-22.4	236.8
Supérieur technique court	3 901.9	280.5	8.9	1.0	87.6	24.9	4 304.8	52.6	235.0	18.0			15.4	4 625.8	445.2		-445.2	4 625.8
Supérieur long	12 693.6	893.3	17.9	2.6	109.2	85.4	13 802.0	26.8	806.3	64.5			53.1	14 752.7	1 164.9	88.0	-1 253.0	14 752.6
Apprentissage niveau supérieur	401.0	28.9	0.0		19.8	0.0	449.7		55.1				3.7	508.5		120.8	-120.8	508.5
Total supérieur	17 195.3	1 218.5	27.0	3.6	217.2	110.8	18 772.4	79.6	1 115.8	82.5			73.5	20 123.8	1 632.5	208.8	-1 841.4	20 123.7
Extra-scolaire																		
Formation professionnelle continue	10 153.7	74.3		96.8	224.8		10 549.6							10 549.6	971.3		-971.3	10 549.6
Autre extra-scolaire	2 035.8						2 035.8							2 035.8	46.3		-46.3	2 035.8
Total extra-scolaire	12 189.5	74.3		96.8	224.8		12 585.4							12 585.4	1 017.6		-1 017.6	12 585.4
Total général	94 519.0	9 081.9	220.4	435.6	3 133.2	1 136.2	108 526.3	2 184.1	2 775.1	915.1			1 165.8	115 566.4	3 797.3	2 658.4	-6 455.7	115 566.4

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement
 en millions d'euros

	1er degré				2nd degré					Enseignement supérieur				Extra-scolaire			Total général		
	Pré-élem.	Elém.	Spécial 1er degré	Total 1er degré	Spécial 2nd degré	1er cycle	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total 2nd degré	Form. post. second.	Sup. tech. court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total supérieur	Form. prof. cont.		Autre extra-scol.	Total extra-scol.
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	4 312.6	7 221.9	574.7	12 109.2	12 840.4	651.4	7 965.8	4 175.8	8.1	25 641.5	22.4	1 433.4	735.1	2.5	2 193.4	350.2		350.2	
Enseignement supérieur	3.6	5.5	0.2	9.3	4.7	0.3	2.2	1.1		8.3	78.2	1 275.1	6 883.0		8 236.3	62.0	51.4	113.4	
Charges sociales rattachées	1 595.3	2 656.2	277.5	4 529.0	4 378.1	266.8	2 796.2	1 394.1	1.3	8 836.5	30.6	794.4	2 100.8	0.2	2 926.0	104.9	18.0	122.9	
Autres Ministères																			
Agriculture					147.0		221.6	444.2	2.6	815.4	1.0	169.6	119.0	0.1	289.7	27.1		27.1	
FFPS																319.6		319.6	
Santé					0.9		1.2	0.4		2.5	42.1	180.1	54.3		276.5	9.5		9.5	
Autres Ministères	16.7	27.0	0.2	43.9	303.2	327.1	444.7	194.6	275.4	1 545.0	0.8	13.2	1 233.9	115.3	1 363.2	2 078.5	119.5	2 198.0	
Charges sociales autres Ministères					15.6	26.9	69.9	69.0		181.4	2.4	51.1	191.8		245.3	327.0		327.0	
Total état	5 928.2	9 910.6	852.6	16 691.4	17 689.9	1 272.5	11 501.6	6 279.2	287.4	37 030.6	177.5	3 916.9	11 317.9	118.1	15 530.4	3 278.8	188.9	3 467.7	
Communes	4 998.2	7 459.7	211.8	12 669.7	114.0	1.5	9.1	3.8	20.6	149.0	1.7	17.8	109.6	9.1	138.2	267.1	972.1	1 239.2	
Départements	102.2	302.8	8.7	413.7	3 496.6	141.4	364.8	173.5	16.1	4 192.4	1.4	60.1	138.8	4.4	204.7	57.0	42.9	99.9	
Régions	1.8	3.0	3.4	8.2	87.0	25.9	1 742.5	871.5	541.5	3 268.4	5.0	308.1	371.8	116.1	801.0	431.3	36.5	467.8	
Total collectivités territoriales	5 102.2	7 765.5	223.9	13 091.6	3 697.6	168.8	2 116.4	1 048.8	578.2	7 609.8	8.1	386.0	620.2	129.6	1 143.9	755.4	1 051.5	1 806.9	
Autres administrations publiques																			
Entreprises			571.5	592.0	611.8	29.9	282.7	143.1	90.6	1 158.1	2.1	30.1	239.2	17.4	288.8	252.3	2.7	255.0	
Ménages	655.5	962.2	9.9	1 627.6	2 199.8	49.9	1 342.1	445.1	107.2	4 144.1	39.1	124.1	1 669.9	73.6	1 906.7	541.8	769.2	1 311.0	
Reste du Monde			1.1	1.1	4.4	0.1	15.1	8.8	7.0	35.4	0.5	3.8	54.2	1.1	59.6	648.3	2.1	650.4	
Total général	11 685.9	19 210.9	1 107.1	32 003.9	24 232.1	1 546.3	15 347.5	8 068.5	1 659.0	50 853.4	236.8	4 625.8	14 752.6	508.5	20 123.7	10 549.6	2 035.8	12 585.4	
																		1 115 566.4	

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																			
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système				Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			
	Pré-élem.	Elémentaire	Spécial 1er degré	Total enseigné	Canines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn. part.	Leçons et autres	Habilités et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Financem initial		
																			Financem final	Financem initial
Education Nationale																				
Enseignement scolaire	3 812.3	6 485.5	547.6	10 845.4	0.2	12.7	884.3	341.3	12 083.9	22.1					4.3	-1.1	12 109.2			
Enseignement supérieur							9.3		9.3								9.3			
Charges sociales rattachées	1 432.5	2 418.6	266.0	4 117.1		5.1	233.2	173.6	4 529.0								4 529.0			
Autres Ministères																				
Agriculture																				
FFPS																				
Santé																				
Autres Ministères															43.9		43.9			
Charges sociales autres Ministères																				
Total Etat	5 244.8	8 904.1	813.6	14 962.5	0.2	17.8	1 126.8	514.9	16 622.2	22.1					48.2	-1.1	16 691.4			
Communes	3 947.1	5 624.0	177.7	9 748.8	2 441.8	16.4			12 207.0	349.6	194.9					-81.8	12 669.7			
Départements	1.5	3.6		5.1			27.6		32.7	346.6				1.6	32.8		413.7			
Régions	1.5	2.5	3.4	7.4					7.4						0.8		8.2			
Total collectivités territoriales	3 950.1	5 630.1	181.1	9 761.3	2 441.8	16.4	27.6		12 247.1	696.2	194.9			1.6	33.6	-81.8	13 091.6			
Autres administrations publiques																				
Entreprises				0.1					0.1					591.9			592.0			
Ménages	137.5	305.4	4.4	447.3	1 019.2		11.4		0.2								0.2			
Reste du Monde									1 477.9	12.4	309.5	50.4	370.9		1.1	-593.5	1 627.6			
																	1.1			
Total général	9 332.4	14 839.6	999.4	25 171.4	3 461.2	34.2	1 165.8	514.9	30 347.5	730.7	504.4	50.4	370.9	593.5	82.9	-676.4	32 003.9			

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement
 en millions d'euros

	Activités des unités de production																	Financement initial				
	Enseignement					Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs					
	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill. et autres	Financement final		Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
Education Nationale																						
Enseignement scolaire	11 236.9	590.7	6 661.1	3 567.8	3.5	22 060.0	1 461.7	109.3	183.1	777.8	342.2	24 934.1	77.0	51.8			25 062.9	591.9		-13.3	25 641.5	
Enseignement supérieur										8.3		8.3					8.3				8.3	
Charges sociales rattachées	3 839.5	247.3	2 355.3	1 236.7		7 678.8	669.4	49.9	84.7	185.4	168.3	8 836.5					8 836.5				8 836.5	
Autres Ministères	137.9		204.7	412.1	0.5	755.2	9.7					764.9					764.9	46.8	3.7		815.4	
Agriculture																						
FFPS																						
Santé	0.9		1.2	0.4		2.5						2.5									2.5	
Autres Ministères	12.0	249.6	43.7	8.9	6.4	320.6	12.1		51.6	9.6		393.9					393.9	2.8	1 148.3		1 545.0	
Charges sociales autres Ministères	15.3	22.8	66.6	67.4		172.1	7.6		1.7			181.4					181.4				181.4	
Total Etat	15 242.5	1 110.4	9 332.6	5 293.3	10.4	30 989.2	2 160.5	159.2	319.4	982.8	510.5	35 121.6	77.0	51.8			35 250.4	641.5	1 152.0	-13.3	37 030.6	
Communes	119.2	1.7	27.1	13.2	6.1	167.3	0.3					167.6					167.6		40.1		-58.7	149.0
Départements	2 793.2	111.1	38.0		15.3	2 957.6	57.8		9.2	237.2		3 261.8	1 207.4				4 469.2	70.6	31.2	-378.6	4 192.4	
Régions	22.7	23.5	1 882.5	934.3	711.7	3 574.7	54.1			289.5		3 918.3	20.1	42.6			3 991.0	78.1	107.7	-898.4	3 268.4	
Total collectivités territoriales	2 935.1	136.3	1 947.6	947.5	733.1	6 699.6	112.2		9.2	526.7		7 347.7	1 227.5	42.6			8 617.8	148.7	179.0	-1 335.7	7 609.8	
Autres administrations publiques	147.5	8.5	99.1	58.2	60.6	373.9	3.0		0.1			377.0					377.0	781.1			1 158.1	
Entreprises	28.2	25.1	88.7	142.8	576.2	861.0	14.1		0.3			875.4					875.4				875.4	
Ménages	513.4	8.2	302.2	183.6	14.7	1 022.1	2 037.8		6.2	15.9		3 082.0	69.3	1 060.5	782.2	721.4	5 715.4			-1 571.3	4 144.1	
Reste du Monde	4.1	0.1	3.5	2.6	6.7	17.0	0.3					17.3					17.3		18.1		35.4	
Total général	18 870.8	1 288.6	11 773.7	6 628.0	1 401.7	39 962.8	4 327.9	159.2	335.2	1 525.4	510.5	46 821.0	1 373.8	1 154.9	782.2	721.4	50 853.3	1 571.3	1 349.1	-2 920.3	50 853.4	

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 1er degré

	Etablissements publics			Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Ecoles mater. et prim.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Ecoles mater. et prim.	Total Etabl. privés subventionnés	Ecoles mater. et prim.	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale									
Enseignement scolaire	8 899.2	315.3	2.1	9 216.6	1 629.0	1 629.0		1 238.3	12 083.9
Enseignement supérieur								9.3	9.3
Charges sociales rattachées	3 961.2	155.1	0.8	4 117.1				411.9	4 529.0
Autres Ministères									
Agriculture									
FFPPS									
Santé									
Autres Ministères									
Charges sociales autres Ministères									
Total état	12 860.4	470.4	2.9	13 333.7	1 629.0	1 629.0		1 659.5	16 622.2
Communes	11 430.9	96.0		11 526.9	680.1	680.1			12 207.0
Départements	5.1			5.1				27.6	32.7
Régions	4.0	3.4		7.4					7.4
Total collectivités territoriales	11 440.0	99.4		11 539.4	680.1	680.1		27.6	12 247.1
Autres administrations publiques		0.1		0.1					0.1
Entreprises		0.2		0.2					0.2
Ménages	727.9	1.3	2.2	731.4	677.8	677.8	57.3	11.4	1 477.9
Reste du Monde									
Total général	25 028.3	571.4	5.1	25 604.8	2 986.9	2 986.9	57.3	1 698.5	30 347.5

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 2nd degré

	Etablissements publics					Etablissements privés subventionnés			Autres établissements privés			Serv. adm. et financ. organ. publics	Total financement des producteurs
	Centres de form. artis.		Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A. subventionnés	Total Etabl. privés	Ets second.	C.F.A. privés	Total autres Etabl. privés		
	Collèges et lycées	C.F.A.											
Education Nationale	18 992.6	3.5	102.0	15.8	19 113.9	4 507.1		4 507.1				1 313.1	24 934.1
Enseignement scolaire												8.3	8.3
Enseignement supérieur	8 342.2		47.1	4.8	8 394.1							442.4	8 836.5
Charges sociales rattachées													
Autres Ministères	344.1	0.5			344.6	420.3		420.3					764.9
Agriculture													
FFPPS													
Santé	2.2				2.2	0.3		0.3					2.5
Autres Ministères	65.1		312.8		377.9		2.6	2.6		3.8	3.8	9.6	393.9
Charges sociales autres Ministères	152.8		26.9		179.7							1.7	181.4
Total état	27 899.0	4.0	488.8	20.6	28 412.4	4 927.7	2.6	4 930.3		3.8	3.8	1 775.1	35 121.6
Communes	161.2	0.9			162.1	0.3	2.1	2.4		3.1	3.1		167.6
Départements	2 872.6	2.3			2 874.9	127.5	5.3	132.8		7.7	7.7	246.4	3 261.8
Régions	2 601.9	113.7	23.9		2 739.5	242.0	263.8	505.8		383.5	383.5	289.5	3 918.3
Total collectivités territoriales	5 635.7	116.9	23.9		5 776.5	369.8	271.2	641.0		394.3	394.3	535.9	7 347.7
Autres administrations publiques	313.9	9.0	2.4		325.3		21.0	21.0		30.6	30.6	0.1	377.0
Entreprises	167.6	87.8	2.2		257.6	95.5	204.1	299.6		21.2	296.7	0.3	875.4
Ménages	1 406.5	7.7	8.1	13.9	1 436.2	1 433.2	17.9	1 451.1		146.7	25.9	22.1	3 082.0
Reste du Monde	10.3	0.5			10.8		2.1	2.1		4.4	4.4		17.3
Total général	35 433.0	225.9	525.4	34.5	36 218.8	6 826.2	518.9	7 345.1	167.9	755.7	923.6	2 333.5	46 821.0

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

	Etablissements publics										Etablissements privés subventionnés				Autres établissements privés			Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs							
	Autres établissements publics					Etablissements privés subventionnés					Autres établissements privés															
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. arts.	Organis. de ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organis. de form. extra-scol.	Total Etabl. privés subventionnés	C.F.A. extra-scol.	Organis. de form. extra-scol.	Total autres Etabl. privés												
Education Nationale																										
Enseignement scolaire	43.3	166.3			34.4	300.6									32.1					32.1					17.7	350.4
Enseignement supérieur		55.5				114.2																				114.2
Charges sociales rattachées		78.7			9.7	122.9																				122.9
Autres Ministères																										
Agriculture	0.1					16.0	16.1																			26.9
FFPPS	76.2	3.4	8.3			7.5	95.4	1.0	0.3																	311.0
Santé						7.7	7.7								1.3											9.5
Autres Ministères		14.9	419.5	0.3		695.5	1 130.2	0.2	0.4	8.7	355.3															1 926.4
Charges sociales autres Ministères			136.7			150.7	287.4																			327.0
Total Etat	119.6	318.8	564.5	0.3	44.1	1 027.2	2 074.5	1.2	0.7	42.1	547.6															3 188.3
Communes	2.8	3.9	1.8	1 017.4		104.4	1 130.3																			1 287.4
Départements	0.2			43.4	0.3	56.2	100.1																			100.1
Régions	177.1	0.2	25.6	12.2	8.8	0.5	237.0																			1 144.8
Total collectivités territoriales	180.1	0.2	29.5	14.0	1 069.6	0.8	1 732.1	467.4																		2 532.3
Autres administrations publiques	23.1		1.9		0.2	198.1	225.4																			255.0
Entreprises	217.4	0.1	64.4	17.4		280.7	580.0	2.5	5.2																	5 094.4
Ménages	29.2		31.8	6.6	64.9	41.8	216.9	0.7	0.1																	1 311.0
Reste du Monde	7.5		2.3	0.8		4.9	15.5	0.1	0.3																	204.4
Total général	576.9	0.3	448.9	605.2	1 134.8	86.9	1 726.7	4 579.7	4.5	12.0	42.1	3 184.7														12 585.4

Niveau: Extra- scol.

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité agrégée et nature des dépenses
en millions d'euros

	Enseignement			Appui à la scolarité			Organisation du système			Dépenses des producteurs		
	Enseignants	Personnel non enseignant	Autre fonction	Dépenses en capital	Personnel non enseignant	Autre fonction	Dépenses en capital	Enseignants	Personnel non enseignant		Autre fonction	Dépenses en capital
Etablissements publics												
Ecoles maternelles et primaires	12 737.1	4 557.4	2 808.5	1 833.6	1 441.7	1 368.7	281.3				25 028.3	
Collèges et lycées	22 740.4	5 589.4	2 125.0	4 628.6	2 656.1	1 111.7	45.5				38 896.7	
CFA	105.8	53.0	79.6	26.4		18.4					283.2	
Universités	5 523.4	1 900.6	1 187.1	1 066.0	15.1						9 692.2	
Autres établissements d'ens. supérieur	1 178.0	754.0	549.2	192.1	18.4	10.7	7.0				2 709.4	
Centres de formation artistique	756.9	262.0	278.7	110.4							1 408.0	
Centres d'ens. spécial	782.3	98.0	103.8	26.7	20.7	63.2					1 094.7	
Organismes d'ens. à distance	48.3		101.9	5.3							155.5	
Organis. de formation extra-scolaire	734.6	447.1	438.4	32.3	14.2	34.1	26.0				1 726.7	
Total établissements publics	44 606.8	13 661.5	7 672.2	7 921.4	4 166.2	2 606.8	359.8				80 994.7	
Etablissements privés subventionnés												
Ecoles maternelles et primaires	1 616.2	496.3	299.9	190.1	171.2	182.4	30.8				2 986.9	
Collèges et lycées	4 270.3	960.1	1 058.1	308.5		800.2					7 397.2	
CFA	234.0	118.1	176.9	57.9		41.2					628.1	
Etablissements d'ens. supérieur	183.7	99.1	255.0	31.1							568.9	
Centres d'enseignement spécial												
Organismes de formation extra-scolaire	816.8	1 017.3	1 143.2	153.4							3 130.7	
Total établissements privés subventionnés	7 121.0	2 690.9	2 933.1	741.0	171.2	1 023.8	30.8				14 711.8	
Autres établissements privés												
Ecoles maternelles et primaires	31.3	11.7	7.3	4.3							54.6	
Etablissements secondaires	96.9	19.5	26.9	14.8		19.6					177.7	
CFA	299.9	154.8	376.3	135.1		68.1					1 034.2	
Ecoles supérieures	643.5	185.6	208.9	111.9							1 149.9	
Organismes de formation extra-scolaire	1 135.1	1 097.3	2 003.2	202.4							4 438.0	
Total autres établissements privés	2 206.7	1 468.9	2 622.6	468.5		87.7					6 854.4	
Services administratifs et organismes publics												
			0.0		263.6	904.3	53.4	933.7	1 961.9	1 317.2	54.3	
Total général	53 934.5	17 821.3	13 227.9	9 130.9	4 601.0	4 622.6	444.0	933.7	1 961.9	1 317.2	108 049.3	

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale
en euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Total
		Régions	Département	Communes					
Premier degré									
Pré-élémentaire	2 278.2	0.7	39.3	1 920.8			251.9		4 490.8
Elémentaire	2 532.6	0.8	77.4	1 906.3	146.0		245.9	0.3	4 909.2
Spécial premier degré	7 023.9	28.0	71.7	1 744.8	168.9	1.6	81.6		9 120.5
Total premier degré	2 515.0	1.2	62.3	1 909.0	89.2	0.0	245.2	0.2	4 822.2
Second degré									
Premier cycle	5 409.1	26.6	1 069.2	34.9	187.1	8.7	672.6	1.3	7 409.5
Spécial second degré	9 839.7	200.3	1 093.4	11.6	231.2	194.1	385.9	0.8	11 956.9
Second cycle général et technologique	7 342.4	1 112.4	232.9	5.8	180.5	57.2	856.8	9.6	9 797.6
Second cycle professionnel	7 833.4	1 087.2	216.4	4.7	178.5	179.0	555.3	11.0	10 065.6
Apprentissage niveau second degré	917.7	1 729.0	51.4	65.8	289.3	1 879.4	342.3	22.4	5 297.1
Total second degré	6 089.6	537.5	689.4	24.5	190.4	144.0	681.5	5.8	8 362.7
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 547.7	99.9	28.0	34.0	42.0	189.9	781.5	10.0	4 732.9
Supérieur technique court	7 533.1	592.5	115.6	34.2	57.9	317.1	238.7	7.3	8 896.4
Supérieur long	6 779.5	222.7	83.1	65.7	143.3	509.9	1 000.3	32.5	8 836.9
Apprentissage niveau supérieur	1 950.7	1 917.6	72.7	150.3	287.4	2 786.4	1 215.7	18.2	8 399.0
Total supérieur	6 752.5	348.3	89.0	60.1	125.6	519.3	829.0	25.9	8 749.6
Total général	4 611.4	271.5	320.3	862.8	135.8	137.8	511.3	6.4	6 857.3

Compte semi-définitif de l'éducation 2004
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités
en euros

	Activités des unités de production				Achats de biens et services liés				
	Enseignant	Cantines Internats	Autres appuis à la scolarité	Organ. du système	Total	Livres et fourn.		Autres	Total
						Transports scol.			
Premier degré									
Pré-élémentaire	3 586.4	479.4	5.1	253.1	4 324.0	90.3	22.9	53.6	4 490.8
Elémentaire	3 792.1	557.2	5.1	251.3	4 605.7	123.1	110.3	70.1	4 909.2
Spécial premier degré	8 233.2	275.2	7.4	318.0	8 833.8	116.2	110.4	60.1	9 120.5
Total premier degré	3 792.7	521.5	5.2	253.2	4 572.6	110.1	76.0	63.5	4 822.2
Second degré									
Premier cycle	5 770.2	619.9	71.7	301.4	6 763.1	242.0	173.4	230.9	7 409.5
Spécial second degré	9 964.2	587.7	416.0	419.9	11 387.8	267.5	173.2	128.4	11 956.9
Second cycle général et technologique	7 516.1	991.3	91.0	399.0	8 997.4	229.4	212.7	358.0	9 797.6
Second cycle professionnel	8 268.6	714.8	79.0	372.3	9 434.6	234.9	221.1	174.9	10 065.5
Apprentissage niveau second degré	4 475.6	315.5	0.3	231.8	5 023.2		175.3	98.7	5 297.1
Total second degré	6 571.8	711.7	81.3	334.8	7 699.6	225.9	189.9	247.3	8 362.7
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 973.4	315.8	4.0	22.0	4 315.2	4.0	387.7	26.0	4 732.9
Supérieur technique court	7 504.2	539.5	19.0	216.4	8 279.1	101.2	452.0	64.2	8 896.4
Supérieur long	7 603.6	535.1	12.3	116.6	8 267.5	16.1	483.0	70.4	8 837.0
Apprentissage niveau supérieur	6 623.4	477.3	0.0	327.0	7 427.8		910.1	61.1	8 399.0
Total supérieur	7 476.3	529.8	13.3	142.6	8 162.0	34.6	485.1	67.8	8 749.6
Total général	5 482.1	599.8	37.2	269.3	6 388.5	145.4	184.8	138.6	6 857.3

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Activités des unités de production																Financement initial
	Appui à la scolarité						Organisation du système				Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs		
	Enseignant	Cantines Internats		Médecine scolaire	Orient.	Financement des producteurs	Rémunér. personnel en form.	Administ. générale	Livres et fournitures scolaires	Leçons particulières	Habillage et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Financement final		
		1340.3	14.1													21.6	
14 942.2	2 346.9	21.6	0.5	291.7	764.2	499.8	440.5	51.4	228.2	19 586.5	572.2	65.7	-637.9	19 586.5			
1 003.5	35.8	0.5		27.0	1 077.7	16.4	14.8	7.5	1 116.4	1 116.4	21.1	0.2	-21.3	1 116.4			
Premier degré	25 209.1	3 723.0	36.2		495.9	1 279.4	516.9	51.4	377.9	32 449.6	593.3	87.4	-680.7	32 449.6			
Second degré																	
Premier cycle	18 951.5	2 077.2	84.4	180.6	257.7	801.7	566.9	373.6	395.6	24 507.9	697.0	401.9	-1 098.9	24 507.9			
Spécial second degré	1 306.1	80.9	2.9	51.1	16.2	34.3	23.7		16.9	1 568.1	30.5	12.4	-42.9	1 568.1			
Second cycle général et technologique	11 892.3	1 542.8	62.4	86.5	179.9	478.7	362.1	380.9	190.4	15 539.7	464.8	462.4	-927.2	15 539.7			
Second cycle professionnel	6 703.1	578.8	30.1	40.8	82.0	238.2	188.0	42.4	100.5	8 194.4	326.4	232.4	-558.8	8 194.4			
Apprentissage niveau second degré	1 412.2	100.8	0.2		0.2	73.3	55.7		31.5	1 673.9	37.9	384.5	-422.4	1 673.9			
Total second degré	40 265.2	4 380.5	180.0	359.0	536.0	1 626.2	1 196.4	796.9	734.9	51 484.0	1 556.6	1 493.6	-3 050.2	51 484.0			
Enseignement supérieur																	
Formations post secondaires	193.9	16.8	0.3		0.5	2.1	19.7		1.3	234.6	25.2	0.8	-26.0	234.6			
Supérieur technique court	3 872.8	272.9	9.3	1.1	20.1	101.5	238.9	18.3	15.6	4 601.9	440.1	7.0	-447.1	4 601.9			
Supérieur long	13 170.5	917.3	18.9	2.7	100.1	115.3	818.8	65.7	54.1	15 280.5	1 206.1	74.7	-1 280.8	15 280.5			
Apprentissage niveau supérieur	429.8	30.7				18.8	55.9		3.7	538.9	1.5	80.1	-81.6	538.9			
Total supérieur	17 667.0	1 237.7	28.5	3.8	120.7	237.7	1 133.3	84.0	74.7	20 655.9	1 672.9	162.6	-1 835.5	20 655.9			
Extra-scolaire																	
Formation professionnelle continue	10 407.1	43.7				212.3				10 663.1		1 168.8	-1 168.8	10 663.1			
Autre extra-scolaire	2 261.8									2 261.8		68.8	-68.8	2 261.8			
Total extra-scolaire	12 668.9	43.7				212.3				12 924.9		1 237.6	-1 237.6	12 924.9			
Total général	95 810.2	9 384.9	244.7	362.8	1 152.6	3 355.6	2 846.6	932.3	1 187.5	117 514.4	3 822.8	2 981.2	-6 804.0	117 514.4			

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement
en millions d'euros

	1er degré				2nd degré				Enseignement supérieur				Extra-scolaire			Total général			
	Pré-élem.	Elém.	Spécial 1er degré	Total 1er degré	Spécial 2nd degré	1er cycle	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total 2nd degré	Form. post. second.	Sup. tech. court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total supérieur		Form. prof. cont.	Autre extra-scol.	Total extra-scol.
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	4 287.1	7 232.2	572.3	12 091.6	12 787.6	665.0	7 974.0	4 207.7	9.8	25 644.1	15.8	1 434.8	714.9	1.0	2 166.5	316.1	47.6	363.7	
Enseignement supérieur	3.5	5.2	0.2	8.9	4.4	0.3	2.1	1.1	7.9	7.9	89.1	1 233.2	7 154.3	0.2	8 476.6	78.3	52.4	130.7	
Charges sociales rattachées	1 604.8	2 771.6	270.7	4 647.1	4 482.5	276.4	2 859.8	1 433.2	2.7	9 054.6	30.2	798.8	2 192.9	0.2	3 022.1	105.9	23.5	129.4	
Autres Ministères																			
Agriculture					176.4		219.0	454.5	0.4	850.3	1.0	155.2	104.4	0.1	260.7	3.5		3.5	
FFPS									0.7	0.7				0.2	0.2	294.2		294.2	
Santé					0.9		0.7	0.4		2.0	43.3	184.3	55.6		283.2	9.0		9.0	
Autres Ministères	17.1	27.4	0.2	44.7	297.6	325.7	460.7	200.4	362.6	1 647.0	1.0	7.2	1 265.3	72.2	1 345.7	2 116.2	121.2	2 237.4	
Charges sociales autres Ministères					17.0	27.2	73.5	74.7		192.4	2.5	52.4	203.2		258.1	246.6		246.6	
Total Etat	5 912.5	10 036.4	843.4	16 792.3	17 766.4	1 294.6	11 589.8	6 372.0	376.2	37 399.0	182.9	3 865.9	11 690.6	73.7	15 813.1	3 169.8	244.7	3 414.5	
Communes	5 060.4	7 668.4	231.6	12 960.4	201.7	1.9	11.0	9.2	24.9	248.7	0.1	8.5	78.0	11.7	98.3	359.9	982.4	1 342.3	
Départements	104.3	309.7	8.4	422.4	3 580.8	146.6	357.6	175.0	15.7	4 275.7	1.7	69.9	239.6	4.8	316.0	3.9	44.9	48.8	
Régions	0.2	0.2	2.3	2.7	32.2	17.2	1 772.9	866.6	467.5	3 156.4	9.2	326.1	403.8	174.1	913.2	341.3	62.2	403.5	
Total collectivités territoriales	5 164.9	7 978.3	242.3	13 385.5	3 814.7	165.7	2 141.5	1 050.8	508.1	7 680.8	11.0	404.5	721.4	190.6	1 327.5	705.1	1 089.5	1 794.6	
Autres administrations publiques		570.6	21.2	591.8	619.3	30.6	283.6	138.8	92.2	1 164.5	1.3	21.9	177.4	18.7	219.3	255.7	2.7	258.4	
Entreprises			0.1	0.1	29.3	24.9	90.3	148.0	595.0	887.5	11.7	167.5	893.0	181.6	1 253.8	5 324.8	23.6	5 348.4	
Ménages	669.3	1 000.1	9.4	1 678.8	2 273.1	52.0	1 419.4	474.7	102.4	4 321.6	27.0	138.1	1 738.1	74.3	1 977.5	545.9	899.3	1 445.2	
Reste du Monde		1.1		1.1	5.1	0.3	15.1	10.1		30.6	0.7	4.0	60.0		64.7	661.8	2.0	663.8	
Total général	11 746.7	19 586.5	1 116.4	32 449.6	24 507.9	1 568.1	15 539.7	8 194.4	1 673.9	51 484.0	234.6	4 601.9	15 280.5	538.9	20 655.9	10 663.1	2 261.8	12 924.9	
																		1 17 514.4	

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 3. La dépense d'éducation par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																						
	Enseignement						Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Financement final			Transferts entre financeurs		
	1er degré	2nd degré	Enseign sup.	Extra-scol.	Total enseign	Canines internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financem des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Financem initial				
Education Nationale																							
Enseignement scolaire	10 768.8	21 984.7	1 991.1	362.9	35 107.5	1 571.2	144.2	203.6	1 832.4	704.8	39 563.7	110.7	41.7			580.3	8.6	-39.1	39 716.1	40 265.9			
Enseignement supérieur			6 639.4	131.5	6 770.9	358.5	11.8		48.9	63.3	7 253.4					1 376.4	3.3	-9.0	7 253.4	8 624.1			
Charges sociales rattachées	4 192.3	7 826.6	2 897.5	129.3	15 045.7	715.7	71.3	85.8	550.2	384.5	16 853.2								16 853.2	16 853.2			
Autres Ministères																							
Agriculture		793.3	233.6	3.5	1 030.4	0.9			3.7		1 035.0					79.5			1 035.0	1 114.5			
FFPS		0.7	0.2	285.4	286.3						286.3						8.8		286.3	295.1			
Santé		2.0	219.1	8.6	229.7				0.4		230.1					64.1			230.1	294.2			
Autres Ministères		312.2	1 041.8	1 694.0	3 048.0	97.2		50.9	111.0		3 307.1					138.6	2 125.3	-296.2	3 307.1	5 274.8			
Charges sociales autres Ministères		186.0	242.8	244.1	672.9	10.4			13.8		697.1								697.1	697.1			
Total Etat	14 961.1	31 105.5	13 265.5	2 859.3	62 191.4	2 753.9	227.3	340.3	2 560.4	1 152.6	69 225.9	110.7	41.7			2 238.9	2 146.0	-344.3	69 378.3	73 418.9			
Communes	9 784.7	170.9	115.3	1 410.1	11 481.0	2 679.1	17.4				14 177.5	363.0	205.3				146.6	-242.7	14 745.8	14 649.7			
Départements		3 025.9	225.1	45.6	3 296.6	57.5		13.1	272.6		3 639.8	1 675.4				96.7	69.0	-418.0	5 315.2	5 062.9			
Régions	2.7	3 644.7	801.3	1 123.4	5 572.1	75.3			494.0		6 141.4		69.3			106.1	135.2	-1 976.2	6 210.7	4 475.8			
Total collectivités territoriales	9 787.4	6 841.5	1 141.7	2 579.1	20 349.7	2 811.9	17.4	13.1	766.6		23 958.7	2 038.4	274.6			202.8	350.8	-2 636.9	26 271.7	24 188.4			
Autres administrations publiques	0.1	372.5	217.0	227.3	816.9	35.9		0.1			852.9					1 381.1			852.9	2 234.0			
Entreprises	0.1	872.3	1 214.3	5 348.4	7 435.1	53.9		0.7	0.1		7 489.8								7 489.8	7 489.8			
Ménages	460.4	1 061.2	1 781.2	1 445.2	4 748.0	3 722.6		8.6	28.5		8 507.7	88.1	2 530.3	932.3	1 187.5			-3 822.8	13 245.9	9 423.1			
Reste du Monde		12.2	47.3	209.6	269.1	6.7					275.8						484.4		275.8	760.2			
Total général	25 209.1	40 265.2	17 667.0	12 668.9	95 810.2	9 384.9	244.7	362.8	3 355.6	1 152.6	110 310.8	2 237.2	2 846.6	932.3	1 187.5	3 822.8	2 981.2	-6 804.0	117 514.4	117 514.4			

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																	
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés			Transferts entre financeurs			
	Pré-élémt.	Elémentaire	Spécial 1er degré	Total enseigné	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Financemnt initial
Education Nationale																		
Enseignement scolaire	3 773.0	6 450.6	545.2	10 768.8	0.3	13.3		949.5	328.8	12 060.7	23.8				8.2	-1.1	12 091.6	
Enseignement supérieur							8.9		8.9								8.9	
Charges sociales rattachées	1 429.7	2 503.5	259.1	4 192.3		5.5	282.2	167.1	4 647.1								4 647.1	
Autres Ministères																		
Agriculture																		
FFPS																		
Santé																		
Autres Ministères															44.7			44.7
Charges sociales autres Ministères																		
Total etat	5 202.7	8 954.1	804.3	14 961.1	0.3	18.8	1 240.6	495.9	16 716.7	23.8					52.9	-1.1	16 792.3	
Communes	3 919.9	5 672.6	192.2	9 784.7	2 678.9	17.4			12 481.0	363.0	202.7						12 960.4	
Départements							27.1		27.1	360.3					33.4		422.4	
Régions	0.2	0.2	2.3	2.7					2.7								2.7	
Total collectivités territoriales	3 920.1	5 672.8	194.5	9 787.4	2 678.9	17.4	27.1		12 510.8	723.3	202.7				33.4	-86.3	13 385.5	
Autres administrations publiques																		
Entreprises															591.7		591.8	
Ménages	140.6	315.3	4.5	460.4	1 043.8		11.7		1 515.9	12.7	314.2	51.4	377.9			-593.3	1 678.8	
Reste du Monde															1.1		1.1	
Total général	9 263.4	14 942.2	1 003.5	25 209.1	3 723.0	36.2	1 279.4	495.9	30 743.6	759.8	516.9	51.4	377.9	593.3	87.4	-680.7	32 449.6	

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement
en millions d'euros

	Activités des unités de production																						
	Enseignement					Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs						
	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. 2nd degré	Total enseignant	Cantines, internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financent des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habill et autres	Financent final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Financent initial		
Education Nationale																							
Enseignement scolaire	11 129.3	602.8	6 664.1	3 584.2	4.3	21 984.7	1 464.6	123.3	203.6	816.9	359.1	24 952.2	82.9	41.0			25 076.1	580.3	0.4	-12.7	25 644.1		
Enseignement supérieur																							
Charges sociales rattachées	3 904.1	256.4	2 403.2	1 261.9	1.0	7 826.6	662.8	56.7	85.8	245.8	176.9	9 054.6					9 054.6				7.9	7.9	
Autres Ministères																							
Agriculture	163.2		205.0	424.7	0.4	793.3	0.9			3.3		797.5					797.5	52.8				850.3	
FFPPS					0.7	0.7						0.7					0.7					0.7	0.7
Santé	0.9		0.7	0.4		2.0						2.0					2.0					2.0	2.0
Autres Ministères	12.3	247.9	44.6	1.1	6.3	312.2	11.8		50.9	9.5		384.4					384.4	2.8	1 259.8			1 647.0	
Charges sociales autres Ministères	16.3	23.1	71.9	74.7		186.0	4.4			2.0		192.4					192.4					192.4	
Total Etat	15 226.1	1 130.2	9 389.5	5 347.0	12.7	31 105.5	2 144.5	180.0	340.3	1 085.4	536.0	35 391.7	82.9	41.0			35 515.6	635.9	1 260.2	-12.7	37 399.0		
Communes	120.2	2.1	26.9	16.0	5.7	170.9	0.2					171.1		2.6			173.7		130.3	-55.3		248.7	
Départements	2 855.3	115.4	39.5		15.7	3 025.9	57.5		9.7	230.4		3 323.5	1 254.8				4 578.3	74.7	31.5	-408.8	4 275.7		
Régions	28.9	15.9	1 933.6	947.2	719.1	3 644.7	55.0			294.4		3 994.1		69.3			4 063.4	56.6	53.2	-1 016.8	3 156.4		
Total collectivités territoriales	3 004.4	133.4	2 000.0	963.2	740.5	6 841.5	112.7		9.7	524.8		7 488.7	1 254.8	71.9			8 815.4	131.3	215.0	-1 480.9	7 680.8		
Autres administrations publiques	156.1	8.6	94.6	51.8	61.4	372.5	2.5		0.1			375.1					375.1	789.4				1 164.5	
Entreprises	28.7	24.8	89.3	147.2	582.3	872.3	14.5		0.7			887.5					887.5					887.5	
Ménages	531.4	8.8	315.6	190.1	15.3	1 061.2	2 106.3		8.2	16.0		3 191.7	71.2	1 083.5	796.9	734.9	5 878.2			-1 556.6	4 321.6		
Reste du Monde	4.8	0.3	3.3	3.8		12.2						12.2					12.2		18.4			30.6	
Total général	18 951.5	1 306.1	11 892.3	6 703.1	1 412.2	40 265.2	4 380.5	180.0	359.0	1 626.2	536.0	47 346.9	1 408.9	1 196.4	796.9	734.9	51 484.0	1 556.6	1 493.6	-3 050.2	51 484.0		

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement
 en millions d'euros

	Activités des unités de production														Financement initial						
	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système			Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs					
	Formations post-second.	Supérieur technique court	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Total enseignant	Cantines internats	Médecine scolaire	Orient.	Administ. générale	Rémunér. personnel en form.	Financement des producteurs	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part. autres		Habilit et autres	Financement final	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	
Education Nationale																					
Enseignement scolaire	14.0	1 295.0	681.8	0.3	1 991.1	106.3	7.6		62.9	16.9	2 184.8	4.0	0.7		2 189.5				-23.0	2 166.5	
Enseignement supérieur	71.0	823.8	5 744.6		6 639.4	358.5	11.8		32.1	63.3	7 105.1				7 105.1	1 376.4	3.3		-8.2	8 476.6	
Charges sociales rattachées	29.2	738.6	2 129.7		2 897.5	52.9	9.1		22.1	40.5	3 022.1				3 022.1					3 022.1	
Autres Ministères																					
Agriculture	1.0	134.9	97.6	0.1	233.6				0.4		234.0				234.0	26.7				260.7	
FFPS				0.2	0.2						0.2				0.2					0.2	
Santé	30.9	132.6	55.6		219.1						219.1				219.1	64.1				283.2	
Autres Ministères	0.3	1.9	1 037.6	2.0	1 041.8	75.3			22.6		1 139.7				1 139.7	135.8	70.2			1 345.7	
Charges sociales autres Ministères	2.5	52.4	187.9		242.8	3.5			11.8		258.1				258.1					258.1	
Total Etat	148.9	3 179.2	9 934.8	2.6	13 265.5	596.5	28.5		151.9	120.7	14 163.1	4.0	0.7		14 167.8	1 603.0	73.5		-31.2	15 813.1	
Communes	0.5	11.8	101.2	1.8	115.3						115.3				115.3		16.3		-33.3	98.3	
Départements	2.1	24.2	194.0	4.8	225.1			3.4	11.7		240.2	60.3			300.5	20.4	3.8		-8.7	316.0	
Régions	6.4	280.8	294.6	219.5	801.3	20.3			73.2		894.8				894.8	49.5	58.3		-89.4	913.2	
Total collectivités territoriales	9.0	316.8	589.8	226.1	1 141.7	20.3		3.4	84.9		1 250.3	60.3			1 310.6	69.9	78.4		-131.4	1 327.5	
Autres administrations publiques	1.3	21.5	175.5	18.7	217.0	2.3					219.3				219.3					219.3	
Entreprises	11.1	163.2	862.3	177.7	1 214.3	39.4			0.1		1 253.8				1 253.8					1 253.8	
Ménages	23.0	188.9	1 564.6	4.7	1 781.2	572.5		0.4	0.8		2 354.9	4.2	1 132.6	84.0	74.7	3 650.4			-1 672.9	1 977.5	
Reste du Monde	0.6	3.2	43.5		47.3	6.7					54.0				54.0		10.7			64.7	
Total général	193.9	3 872.8	13 170.5	429.8	17 667.0	1 237.7	28.5	3.8	237.7	120.7	19 295.4	68.5	1 133.3	84.0	74.7	20 655.9	1 672.9	162.6	-1 835.5	20 655.9	

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 1er degré

	Etablissements publics			Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Ecoles mater. et prim.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Ecoles mater. et prim.	Total Etabl. privés subventionnés	Ecoles mater. et prim.	Total autres Etabl. privés		
Education Nationale									
Enseignement scolaire	8 795.5	314.4	3.2	9 113.1	1 656.0	1 656.0		1 291.6	12 060.7
Enseignement supérieur								8.9	8.9
Charges sociales rattachées	4 040.0	151.3	1.0	4 192.3				454.8	4 647.1
Autres Ministères									
Agriculture									
FFPPS									
Santé									
Autres Ministères									
Charges sociales autres Ministères									
Total état	12 835.5	465.7	4.2	13 305.4	1 656.0	1 656.0		1 755.3	16 716.7
Communes	11 629.0	103.9		11 732.9	748.1	748.1			12 481.0
Départements								27.1	27.1
Régions	0.4	2.3		2.7					2.7
Total collectivités territoriales	11 629.4	106.2		11 735.6	748.1	748.1		27.1	12 510.8
Autres administrations publiques		0.1		0.1					0.1
Entreprises		0.1		0.1					0.1
Ménages	746.7	1.2	3.4	751.3	694.2	694.2	58.7	11.7	1 515.9
Reste du Monde									
Total général	25 211.6	573.3	7.6	25 792.5	3 098.3	3 098.3	58.7	1 794.1	30 743.6

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépenses des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: 2nd degré

	Etablissements publics					Etablissements privés subventionnés			Autres établissements privés			Serv. adm. et financ. organ. publics	Total financement des producteurs
	Centres de form. artis.		Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	Total Etabl. privés subventionnés	Ets second. C.F.A.	Total autres Etabl. privés				
	Collèges et lycées	C.F.A.											
Education Nationale	18 870.1	4.7	100.5	14.4	18 989.7	4 572.6						1 389.9	24 952.2
Enseignement scolaire												7.9	7.9
Enseignement supérieur													
Charges sociales rattachées	8 489.7	1.1	46.4	4.5	8 541.7							512.9	9 054.6
Autres Ministères													
Agriculture	347.5	0.4			347.9	446.3						3.3	797.5
FFPPS		0.7			0.7								0.7
Santé	1.7				1.7	0.3							2.0
Autres Ministères	58.1		310.5		368.6		2.6			3.7	3.7	9.5	384.4
Charges sociales autres Ministères	163.2		27.2		190.4							2.0	192.4
Total etat	27 930.3	6.9	484.6	18.9	28 440.7	5 019.2	2.6			3.7	3.7	1 925.5	35 391.7
Communes	165.4	0.8			166.2		2.0			2.9	2.9		171.1
Départements	2 931.6	2.2			2 933.8	136.1	5.5			8.0	8.0	240.1	3 323.5
Régions	2 673.5	114.8	15.9		2 804.2	241.4	266.6			387.5	387.5	294.4	3 994.1
Total collectivités territoriales	5 770.5	117.8	15.9		5 904.2	377.5	274.1			398.4	398.4	534.5	7 488.7
Autres administrations publiques	311.7	9.3	1.9		322.9		21.2			30.9	30.9	0.1	375.1
Entreprises	167.5	88.9	2.2		258.6	95.1	206.2			27.0	299.9	0.7	887.5
Ménages	1 465.5	7.9	8.9	15.3	1 497.6	1 472.5	18.5			152.1	26.8	24.2	3 191.7
Reste du Monde	12.1		0.1		12.2								12.2
Total général	35 657.6	230.8	513.6	34.2	36 436.2	6 964.3	522.6			179.1	759.7	2 485.0	47 346.9

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépendances des financeurs finals
en millions d'euros

Niveau: Enseignant sup.

	Etablissements publics						Etablissements privés subventionnés						Autres établissements privés				Serv. adm. et autres organ. publics	Total financement des producteurs
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organis. d'ens. à distance	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Total Etabl. privés subventionnés	Ets second.	C.F.A.	Ecoles sup.	Total autres Etabl. privés				
Education Nationale																		
Enseignement scolaire	1 607.2	0.3	68.3		12.9	1 688.7	398.3	17.5	415.8								80.3	2 184.8
Enseignement supérieur		6 122.2	473.2			6 595.4		57.8	57.8								451.9	7 105.1
Charges sociales rattachées	762.1		2 047.2	146.1	3.9	2 959.3											62.8	3 022.1
Autres Ministères																		
Agriculture	100.7	0.1		75.9		176.7	35.8	21.1	56.9								0.4	234.0
FFPPS		0.2				0.2												0.2
Santé	0.2		54.4	46.1		100.7		118.4	118.4									219.1
Autres Ministères	32.1		1.7	710.2	240.1	984.1		0.5	0.5			1.5	86.3	87.8			67.3	1 139.7
Charges sociales autres Ministères	52.9		6.6	157.6	29.2	246.3											11.8	258.1
Total Etat	2 555.2	0.6	8 300.4	1 609.1	269.3	12 751.4	434.1	0.5	214.8			1.5	86.3	87.8			674.5	14 163.1
Communes	4.5	0.3	104.3			109.1		0.4	4.7			1.1		1.1				115.3
Départements	2.0	0.6	212.8			215.4		1.1	5.5			3.1		3.1			15.1	240.2
Régions	337.9	30.5	194.0	21.0		583.4	29.4	53.3	82.7			151.0		151.0			77.7	894.8
Total collectivités territoriales	344.4	31.4	511.1	21.0		907.9	29.4	54.8	94.4			155.2		155.2			92.8	1 250.3
Autres administrations publiques	21.6	2.5	88.8	13.9		126.8		4.2	27.4			12.0	46.7	58.7			2.2	219.3
Entreprises	22.6	23.6	276.7	349.7	5.3	677.9	22.3	41.2	208.4			9.7	116.8	205.5			35.5	1 253.8
Ménages	97.1	2.1	293.7	223.6	4.9	634.6	81.0	3.7	119.6			32.4	10.4	1 010.3			462.9	2 354.9
Reste du Monde	0.3		47.0			47.3											6.7	54.0
Total général	3 041.2	60.2	9 517.7	2 217.3	279.5	15 145.9	566.8	104.4	516.9	1 188.1	42.1	295.9	1 348.8	1 686.8			1 274.6	19 295.4

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 7. Tableau de financement du secteur de production
dépendances des financeurs finals
en millions d'euros

	Etablissements publics										Etablissements privés subventionnés				Autres établissements privés			Serv. adm. et organ. publics	Total financement des producteurs
	Autres établissements publics				Etablissements privés subventionnés						Autres établissements privés								
	Collèges et lycées	C.F.A. Univers.	Autres centres de form. arts. sup.	Autres centres de form. à distance	Organis. de form. extra-scol.	Total Etabl. publics	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organis. de form. extra-scol.	Organis. de form. extra-scol.	Total Etabl. privés subventionnés	C.F.A.	Organis. de form. extra-scol.	Total Etabl. privés				
Education Nationale																			
Enseignement scolaire	47.1	177.9		29.9	35.1	290.0			26.8	46.1		72.9					3.1	366.0	
Enseignement supérieur		69.7			61.8	131.5												131.5	
Charges sociales rattachées	1.9	86.0		9.4	9.2	106.5						22.8					0.1	129.4	
Autres Ministères																			
Agriculture	1.9					1.9			0.2	1.4		1.6						3.5	
FFPPS	67.8	3.2	0.5		7.3	78.8	0.9	0.2	1.2	178.2		179.3		27.3	27.3		0.4	285.4	
Santé					7.4	7.4						1.2						9.0	
Autres Ministères		14.4	423.5	0.2	524.3	962.4	0.2	0.4	8.4	355.4		364.4		377.3	377.3		78.9	1 783.0	
Charges sociales autres Ministères	0.3		136.8		109.5	246.6												246.6	
Total état	119.0	351.2	560.8	0.2	754.6	1 825.1	1.1	0.8	36.4	603.9		642.2		404.6	404.6		82.5	2 954.4	
Communes	3.4	4.1	2.1	1 050.2	141.7	1 201.5		0.6		187.9		188.5		20.1	20.1			1 410.1	
Départements	0.2		45.4		45.6												3.4	49.0	
Régions	239.8	29.9	14.1	10.5	12.9	307.3	0.7	6.5		651.3		658.5	1.4	156.2	157.6		126.4	1 249.8	
Total collectivités territoriales	243.4	34.0	16.2	1 106.1	154.6	1 554.4	0.7	7.1		839.2		847.0	1.4	176.3	177.7		129.8	2 708.9	
Autres administrations publiques	19.7	2.1	1.9		204.2	228.0				2.7		2.7		27.7	27.7			258.4	
Entreprises	213.0	0.1	67.9	18.3	294.8	594.2	2.6	5.4		1 716.9		1 724.9	1.5	3 027.8	3 029.3			5 348.4	
Ménages	30.3	32.4	6.7	66.1	43.4	214.9	0.7	0.1		182.3		183.1		1 047.2	1 047.2			1 445.2	
Reste du Monde	8.3	2.3	0.8		3.4	14.8	0.1	0.3		106.1		106.5	0.2	88.1	88.3			209.6	
Total général	633.7	0.1	489.9	1 172.4	75.6	1 455.0	4 431.4	5.2	13.7	36.4	3 451.1	3 506.4	3.1	4 771.7	4 774.8		212.3	12 924.9	

Niveau: Extra- scol.

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité agrégée et nature des dépenses
en millions d'euros

	Enseignement			Appui à la scolarité			Organisation du système			Dépenses des producteurs		
	Enseignants	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Personnel non enseignant	Autre fonctiont	Dépenses en capital	Enseignants	Personnel non enseignant		Autre fonctiont	Dépenses en capital
Etablissements publics												
Ecoles maternelles et primaires	12 726.0	4 700.2	2 884.7	1 554.6	1 459.3	1 648.0	238.8				25 211.6	
Collèges et lycées	22 979.2	5 471.3	2 206.2	4 730.5	2 665.5	1 127.5	42.3				39 222.5	
CFA	117.3	56.5	84.0	13.9	3.5	15.9					291.1	
Universités	5 574.7	1 941.2	1 186.0	1 149.4	15.8						9 867.1	
Autres établissements d'ens. supérieur	1 243.1	789.9	565.7	185.6	19.5	10.9	7.3				2 822.0	
Centres de formation artistique	802.0	267.4	267.5	115.0							1 451.9	
Centres d'ens. spécial	752.7	109.3	106.9	33.3	20.9	62.1					1 085.2	
Organismes d'ens. à distance	114.9		22.0	10.5							147.4	
Organis. de formation extra-scolaire	682.5	346.3	358.5	24.0	10.0	33.7					1 455.0	
Total établissements publics	44 992.4	13 682.1	7 681.5	7 816.8	4 194.5	2 898.1	288.4				81 553.8	
Etablissements privés subventionnés												
Ecoles maternelles et primaires	1 648.9	536.1	344.7	175.9	171.5	193.8	27.4				3 098.3	
Collèges et lycées	4 382.4	1 008.3	1 005.2	316.1		824.3					7 536.3	
CFA	238.9	120.6	180.1	59.2	10.4	28.0	3.5				640.7	
Etablissements d'ens. supérieur	189.1	99.7	213.6	50.9							553.3	
Centres d'enseignement spécial												
Organismes de formation extra-scolaire	947.7	1 154.4	1 187.0	162.0							3 451.1	
Total établissements privés subventionnés	7 407.0	2 919.1	2 930.6	764.1	181.9	1 046.1	30.9				15 279.7	
Autres établissements privés												
Ecoles maternelles et primaires	32.2	12.5	7.2	3.9							55.8	
Etablissements secondaires	114.3	21.9	11.2	21.1		19.9					188.4	
CFA	307.0	158.5	384.8	138.1		70.3					1 058.7	
Ecoles supérieures	698.3	200.5	126.0	136.5							1 161.3	
Organismes de formation extra-scolaire	1 296.6	1 180.8	2 072.3	222.0							4 771.7	
Total autres établissements privés	2 448.4	1 574.2	2 601.5	521.6		90.2					7 235.9	
Services administratifs et organismes publics												
					707.1	496.1	55.1	951.6	2 225.5	1 270.6	47.6	5 753.6
Total général	54 847.8	18 175.4	13 213.6	9 102.5	5 083.5	4 530.5	374.4	951.6	2 225.5	1 270.6	47.6	109 823.0

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale
en euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Total
		Régions	Département	Communes					
Premier degré									
Pré-élémentaire	2 264.8	0.1	40.0	1 938.4			256.4		4 499.7
Elémentaire	2 546.0	0.1	78.6	1 945.3	144.7		253.7	0.3	4 968.7
Spécial premier degré	7 132.4	19.5	71.0	1 958.6	179.3	0.8	79.5		9 441.1
Total premier degré	2 517.3	0.4	63.3	1 942.8	88.7	0.0	251.7	0.2	4 864.4
Second degré									
Premier cycle	5 513.0	10.0	1 111.1	62.6	192.2	9.1	705.4	1.6	7 604.9
Spécial second degré	10 213.6	135.7	1 156.6	15.0	241.4	196.4	410.2	2.4	12 371.4
Second cycle général et technologique	7 405.1	1 132.8	228.5	7.0	181.2	57.7	906.9	9.6	9 928.8
Second cycle professionnel	7 901.3	1 074.6	217.0	11.4	172.1	183.5	588.6	12.5	10 161.0
Apprentissage niveau second degré	1 180.2	1 466.6	49.3	78.1	289.2	1 866.6	321.2		5 251.3
Total second degré	6 192.2	522.6	707.9	41.2	192.8	146.9	715.5	5.1	8 524.2
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 632.4	182.7	33.8	2.0	25.8	232.4	536.2	13.9	4 659.1
Supérieur technique court	7 549.3	636.8	136.5	16.6	42.8	327.1	269.7	7.8	8 986.5
Supérieur long	6 957.3	240.3	142.6	46.4	105.6	531.4	1 034.4	35.7	9 093.7
Apprentissage niveau supérieur	1 123.4	2 653.8	73.2	178.3	285.0	2 768.1	1 132.5		8 214.3
Total supérieur	6 850.3	395.6	136.9	42.6	95.0	543.1	856.7	28.0	8 948.2
Total général	4 661.1	271.1	333.9	886.0	131.5	142.6	531.2	6.4	6 963.8

Compte définitif de l'éducation 2005
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités
en euros

	Activités des unités de production					Achats de biens et services liés			
	Enseignant	Cantines Internats	Autres appuis à la scolarité	Organ. du système	Total	Transports scol.	Livres et fourn.		Total
							Autres	Total	
Premier degré									
Pré-élémentaire	3 548.4	513.4	5.4	261.1	4 328.3	93.3	23.6	54.5	4 499.7
Elémentaire	3 790.5	595.4	5.5	267.9	4 659.2	126.8	111.7	70.9	4 968.7
Spécial premier degré	8 486.3	302.8	4.2	320.5	9 113.8	138.7	125.2	63.4	9 441.1
Total premier degré	3 779.0	558.1	5.4	266.1	4 608.7	113.9	77.5	64.4	4 864.4
Second degré									
Premier cycle	5 880.7	644.6	82.2	328.7	6 936.3	254.0	175.9	238.7	7 604.9
Spécial second degré	10 304.4	638.3	426.0	398.4	11 767.1	284.0	187.0	133.3	12 371.4
Second cycle général et technologique	7 598.4	985.7	95.1	420.8	9 100.0	232.4	231.4	365.0	9 928.8
Second cycle professionnel	8 311.8	717.7	87.9	397.0	9 514.5	236.2	233.1	177.2	10 161.0
Apprentissage niveau second degré	4 430.3	316.2	0.6	230.6	4 977.7		174.7	98.8	5 251.3
Total second degré	6 666.7	725.3	89.2	358.0	7 839.2	233.3	198.1	253.6	8 524.2
Enseignement supérieur									
Formations post secondaires	3 850.8	333.6	6.0	51.6	4 242.1		391.2	25.8	4 659.1
Supérieur technique court	7 562.8	532.9	20.3	237.5	8 353.4	100.4	466.5	66.2	8 986.5
Supérieur long	7 838.0	545.9	12.9	128.2	8 524.9	10.2	487.3	71.3	9 093.7
Apprentissage niveau supérieur	6 551.3	468.0		286.6	7 305.8		852.1	56.4	8 214.3
Total supérieur	7 653.4	536.2	14.0	155.3	8 358.8	29.7	490.9	68.7	8 948.2
Total général	5 535.8	622.0	40.4	286.0	6 484.2	149.0	189.5	141.1	6 963.8

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Financement final														Total Financement final	Transferts entre financeurs			Total Transferts entre financeurs	Total Financement initial			
	Activités des unités de production						Total Activités des unités de production				Achats de biens et services liés					Total Financement final	Bourses et d'études et ARS	Autres transferts versés			Transferts reçus		
	Enseigt	Appui à la scolarité		Organisation du système	Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillage et autres	Transports scolaires	Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillage et autres	Total Achats de biens et services liés	Total Financement final	Bourses et d'études et ARS								Autres transferts versés	Transferts reçus
		Hébergement Restaurant	Médecine scolaire																				
Premier degré	10 263,6	1 602,4	68,4	394,6	12 329,0	283,2	102,4	145,4	531,0	12 860,0	0,5	-0,5	12 860,0	603,0	37,7	-640,7	0,0	21 694,2					
	17 032,8	2 665,4	104,2	616,0	20 418,4	562,6	427,2	233,4	1 275,8	21 694,2			21 694,2	603,0	37,7	-640,7	0,0	21 694,2					
	999,6	39,1	1,5	18,8	1 059,0	17,5	15,1	7,7	40,2	1 099,2			1 099,2	7,2	-7,2	0,0	1 099,2						
Total Premier degré																	35 653,3	610,2	38,2	-648,4	0,0	35 653,3	
Second degré	19 851,2	2 144,4	71,4	183,9	22 886,6	840,6	423,3	382,1	2 050,6	24 937,2			24 937,2	683,0	445,5	-1 128,5	0,0	24 937,2					
	1 402,3	98,1	2,8	131,0	1 683,1	36,9	22,8	17,3	77,0	1 760,1			1 760,1	26,8	2,4	-29,1	0,0	1 760,1					
	12 159,0	1 389,5	34,4	455,0	14 127,2	372,8	292,5	389,6	1 249,7	15 376,9			15 376,9	401,5	560,6	-962,1	0,0	15 376,9					
	6 980,4	845,0	16,1	244,6	8 128,8	195,2	121,4	43,4	462,8	8 591,6			8 591,6	375,0	271,8	-646,9	0,0	8 591,6					
	1 582,3	128,2		79,9	1 790,4	56,2	56,2	32,2	88,4	1 878,8			1 878,8	19,1	434,6	-453,7	0,0	1 878,8					
Total Second degré																	52 544,5	1 505,5	1 714,8	-3 220,3	0,0	52 544,5	
Supérieur	339,0	15,9	0,5	2,6	358,2	19,9	19,9	1,3	21,2	379,4			379,4	16,5	0,8	-17,3	0,0	379,4					
	4 047,4	286,7	10,7	122,6	4 470,4	52,7	240,9	18,7	328,3	4 798,7			4 798,7	204,5	7,3	-211,8	0,0	4 798,7					
	14 649,0	884,3	39,4	294,0	15 877,2	17,5	828,1	67,2	968,1	16 845,3			16 845,3	1 489,2	74,8	-1 544,0	0,0	16 845,3					
	506,3	41,9		26,4	574,6	56,5	56,5	3,8	60,3	634,9			634,9	144,1	144,1	-144,1	0,0	634,9					
	19 541,7	1 228,8	50,6	13,7	445,6	21 280,4	70,2	1 145,4	85,9	1 377,9	22 658,3			22 658,3	1 690,2	227,1	-1 917,3	0,0	22 658,3				
Total Supérieur																	22 658,3	1 690,2	227,1	-1 917,3	0,0	22 658,3	
Extra- scolaire	9 674,0	17,7		265,0	9 956,7					9 956,7			9 956,7	87,5	1 167,1	-1 254,6	0,0	9 956,7					
	2 295,4				2 295,4					2 295,4			2 295,4		27,4	-27,4	0,0	2 295,4					
	11 969,4	17,7		265,0	12 252,1					12 252,1			12 252,1	87,5	1 194,5	-1 282,0	0,0	12 252,1					
Total Extra-scolaire																	12 252,1	87,5	1 194,5	-1 282,0	0,0	12 252,1	
Total																	123 108,3	3 893,4	3 174,5	-7 087,9	0,0	123 108,3	

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement

En millions d'euros

	1er degré			Total 1er degré	2nd degré					Total 2nd degré	Enseignement supérieur				Total Enseignement supérieur	Extra-scolaire		Total Extra-scolaire	Total général
	Pré-élem.	Elem.	Spécial 1er deg.		1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. Niv. 2nd degré		Form. post second.	Sup. court	Sup. long	Apprent. niveau sup.		Form. Prof. Cont.	Autre extra scol.		
Etat	Enseignement scolaire	6 346,0	11 359,0	789,0	17 481,5	1 062,1	10 707,0	5 995,1	12,8	35 248,4	52,6	1 987,8	925,7	5,4	2 971,5	400,3	77,6	477,9	57 191,8
	Enseignement supérieur		3,5	5,4	4,3		2,1	1,1		7,5	114,8	1 054,0	10 503,5		11 672,3	34,3	52,6	86,9	11 775,6
	Agriculture				175,3		216,3	554,7	83,9	1 030,2		200,9	218,3	16,6	435,9	7,6		7,6	1 473,7
	Autres ministères	77,9	116,5	25,9	373,8	421,5	551,0	252,9	415,7	2 014,9	22,4	14,0	1 325,4	136,0	1 497,9	2 121,4	67,4	2 188,9	5 921,9
Total Etat	6 427,4	11 480,9	814,9	18 034,8	1 473,6	11 476,4	6 803,8	512,4	38 301,0	189,8	3 256,7	12 973,0	158,0	16 577,5	2 563,6	197,6	2 761,3	76 362,9	
Collectivités territoriales	Communes	5 287,0	8 002,9	250,3	212,0	2,2	0,4	5,1	30,4	250,1	0,1	5,0	55,6	12,1	72,9	170,7	1 061,6	1 232,3	15 095,4
	Départements	181,3	430,5	1,2	3 928,2	168,2	368,4	197,2	17,0	4 679,1	2,9	60,1	260,0	5,3	328,3	3,6	17,9	21,5	5 641,8
	Régions	0,2	0,2	1,8	34,8	17,8	1 773,8	885,3	505,6	3 217,3	130,8	875,5	428,5	161,6	1 596,3	320,7	70,0	390,6	5 206,3
Total Collectivités territoriales	5 468,5	8 433,6	253,3	4 174,9	188,2	2 142,6	1 087,7	553,0	8 146,4	133,7	940,6	744,1	179,0	1 997,4	495,0	1 149,5	1 644,5	25 943,6	
Autres administrations publiques				603,0	22,6	243,3	98,5	78,6	1 046,1	0,3	28,4	155,1	19,8	203,6	226,0	2,8	228,8	2 086,8	
	Entreprises		0,1	0,4	67,0	23,9	100,7	167,5	611,8	970,9	11,0	189,2	1 303,0	200,3	1 703,5	5 610,6	25,1	5 635,7	8 310,6
Reste du Monde	Ménages	963,9	1 177,0	23,7	2 052,8	51,6	1 399,0	424,8	123,0	4 051,1	44,6	381,5	1 615,9	77,8	2 119,8	471,7	918,4	1 390,1	9 725,6
	Autres financeurs privés	0,1	1,3		4,6	0,2	14,9	9,3	29,0			2,3	54,2		56,5	589,8	2,0	591,8	678,7
Total général	12 860,0	21 694,2	1 099,2	24 937,2	1 760,1	15 376,9	8 591,6	1 878,8	52 544,5	379,4	4 798,7	16 845,3	634,9	22 658,3	9 956,7	2 295,4	12 252,1	123 108,3	

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 3. La dépense d'éducation par activité selon la source de financement

En millions d'euros

	Financement final																	Total Financement initial
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			
	Enseignement et Recherche					Appui à la scolarité			Total Activités des unités de production	Livres et fourn. Transp. scol.	Leçons part.	Habitat et autres	Total Achats de biens et services liés	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Total Transferts entre financeurs		
	1er degré	Second degré	Enseign sup.	Extra-scol Recher- che	Total	Héberg. Restau.	Médecine scolaire	Orient.									Total	
Etat	17 325,4	31 006,5	2 686,5	389,5	51 407,9	2 384,2	286,8	299,5	2 970,5	2 217,7	56 596,1	1,0	1,0	600,3	8,1	-13,7	594,7	57 191,8
Enseignement supérieur			9 454,7	75,5	9 925,7	288,0	44,5		332,5	89,6	10 347,8			1 436,5		-8,7	1 427,8	11 775,6
Agriculture	852,4	374,3	7,6		1 234,3	134,3			134,3	9,0	1 377,6			96,1			96,1	1 473,7
Autres ministères	136,7	395,1	1 063,0	1 653,7	3 248,5	48,1		48,7	96,8	268,8	3 614,1			221,9	2 304,8	-301,2	2 225,5	5 921,9
Total Etat	17 462,1	32 254,0	13 578,5	2 126,3	65 816,4	2 854,6	331,3	348,2	3 534,1	2 585,1	71 935,6	83,3	83,3	2 354,8	2 312,9	-323,7	4 344,0	76 362,9
Collectivités territoriales	10 188,2	177,8	117,2	1 256,4	11 739,6	2 779,2	18,1		2 797,3		14 536,9	383,1	211,5			155,9	-191,9	15 095,4
Départements	189,5	3 467,0	228,0	17,9	3 902,4	18,1		20,3	38,4	130,9	4 071,7	1 824,5		105,8	73,7	-433,9	-254,4	5 641,8
Régions	2,2	3 814,2	1 513,9	1 075,0	6 405,3	113,6			113,6	557,3	7 076,2	80,2		112,8	139,5	-2 202,3	-1 950,1	5 206,3
Total Collectivités territoriales	10 379,9	7 459,0	1 859,1	2 349,3	22 047,3	2 910,9	18,1	20,3	2 949,3	688,2	25 684,8	2 207,6	291,6	218,6	369,0	-2 828,1	-2 240,4	25 943,6
Autres administrations publiques		229,4	185,0	247,4	661,8	127,6		0,1	127,7	0,1	789,6			1 320,0		-22,8	1 297,2	2 086,8
Entreprises	0,5	946,9	1 682,1	5 635,7	8 265,2	43,0		2,1	45,1	0,3	8 310,6							8 310,6
Ménages	453,5	1 076,6	1 799,1	1 477,6	4 806,8	4 221,6		7,8	4 229,4	12,1	9 048,3	88,1	2 314,5	953,6	1 214,5	-3 893,4	-3 893,4	9 725,6
Reste du Monde		9,3	45,6	129,9	184,8	0,9			0,9	0,4	186,1				492,6		492,6	678,7
Autres financeurs privés																		
Total	28 296,0	41 975,2	19 149,4	11 966,2	101 782,3	10 158,6	349,4	378,5	10 886,5	3 286,2	115 955,0	2 379,0	2 606,1	953,6	1 214,5	-7 067,9	0,0	123 108,3

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : premier degré

		Financement final														Total Financement initial					
		Activités des unités de production						Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			Total Financement final						
		Enseignement			Appui à la scolarité			Total des activités des unités de production		Livres et fourn.		Leçons part.		Habilité et autres			Bourses et études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Total Transferts entre financeurs	
		1er degré		Spécial 1er degré	Total Enseignement	Héberg.- Restau.	Médecine scolaire	Total Appui à la scolarité	Organisation du système	Total	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilité et autres							
Pré-élem.	Elémentaire																				
Etat	Enseignement scolaire	5 896,1	10 660,4	768,9	17 325,4	156,0	156,0	1 013,0	18 494,4						0,2	0,5	-1,1	18 494,4	-0,4	18 494,0	
	Enseignement supérieur							8,9	8,9									8,9		8,9	
	Autres Ministères	44,7	66,8	25,2	136,7			1,3	138,0	82,3	82,3							220,3		220,3	
Total Etat		5 940,8	10 727,2	794,1	17 462,1	156,0	156,0	1 023,2	18 641,3	82,3	82,3				0,2	0,5	-1,1	18 723,6	-0,4	18 723,2	
Collectivités territoriales	Communes	4 083,4	5 904,7	200,1	10 188,2	18,1	2 779,1		12 985,4	383,1	208,8							13 577,3	-37,1	13 540,2	
	Départements	74,6	113,7	1,2	189,5				189,5	385,2					1,8	36,6		574,7	38,3	613,0	
	Régions	0,2	0,2	1,8	2,2				2,2									2,2		2,2	
Total Collectivités territoriales		4 158,2	6 018,6	203,1	10 379,9	18,1	2 779,1		13 177,1	768,2	208,8				1,8	36,6		14 154,1	1,3	14 155,4	
Autres administrations publiques																					
Entreprises				0,1	0,5				0,5									0,5		0,5	
Ménages		164,6	286,9	2,0	453,5	1 527,8	1 527,8	5,9	1 987,2	12,7	335,8	52,6	386,5					2 774,8	-610,2	2 164,6	
Reste du Monde								0,3	0,3							1,1		0,3	1,1	1,4	
Autres financeurs privés																					
Total		10 263,6	17 032,8	999,6	28 296,0	4 306,9	174,1	4 481,0	33 806,4	863,2	544,6	52,6	386,5		610,2	38,2	-648,4	35 653,3	0,0	35 653,3	

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : second degré

	Financement final															Total Financement initial						
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés				Total Financement final		Transferts entre financeurs					
	Enseignement					Appui à la scolarité					Total Activités des unités de production	Livres et fourn.	Leçons et part.	Habilit et autres			Total Achats de biens et services liés	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Total Transferts entre financeurs	
	Second degré		Total Enseignement			Médecine scolaire		Total Appui à la scolarité														Organisation du système
	1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.	Apprent. niv. 2nd degré	Héberg. Resta.	Orient.	Restau.	Médecine scolaire													
Enseignement scolaire	15 458,6	953,5	9 431,8	5 155,5	7,1	31 006,5	2 258,4	124,7	292,0	2 675,1	977,6	1,0				599,0	1,6	-12,4	588,2	35 248,4		
Enseignement supérieur											7,5									7,5		
Agriculture	151,0		172,6	445,3	83,5	852,4	105,7			105,7	7,6					64,5			64,5	1 030,2		
Autres Ministères	54,1	271,8	47,6	14,4	7,2	395,1		48,7		48,7	101,1					1,7	1 468,3		1 470,0	2 014,9		
Total Etat	15 663,7	1 225,3	9 652,0	5 615,2	97,8	32 254,0	2 364,1	124,7	340,7	2 829,5	1 093,8	1,0				665,2	1 469,9	-12,4	2 122,7	38 301,0		
Collectivités territoriales																						
Communes	124,5	2,2	28,0	17,3	5,8	177,8	0,1			0,1							138,9		-69,4	69,5	250,1	
Départements	3 319,0	121,4	8,7	1,6	16,3	3 467,0	18,1		17,1	35,2	115,0					81,8	33,3	-426,6	-311,5	4 679,1		
Régions	31,3	16,3	1 993,7	985,8	787,1	3 814,2	82,9			82,9	331,3					57,3	54,0	-1 202,6	-1 091,3	3 217,3		
Total Collectivités territoriales	3 474,8	139,9	2 030,4	1 004,7	809,2	7 459,0	101,1	17,1	118,2	446,3	8 023,5	1 373,4	82,9	80,2	1 456,2	139,0	226,1	-1 698,5	-1 333,3	8 146,4		
Autres administrations publiques	98,2	6,4	48,3	15,4	61,1	229,4	119,1		0,1	119,2	0,1					701,3		-3,9	697,4	1 046,1		
Entreprises	63,5	23,8	95,8	165,1	598,7	946,9	22,6		1,3	23,9	0,1									970,9		
Ménages	547,3	6,7	329,9	177,2	15,5	1 076,6	1 997,4		5,6	2 003,0	5,8								-1 505,5	4 051,1		
Reste du Monde	3,7	0,2	2,6	2,8		9,3	0,9			0,9	0,1						18,7		18,7	29,0		
Autres financeurs privés																						
Total	19 851,2	1 402,3	12 159,0	6 980,4	1 582,3	41 975,2	4 605,2	124,7	364,8	5 094,7	1 546,2	3 928,4	916,2	815,1	751,6	1 505,5	1 714,8	-3 220,3	0,0	52 544,5		

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : supérieur

	Financement final																			Total Financement initial				
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés													
	Enseignement					Appui à la scolarité					Total Activités des unités de production				Total Achats de biens et services liés									
	Supérieur			Total Enseignement		Hébergement Restauration		Médecine scolaire		Orient.	Total Appui à la scolarité		Organisation du système		Total		Livres et fourn.				Leçons part.		Habilités autres	
	Form. post second.	Sup. tech. court.	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Recherche	Total	Héberg. Restauration	Médecine scolaire	Orient.	Total	Organisation du système	Total	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilités autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus		Total Transferts entre financeurs			
Enseignement scolaire	49,7	1 813,7	821,6	1,5	2 686,5	125,8	6,1	7,5	139,4	144,2	2 970,1					1,1	0,3		1,4	2 971,5				
Enseignement supérieur	93,3	831,1	8 530,3		9 447,0	288,0	44,5		332,5	64,2	10 243,7					1 436,5		-7,9	1 428,6	11 672,3				
Agriculture		147,8	209,9	16,6	374,3	28,6			28,6	1,4	404,3					31,6			31,6	435,9				
Autres Ministères	18,7	3,4	1 038,5	2,4	1 063,0	30,4			30,4	138,1	1 231,5					132,8	133,6		266,4	1 497,9				
Total Etat	161,7	2 796,0	10 600,3	20,5	392,3	472,8	50,6	7,5	530,9	347,9	14 849,6					1 601,9	133,9	-7,9	1 727,9	16 577,5				
Collectivités territoriales																								
Communes	0,5	12,3	102,5	1,9	117,2						117,2						17,0	-61,4	-44,3	72,9				
Départements	3,3	9,9	209,5	5,3	228,0			3,2	3,2	12,3	243,5	66,0				22,3	3,8	-7,3	18,8	328,3				
Régions	127,5	825,1	303,8	257,5	1 513,9	30,7			30,7	84,8	1 629,4					55,5	61,5	-150,1	-33,1	1 596,3				
Total Collectivités territoriales	131,3	847,3	615,8	264,7	1 859,1	30,7		3,2	33,9	97,1	1 990,1	66,0				77,9	82,3	-218,8	-58,7	1 997,4				
Autres administrations publiques																								
Entreprises	0,3	13,6	151,0	20,1	185,0	8,5			8,5	0,2	193,5							-0,3	10,1	203,6				
Ménages	31,8	173,8	1 588,4	5,1	1 799,1	696,4		2,2	698,6	0,4	2 498,1	4,2	1 145,4	85,9	76,4			-1 690,2	-1 690,2	2 119,8				
Reste du Monde		2,3	43,3		45,6						45,6						10,9		10,9	56,5				
Autres financeurs privés																								
Total	335,9	4 019,8	14 287,4	506,3	392,3	1 228,8	50,6	13,7	1 293,1	445,6	21 280,4	70,2	1 145,4	85,9	76,4	1 690,2	227,1	-1 917,3	0,0	22 658,3				

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 7.1 Tableau de financement du secteur de production pour le premier degré
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : 1er degré

	Etablissements publics			Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés Ecoles mater. et élem.	Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés Ecoles mater. et élem.	Total Autres établissements privés	Services adm. et organismes publics	Total
	Ecoles mater. et elem.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance							
Etat	Enseignement scolaire	15 616,4	193,3	2,7	1 669,0	1 669,0			1 013,0	18 494,4
	Enseignement supérieur								8,9	8,9
	Autres ministères	112,4	24,3		136,7				1,3	138,0
	Total Etat	15 728,8	217,6	2,7	1 669,0	1 669,0			1 023,2	18 641,3
Collectivités territoriales	Communes	12 099,2	108,1		778,1	778,1				12 985,4
	Départements	189,5								189,5
	Régions	0,4	1,8		2,2					2,2
	Total Collectivités territoriales	12 289,1	109,9		778,1	778,1				13 177,1
Autres administrations publiques	Entreprises		0,4	0,1						0,5
	Ménages	1 334,5	0,8	2,7	583,7	583,7	59,6	59,6	5,9	1 987,2
	Reste du Monde								0,3	0,3
	Autres financeurs privés									
	Total	29 352,4	328,7	5,5	29 686,6	3 030,8	3 030,8	59,6	59,6	1 029,4

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 7.2 Tableau de financement du secteur de production pour le second degré
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : 2nd degré

	Etablissements publics				Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Total Autres établissements privés	Services adm. et organismes publics	Total
	Collèges et lycées	C.F.A.	Centres d'ens. spécial	Organismes d'ens. à distance		Collèges et lycées	C.F.A.	Ets Second.	C.F.A.			
Etat	Enseignement scolaire	28 647,0	7,1	155,6	13,6	4 566,3					1 269,6	34 659,2
	Enseignement supérieur										7,5	7,5
	Agriculture	420,9	82,4			453,7	1,1				7,6	965,7
	Autres ministères	118,0	0,9	318,6		437,5	2,9		3,4	3,4	101,1	544,9
Total Etat	29 185,9	90,4	474,2	13,6	29 764,1	5 020,0	4,0	3,4	3,4	3,4	1 385,8	36 177,3
Collectivités territoriales	Communes	172,1	0,9				2,3			2,6		177,9
	Départements	3 208,1	2,6			260,7	6,3		7,4	7,4	132,1	3 617,2
	Régions	2 746,4	137,7	16,3		270,4	337,3		389,0	389,0	331,3	4 228,4
Total Collectivités territoriales	6 126,6	141,2	16,3		6 284,1	531,1	345,9	399,0	399,0	399,0	463,4	8 023,5
Autres administrations publiques	Entreprises	238,6	97,5	2,4	0,5	89,1	238,8		27,1	302,6	1,4	970,9
	Ménages	1 409,5	8,6	8,3	13,8	1 435,5	20,9		153,2	177,4	11,4	3 085,4
	Reste du Monde	10,1		0,1							0,1	10,3
Autres financeurs privés												
Total	37 255,8	347,5	503,6	27,9	38 134,8	7 075,7	633,4	180,3	729,6	909,9	1 862,3	48 616,1

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 7.3 Tableau de financement du secteur de production pour l'enseignement supérieur
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : Enseignement supérieur

	Etablissements publics				Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés			Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés			Total Autres établissements privés	Serv. adm. et organ. de publics	Total
	Collèges et lycées	C.F.A.	Universités	Autres ets d'ens. sup.		Organis. d'ens. à distance	Collèges et lycées	C.F.A.		Ets d'ens. sup.	Ets Second.	C.F.A.			
Etat	Enseignement scolaire	2 403,7	1,5		9,8	403,4			403,4					151,7	2 970,1
	Enseignement supérieur			8 757,4	1 084,0			50,1	50,1					352,2	10 243,7
	Agriculture	143,3	16,6		120,5	37,8		84,7	122,5					1,4	404,3
	Autres ministères	50,7	0,3	17,0	1 019,3			3,7	4,3		1,5			138,4	1 231,5
	Total Etat	2 597,7	18,4	8 774,4	2 223,8	441,2	0,6	138,5	580,3	1,5			1,5	643,7	14 849,6
Collectivités territoriales	Communes	4,6	0,3	110,7				0,5	0,5		1,1				117,2
	Départements	1,5	0,8	221,2				1,3	1,3		3,2			15,5	243,5
	Régions	347,1	43,5	208,0	417,7	33,3	71,6	250,9	355,8		167,5			89,8	1 629,4
	Total Collectivités territoriales	353,2	44,6	539,9	417,7	33,3	73,4	250,9	357,6	171,8			171,8	105,3	1 990,1
Autres administrations publiques	Entreprises	43,1	30,8	321,1	410,5	20,0	50,7	488,5	559,2		118,8	9,2		16,1	1 703,5
	Ménages	100,2	2,7	292,6	295,3	70,3	4,4	288,3	363,0		10,4	36,0		569,8	2 498,1
	Reste du monde	0,6		45,0											45,6
	Total	3 111,2	99,6	10 060,4	3 361,4	564,8	134,2	1 166,2	1 865,2	45,2	314,4	1 066,4	1 426,0	1 337,3	21 280,4

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 7.4 Tableau de financement du secteur de production pour l'extra-scolaire
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : Extra-scolaire

	Etablissements publics						Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés				Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés		Total Autres établissements privés	Serv. adm. et organism. publics	Total
	Collèges et lycées	Universités	Autres eis d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organism. d'ens. à distance	Organism. de form. extra- scol.		Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organism. de form. extra- scol.		C.F.A.	Organism. de form. extra- scol.			
Etat	Enseignement scolaire	71,4	158,3			37,5	3,7	270,9				118,6				82,9	472,4
	Enseignement supérieur		23,9	2,2		52,6		78,7								9,0	87,7
	Agriculture			2,7			4,4	7,1		0,5		0,5					7,6
	Autres ministères	65,0	3,2	600,4	51,0	7,1	544,0		1 270,7	1,2	0,4	222,7	176,4		176,4	28,3	1 699,7
Total Etat	136,4	185,4	605,3	51,0	44,6	604,7		1 627,4	1,2	0,5	341,3	343,4		176,4	120,2	2 267,4	
Collectivités territoriales																	
	Communes	3,5			1 085,7		145,9	1 235,1		0,6			0,6		20,7		1 256,4
	Départements				17,9			17,9								3,6	21,5
	Régions	196,8	30,7	20,4	11,7	3,4	10,2	273,2		10,2		556,4	235,4		235,4	141,2	1 216,2
Total Collectivités territoriales	200,3	30,7	20,4	1 115,3	3,4	156,1		1 526,2		10,8		567,0	256,1		144,8	2 494,1	
Autres administrations publiques																	
	Entreprises	226,8	71,5	19,2		1,1	310,1	628,7		5,8		1 817,1	1,6		3 188,3		5 635,7
	Ménages	18,6	34,2	12,3	67,2	32,8	44,2	209,3		0,1		193,6	0,1		1 074,7		1 477,6
	Reste du monde	7,7	2,1	0,6			3,4	13,8		0,3		27,4	0,2		88,7		129,9
Autres financeurs privés																	
Total	613,4	326,0	659,7	1 233,5	83,6	1 301,9		4 218,1	4,8	17,5	0,4	2 954,6	1,9	4 812,5	265,0	12 252,1	

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité et nature des dépenses

En millions d'euros

	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système				Total
	Personnels enseignant	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	
Etablissements publics	Ecoles maternelles et élémentaires	14 903,9	5 389,1	3 085,6	1 820,4	1 651,4	2 244,8	257,2					29 352,4
	Collèges et lycées	24 449,5	4 947,8	2 397,9	4 833,0	2 669,8	1 422,2	0,3					40 720,5
	C.F.A.	161,8	79,7	102,6	13,3	6,5	20,4						384,3
	Universités	5 908,4	2 045,0	1 542,0	732,9	42,2							10 270,5
	Autres ets. d'enseignement supérieur	1 532,3	1 154,4	1 108,5	186,1	19,1	15,4	5,3					4 021,1
	Centres de formation artistique	701,4	233,8	233,8	64,5								1 233,5
	Centres d'enseignement spécial	453,2	129,3	126,8	41,2	21,7	57,5						829,7
	Organisme d'enseignement à distance	62,6		69,6	4,1								136,3
	Organismes de formation extra-scolaire	619,7	315,7	329,6	27,1	3,8	6,0						1 301,9
	Total Etablissements publics	48 792,8	14 294,8	8 996,4	7 722,6	4 414,5	3 766,3	262,8					
Etablissements privés subventionnés	Ecoles maternelles et élémentaires	1 638,0	558,1	331,0	177,1	150,4	154,6	21,7					3 030,9
	Collèges et lycées	4 427,7	979,9	1 161,4	329,3	50,7	696,3						7 645,3
	C.F.A.	282,5	142,9	228,4	77,6	15,3	30,8	7,6					785,1
	Etablissements d'enseignement supérieur	398,6	183,6	474,1	110,3								1 166,6
	Organismes de formation extra-scolaire	742,2	872,2	1 178,3	139,2								2 931,9
Total Etablissements privés subventionnés	7 489,0	2 736,7	3 373,2	833,5	216,4	881,7	29,3						15 559,8
Autres établissements privés	Ecoles maternelles et élémentaires	33,0	12,9	6,7	4,0								56,6
	Etablissements secondaires	120,4	20,1	11,2	19,3		16,6						187,6
	C.F.A.	298,9	154,3	375,3	134,7		82,6						1 045,8
	Ecoles supérieures	495,4	183,5	183,3	55,1								917,3
	Organismes de formation extra-scolaire	1 306,8	1 186,4	2 095,2	224,1								4 812,5
Total Autres établissements privés	2 254,5	1 557,2	2 671,7	437,2		99,2							7 019,8
Services administratifs et organismes publics					777,2	417,8	4,3				2 102,4	1 070,9	4 485,4
	Total	58 536,3	18 688,7	15 041,3	8 993,3	5 408,1	5 165,0	296,4			2 102,4	1 070,9	115 315,2

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale

En euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Autres financiers privés	Total général
		régions	dept	communes						
Premier degré	Pré-élémentaire	2 470,7	0,1	69,7	2 032,3		370,5	0,0		4 943,4
	Elémentaire	2 880,4	0,1	108,0	2 007,8	150,8	295,3	0,3		5 442,8
	Spécial 1er degré	6 947,3	15,3	10,2	2 133,6	59,6	202,1			9 371,6
	Total Premier degré	2 792,6	0,3	91,4	2 019,5	90,7	322,9	0,2		5 317,7
Second degré	Premier cycle	5 683,3	11,0	1 237,9	66,8	190,0	21,1	646,9	1,5	7 858,5
	Spécial second degré	6 988,7	84,4	797,8	10,4	107,3	113,4	244,8	0,9	8 347,7
	Second cycle général et technologique	7 394,5	1 142,9	237,4	0,2	156,8	64,9	901,4	9,6	9 907,8
	Second cycle professionnel	8 350,5	1 086,5	242,1	6,3	120,9	205,6	521,3	11,4	10 544,7
	Apprentissage niveau second degré	1 543,1	1 522,8	51,2	91,4	236,8	1 842,4	370,3		5 658,0
	Total Second degré	6 296,4	528,9	769,2	41,1	172,0	159,6	666,0	4,8	8 638,0
Supérieur	Formations post secondaires	3 457,0	2 381,9	52,5	1,5	5,5	200,4	812,3		6 911,1
	Supérieur technique court	6 460,2	1 736,6	119,2	9,9	56,4	375,3	756,7	4,6	9 518,9
	Supérieur long	7 649,6	252,6	153,3	32,8	91,5	768,3	952,8	31,9	9 933,0
	Apprentissage niveau supérieur	2 137,6	2 186,2	71,7	163,9	287,9	2 709,9	1 052,6		8 589,8
	Total Supérieur	7 118,4	685,4	141,0	31,3	87,4	731,5	910,2	24,3	9 729,5
	Total général	4 869,0	318,6	371,8	917,1	122,9	177,0	551,4	5,8	7 333,5

Compte de l'éducation 2006 définitif
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités

En euros

	Activités des unités de production				Total Activités des unités de production	Achats de biens et services liés			Total Achats de biens et services liés	Total	
	Enseigt	Héberg. Restau.	Autres appuis à la scolarité	Organisation du système		Transport scolaires	Livres et fournitures	Autres			
Premier degré	Pré-élémentaire	3 945,3	616,0	26,3	151,7	4 739,3	108,9	39,3	55,9	204,1	4 943,4
	Elémentaire	4 273,3	668,7	26,1	154,5	5 122,7	141,1	107,2	71,8	320,1	5 442,8
	Spécial 1er degré	8 522,3	333,4	12,8	160,3	9 028,7	148,9	128,3	65,6	342,9	9 371,6
	Total Premier degré	4 220,4	642,4	26,0	153,5	5 042,3	128,8	81,2	65,5	275,5	5 317,7
Second degré	Premier cycle	6 255,7	675,8	80,5	200,3	7 212,3	264,9	133,4	247,9	646,2	7 858,5
	Spécial second degré	6 650,7	465,3	245,2	621,3	7 982,5	175,1	108,1	82,0	365,2	8 347,7
	Second cycle général et technologique	7 834,4	895,3	79,7	293,2	9 102,6	240,2	188,5	376,5	805,2	9 907,8
	Second cycle professionnel	8 567,2	1 037,1	72,2	300,2	9 976,7	239,6	148,9	179,4	568,0	10 544,7
	Apprentissage niveau second degré	4 765,1	386,1		240,6	5 391,8		169,2	97,0	266,2	5 658,0
	Total Second degré	6 900,4	757,1	80,5	254,2	7 992,2	237,6	150,6	257,6	645,8	8 638,0
Supérieur	Formations post secondaires	6 175,2	289,6	12,8	47,4	6 524,9		362,5	23,7	386,2	6 911,1
	Supérieur technique court	8 028,7	568,7	27,2	243,2	8 867,8	104,5	477,9	68,8	651,2	9 518,9
	Supérieur long	8 637,9	521,4	29,4	173,4	9 362,1	10,3	488,3	72,2	570,9	9 933,0
	Apprentissage niveau supérieur	6 849,9	566,9		357,2	7 774,0		764,4	51,4	815,8	8 589,8
	Total Supérieur	8 391,2	527,6	27,6	191,3	9 137,8	30,1	491,8	69,7	591,7	9 729,5
	Total	5 941,4	670,9	48,2	199,9	6 860,3	157,4	172,4	143,4	473,2	7 333,5

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Financement final													Total Financement final	Transferts entre financeurs			Total Transferts entre financeurs	Total Financement initial								
	Activités des unités de production					Total Achats de biens et services liés	Achats de biens et services liés						Bourses et d'études et ARS		Autres transferts versés	Total Financement entre financeurs											
	Enseigt	Appui à la scolarité		Organisation du système	Total Activités des unités de production		Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillage et autres	Total Achats de biens et services liés	Bourses et d'études et ARS	Autres transferts versés					Total Financement entre financeurs			Total Financement initial							
		Hébergement Restaurant.	Médecine scolaire																		Orient.	Transports scolaires	Leçons particulières	Habillage et autres			
Premier degré	Pré-élémentaire	10 551,9	1 644,2	83,1	392,2	12 671,4	253,4	103,6				499,9	13 171,3	0,0	13 171,3												
	Elémentaire	17 704,2	2 763,0	129,7	628,3	21 225,2	517,6	434,3	52,6			1 239,5	22 464,7	0,0	22 464,7												
	Spécial 1er degré	962,7	40,4	1,9	11,3	1 016,3	26,3	13,6	7,6			47,5	1 063,8	0,0	1 063,8												
Total Premier degré													29 218,8	4 447,6	214,7	1 031,8	34 912,9	797,3	551,5	52,6	385,5	1 786,9	601,9	0,0	36 699,8		
Second degré	Premier cycle	19 602,4	2 227,0	82,5	643,3	22 733,4	833,9	419,4	382,1	396,7	2 034,1	2 034,1	24 767,5	0,0	24 767,5												
	Spécial second degré	1 571,0	105,0	3,1	132,3	1 811,4	36,7	28,0	16,6	81,3	1 892,7	1 892,7	1 892,7	0,0	1 892,7												
	Second cycle général et technologique	12 542,8	1 463,2	39,5	488,5	14 620,5	370,4	295,5	389,6	194,5	1 250,0	1 250,0	15 870,5	0,0	15 870,5												
	Second cycle professionnel	7 174,2	880,0	18,7	45,9	8 387,7	193,9	111,4	43,4	102,1	450,8	450,8	8 838,5	0,0	8 838,5												
	Apprentissage niveau second degré	1 662,7	130,9		89,6	1 883,2	90,4	32,2	122,6	2 005,8	2 005,8	2 005,8	2 005,8	0,0	2 005,8												
Total Second degré													42 553,1	4 806,1	143,8	310,6	49 436,2	1 434,9	944,7	815,1	744,1	3 938,8	1 543,2	2 119,9	0,0	53 375,0	
Supérieur	Formations post secondaires	359,1	16,9	0,4	0,2	379,6	20,3	1,3	21,6	401,2	401,2	401,2	401,2	0,0	401,2												
	Supérieur technique court	4 156,2	332,9	9,2	132,9	4 633,3	52,3	245,3	18,7	332,3	4 965,6	4 965,6	4 965,6	0,0	4 965,6												
	Supérieur long	15 561,9	1 027,6	35,1	313,9	16 946,7	17,3	843,1	67,2	982,5	17 929,2	17 929,2	17 929,2	0,0	17 929,2												
	Apprentissage niveau supérieur	571,5	44,9		24,4	640,8	7,2	3,8	11,0	651,8	651,8	651,8	651,8	0,0	651,8												
Total Supérieur													20 648,7	1 422,3	44,7	10,5	474,2	22 600,4	69,6	1 115,9	85,9	1 347,4	23 947,8	1 648,1	1 730,0	0,0	23 947,8
Extra- scolaire	Formation professionnelle continue	9 407,0	19,5		334,1	9 760,6							9 760,6	0,0	9 760,6												
	Autre extra-scolaire	2 426,6			2 426,6								2 426,6	0,0	2 426,6												
	Total Extra-scolaire	11 833,6	19,5		334,1	12 187,2							12 187,2	0,0	12 187,2												
Total													104 254,2	10 695,5	403,2	321,1	119 136,7	2 301,8	2 612,1	953,6	1 205,6	7 073,1	126 209,8	3 798,9	2 657,7	0,0	126 209,8

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement

En millions d'euros

	1er degré			Total 1er degré	2nd degré				Total 2nd degré	Enseignement supérieur				Total Enseignement supérieur	Extra-scolaire		Total Extra-scolaire	Total général
	Pré-élem.	Elem.	Spécial 1er deg.		1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.		Apprent. Niv. 2nd degré	Form. post second.	Sup. tech. court	Sup. long		Apprent. niveau sup.	Form. Prof. Cont.		
Etat	Enseignement scolaire	6 413,3	11 662,3	750,3	16 692,5	1 062,6	10 476,1	5 857,9	19,9	34 109,0	56,5	1 886,6	1 177,6	5,9	371,4	59,5	430,9	56 492,4
	Enseignement supérieur				4,3	0,3	2,1	1,1		7,8	114,4	1 385,1	10 863,6		28,9	78,8	107,7	12 487,7
	Agriculture	3,5	5,5	0,1	165,9		191,1	547,6	80,3	984,9		181,7	267,2	15,2	10,5			1 459,5
	Autres ministères	30,8	46,3	9,2	359,8	525,8	518,6	233,8	3,7	1 641,8	27,2	78,3	1 311,2	1,6	2 014,0	139,7	2 153,8	5 300,1
Total Etat	6 447,6	11 714,1	759,6	17 222,5	1 588,8	11 188,0	6 640,3	103,9	36 743,5	198,2	3 531,7	13 619,6	22,7	2 424,7	278,0	2 702,8	75 739,7	
Collectivités territoriales																		
	Communes	5 586,1	8 463,5	263,2	247,8	2,3	81,5	57,3	31,4	420,3	0,5	8,5	20,2	12,5	174,5	1 100,7	1 275,3	16 050,1
	Départements	179,7	392,0	10,3	4 427,7	179,5	340,9	197,1	17,4	5 162,7	2,8	54,8	218,7	6,2	0,0	-0,1	-0,1	6 027,0
Régions	0,2	0,2	2,0	39,3	17,8	2 506,4	1 226,4	967,7	4 757,6	138,2	975,5	578,0	325,8	412,9	70,8	483,7	7 261,3	
Total Collectivités territoriales	5 766,0	8 855,7	275,5	4 714,8	199,6	2 926,8	1 480,8	1 016,5	10 340,5	141,5	1 038,8	816,9	344,5	587,4	1 171,5	1 758,9	29 338,4	
Autres administrations publiques																		
Entreprises			0,6	67,2	22,8	78,5	166,3	647,0	981,8	16,6	162,4	1 206,3	232,0	5 586,7	71,3	5 658,0	8 258,2	
Ménages	957,6	1 294,4	28,2	2 072,9	68,9	1 344,7	375,3	177,6	4 039,5	42,9	195,9	2 034,5	30,7	514,3	908,3	1 422,6	10 046,3	
Reste du Monde	0,1	0,2		4,4	0,2	3,5	3,7		11,8	0,7	9,2	80,0		618,9		618,9	720,9	
Autres financeurs privés																		
Total général	13 171,3	22 464,7	1 063,8	24 767,5	1 892,7	15 870,5	8 836,5	2 005,8	53 375,0	401,2	4 965,6	17 929,2	651,8	9 760,6	2 426,6	12 187,2	126 209,8	

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 3. La dépense d'éducation par activité selon la source de financement

En millions d'euros

	Financement final																Total Financement initial		
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			Total Financement final	
	Enseignement et Recherche					Appui à la scolarité			Total Activités des unités de production		Livres et fourn.		Habitat et autres		Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés			Transferts reçus
	Enseignement		Recherche			Héberg. Restau.		Médecine scolaire	Total		Transp. scol.	Leçons part.	Total de biens et services liés						
1er degré	Second degré	Enseign sup.	Extra-scol	Recher- che	Total	Héberg. Restau.	Médecine scolaire	Orient.	Total	Transp. scol.	Leçons part.	Habitat et autres	Total de biens et services liés	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus			
Etat	Enseignement scolaire	17 614,1	30 169,5	2 892,7	340,8	51 017,1	1 951,7	346,8	297,5	2 596,0	2 283,5	55 896,6		612,0	7,2	-23,4	595,8	56 492,4	
	Enseignement supérieur			10 157,4	107,0	10 601,9	310,6	37,4		348,0	121,2	11 071,1		1 417,0		-0,4	1 416,6	12 487,7	
	Agriculture	865,1	389,7	10,5	43,4	1 308,7	140,9			140,9	9,9	1 459,5						1 459,5	
	Autres ministères	85,8	520,9	964,8	1 578,0	3 149,5	77,9			77,9	348,2	3 575,6		179,5	1 852,6	-307,6	1 724,5	5 300,1	
Total Etat	17 699,9	31 555,5	14 404,6	2 036,3	380,9	66 077,2	2 481,1	384,2	297,5	3 162,8	2 762,8	72 002,8		2 208,6	1 859,8	-331,4	3 736,9	75 739,7	
Collectivités territoriales	Communes	10 769,0	184,9	60,5	1 303,6	12 318,0	2 917,3	19,0		2 936,3	0,4	15 254,7	393,2	307,8		181,8	-87,4	94,4	16 050,1
	Départements	189,0	3 752,5	228,8		4 170,3	303,4		15,0	318,4	105,5	4 594,2	1 820,3		94,8	-482,3	-387,5	6 027,0	
	Régions	2,4	4 655,3	1 833,3	1 231,6	7 722,6	440,9			440,9	579,9	8 743,4			127,4	142,9	-1 752,4	7 261,3	
	Total Collectivités territoriales	10 960,4	8 592,7	2 122,6	2 535,2	24 210,9	3 661,6	19,0	15,0	3 695,6	685,8	28 592,3	2 213,5	307,8	222,2	324,7	-2 322,2	-1 775,2	29 338,4
Autres administrations publiques	Entreprises	1,1	960,4	1 494,9	5 658,0	8 231,0	26,4	0,8	27,2	8 258,2		8 258,2		1 368,1		-4,1	1 364,0	2 106,3	
	Ménages	557,4	1 057,0	1 822,4	1 428,4	4 865,2	4 406,9	7,8	4 414,7	13,5	9 293,4	88,3	2 304,3	953,6	1 205,6	-3 798,9	-3 798,9	10 046,3	
	Reste du Monde		10,8	89,9	145,7	246,4	0,8		0,8	0,8	0,5	247,7			473,2	0,0	473,2	720,9	
	Autres financeurs privés																		
Total	29 218,8	42 553,1	20 151,2	11 833,6	497,5	104 254,2	10 695,5	403,2	321,1	11 419,8	3 462,7	119 136,7	2 301,8	2 612,1	953,6	1 205,6	7 073,1	126 209,8	
														3 798,9	2 657,7	-6 456,6	0,0	126 209,8	

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : premier degré

		Financement final														Total Financement initial		
		Activités des unités de production						Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			Total Financement final			
		Enseignement			Appui à la scolarité			Total des activités des unités de production		Livres et fourn.		Leçons part.	Habilité et autres	Bourses d'études et ARS			Autres transferts versés	Transferts reçus
		1er degré		Spécial 1er degré	Total Enseignement		Héberg. Restau.	Médecine scolaire	Total Appui à la scolarité	Total Organisation du système	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.					
Etat	Enseignement scolaire	5 951,9	10 925,2	737,0	17 614,1	195,7	195,7	1 015,4	18 825,2						0,7	18 825,2	18 825,9	
	Enseignement supérieur							9,1	9,1							9,1		9,1
	Autres Ministères	30,3	46,3	9,2	85,8			0,5	86,3							86,3		86,3
Total Etat		5 982,2	10 971,5	746,2	17 699,9	195,7	195,7	1 025,0	18 920,6						0,7	18 920,6	18 921,3	
Collectivités territoriales	Communes	4 326,8	6 231,1	211,1	10 769,0	2 917,2	19,0	2 936,2	13 705,2	393,2	214,4					607,6	14 312,8	
	Départements	74,1	113,7	1,2	189,0				189,0	391,4					1,6	580,4	582,0	
	Régions	0,2	0,2	2,0	2,4				2,4							2,4	2,4	
Total Collectivités territoriales		4 401,1	6 345,0	214,3	10 960,4	2 917,2	19,0	2 936,2	13 896,6	784,6	214,4				1,6	14 895,6	14 897,2	
Autres administrations publiques	Entreprises		0,6	0,5	1,1			0,1	0,1						599,6	0,1	599,7	
	Ménages	168,6	387,1	1,7	557,4	1 530,4		6,4	2 094,2	12,7	337,1	52,6	385,5			1,1	1,1	
	Reste du Monde							0,3	0,3							0,3	0,3	
Autres financeurs privés																		
Total		10 551,9	17 704,2	962,7	29 218,8	4 447,6	214,7	4 662,3	34 912,9	797,3	551,5	52,6	385,5		601,9	36 699,8	36 699,8	

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : second degré

	Financement final																Total Financement initial		
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés				Total Financement final	Transferts entre financeurs			
	Enseignement				Appui à la scolarité			Total Activités des unités de production	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit et autres	Total Achats de biens et services liés	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés		Total Transferts entre financeurs			
	1er cycle	Spécial 2nd degré	Second degré		Total Enseignement	Héberg. Resta.	Médecine scolaire								Orient.			Total Appui à la scolarité	Organisation du système
			2nd cycle G et T	2nd cycle prof.				Apprent. niv. 2nd degré											
Etat	Enseignement scolaire	14 866,7	963,9	9 270,6	5 053,4	14,9	30 169,5	1 847,6	143,8	289,5	2 280,9	1 047,3	33 497,7	611,3	33 497,7	611,3	34 109,0		
	Enseignement supérieur											7,8	7,8				7,8		
	Agriculture	148,8		157,9	478,5	79,9	865,1	111,4		8,4		111,4	8,4	984,9				984,9	
Etat	Autres Ministères	37,6	415,4	53,3	11,1	3,5	520,9					106,4	627,3	5,3	1 009,1	1 014,5	1 641,8		
	Total Etat	15 053,1	1 379,3	9 481,8	5 543,0	98,3	31 555,5	1 959,0	143,8	289,5	2 392,3	1 169,9	35 117,7	616,7	1 009,1	1 625,8	36 743,5		
Collectivités territoriales	Communes	129,3	2,3	28,4	18,1	5,8	184,9	0,1			0,1	0,3	185,3			164,1	420,3		
	Départements	3 593,1	132,1	8,7	1,6	17,0	3 752,5	303,4		15,0	318,4	105,4	4 176,3	93,4		-470,4	5 162,7		
	Régions	35,3	18,5	2 530,6	1 240,4	830,5	4 655,3	377,2			377,2	340,5	5 373,0	64,8	46,7	-726,9	4 757,6		
Total Collectivités territoriales	3 757,7	152,9	2 568,7	1 260,1	853,3	8 592,7	680,7		15,0	695,7	446,2	9 734,6	1 363,5	158,1	210,8	-1 219,8	10 340,5		
Autres administrations publiques	175,3	9,8	86,0	44,8	60,8	376,7	112,8				112,8	489,5	489,5	768,5		-0,1	1 257,9		
Entreprises	64,5	22,7	74,4	164,7	634,1	960,4	20,9		0,5	21,4		981,8	981,8				981,8		
Ménages	547,9	6,1	328,8	158,0	16,2	1 057,0	2 031,9		5,6	2 037,5	6,3	3 100,8	2 481,9			-1 543,2	4 039,5		
Reste du Monde	3,9	0,2	3,1	3,6		10,8	0,8			0,8		11,8	11,8				11,8		
Autres financeurs privés																			
Total	19 602,4	1 571,0	12 542,8	7 174,2	1 662,7	42 553,1	4 806,1	143,8	310,6	5 260,5	1 622,6	49 436,2	1 434,9	1 543,2	1 219,9	-2 763,1	53 375,0		

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : supérieur

		Financement final																Total Financement initial		
		Activités des unités de production								Achats de biens et services liés										
		Enseignement				Appui à la scolarité				Total Activités des unités de production				Total Achats de biens et services liés						
		Supérieur		Recherche		Total Enseignement		Médicine scolaire		Total Appui à la scolarité		Total		Livres et Leçons fourn.		Habill et autres			Total	
Form. post second.	Sup. tech. court.	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Hébergement	Restau.	Médecine scolaire	Orient.	Organisation du système	Transp. scol.	Transp. scol.	Leçons part.	Habill et autres	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Total Transferts entre financeurs	Total Financement initial			
Etat	Enseignement scolaire	53,7	1 726,5	1 107,9	4,6	2 892,7	104,1	7,3	8,0	119,4	137,9							3 150,0		
	Enseignement supérieur	96,4	899,4	9 161,6		10 494,9	310,6	37,4	348,0	104,3	10 947,2							10 947,2		
	Agriculture		152,0	222,6	15,1	433,1	29,5		29,5	1,5	464,1							464,1		
	Autres Ministères	22,2	2,1	938,9	1,6	964,8	58,4		58,4	139,6	1 162,8							1 162,8		
Total Etat		172,3	2 780,0	11 431,0	21,3	380,9	502,6	44,7	8,0	555,3	383,3							15 724,1		
Collectivités territoriales	Communes	0,5	12,6	45,2	2,2	60,5				0,1	60,6							60,6		
	Départements	3,3	9,9	209,5	6,1	228,8				0,1	228,9			65,4				294,3		
	Régions	136,8	956,0	453,6	286,9	1 833,3	63,7		63,7	89,9	1 986,9			62,6				1 986,9		
Total Collectivités territoriales		140,6	978,5	708,3	295,2	2 122,6	63,7		63,7	90,1	2 276,4			65,4				2 341,8		
Autres administrations publiques	Entreprises																			
	Ménages	1,2	23,6	170,1	21,9	216,8	5,9		5,9		222,7							222,7		
	Reste du Monde	15,5	149,4	1 102,7	227,3	1 611,5	5,5	0,3	5,8		1 617,3							1 617,3		
Autres financeurs privés	Autres financeurs privés	25,2	179,5	1 611,9	5,8	1 822,4	844,6		2,2	846,8	0,8			4,2	1 115,9	85,9		3 952,0		
		0,7	9,2	80,0		89,9					89,9							89,9		
Total		355,5	4 120,2	15 104,0	571,5	20 646,7	1 422,3	44,7	10,5	1 477,5	474,2			69,6	1 115,9	85,9		23 947,8		
																1 648,1	173,0	-1 821,1	0,0	23 947,8

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 7.1 Tableau de financement du secteur de production pour le premier degré
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : 1er degré

	Etablissements publics			Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés Ecoles mater. et elem.	Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés Ecoles mater. et elem.	Total Autres établissements privés	Services adm. et organismes publics	Total
	Ecoles mater. et elem.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance							
Etat	Enseignement scolaire	222,0	3,2	16 184,8	1 625,0	1 625,0			1 015,4	18 825,2
	Enseignement supérieur								9,1	9,1
	Autres ministères	77,2	8,6	85,8					0,5	86,3
	Total Etat	16 036,8	230,6	16 270,6	1 625,0	1 625,0			1 025,0	18 920,6
Collectivités territoriales	Communes	12 775,2	114,0	12 889,2	816,0	816,0				13 705,2
	Départements	189,0		189,0						189,0
	Régions	0,4	2,0	2,4						2,4
	Total Collectivités territoriales	12 964,6	116,0	13 080,6	816,0	816,0				13 896,6
Autres administrations publiques	Entreprises		0,5	1,1					0,1	0,1
	Ménages	1 434,5	1,1	1 437,8	590,1	590,1	59,9	59,9	6,4	2 094,2
	Reste du Monde								0,3	0,3
	Total	30 435,9	348,2	30 790,1	3 031,1	3 031,1	59,9	59,9	1 031,8	34 912,9

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 7.2 Tableau de financement du secteur de production pour le second degré
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : 2nd degré

	Etablissements publics				Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Total Autres établissements privés	Services adm. et organismes publics	Total
	Collèges et lycées	C.F.A.	Centres d'ens. spécial	Organismes d'ens. à distance		Collèges et lycées	C.F.A.	Ets Second.	C.F.A.			
Etat	Enseignement scolaire	27 496,2	8,2	146,9	17,1	4 485,8	2,7	4 488,5	4,0	4,0	1 336,8	33 497,7
	Enseignement supérieur										7,8	7,8
	Agriculture	430,7	78,8			465,9	1,1	467,0			8,4	984,9
	Autres ministères	103,3	0,1	414,1					3,4	3,4	106,4	627,3
Total Etat	28 030,2	87,1	561,0	17,1	28 695,4	4 951,7	3,8	4 955,5	7,4	7,4	1 459,4	35 117,7
Collectivités territoriales	Communes	179,2	0,9				2,2	2,2	2,7	2,7	0,3	185,3
	Départements	3 774,4	2,7	0,1		264,4	6,4	270,8	7,9	7,9	120,4	4 176,3
	Régions	3 696,0	145,0	18,5		408,2	328,1	736,3	436,7	436,7	340,5	5 373,0
Total Collectivités territoriales	7 649,6	148,6	18,6		7 816,8	672,6	336,7	1 009,3	447,3	447,3	461,2	9 734,6
Autres administrations publiques		426,1	9,8	2,6			22,9	22,9	28,1	28,1		489,5
	Entreprises	223,1	104,1	2,6	3,3	84,0	243,6	327,6	21,3	299,3	0,5	981,8
	Ménages	1 450,2	8,8	8,4	11,5	1 433,2	20,7	1 453,9	130,7	156,1	11,9	3 100,8
Reste du Monde	11,6				11,6						0,2	11,8
Autres financeurs privés												
Total	37 790,8	358,4	593,2	31,9	38 774,3	7 141,5	627,7	7 769,2	152,0	807,5	1 933,2	49 436,2

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 7.3 Tableau de financement du secteur de production pour l'enseignement supérieur
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : Enseignement supérieur

	Etablissements publics				Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés			Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés			Total Autres établissements privés	Serv. adm. et organis. publics	Total
	Collèges et lycées	C.F.A.	Universités	Autres ets d'ens. sup.		Organis. d'ens. à distance	Collèges et lycées	C.F.A.		Ets d'ens. sup.	Ets Second.	C.F.A.			
Etat	Enseignement scolaire	2 337,5	2,3	231,5	27,0	11,7	391,8	0,6		392,4	1,7		1,7	145,9	3 150,0
	Enseignement supérieur			9 296,8	1 153,6		81,9		81,9	81,9				414,9	10 947,2
	Agriculture	144,9	14,9		236,0		39,9	0,2	26,7	66,8				1,5	484,1
	Autres ministères	42,9		3,7	924,0				13,9	13,9		1,6		176,7	1 162,8
Total Etat	2 525,3	17,2	9 532,0	2 340,6	11,7	431,7	0,8	122,5	555,0	3,3	3,3	3,3	739,0	15 724,1	
Collectivités territoriales	Communes	4,7	0,4	53,6				0,5		0,5	1,3		1,3	0,1	60,6
	Départements	1,5	0,9	221,2				1,5		1,5	3,7		3,7	0,1	228,9
	Régions	460,8	48,5	235,5	560,8		51,3	75,2	275,4	401,9	189,5		189,5	89,9	1 986,9
	Total Collectivités territoriales	467,0	49,8	510,3	560,8		51,3	77,2	275,4	403,9	194,5		194,5	90,1	2 276,4
Autres administrations publiques	Entreprises	17,0	35,4	278,0	382,0	2,3	21,2	55,9	471,2	548,3	140,7	5,9	354,0	0,3	1 617,3
	Ménages	104,0	3,1	297,3	295,0	7,9	64,1	4,7	296,9	365,7	11,9	33,7	880,4	716,6	2 670,0
	Reste du monde	0,7		80,0	7,0				2,2	2,2					89,9
	Autres financeurs privés														
Total	3 136,9	108,9	10 807,9	3 599,4	21,9	566,3	143,8	1 189,1	1 881,2	39,6	363,7	1 094,9	1 498,2	1 546,0	22 600,4

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 7.4 Tableau de financement du secteur de production pour l'extra-scolaire
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : Extra-scolaire

	Etablissements publics						Etablissements privés subventionnés				Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés		Total Autres établissements privés	Serv. adm. et organ. publics	Total
	Collèges et lycées	Universités	Autres eis d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organis. d'ens. à distance	Organis. de form. extra-scol.	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organis. de form. extra-scol.		C.F.A.	Organis. de form. extra-scol.			
Etat	Enseignement scolaire	44,2	157,0	10,0		42,3				87,3					82,9	423,7
	Enseignement supérieur		28,2				78,8									107,0
	Agriculture	5,5		1,7			3,3									10,5
	Autres ministères	60,3	15,3	611,2	56,3		565,5		0,5	288,4					101,7	1 699,2
Total Etat	110,0	200,5	622,9	56,3	42,3	647,6	1 679,6	0,5	375,7					184,6	2 240,4	
Collectivités territoriales																
	Communes	3,9			1 128,1		149,8				0,6					21,2
	Départements															
Total Collectivités territoriales	Régions	200,2	34,7	23,0	13,3	4,1	289,7		12,4						264,8	1 381,1
		204,1	34,7	23,0	1 141,4	4,1	1 571,5		13,0						286,0	2 684,7
Autres administrations publiques																
	Entreprises	234,8	126,6	19,4		8,4	420,2		6,0							30,0
	Ménages	17,8		12,4	68,2	28,4	152,8		0,7	0,1						5 658,0
Autres financeurs privés	Reste du monde	5,2		0,6			5,8		0,1	0,3						1 428,4
																145,7
Total	592,4	361,8	680,2	1 265,9	83,2	868,8	3 852,3	0,5	19,4	0,5	3 175,0	4 802,3	4 802,3	334,1	12 187,2	

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité et nature des dépenses

En millions d'euros

	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système				Total	
	Personnels enseignant	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement		Dépenses en capital
Etablissements publics	Ecoles maternelles et élémentaires	15 138,2	5 698,0	3 248,5	2 022,0	1 755,5	2 284,6	289,1						30 435,9
	Collèges et lycées	24 218,2	5 206,1	2 385,3	5 134,3	2 873,1	1 461,2	0,8						41 279,0
	C.F.A.	193,1	92,2	137,7	16,0	6,8	21,5							467,3
	Universités	6 404,6	2 269,4	1 607,9	795,6	32,5	2,9							11 112,9
	Autres ets. d'enseignement supérieur	1 744,5	1 223,8	930,8	211,1	17,3	10,6	3,0						4 141,1
Etablissements privés subventionnés	Centres de formation artistique	727,5	242,3	242,4	53,7									1 265,9
	Centres d'enseignement spécial	534,8	146,6	191,0	41,1	16,7	9,0							939,2
	Organisme d'enseignement à distance	33,7	63,3	36,6	2,4									136,0
	Organismes de formation extra-scolaire	399,0	195,0	247,8	42,4	3,8	6,8							894,8
	Total Etablissements publics	49 393,6	15 136,7	9 028,0	8 318,6	4 705,7	3 796,6	292,9						90 672,1
Etablissements privés subventionnés	Ecoles maternelles et élémentaires	1 590,3	567,4	336,8	204,8	137,4	172,4	22,0						3 031,1
	Collèges et lycées	4 571,5	997,7	1 055,9	337,8	57,2	693,3							7 713,4
	C.F.A.	284,6	144,2	230,3	78,0	15,3	30,9	7,6						790,9
	Etablissements d'enseignement supérieur	437,7	178,2	384,6	153,5									1 154,0
	Organismes de formation extra-scolaire	1 130,2	580,3	1 403,5	61,0									3 175,0
Total Etablissements privés subventionnés	8 014,3	2 467,8	3 411,1	835,1	209,9	896,6	29,6						15 864,4	
Autres établissements privés	Ecoles maternelles et élémentaires	32,6	13,3	6,8	4,2									56,9
	Etablissements secondaires	105,3	19,3	7,6	20,1		10,6							162,9
	C.F.A.	335,2	173,1	421,7	151,3		89,9							1 171,2
	Ecoles supérieures	502,5	186,4	186,0	55,8									930,7
	Organismes de formation extra-scolaire	1 167,2	1 161,2	1 874,9	170,2									4 373,5
Total Autres établissements privés	2 142,8	1 553,3	2 497,0	401,6		100,5							6 695,2	
Services administratifs et organismes publics					769,9	610,4	1,2	2 232,2	1 084,5	141,4				4 839,6
	Total	59 550,7	19 157,8	14 936,1	9 555,3	5 685,5	5 404,1	323,7	2 232,2	1 084,5	141,4			118 071,3

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale

En euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Autres financeurs privés	Total général
		régions	dept	communes						
Premier degré	Pré-élémentaire	2 509,5	0,1	69,9	2 174,2		372,7	0,0		5 126,4
	Elémentaire	2 904,6	0,0	97,2	2 098,6	148,7	321,0	0,0		5 570,2
	Spécial 1er degré	6 568,4	17,3	89,1	2 276,0		244,0			9 199,2
	Total Premier degré	2 816,5	0,4	86,6	2 130,5	89,3	339,4	0,0		5 463,0
Second degré	Premier cycle	5 479,7	12,5	1 408,8	78,8	218,1	659,5	1,4		7 880,3
	Spécial second degré	7 652,1	85,7	864,6	11,1	59,8	331,9	1,0		9 116,0
	Second cycle général et technologique	7 323,0	1 640,5	223,1	53,3	214,0	880,2	2,3		10 388,0
	Second cycle professionnel	8 167,0	1 508,3	242,4	70,5	211,6	461,6	4,6		10 870,5
	Apprentissage niveau second degré	306,1	2 851,4	51,3	92,5	179,1	523,3			5 910,1
	Total Second degré	6 092,6	788,9	856,0	69,7	208,6	669,8	2,0		8 850,4
Supérieur	Formations post secondaires	3 570,7	2 491,0	50,5	9,0	23,4	773,0	12,6		7 229,2
	Supérieur technique court	7 044,0	1 945,7	109,3	17,0	55,0	390,7	18,3		9 903,9
	Supérieur long	8 137,8	345,4	130,7	12,1	102,7	1 215,6	47,8		10 712,8
	Apprentissage niveau supérieur	271,3	3 893,3	74,1	149,4	261,7	366,9			7 788,9
	Total Supérieur	7 506,8	871,8	122,1	18,0	96,2	698,9	38,8		10 348,3
	Total général	4 848,8	449,9	400,1	980,9	136,1	572,5	6,8		7 569,7

Compte de l'éducation 2007 définitif
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités

En euros

	Activités des unités de production				Total Activités des unités de production	Achats de biens et services liés			Total Achats de biens et services liés	Total	
	Enseigt	Héberg. Restau.	Autres appuis à la scolarité	Organisation du système		Transport scolaires	Livres et fournitures	Autres			
Premier degré	Pré-élémentaire	4 106,9	639,9	32,3	152,6	4 931,8	98,6	40,3	55,6	194,6	5 126,4
	Elémentaire	4 389,8	685,1	32,2	156,8	5 262,9	128,3	107,7	71,3	307,3	5 570,2
	Spécial 1er degré	8 324,9	349,4	16,4	97,7	8 788,4	227,4	117,6	65,7	410,8	9 199,2
	Total Premier degré	4 349,4	662,0	32,0	153,6	5 197,0	118,7	82,1	65,2	266,0	5 463,0
Second degré	Premier cycle	6 236,9	708,6	82,9	204,7	7 233,1	265,3	133,4	248,4	647,2	7 880,3
	Spécial second degré	7 566,6	505,7	14,9	637,2	8 724,5	176,8	134,9	80,0	391,6	9 116,0
	Second cycle général et technologique	8 209,8	957,7	82,5	319,7	9 569,8	242,4	193,4	382,3	818,2	10 388,0
	Second cycle professionnel	8 823,6	1 082,3	79,5	330,7	10 316,0	238,5	137,0	179,0	554,4	10 870,5
	Apprentissage niveau second degré	4 899,2	385,7		264,0	5 548,9		266,4	94,9	361,2	5 910,1
	Total Second degré	7 055,9	796,9	75,3	269,1	8 197,2	237,9	156,6	258,5	653,1	8 850,4
Supérieur	Formations post secondaires	6 470,6	304,5	10,8	54,1	6 840,0		365,8	23,4	389,2	7 229,2
	Supérieur technique court	8 289,6	664,0	22,5	265,1	9 241,2	104,3	489,3	69,2	662,8	9 903,9
	Supérieur long	9 298,3	614,0	25,9	187,6	10 125,8	10,3	503,8	73,0	587,1	10 712,8
	Apprentissage niveau supérieur	6 829,3	536,5		291,6	7 657,5		86,0	45,4	131,4	7 788,9
	Total Supérieur	8 922,7	614,6	23,9	204,9	9 766,1	30,1	482,2	70,0	582,2	10 348,3
	Total	6 135,6	708,8	48,1	207,7	7 100,2	152,8	173,4	143,3	469,6	7 569,7

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Financement final													Total Financement entre financeurs	Total Transferts entre financeurs	Total Financement initial																	
	Activités des unités de production					Total Activités des unités de production				Achats de biens et services liés							Total Financement final																
	Enseigt	Appui à la scolarité		Organisation du système		Transports scolaires	Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillage et autres	Total Achats de biens et services liés	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus																				
		Hébergement Restaurant.	Médecine scolaire	Orient.																													
Premier degré	Pré-élémentaire	10 774,1	1 650,0	88,9	349,0	12 861,9	145,5	105,7	143,8	395,0				1,2	-1,2	0,0	13 256,9	0,0	13 256,9														
	Elémentaire	18 235,4	2 799,5	140,4	587,1	21 762,4	237,1	445,1	236,4	972,9	1,9	-625,0	0,0	22 735,3	0,0	22 735,2																	
	Spécial 1er degré	972,3	40,5	1,9	17,2	1 031,9	16,9	13,8	7,6	38,3	1 070,2	0,7	-0,7	0,0	1 070,2	0,0	1 070,2																
Total Premier degré																	29 981,7	4 490,0	231,2	953,3	35 656,2	399,5	584,6	54,2	387,8	1 406,2	3,1	-626,9	0,0	37 062,4	0,0	37 062,4	
Second degré	Premier cycle	20 182,5	1 840,4	161,3	619,2	22 984,6	1 054,2	428,0	394,1	2 277,3	149,3	-836,1	0,0	25 261,9	0,0	25 261,9																	
	Spécial second degré	1 620,3	73,3	5,9	147,3	1 847,8	41,5	28,6	16,7	86,7	3,2	-45,1	0,0	1 934,5	0,0	1 934,5																	
	Second cycle général et technologique	13 252,2	1 216,4	75,4	87,9	15 132,7	507,5	315,8	401,8	195,7	1 420,8	120,0	-602,6	0,0	16 553,5	0,0	16 553,5																
	Second cycle professionnel	7 664,4	708,5	35,9	261,0	8 714,2	244,2	121,9	44,8	102,7	513,6	59,5	-473,2	0,0	9 227,8	0,0	9 227,8																
	Apprentissage niveau second degré	1 721,6	121,8		91,7	1 935,1		92,3		32,4	124,6	168,1	-168,1	0,0	2 059,7	0,0	2 059,7																
Total Second degré																	44 441,0	3 958,4	278,5	316,6	50 614,4	1 847,4	986,6	840,6	748,6	4 423,2	500,2	-2 125,2	0,0	55 037,6	0,0	55 037,6	
Supérieur	Formations post secondaires	386,5	31,3	0,5	0,3	425,7	3,5	20,7	1,3	25,5	1,4	-28,6	0,0	451,2	0,0	451,2																	
	Supérieur technique court	4 261,8	325,6	11,8	152,0	4 753,7	91,8	250,3	19,3	377,6	25,9	-518,9	0,0	5 131,3	0,0	5 131,3																	
	Supérieur long	16 590,3	945,8	23,5	366,6	17 934,4	36,5	880,4	69,3	1 021,4	57,8	-1 347,8	0,0	18 955,8	0,0	18 955,8																	
	Apprentissage niveau supérieur	667,0	48,1		24,9	740,0		7,3		3,8	11,2	49,3	-49,3	0,0	751,2	0,0	751,2																
Total Supérieur																	21 905,6	1 350,8	35,8	11,0	23 853,8	131,8	1 138,8	88,6	76,5	1 435,7	1 810,2	-1 944,6	0,0	25 289,5	0,0	25 289,5	
Extra- scolaire	Formation professionnelle continue	9 467,6	18,9		362,0	9 848,5					1,5	1 042,3	-1 043,7	0,0	9 848,5	0,0	9 848,5																
	Autre extra-scolaire	2 532,1				2 532,1					2,9	-2,9	0,0	2 532,1	0,0	2 532,1																	
Total Extra-scolaire																	11 999,7	18,9		362,0	12 380,6						1,5	1 045,2	-1 046,6	0,0	12 380,6	0,0	12 380,6
Total																	108 328,0	9 818,1	545,5	327,6	122 505,1	2 378,7	2 690,0	983,4	1 212,9	7 265,0	4 060,5	-5 743,3	0,0	129 770,1	0,0	129 770,1	

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement

En millions d'euros

	1er degré			Total 1er degré	2nd degré				Total 2nd degré	Enseignement supérieur				Total Enseignement supérieur	Extra-scolaire		Total Extra-scolaire	Total général		
	Pré-élem.	Elem.	Spécial 1er deg.		1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.		Apprent. Niv. 2nd degré	Form. post second.	Sup. tech. court	Sup. long		Apprent. niveau sup.	Form. Prof. Cont.			Autre extra scol.	
Etat	Enseignement scolaire	6 563,2	12 102,9	749,6	19 415,6	16 640,4	1 078,0	10 422,4	5 805,0	21,1	33 966,9	63,2	1 856,8	1 050,7	2,9	2 973,6	300,8	46,0	346,8	56 702,9
	Enseignement supérieur						33,0				33,0	129,1	1 470,6	11 612,0		13 211,7		113,7	113,7	13 358,4
	Agriculture					168,7		192,5	574,4	74,7	1 010,3		192,3	286,2	14,3	492,8	13,5		13,5	1 516,6
	Autres ministères	26,4	41,3	23,7	91,4	33,7	524,8	129,8	53,7	17,8	759,8	26,2	27,9	1 316,3	7,0	1 377,4	2 082,7	128,6	2 211,3	4 439,9
Total Etat	6 589,6	12 144,2	773,3	19 507,0	16 842,8	1 602,7	10 777,7	6 433,1	113,6	35 770,0	218,6	3 547,6	14 265,1	24,2	18 055,5	2 397,0	288,3	2 685,3	76 017,8	
Collectivités territoriales	Communes	5 628,5	8 527,5	264,9	14 420,9	215,8	2,3	1,6	3,2	24,4	247,3	0,2	0,5	29,8	11,1	41,6	166,3	1 138,7	1 305,0	16 014,8
	Départements	77,2	120,0	1,3	198,5	5 286,6	196,4	498,5	236,6	23,1	6 241,2	6,6	97,1	263,8	9,1	376,6	0,0	0,0	0,0	6 816,3
	Régions	0,4	0,5	2,1	3,0	63,2	25,7	3 453,7	1 849,0	789,1	6 180,6	173,3	1 128,4	511,8	322,3	2 135,8	627,5	75,6	703,1	9 022,5
Total Collectivités territoriales	5 706,1	8 648,0	268,3	14 622,4	5 565,6	224,4	3 953,8	2 088,8	836,6	12 669,1	180,1	1 226,0	805,3	342,5	2 554,0	793,8	1 214,2	2 008,0	31 853,5	
Autres administrations publiques		621,5		621,5	636,0	38,6	318,4	167,4	49,0	1 209,4	1,1	23,0	159,8	19,0	202,9	24,4		24,4	2 058,2	
Entreprises					10,1	22,2	88,2	122,9	703,4	946,8	9,5	114,0	491,8	279,1	894,4	5 605,3	32,7	5 638,0	7 479,2	
Ménages	960,3	1 319,7	28,3	2 308,2	2 142,3	42,9	1 364,1	358,1	171,7	4 079,1	32,4	141,2	1 951,0	29,9	2 154,5	529,6	927,6	1 457,2	9 999,1	
Reste du Monde	0,1	0,2		0,3	3,4	0,1	2,6	4,0	134,9	145,0	1,0	9,2	119,8	36,6	166,6	461,3	2,3	463,6	775,5	
Autres financeurs privés	0,8	1,7	0,4	2,9	61,7	3,7	48,8	53,5	50,5	218,2	8,5	70,2	1 163,0	19,9	1 261,6	37,1	67,0	104,1	1 586,8	
Total général	13 256,9	22 735,2	1 070,2	37 062,4	25 261,9	1 934,5	16 553,5	9 227,8	2 059,7	55 037,6	451,2	5 131,3	18 955,8	751,2	25 289,5	9 848,5	2 532,1	12 380,6	129 770,1	

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 3. La dépense d'éducation par activité selon la source de financement

En millions d'euros

	Financement final																	Total Financement initial
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			
	Enseignement et Recherche					Appui à la scolarité			Total des unités de production	Livres et fourn.	Leçons part.	Habitat et autres	Total de biens et services liés	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus		
	1er degré	Second degré	Enseign sup.	Extra-scol Recher- che	Total	Héberg. Restau.	Médecine scolaire	Orient.									Organisat. du système	
Enseignement scolaire	18 253,5	30 604,1	2 720,1	263,4	51 841,1	1 204,2	505,1	301,6	2 010,9	2 232,0	56 084,0			616,4	2,6		56 702,9	
Enseignement supérieur		33,0	10 841,2	113,7	11 334,3	397,7	21,2		418,9	148,0	11 901,2			1 457,6		-0,4	13 358,4	
Agriculture		890,2	399,1	13,5	1 343,7	74,7			74,7	9,1	1 427,5			89,1			1 516,6	
Autres ministères	91,4	524,3	1 000,4	1 669,5	3 285,6	64,8			390,2	3 740,6				173,4	833,5	-307,6	4 439,9	
Total Etat	18 344,9	32 051,6	14 960,8	2 060,1	67 804,7	1 741,4	526,3	301,6	2 569,3	2 779,3	73 153,3			2 336,5	836,1	-308,0	76 017,8	
Collectivités territoriales																		
Communes	10 855,7	186,8	61,1	1 316,2	12 419,8	2 943,6	19,2		2 962,8	0,4	15 383,0	387,0	221,5		171,2	-148,0	16 014,8	
Départements	196,9	4 112,3	240,6		4 549,8	271,1		15,2	286,3	108,1	4 944,2	1 904,8		96,2		-128,9	6 816,3	
Régions	2,5	5 535,7	1 831,1	1 262,9	8 632,2	383,1			383,1	585,5	9 600,8	115,0		209,7	172,6	-1 075,6	9 022,5	
Total Collectivités territoriales	11 055,1	9 834,9	2 132,8	2 579,1	25 601,9	3 597,7	19,2	15,2	3 632,1	694,0	29 928,0	2 291,8	336,5	305,9	343,8	-1 352,6	31 853,5	
Autres administrations publiques																		
Entreprises		314,6	215,6	27,5	557,7	104,5		0,1	104,6	662,3	662,3			1 418,1		-22,2	2 058,2	
Ménages	580,9	1 088,6	1 937,9	1 458,7	5 066,1	4 341,0	8,0	4 349,0	7,7	9 422,9	86,9	2 353,5	983,4			-4 060,5	9 999,1	
Reste du Monde		9,5	130,0	132,2	271,7	0,3		0,3	0,6	272,6					502,9	0,0	775,5	
Autres financeurs privés	0,8	203,8	1 248,7	104,1	1 558,9	21,9	1,7	23,6	4,3	1 586,8							1 586,8	
Total	29 981,7	44 441,0	21 377,1	11 999,7	108 328,0	9 818,1	545,5	327,6	10 691,2	3 485,9	122 505,1	2 378,7	2 690,0	4 060,5	1 662,8	-5 743,3	129 770,1	
																	0,0	129 770,1

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : premier degré

		Financement final														Total Financement initial						
		Activités des unités de production						Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			Total Financement final		Total Transferts entre financeurs					
		Enseignement			Appui à la scolarité			Total Activités des unités de production		Livres et fourn.		Leçons part.	Habilité et autres	Bourses d'études et ARS				Autres transferts versés	Transferts reçus			
		1er degré		Spécial 1er degré	Total Enseignement	Héberg. Restau.	Médecine scolaire	Total Appui à la scolarité	Organisation du système	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilité et autres	Total Achats de biens et services liés				Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus		
Pré-élem.	Elémentaire																					
Etat	Enseignement scolaire	6 134,1	11 389,1	730,3	18 253,5	212,0	212,0	946,9	19 412,4					0,7	2,6		19 412,4	0,7	2,6	3,2	19 415,6	
	Enseignement supérieur																					
	Autres Ministères	26,4	41,3	23,7	91,4				91,4									91,4				91,4
	Total Etat	6 160,5	11 430,4	754,0	18 344,9	212,0	212,0	946,9	19 503,8					0,7	2,6		19 503,8	0,7	2,6	3,2	19 507,0	
Collectivités territoriales	Communes	4 361,9	6 281,0	212,8	10 855,7	2 943,5	19,2	2 962,7	13 818,3	387,0	218,7	605,7					14 424,0			-3,1	14 420,9	
	Départements	77,2	118,4	1,3	196,9				196,9					1,6			196,9	1,6		1,6	198,5	
	Régions	0,2	0,2	2,1	2,5				2,5						0,5		2,5	2,5	0,5	0,5	3,0	
	Total Collectivités territoriales	4 439,3	6 399,6	216,2	11 055,1	2 943,5	19,2	2 962,7	14 017,7	387,0	218,7	605,7		1,6	0,5		14 623,4	1,6	0,5	-1,0	14 622,4	
Autres administrations publiques	Entreprises																					621,5
	Ménages	174,3	405,0	1,7	580,9	1 546,5		1 546,5	4,0	2 131,5	12,5	346,0	800,5				2 932,0			-623,8	2 308,2	
	Reste du Monde								0,3	0,3							0,3				0,3	
	Autres financeurs privés		0,4	0,4	0,8			2,1	2,9								2,9				2,9	
	Total	10 774,1	18 235,4	972,3	29 981,7	4 490,0	231,2	4 721,2	35 656,2	399,5	564,6	1 406,2		623,8	3,1		37 062,4	623,8	3,1	-626,9	37 062,4	

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : supérieur

	Financement final																	Total Financement initial			
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés						Total				
	Enseignement					Appui à la scolarité					Total	Livres et Leçons fourn.			Habill et autres		Total				
	Supérieur		Recherche			Total Enseigne- ment		Héberg. Resta.		Médecine scolaire		Orient.	Total Appui à la scolarité	Organisa- tion du système	Total Activités des unités de production	Transp. scol.	Livres et Leçons fourn.		Habill et autres	Total	
	Form. post second.	Sup. tech. court.	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Recherche	Total Enseigne- ment	Héberg. Resta.	Médecine scolaire	Orient.	Total Appui à la scolarité	Organisa- tion du système	Total Activités des unités de production	Transp. scol.	Livres et Leçons fourn.	Habill et autres	Total	Bourses d'études et ARS		Autres transferts versés	Transferts reçus	Total Transferts entre financeurs
Etat	Enseignement scolaire	58,5	1 705,5	954,4	1,7	2 720,1	69,9	14,6	8,0	92,5	159,3	2 971,9							1,7	2 973,6	
	Enseignement supérieur	102,8	971,9	9 766,5		11 877,6	397,7	21,2	418,9	148,0	11 754,5							-0,4	1 457,2	13 211,7	
	Agriculture		150,5	234,4	14,2	440,0	18,6		18,6	1,7	460,3								32,5	492,8	
	Autres Ministères	22,3	2,6	968,5	7,0	1 000,4	45,9			45,9	148,9	1 195,2							167,8	1 822,2	1 377,4
Total Etat	183,6	2 830,5	11 923,8	22,9	387,3	15 348,1	532,1	35,8	8,0	575,9	457,9	16 381,9						-0,4	1 673,6	18 055,5	
Collectivités territoriales	Communes	0,5	12,6	45,5	2,5	61,1				0,1	61,2							18,1	-37,8	41,6	
	Départements	3,4	10,1	218,2	8,9	240,6	0,1		0,1	0,1	240,8	127,7						20,3	-122	376,6	
	Régions	154,5	989,9	368,6	318,1	1 831,1	82,3			82,3	2 005,5							130,3	-65,3	2 135,8	
Total Collectivités territoriales	158,4	1 012,6	632,3	329,5	2 132,8	82,4			82,4	92,3	2 307,5	127,7						150,6	-115,3	2 554,0	
Autres administrations publiques	Entreprises																				
	Ménages	21,2	176,7	1 738,3	1,7	1 937,9	716,4		2,3	718,7	0,2	2 656,8	4,1	1 138,8	88,6	76,5	1 308,0		-1 810,2	2 154,5	
	Reste du Monde	1,0	9,2	119,8		130,0					130,0									36,6	166,6
	Autres financeurs privés	6,8	68,2	1 154,9	18,8	1 250,2	10,8		0,4	11,2	0,2	1 261,6									1 261,6
Total	382,0	4 219,3	16 108,8	667,0	528,5	21 905,6	1 350,8	35,8	11,0	1 397,6	550,6	23 853,8	131,8	1 138,8	88,6	76,5	1 435,7	1 810,2	-1 944,6	25 289,5	

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 7.1 Tableau de financement du secteur de production pour le premier degré
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : 1er degré

	Etablissements publics			Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés Ecoles mater. et elem.	Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés Ecoles mater. et elem.	Total Autres établissements privés	Services adm. et organismes publics	Total
	Ecoles mater. et elem.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance							
Etat	Enseignement scolaire	151,0	4,1	16 810,2	1 655,3	1 655,3			946,9	19 412,4
	Enseignement supérieur									
	Autres ministères	68,2	23,2	91,4						91,4
	Total Etat	16 723,3	174,2	16 901,6	1 655,3	1 655,3			946,9	19 503,8
Collectivités territoriales	Communes	12 881,2	114,9	12 996,1	822,2	822,2				13 818,3
	Départements	196,9		196,9						196,9
	Régions	0,4	2,1	2,5						2,5
	Total Collectivités territoriales	13 078,5	117,0	13 195,5	822,2	822,2				14 017,7
Autres administrations publiques	Entreprises									
	Ménages	1 462,4	1,1	1 465,6	594,0	594,0	67,9	67,9	4,0	2 131,5
	Reste du Monde								0,3	0,3
	Total Autres administrations publiques	1 462,4	0,4	1 465,6	594,0	594,0	67,9	67,9	4,3	2 136,6
	Total	31 264,2	292,7	31 563,5	3 071,5	3 071,5	67,9	67,9	953,3	35 656,2

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 7.2 Tableau de financement du secteur de production pour le second degré
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : 2nd degré

	Etablissements publics				Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Total Autres établissements privés	Services adm. et organismes publics	Total
	Collèges et lycées	C.F.A.	Centres d'ens. spécial	Organismes d'ens. à distance		Collèges et lycées	C.F.A.	Ets Second.	C.F.A.			
Etat	Enseignement scolaire	27 279,6	6,6	154,6	23,5	4 552,0			0,6	0,6	1 336,0	33 352,9
	Enseignement supérieur	33,0										33,0
	Agriculture	416,0	73,1			456,0	1,2				7,4	953,7
	Autres ministères	102,4		404,3		7,7	7,7		9,9	9,9	115,9	640,2
Total Etat	27 831,0	79,7	558,9	23,5	5 008,0	8,9	5 016,9	10,5	10,5	1 459,3	34 979,8	
Collectivités territoriales	Communes	180,6	1,0				2,3		3,0	3,0	0,3	187,2
	Départements	4 092,7	3,4	0,1		267,8	8,4		10,9	10,9	123,2	4 506,5
	Régions	4 551,1	135,4	26,9		393,2	320,4		409,5	409,5	340,2	6 176,7
Total Collectivités territoriales	8 824,4	139,8	27,0		661,0	331,1	992,1	423,4	423,4	463,7	10 870,4	
Autres administrations publiques		362,0	7,0	2,1			18,4		23,6	23,6	0,1	413,2
	Entreprises	145,6	110,3	1,5		87,5	260,4	8,1	332,7	340,8	0,7	946,8
	Ménages	1 488,3	7,5	8,7	12,5	1 471,9	17,4	1 489,3	138,2	160,4	9,2	3 175,9
Reste du Monde		9,8					9,8				0,3	10,1
Autres financeurs privés		148,4	8,1	1,1	2,6		18,6	12,3	23,8	36,1	3,3	218,2
Total	38 809,5	352,4	599,3	38,6	7 228,4	654,8	7 883,2	158,6	836,2	994,8	1 936,6	50 614,4

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 7.3 Tableau de financement du secteur de production pour l'enseignement supérieur
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : Enseignement supérieur

	Etablissements publics				Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés			Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés			Total Autres établissements privés	Serv. adm. et organ. publics	Total
	Collèges et lycées	C.F.A.	Universités	Autres ets d'ens. sup.		Organis. d'ens. à distance	Collèges et lycées	C.F.A.		Ets d'ens. sup.	Ets Second.	C.F.A.			
Etat	Enseignement scolaire	2 302,7	1,5	88,7	17,2	394,3			394,3	0,2			0,2	167,3	2 971,9
	Enseignement supérieur	6,2		9 997,6	1 105,2			99,8	99,8					545,7	11 754,5
	Agriculture	138,2	14,0		241,2	38,4	0,2	26,6	65,2					1,7	460,3
	Autres ministères	44,8		4,3	949,8		1,9	14,9	16,8		5,1			174,4	1 195,2
Total Etat	2 491,9	15,5	10 090,6	2 296,2	17,2	432,7	2,1	141,3	576,1	5,3			5,3	889,1	16 381,9
Collectivités territoriales	Communes	4,7	0,4	53,9			0,6		0,6	1,5				0,1	61,2
	Départements	1,5	1,4	230,2			2,1		2,1	5,5				0,1	240,8
	Régions	588,0	55,6	193,1	508,2		48,0	81,0	207,7	207,4				116,5	2 005,5
	Total Collectivités territoriales	594,2	57,4	477,2	508,2	1 637,0	48,0	83,7	207,7	339,4	214,4			214,4	116,7
Autres administrations publiques	Entreprises	18,2	45,1	229,1	41,0	28,8	65,6	56,4	150,8	168,4	222,4		409,9	0,3	894,4
	Ménages	107,2	3,1	279,0	97,5	9,0	65,3	4,4	494,5	11,2	1 036,3		1 084,4	582,1	2 656,8
	Reste du monde	0,7		87,7	38,5				3,1						130,0
	Total	3 247,7	126,7	11 862,3	3 313,5	28,1	574,8	165,1	1 147,7	1 887,6	423,3	1 311,0	1 790,3	1 597,6	23 853,8

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 7.4 Tableau de financement du secteur de production pour l'extra-scolaire
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : Extra-scolaire

	Etablissements publics										Etablissements privés subventionnés				Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés		Total Autres établissements privés	Serv. adm. et organism. publics	Total	
	Etablissements publics					Total Etablissements publics					Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organism. de form. extra-scol.		C.F.A.	Organism. de form. extra-scol.				
	Collèges et lycées	Universités	Autres ets d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organism. d'ens. à distance	Organism. de form. extra-scol.	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organism. de form. extra-scol.											
Etat	Enseignement scolaire	34,1	93,4	11,1	51,7	190,3				73,1	73,1						83,4	346,8			
	Enseignement supérieur				113,7	113,7													113,7		
	Agriculture	5,3			8,2	13,5													13,5		
	Autres ministères	57,8	0,1	658,8	48,9	576,5	1 342,1			346,3	346,3							125,4	1 813,8		
Total Etat	97,2	93,5	669,9	48,9	51,7	1 659,6			419,4	419,4							208,8	2 287,8			
Collectivités territoriales																					
	Communes	3,7			1 138,8	1 293,8			0,6	0,6	0,6							21,8	21,8		
	Départements																				
	Régions	206,9	16,3		40,1	265,5			14,0	14,0	718,6							264,8	264,8		
Total Collectivités territoriales	210,6	16,3		1 178,9	1 53,5	1 559,3			14,6	14,6	718,6							286,6	286,6		
Autres administrations publiques																					
	Entreprises	238,6	172,5	19,7		458,1			2,9	6,1	1 848,6							3 322,3	3 322,3		
	Ménages	21,1		12,6	69,1	143,2			0,7	0,1	182,4							1 132,3	1 132,3		
	Reste du monde	5,4		0,6		8,3			0,1	0,3	35,0							88,5	88,5		
Autres financeurs privés	28,4				9,2	73,2				30,9									104,1		
Total	619,1	282,3	704,7	1 296,9	82,4	936,0			3,7	21,1	3 234,9							4 837,5	4 837,5	362,0	12 380,6

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité et nature des dépenses

En millions d'euros

	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système				Total	
	Personnels enseignant	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital				
Etablissements publics	Ecoles maternelles et élémentaires	15 854,8	5 714,3	3 266,1	2 037,7	1 795,0	2 307,2	289,1					31 264,2	
	Collèges et lycées	24 818,6	5 998,1	2 846,9	5 257,0	2 116,5	1 472,2	0,9					42 510,2	
	C.F.A.	198,8	94,9	135,5	22,6	9,9	17,4						479,1	
	Universités	6 508,4	2 418,5	2 181,6	874,9	16,0	3,8						12 003,2	
	Autres ets. d'enseignement supérieur	1 856,8	990,6	786,7	421,8	15,7	10,9	2,5					4 085,0	
	Centres de formation artistique	732,7	244,3	244,2	75,7								1 296,9	
	Centres d'enseignement spécial	512,6	159,0	162,4	37,6	10,5	9,4						891,5	
	Organisme d'enseignement à distance	27,8	100,8	26,4	2,7								157,7	
	Organismes de formation extra-scolaire	340,0	200,8	177,6	51,3	3,8	6,5						780,0	
	Total Etablissements publics	50 850,5	15 921,3	9 927,4	8 781,3	3 967,4	3 827,4	292,5						93 467,8
Etablissements privés subventionnés	Ecoles maternelles et élémentaires	1 619,8	574,4	340,8	207,9	138,3	168,8	21,5					3 071,5	
	Collèges et lycées	4 659,4	976,9	1 062,3	352,2	448,1	307,9						7 806,8	
	C.F.A.	302,6	153,4	244,8	82,9	16,3	32,9	8,1					841,0	
	Etablissements d'enseignement supérieur	425,8	178,6	419,9	83,9								1 108,2	
	Organismes de formation extra-scolaire	1 145,8	588,5	1 428,4	62,2								3 224,9	
	Total Etablissements privés subventionnés	8 153,4	2 471,8	3 496,2	789,1	602,7	509,6	29,6						16 052,4
	Autres établissements privés	Ecoles maternelles et élémentaires	37,6	14,4	7,7	4,9								64,6
		Etablissements secondaires	113,8	23,7	11,9	21,9		11,2						182,5
		C.F.A.	363,6	187,7	457,5	164,2		86,5						1 259,5
		Ecoles supérieures	557,2	278,7	167,1	111,4								1 114,4
Organismes de formation extra-scolaire		1 897,3	735,7	1 697,3	73,9								4 404,2	
Total Autres établissements privés	2 969,5	1 240,2	2 341,5	376,3		97,7							7 025,2	
Services administratifs et organismes publics					697,0	522,5	152,5	2 224,0	1 106,2	164,6			4 866,8	
	Total	61 973,4	19 633,3	15 665,1	9 946,7	5 267,1	4 957,2	474,6	1 106,2	164,6			121 412,2	

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale

En euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Autres financiers privés	Total général
		régions	dept	communes						
Premier degré	Pré-élémentaire	2 588,4	0,2	30,3	2 210,9		377,2	0,0	0,3	5 207,3
	Elémentaire	2 992,8	0,1	29,6	2 101,5	153,2	325,2	0,0	0,4	5 602,8
	Spécial 1er degré	6 774,5	18,4	11,4	2 320,3		248,1		3,5	9 376,2
	Total Premier degré	2 903,8	0,4	29,5	2 146,7	92,5	343,6	0,0	0,4	5 517,0
Second degré	Premier cycle	5 376,9	20,2	1 687,7	68,9	203,0	683,9	1,1	19,7	8 064,6
	Spécial second degré	7 872,0	126,2	964,5	11,3	189,6	210,5	0,5	18,2	9 501,7
	Second cycle général et technologique	7 169,6	2 297,5	331,6	1,1	211,8	907,4	1,7	32,5	11 011,9
	Second cycle professionnel	7 994,9	2 297,8	294,0	4,0	208,0	445,1	5,0	66,5	11 468,1
	Apprentissage niveau second degré	332,5	2 309,7	67,6	71,5	143,4	502,7	394,9	147,8	6 029,1
	Total Second degré	5 976,0	1 032,6	1 042,7	41,3	202,1	681,5	24,2	36,6	9 195,0
Supérieur	Formations post secondaires	3 782,7	2 989,9	114,2	3,5	19,0	561,2	17,3	147,1	7 809,3
	Supérieur technique court	7 102,1	2 259,1	194,4	1,0	46,0	282,7	18,4	140,5	10 272,5
	Supérieur long	8 650,3	310,3	160,0	18,0	96,9	1 183,1	72,6	705,2	11 494,7
	Apprentissage niveau supérieur	261,4	3 481,1	98,3	119,9	205,2	322,6	395,3	214,9	8 113,4
	Total Supérieur	7 853,7	929,0	163,8	18,1	88,3	937,2	72,5	548,8	11 000,4
	Total général	4 888,1	554,5	454,3	980,5	135,6	569,4	20,8	96,8	7 824,7

Compte de l'éducation 2008 définitif
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités

En euros

	Activités des unités de production				Total Activités des unités de production	Achats de biens et services liés			Total Achats de biens et services liés	Total	
	Enseigt	Héberg. Restau.	Autres appuis à la scolarité	Organisation du système		Transport scolaires	Livres et fournitures	Autres			
Premier degré	Pré-élémentaire	4 232,1	648,1	34,9	137,1	5 052,2	57,1	41,5	56,5	155,1	5 207,3
	Elémentaire	4 493,9	689,9	34,6	144,7	5 363,0	58,4	109,7	71,6	239,8	5 602,8
	Spécial 1er degré	8 517,8	355,1	16,7	150,7	9 040,2	148,3	120,6	67,0	335,9	9 376,2
	Total Premier degré	4 463,0	668,4	34,4	141,9	5 307,7	59,5	84,1	65,8	209,3	5 517,0
Second degré	Premier cycle	6 443,0	587,5	109,4	197,7	7 337,6	336,5	136,6	253,8	727,0	8 064,6
	Spécial second degré	7 958,3	360,0	33,9	723,5	9 075,7	203,7	140,3	82,0	426,0	9 501,7
	Second cycle général et technologique	8 815,7	809,2	108,6	333,1	10 066,7	337,6	210,1	397,4	945,2	11 011,9
	Second cycle professionnel	9 525,1	878,0	102,3	324,4	10 829,8	303,5	151,5	183,3	638,3	11 468,1
	Apprentissage niveau second degré	5 039,3	356,5		268,4	5 664,3		270,0	94,8	364,9	6 029,1
	Total Second degré	7 424,7	661,3	99,4	270,7	8 456,1	308,6	164,8	265,5	739,0	9 195,0
Supérieur	Formations post secondaires	6 689,2	541,7	13,8	122,9	7 367,6	60,6	358,5	22,6	441,7	7 809,3
	Supérieur technique court	8 531,9	651,8	28,6	304,3	9 516,7	183,9	501,1	70,8	755,9	10 272,5
	Supérieur long	10 060,3	573,5	19,2	222,3	10 875,3	22,1	521,7	75,5	619,4	11 494,7
	Apprentissage niveau supérieur	7 204,3	519,5		268,9	7 992,7		79,4	41,3	120,7	8 113,4
	Total Supérieur	9 528,5	587,6	20,4	239,5	10 375,9	57,3	495,3	71,8	624,5	11 000,4
	Total	6 420,9	653,2	56,2	208,2	7 340,5	158,6	179,3	146,4	484,3	7 824,7

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 1. La dépense d'éducation par niveau et activité
en millions d'euros

	Financement final														Total Financement entre financeurs	Total Transferts entre financeurs	Total Financement initial
	Activités des unités de production						Total Achats de biens et services liés				Total Financement final	Bourses et d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus			
	Enseigt	Appui à la scolarité		Organisation du système de production	Total Activités des unités de production	Transports scolaires	Livres et fournitures	Leçons particulières	Habillage et autres	Total Achats de biens et services liés							
		Hébergement Restaurant	Médecine scolaire														
Premier degré	Pré-élémentaire	11 056,5	1 700,0	97,7	388,0	13 222,2	143,0	109,0		145,3	397,2	13 619,4	1,2	-1,2	0,0	13 619,4	
	Elémentaire	18 849,8	2 892,0	154,3	618,5	22 514,6	233,0	458,8	56,2	238,9	986,9	23 501,5	1,9	-630,0	0,0	23 501,4	
	Spécial 1er degré	1 007,6	41,6	2,2	18,1	1 069,4	16,6	14,2	7,7	38,6	1 108,0	1 108,0	0,6	-0,6	0,0	1 108,0	
Total Premier degré																	
Second degré	Premier cycle	20 050,1	1 848,4	174,3	643,7	22 897,9	1 036,0	441,1	408,3	405,3	2 290,8	25 188,7	150,1	-836,1	0,0	25 188,7	
	Spécial second degré	1 593,2	69,3	6,3	145,4	1 815,2	40,8	29,4	16,9	87,1	1 902,3	1 902,3	3,3	-44,5	0,0	1 902,3	
	Second cycle général et technologique	13 543,5	1 219,8	81,5	527,0	15 459,8	498,8	325,5	416,3	197,7	1 438,4	16 898,2	120,6	-604,5	0,0	16 898,2	
	Second cycle professionnel	7 805,8	707,8	38,8	266,6	8 865,4	240,0	125,7	46,4	103,8	515,9	9 381,3	414,1	-474,0	0,0	9 381,3	
	Apprentissage niveau second degré	1 728,3	122,0		91,8	1 942,1		95,1	32,7	127,8	2 069,9	2 069,9	169,0	-169,0	0,0	2 069,9	
Total Second degré																	
Supérieur	Formations post secondaires	399,1	31,4	0,6	6,4	437,8	3,4	21,4	1,3	26,1	463,9	463,9	1,4	-28,0	0,0	463,9	
	Supérieur technique court	4 380,3	326,2	12,5	149,0	4 870,6	90,3	258,0	20,0	384,5	5 255,1	5 255,1	26,0	-539,6	0,0	5 255,1	
	Supérieur long	17 406,5	951,3	23,3	371,8	18 761,3	35,9	886,7	71,8	55,8	1 050,2	19 811,5	1 383,7	-1 421,8	0,0	19 811,5	
	Apprentissage niveau supérieur	670,0	49,8		25,1	744,8		7,6	3,9	11,4	756,2	756,2	49,6	-49,6	0,0	756,2	
	Total Supérieur																
Extra- scolaire	Formation professionnelle continue	9 226,4	18,6		327,8	9 572,8						9 572,8	1,4	-1 049,1	0,0	9 572,8	
	Autre extra-scolaire	2 560,1			2 560,1							2 560,1	2,9	-2,9	0,0	2 560,1	
	Total Extra-scolaire	11 786,6	18,6		327,8	12 133,0						12 133,0	1,4	-1 052,0	0,0	12 133,0	
Total																	
		110 277,3	9 978,2	591,3	328,2	124 734,0	2 337,8	2 772,5	1 019,0	1 225,5	7 354,8	132 088,8	4 159,4	-5 850,9	0,0	132 088,8	

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 2. La dépense d'éducation par niveau et source initiale de financement

En millions d'euros

	1er degré			Total 1er degré	2nd degré				Total 2nd degré	Enseignement supérieur				Total Enseignement supérieur	Extra-scolaire		Total Extra-scolaire	Total général
	Pré-élem.	Elem.	Spécial 1er deg.		1er cycle	Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T	2nd cycle prof.		Apprent. Niv. 2nd degré	Form. post second.	Sup. tech. court	Sup. long		Apprent. niveau sup.	Form. Prof. Cont.		
Etat	Enseignement scolaire	6 738,7	12 543,8	778,7	16 739,5	1 076,9	10 470,9	5 815,5	20,1	34 125,8	62,6	1 852,5	1 043,9	2,7	288,9	49,1	338,0	57 486,8
	Enseignement supérieur						34,0			34,0	135,0	1 545,2	12 237,5			60,6	60,6	14 012,3
	Agriculture				170,5		192,7	576,6	75,6	1 015,4		195,9	303,4	14,7			13,2	1 542,6
	Autres ministères	29,7	46,7	24,2	34,3	511,5	129,9	54,0	18,6	748,3	27,1	29,5	1 422,1	7,1	1 924,1	127,0	2 051,1	4 386,0
Total Etat	6 768,5	12 590,5	803,0	16 944,3	1 588,4	10 827,6	6 449,1	114,3	35 923,6	224,7	3 623,1	15 006,8	24,5	18 879,1	2 226,1	2 482,9	77 427,7	
Collectivités territoriales																		
	Communes	5 787,7	8 787,2	272,3	221,8	2,4	2,5	3,8	24,9	255,2	0,2	0,6	31,4	11,3	175,2	1 187,0	1 362,2	16 508,0
	Départements	78,0	121,5	1,3	5 028,3	186,1	490,4	232,7	25,9	5 963,5	5,8	93,3	211,6	10,2	0,0	0,0	0,0	6 485,1
Régions	0,4	0,5	2,2	59,8	16,3	3 715,4	1 977,7	801,9	6 571,1	177,2	1 173,1	526,9	327,7	2 205,0	630,6	73,4	704,0	9 483,2
Total Collectivités territoriales	5 866,1	8 909,3	275,7	5 309,9	204,8	4 208,3	2 214,2	852,7	12 789,8	183,2	1 267,0	769,8	349,2	2 569,3	805,8	1 260,4	2 086,1	32 476,3
Autres administrations publiques																		
Entreprises				635,0	38,6	317,9	167,2	48,0	1 206,6	1,1	22,4	156,0	18,6	198,1	23,8	23,8	23,8	2 054,7
Ménages	983,9	1 373,6	28,9	10,0	21,9	86,9	121,1	693,3	933,2	9,4	112,4	484,7	275,1	881,6	5 470,8	32,2	5 503,0	7 317,8
Reste du Monde	0,1	0,2		2 224,2	44,8	1 405,9	372,0	175,3	4 222,3	36,0	150,6	2 107,8	32,0	2 326,5	548,9	961,2	1 510,1	10 445,2
Autres financeurs privés	0,8	1,7	0,4	3,3	0,1	2,5	3,9	135,6	145,5	1,0	9,0	117,3	36,8	164,0	460,2	2,2	462,5	772,3
				62,0	3,7	49,1	53,8	50,8	219,3	8,5	70,6	1 169,0	20,0	1 268,1	37,3	67,3	104,6	1 595,0
Total général	13 619,4	23 501,4	1 108,0	25 188,7	1 902,3	16 898,2	9 381,3	2 069,9	55 440,3	463,9	5 253,1	19 811,5	756,2	26 286,7	9 572,8	2 560,1	12 133,0	132 088,8

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 3. La dépense d'éducation par activité selon la source de financement

En millions d'euros

	Financement final																	Total Financement initial	
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs				
	Enseignement et Recherche					Appui à la scolarité			Total		Total		Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus	Total Financement entre financeurs			
	Enseignement		Recherche			Total	Héberg. Restau.	Médecine scolaire	Orient.	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilit autres	Total de biens et services liés	Total Financement final		Bourses d'études et ARS		Autres transferts versés
1er degré	Second degré	Enseign sup.	Extra-scol	Recher- che															
Etat	Enseignement scolaire	18 825,8	30 816,1	2 717,3	255,0	52 614,3	1 076,7	550,8	302,1	1 929,6	2 334,5	56 878,4		56 878,4	605,8	2,6		608,4	57 486,8
	Enseignement supérieur		34,0	11 482,5	60,6	11 924,1	379,4	20,6		400,0	144,9	12 469,0		12 469,0	1 543,7		-0,4	1 543,3	14 012,3
	Agriculture	895,7	412,4	13,2	45,6	1 366,8	73,2			73,2	9,3	1 449,3		1 449,3	93,2			93,2	1 542,6
	Autres ministères	100,7	515,6	1 076,9	1 542,1	3 235,3	68,8			68,8	360,1	3 664,2		3 664,2	193,2	837,8	-309,2	721,8	4 386,0
Total Etat		18 926,5	32 261,4	15 689,2	1 871,0	392,5	1 588,1	571,3	302,1	2 471,5	2 848,9	74 461,0		74 461,0	2 435,9	840,4	-309,6	2 966,7	77 427,7
Collectivités territoriales	Communes	11 177,8	194,4	63,1	1 373,4	12 808,7	3 047,0	19,9		3 066,9	0,4	15 876,0	228,3	16 484,7		172,1	-148,8	23,3	16 508,0
	Départements	198,9	3 825,3	191,9		4 216,0	310,1		15,3	325,4	108,7	4 650,1	1 872,0	6 522,1	92,5		-129,6	-37,1	6 485,1
	Régions	2,6	5 868,9	1 903,2	1 266,7	9 041,5	440,2			440,2	588,5	10 070,1	118,5	10 188,7	202,1	173,5	-1 081,1	-705,5	9 483,2
	Total Collectivités territoriales	11 379,3	9 888,6	2 158,2	2 640,1	26 066,2	3 797,3	19,9	15,3	3 832,5	697,6	30 596,3	2 252,4	33 195,5	294,7	345,6	-1 359,5	-719,2	32 476,3
Autres administrations publiques	Entreprises		307,9	211,0	26,9	545,9	102,3		0,1	102,4	648,2		648,2		1 428,8		-22,3	1 406,4	2 054,7
	Ménages	607,3	1 124,3	2 142,9	1 511,5	5 386,1	4 447,1	8,0	4 455,2	7,7	9 849,0	85,4	2 425,6	14 604,6			-4 159,4	-4 159,4	10 445,2
	Reste du Monde		9,3	127,2	129,4	265,9	0,3		0,3	0,6	266,8			266,8		505,5	0,0	505,4	772,3
	Autres financeurs privés	0,8	204,8	1 255,1	104,6	1,5	1 566,9	22,0	1,7	23,7	4,3	1 595,0		1 595,0					1 595,0
Total		30 913,9	44 720,9	22 324,2	11 786,6	531,7	9 978,2	591,3	328,2	10 897,6	3 569,1	124 734,0	2 337,8	132 088,8	4 159,4	1 691,5	-5 850,9	0,0	132 088,8

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 4. La dépense d'éducation du premier degré par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : premier degré

		Financement final														Total Financement initial						
		Activités des unités de production						Achats de biens et services liés				Transferts entre financeurs			Total Financement final							
		Enseignement			Appui à la scolarité			Total des activités des unités de production		Livres et fourn.		Leçons part.		Habilité et autres			Bourses et études et ARS	Autres transferts versés	Transferts reçus			
		1er degré		Spécial 1er degré	Total Enseignement	Héberg. Restau.	Médecine scolaire	Total Appui à la scolarité	Total Organisation du système	Transp. scol.	Livres et fourn.	Leçons part.	Habilité et autres									
Etat	Enseignement scolaire	6 282,1	11 785,3	758,4	18 825,8	234,2	234,2	998,2	20 058,2					0,6	2,6		20 058,2	0,6	2,6	3,1	20 061,3	
	Enseignement supérieur																					
	Autres Ministères	29,7	46,7	24,2	100,7					100,7												100,7
	Total Etat	6 311,8	11 832,0	782,7	18 926,5	234,2	234,2	998,2	20 158,8					0,6	2,6		20 158,8	0,6	2,6	3,1	20 162,0	
Collectivités territoriales	Communes	4 484,3	6 474,3	219,2	11 177,8	3 046,9	19,9	3 066,8	14 244,6	380,3	225,4						14 850,3			-3,1	14 847,2	
	Départements	78,0	119,6	1,3	198,9				198,9								198,9		1,9	1,9	200,8	
	Régions	0,2	0,2	2,2	2,6				2,6								2,6		0,5	0,5	3,1	
	Total Collectivités territoriales	4 562,5	6 594,1	222,7	11 379,3	3 046,9	19,9	3 066,8	14 446,0	380,3	225,4			1,9	0,5		15 051,8	1,9	0,5	-0,7	15 051,1	
Autres administrations publiques	Entreprises																					
	Ménages	182,2	423,3	1,8	607,3	1 586,8		1 586,8	4,0	2 193,1	12,3	356,6	56,2	391,9		816,9	3 015,0			-628,7	2 386,4	
	Reste du Monde								0,3	0,3						0,3					0,3	
	Autres financeurs privés		0,4	0,4	0,8				2,1	2,9						2,9					2,9	
	Total	11 056,5	18 849,8	1 007,6	30 913,9	4 633,6	254,1	4 887,7	36 806,2	392,6	581,9	56,2	391,9	1 422,6	628,7	3,1	38 228,8	628,7	3,1	-631,8	38 228,8	

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 5. La dépense d'éducation du second degré par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : second degré

	Financement final														Total Financement initial		
	Activités des unités de production							Achats de biens et services liés								Total Financement final	
	Enseignement				Appui à la scolarité			Total Activités des unités de production	Livres et fourn.			Total Achats de biens et services liés					
	1er cycle	Second degré		Total Enseignement	Héberg. Resta.	Médecine scolaire	Total Appui à la scolarité		Transp. scol.	Leçons et part.	Habill et autres						
		Spécial 2nd degré	2nd cycle G et T										2nd cycle prof.	Apprent. niv. 2nd degré			
Organisation du système																	
Etat	Enseignement scolaire	15 235,3	1 003,7	9 427,9	5 142,9	6,4	30 816,1	1 013,7	300,8	293,8	1 608,3	1 097,7	33 522,1	603,7	33 522,1	603,7	34 125,8
	Enseignement supérieur			34,0			34,0						34,0		34,0		34,0
Etat	Agriculture	157,7		164,3	498,4	75,2	895,7	54,7			54,7	7,5	957,8	57,6	957,8	57,6	1 015,4
	Autres Ministères	34,3	395,5	52,4	15,0	18,5	515,6					112,7	628,4	3,9	628,4	116,1	748,3
Total Etat		15 427,3	1 399,2	9 678,7	5 656,2	100,1	32 261,4	1 068,3	300,8	293,8	1 663,0	1 217,9	35 142,3	665,2	35 142,3	781,3	35 923,6
Collectivités territoriales	Communes	135,9	2,4	30,6	18,9	6,6	194,4	0,1			0,1	0,3	194,8		197,7	153,9	255,2
	Départements	3 654,8	134,4	9,2	1,7	25,2	3 825,3	310,0		15,3	325,3	108,6	4 259,1	1 746,5	6 005,7	75,1	5 963,5
	Régions	25,9	17,4	3 265,1	1 747,2	813,3	5 868,9	350,7			350,7	341,9	6 561,6	118,5	6 680,2	82,4	6 571,1
Total Collectivités territoriales		3 816,7	154,2	3 304,9	1 767,7	845,1	9 888,6	660,9		15,3	676,1	450,8	11 015,5	1 746,5	12 883,5	157,5	12 726,0
Autres administrations publiques		143,5	8,0	73,5	37,4	45,5	307,9	96,4		0,1	96,5		404,4	802,6	404,4	-0,4	1 206,6
Entreprises		9,6	21,9	86,7	121,0	685,3	924,5	8,0		0,7	8,7		933,2		933,2		933,2
Ménages		592,0	6,4	353,5	168,0	4,4	1 124,3	2 122,2		5,7	2 127,9	3,5	3 255,8	69,1	5 847,6	-1 625,3	4 222,3
Reste du Monde		3,0	0,1	2,3	3,8		9,3	0,3			0,3	0,3	9,9		9,9	135,6	145,5
Autres financeurs privés		58,1	3,4	43,8	51,6	47,9	204,8	11,2		1,3	12,5	2,0	219,3		219,3		219,3
Total		20 050,1	1 593,2	13 543,5	7 805,8	1 728,3	44 720,9	3 967,2	300,8	316,9	4 585,0	1 674,5	50 980,5	1 815,6	55 440,3	502,8	55 440,3

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 6. La dépense d'éducation du supérieur par activité selon la source de financement

En millions d'euros

Niveau : supérieur

	Financement final																	Total Financement initial				
	Activités des unités de production										Achats de biens et services liés						Transferts entre financeurs					
	Enseignement					Appui à la scolarité					Total Activités des unités de production	Livres et Leçons part. fourn.	Transp. scol.	Habilités et autres	Total Achats de biens et services liés	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés		Total Transferts entre financeurs			
	Supérieur		Recherche			Total Enseigne- ment		Héberg. Resta.		Médecine scolaire	Orient.	Total Appui à la scolarité	Organisa- tion du système	Total	Transp. scol.	Livres et Leçons part. fourn.	Habilités et autres		Total Achats de biens et services liés	Bourses d'études et ARS	Autres transferts versés	Total Transferts entre financeurs
	Form. post second.	Sup. tech. court.	Sup. long	Apprent. niveau sup.	Recherche	Total Enseigne- ment	Héberg. Resta.	Médecine scolaire	Orient.	Total Appui à la scolarité	Organisa- tion du système	Total	Transp. scol.	Livres et Leçons part. fourn.	Habilités et autres	Total Achats de biens et services liés	Bourses d'études et ARS		Autres transferts versés	Total Transferts entre financeurs		
Etat	Enseignement scolaire	58,6	1 707,9	949,4	1,5	2 717,3	63,1	15,8	8,3	87,1	155,7	2 960,1						1,6		2 961,7		
	Enseignement supérieur	108,9	1 028,4	10 345,2		11 829,4	379,4	20,6	400,0	144,9	12 374,3							1 543,7	-0,4	13 917,6		
	Agriculture		152,2	245,7	14,6	458,0	18,5		18,5	1,8	478,3							35,6		514,0		
	Autres Ministères	22,8	2,8	1 044,1	7,1	1 076,9	50,2			50,2	156,6	1 283,6						187,8	14,4	202,3	1 485,9	
Total Etat		190,3	2 891,3	12 584,4	23,2	392,5	16 081,6	511,1	36,3	8,3	555,7	17 096,4						1 768,7	14,4	1 782,7	18 879,1	
Collectivités territoriales	Communes	0,5	12,8	47,2	2,6	63,1				0,1	63,2							18,2	-38,0	43,4		
	Départements	2,7	7,8	171,4	10,0	191,9	0,1		0,1	0,1	192,1	125,5						15,5	-12,3	3,3	320,9	
	Régions	159,5	1 035,3	384,8	323,6	1 903,2	89,5			89,5	92,6	2 085,2						119,7	65,6	119,7	2 205,0	
Total Collectivités territoriales		162,7	1 055,8	603,5	336,2	2 158,2	89,6			89,6	92,8	2 340,6	125,5					135,2	83,8	103,2	2 569,3	
Autres administrations publiques	Entreprises																					
	Ménages	23,0	193,4	1 924,7	1,9	2 142,9	738,2		2,3	740,5	0,2	2 883,6	4,1	1 173,7	91,8	77,3	1 346,8		-1 904,0	-1 904,0	2 326,5	
	Reste du Monde	1,0	9,0	117,3		127,2						127,2									36,8	164,0
	Autres financeurs privés	6,8	68,6	1 160,8	18,9	1 256,6	10,9		0,4	11,3	0,2	1 268,1										1 268,1
Total		394,6	4 338,3	16 921,4	670,0	531,7	22 855,9	1 358,7	36,3	11,3	1 406,3	552,2	24 814,4	129,6	1 173,7	91,8	77,3	1 904,0	135,1	-2 039,0	0,0	26 286,7

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 7.1 Tableau de financement du secteur de production pour le premier degré
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : 1er degré

	Etablissements publics			Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés Ecoles mater. et elem.	Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés Ecoles mater. et elem.	Total Autres établissements privés	Services adm. et organismes publics	Total
	Ecoles mater. et elem.	Centres d'ens. spécial	Organis. d'ens. à distance							
Etat	Enseignement scolaire	17 232,7	138,8	4,0	1 684,5	1 684,5			998,2	20 068,2
	Enseignement supérieur									
	Autres ministères	76,9	23,7		100,7					100,7
	Total Etat	17 309,6	162,5	4,0	1 684,5	1 684,5			998,2	20 168,8
Collectivités territoriales	Communes	13 275,3	118,4		850,8	850,8				14 244,6
	Départements	198,9								198,9
	Régions	0,4	2,2		2,6					2,6
	Total Collectivités territoriales	13 474,6	120,6		850,8	850,8				14 446,0
Autres administrations publiques	Entreprises									
	Ménages	1 504,6	1,1	2,0	609,3	609,3	77,1	77,1	4,0	2 198,1
	Reste du Monde								0,3	0,3
	Total Autres administrations publiques	1 504,6	1,1	2,0	609,3	609,3	77,1	77,1	4,3	2 198,7
Autres financeurs privés			0,4	0,8					2,1	2,9
	Total	32 288,8	284,6	6,4	3 144,6	3 144,6	77,1	77,1	1 004,6	36 806,2

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 7.2 Tableau de financement du secteur de production pour le second degré
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : 2nd degré

	Etablissements publics				Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés		Autres établissements privés		Total Autres établissements privés	Services adm. et organismes publics	Total
	Collèges et lycées	C.F.A.	Centres d'ens. spécial	Organismes d'ens. à distance		Collèges et lycées	C.F.A.	Ets Second.	C.F.A.			
Etat	Enseignement scolaire	27 333,0	6,0	151,9	23,7	4 615,6	4 615,6		0,4	0,4	1 391,5	33 522,1
	Enseignement supérieur	34,0										34,0
	Agriculture	414,8	74,0			460,3	461,6				7,5	957,8
	Autres ministères	102,7		394,5		8,1	8,1		10,4	10,4	112,7	628,4
Total Etat	27 884,5	80,0	546,4	23,7	28 534,5	5 076,0	5 085,3		10,8	10,8	1 511,7	35 142,3
Collectivités territoriales	Communes	187,8	1,1				2,4		3,2	3,2	0,3	194,8
	Départements	3 839,2	3,9	0,1		270,5	279,9		12,2	12,2	123,8	4 259,1
	Régions	4 911,7	136,9	17,5		412,0	737,5		416,1	416,1	341,9	6 561,6
Total Collectivités territoriales	8 938,7	141,8	17,6		9 098,2	682,4	1 019,8		431,4	431,4	466,1	11 015,5
Autres administrations publiques		354,3	6,9	2,1			18,0		23,1	23,1	0,1	404,4
	Entreprises	143,5	108,7	1,5		86,2	342,9		8,0	335,9	0,7	933,2
	Ménages	1 518,9	7,7	8,8	12,7	1 519,2	1 536,7		139,3	161,6	9,2	3 255,8
Reste du Monde		9,6			9,6						0,3	9,9
Autres financeurs privés		149,2	8,1	1,1	2,6		18,7		12,4	36,3	3,3	219,3
Total	38 998,8	353,2	577,5	39,0	39 968,4	7 363,9	8 021,4		839,6	999,2	1 991,4	50 980,5

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 7.3 Tableau de financement du secteur de production pour l'enseignement supérieur
dépenses des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : Enseignement supérieur

	Etablissements publics				Total Etablissements publics	Etablissements privés subventionnés			Total Etablissements privés subventionnés	Autres établissements privés			Total Autres établissements privés	Serv. adm. et organ. de publics	Total
	Collèges et lycées	C.F.A.	Universités	Autres ets d'ens. sup.		Organis. d'ens. à distance	Collèges et lycées	C.F.A.		Ets d'ens. sup.	Ets Second.	C.F.A.			
Etat	Enseignement scolaire	2 300,3	1,4	82,4	17,1	394,9				0,1			0,1	164,0	2 960,1
	Enseignement supérieur	6,4		10 560,8		100,4		100,4						524,4	12 374,3
	Agriculture	139,0	14,4			39,3	0,2	29,6						1,8	478,3
	Autres ministères	46,4		4,8	1 023,8		1,9	16,4					5,2	185,0	1 283,6
Total Etat	2 492,1	15,7	10 648,0	2 480,2	17,1	434,2	2,1	146,4	582,7	5,3			5,3	875,2	17 096,4
Collectivités territoriales	Communes	4,9	0,4	55,6			0,6		0,6	1,6			1,6	0,1	63,2
	Départements	1,2	1,6	180,7			2,4		2,4	6,2			6,2	0,1	192,1
	Régions	636,3	56,5	196,8	531,5		50,5	82,3	203,5	210,7			210,7	117,1	2 085,2
Total Collectivités territoriales	642,3	58,5	433,2	531,5		50,5	85,3	203,5	339,3	218,5			218,5	117,3	2 340,6
Autres administrations publiques		20,0	2,4	117,1	7,0		4,5	3,0	7,5	11,6			62,8		216,9
	Entreprises	17,9	44,5	225,8	40,4		28,4	55,6	148,6	166,0			404,0	0,3	881,6
Reste du monde	Ménages	111,3	3,9	288,4	101,6		68,9	471,9	545,5	11,9			1 225,8	597,6	2 883,6
		0,7		85,8	37,7			3,0	3,0						127,2
Autres financeurs privés		15,2	3,1	582,1	326,6			312,9	317,6	12,2			12,2	9,4	1 268,1
Total	3 299,5	128,1	12 380,2	3 505,0	28,6	582,0	166,1	1 196,3	1 944,4	425,5	1 441,0	62,1	1 928,6	1 599,9	24 814,4

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 7.4 Tableau de financement du secteur de production pour l'extra-scolaire
dépendances des financeurs finals
En millions d'euros

Niveau : Extra-scolaire

	Etablissements publics						Etablissements privés subventionnés				Autres établissements privés		Total	
	Total Etablissements publics						Total Etablissements privés subventionnés				C.F.A.	Organis. de form. extra-scol.		
	Collèges et lycées	Universités	Autres eis d'ens. sup.	Centres de form. artis.	Organis. d'ens. à distance	Organis. de form. extra-scol.	Collèges et lycées	C.F.A.	Ets d'ens. sup.	Organis. de form. extra-scol.				
Etat	Enseignement scolaire	27,7	86,5	14,8		51,6	2,9			71,6			83,0	338,0
	Enseignement supérieur					60,6								60,6
	Agriculture	5,2				8,0								13,2
	Autres ministères	56,5	0,1	570,5	48,3	546,6		338,7					90,8	1 651,6
Total Etat	89,4	86,6	585,3	48,3	51,6	618,2	1 479,4			410,2		173,8	2 063,4	
Collectivités territoriales														
	Communes	3,8			1 187,1	159,0			0,6				22,9	1 373,4
	Départements													
Total Collectivités territoriales	Régions	208,0	16,4		36,5		2,3		14,1	723,1		266,4	154,0	1 420,7
		211,8	16,4		1 223,6	161,3			14,7	723,1		289,3	154,0	2 794,1
Autres administrations publiques														
	Entreprises	232,9	168,4	19,2		26,9		2,8	6,0	1 804,3		3 242,6		5 503,0
	Ménages	21,9		13,1	71,6	22,3	19,6	0,7	0,1	189,0		1 173,3		1 511,5
	Reste du monde	5,3		0,6			2,3		0,3	34,3		86,6		129,4
Autres financeurs privés	28,5				9,2	35,8			31,1				104,6	
Total	607,2	271,3	620,0	1 343,5	83,1	864,0	3 789,2	3,7	21,1	3 191,9	4 799,4	327,8	12 133,0	

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 8. Les dépenses des producteurs par activité et nature des dépenses

En millions d'euros

	Enseignement				Appui à la scolarité				Organisation du système				Total	
	Personnels enseignant	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement	Dépenses en capital	Personnels non enseignant	Autre fonctionnement		Dépenses en capital
Etablissements publics	Ecoles maternelles et élémentaires	16 385,9	5 920,6	3 438,3	1 995,0	1 871,5	2 393,4	284,2						32 288,8
	Collèges et lycées	25 026,3	6 259,1	2 875,8	4 971,6	2 105,2	1 500,6	0,9						42 739,4
	C.F.A.	200,8	94,5	133,2	24,8	9,9	18,2							481,3
	Universités	6 663,7	2 470,4	2 529,1	827,7	13,3	6,0							12 510,2
	Autres ets. d'enseignement supérieur	1 872,7	1 005,7	943,2	340,1	15,7	12,0	2,4						4 191,9
	Centres de formation artistique	732,7	256,8	283,4	70,6									1 343,5
	Centres d'enseignement spécial	502,9	151,7	155,7	34,7	7,3	9,4							861,6
	Organisme d'enseignement à distance	28,5	100,8	27,1	2,7									159,1
	Organismes de formation extra-scolaire	339,0	184,8	155,6	18,4	3,8	6,4							708,0
	Total Etablissements publics	51 752,5	16 444,3	10 541,3	8 285,5	4 026,7	3 948,0	287,5						
Etablissements privés subventionnés	Ecoles maternelles et élémentaires	1 644,1	577,6	381,1	204,6	140,5	175,3	21,5						3 144,6
	Collèges et lycées	4 713,9	977,1	1 118,0	361,6	452,0	327,0							7 949,5
	C.F.A.	302,6	153,4	241,2	89,8	16,3	33,2	8,1						844,6
	Etablissements d'enseignement supérieur	425,8	178,6	471,9	80,5									1 156,8
	Organismes de formation extra-scolaire	1 146,0	588,5	1 386,1	61,3									3 181,9
Total Etablissements privés subventionnés	8 232,5	2 475,2	3 598,2	797,7	608,7	535,5	29,6							16 277,5
Autres établissements privés	Ecoles maternelles et élémentaires	37,6	14,4	16,9	4,9									73,8
	Etablissements secondaires	113,8	23,7	19,0	21,9		11,2							189,6
	C.F.A.	362,8	187,7	452,6	174,8		87,2							1 265,1
	Ecoles supérieures	557,2	278,7	297,1	111,4									1 244,4
Total Autres établissements privés	1 097,3	735,7	1 659,2	73,9		98,4								4 366,1
Services administratifs et organismes publics		2 968,7	1 240,2	2 444,8	386,9	696,5	572,3	104,2						7 139,0
		62 953,7	20 159,7	16 584,4	9 470,1	5 331,9	5 152,2	421,3	2 268,4	1 166,1	2 268,4	1 166,1	133,2	4 940,8
Total														123 641,0

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 9. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon la source de financement initiale

En euros

	Etat	Collectivités territoriales			Autres admin. publiques	Entreprises	Ménages	Etranger	Autres financiers privés	Total général	
		régions	dept	communes							
Premier degré	Pré-élémentaire	2 670,5	0,2	30,8	2 283,6			388,2	0,0	0,3	5 373,6
	Elémentaire	3 093,5	0,1	29,9	2 159,0	153,9		337,5	0,0	0,4	5 774,3
	Spécial 1er degré	7 339,6	19,9	11,7	2 488,6			264,0		3,7	10 127,4
	Total Premier degré	3 003,0	0,5	29,9	2 211,4	93,3		355,4	0,0	0,4	5 694,0
Second degré	Premier cycle	5 395,3	19,0	1 601,1	70,6	202,2	3,2	708,2	1,1	19,7	8 020,5
	Spécial second degré	7 767,3	79,7	910,2	11,6	188,8	107,0	219,1	0,5	18,2	9 302,3
	Second cycle général et technologique	7 303,1	2 506,0	330,8	1,7	214,4	58,6	948,3	1,7	33,1	11 397,7
	Second cycle professionnel	8 120,1	2 490,1	293,0	4,8	210,5	152,5	468,4	4,9	67,7	11 812,1
	Apprentissage niveau second degré	340,8	2 390,3	77,3	74,1	143,0	2 066,6	522,7	404,2	151,3	6 170,2
	Total Second degré	6 030,2	1 103,0	1 001,0	42,8	202,5	156,6	708,8	24,4	36,8	9 306,3
Supérieur	Formations post secondaires	3 732,0	2 943,6	96,6	3,5	17,7	155,5	597,8	16,3	141,9	7 704,8
	Supérieur technique court	7 113,9	2 303,5	183,1	1,2	44,1	220,6	295,8	17,7	138,5	10 318,4
	Supérieur long	9 012,7	316,4	127,1	18,8	93,7	291,1	1 265,9	70,4	702,1	11 898,2
	Apprentissage niveau supérieur	247,5	3 307,3	103,1	113,8	187,7	2 776,3	323,0	371,3	201,9	7 631,7
	Total Supérieur	8 089,9	944,9	137,5	18,6	84,9	377,8	996,9	70,3	543,4	11 264,1
	Total général	4 996,0	585,1	432,2	1 009,4	135,3	120,9	595,5	20,6	99,3	7 994,4

Compte de l'éducation 2009 provisoire
Tableau 10. La dépense moyenne par élève ou étudiant selon les activités

En euros

	Activités des unités de production				Total Activités des unités de production	Achats de biens et services liés			Total Achats de biens et services liés	Total	
	Enseigt	Héberg. Restau.	Autres appuis à la scolarité	Organisation du système		Transport scolaires	Livres et fournitures	Autres			
Premier degré	Pré-élémentaire	4 362,4	670,7	38,5	145,2	5 216,9	56,4	43,0	57,3	156,7	5 373,6
	Elémentaire	4 631,4	710,6	37,9	152,0	5 531,8	57,3	112,7	72,5	242,5	5 774,3
	Spécial 1er degré	9 209,5	380,4	19,8	165,2	9 775,0	152,1	129,7	70,6	352,4	10 127,4
	Total Premier degré	4 604,4	690,1	37,8	149,6	5 482,1	58,5	86,7	66,7	211,9	5 694,0
Second degré	Premier cycle	6 384,3	588,6	113,3	205,0	7 291,1	329,9	140,5	259,1	729,4	8 020,5
	Spécial second degré	7 791,0	338,7	35,8	711,0	8 876,5	199,3	144,0	82,5	425,8	9 302,3
	Second cycle général et technologique	9 135,0	822,7	114,3	355,4	10 427,5	336,4	219,6	414,2	970,2	11 397,7
	Second cycle professionnel	9 828,4	891,2	107,4	335,6	11 162,6	302,2	158,2	189,1	649,5	11 812,1
	Apprentissage niveau second degré	5 151,9	363,5		273,8	5 789,2		283,4	97,6	381,0	6 170,2
	Total Second degré	7 506,9	665,9	103,7	281,1	8 557,6	304,8	170,7	273,2	748,6	9 306,3
Supérieur	Formations post secondaires	6 629,0	522,0	14,5	105,6	7 271,1	57,1	354,6	22,0	433,7	7 704,8
	Supérieur technique court	8 600,7	640,5	29,5	292,6	9 563,4	177,2	506,6	71,2	755,0	10 318,4
	Supérieur long	10 453,8	571,3	19,0	223,3	11 267,5	21,5	532,6	76,6	630,7	11 898,2
	Apprentissage niveau supérieur	6 761,3	502,1		252,9	7 516,3		76,4	39,0	115,4	7 631,7
	Total Supérieur	9 794,0	582,2	20,4	236,6	10 633,2	55,5	502,9	72,4	630,9	11 264,1
	Total	6 563,9	663,8	61,3	215,4	7 504,3	155,8	184,8	149,6	490,2	7 994,4

collection

Les Dossiers

thème

Moyens et coûts de l'éducation

titre du document

Le Compte de l'éducation
Principes, méthodes et résultats
pour les années 1999 à 2009

éditeur

Direction de l'évaluation, de la prospective
et de la performance

date de parution

Mai 2011

conception et impression

Département de la valorisation et de l'édition

accès internet

www.education.gouv.fr



15 euros

ISSN 1141-4642

ISBN 978-2-11-097812-7

N° 005 11 2 199

Le Compte de l'éducation

Principes, méthodes et résultats pour les années 1999 à 2009

Le Compte de l'éducation vise à apporter une mesure de l'effort monétaire que la collectivité nationale consacre au système éducatif. Il constitue un compte satellite de la comptabilité nationale. Il a donc un statut de compte économique permettant de rassembler et d'organiser, dans un cadre synthétique, l'ensemble des flux relatifs aux dépenses d'éducation et à leur financement.

Dans ce cadre, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a élaboré une série de comptes homogènes sur la période 1974-1998, selon une méthode présentée dans le *Dossier Éducation & formations* n° 7, publié en octobre 1990.

Compte tenu des évolutions intervenues depuis cette période, une rénovation du Compte de l'éducation a eu lieu à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Ainsi, une méthode rénovée, mais cohérente avec celle des années précédentes, a été appliquée à partir du compte de l'année 1999. De même, à partir de 2006, la mise en place de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) a nécessité d'adapter la méthodologie du compte à ce nouveau contexte.

Le document présenté ici rassemble donc l'état des principes méthodologiques mis en œuvre pour la production des comptes de l'éducation au cours des années récentes (1999-2009) et qui restent valables pour les prochains comptes. Ce dossier présente aussi en annexe, sous forme de tableaux de synthèse, les principaux résultats détaillés pour cette même période (1999-2009).

